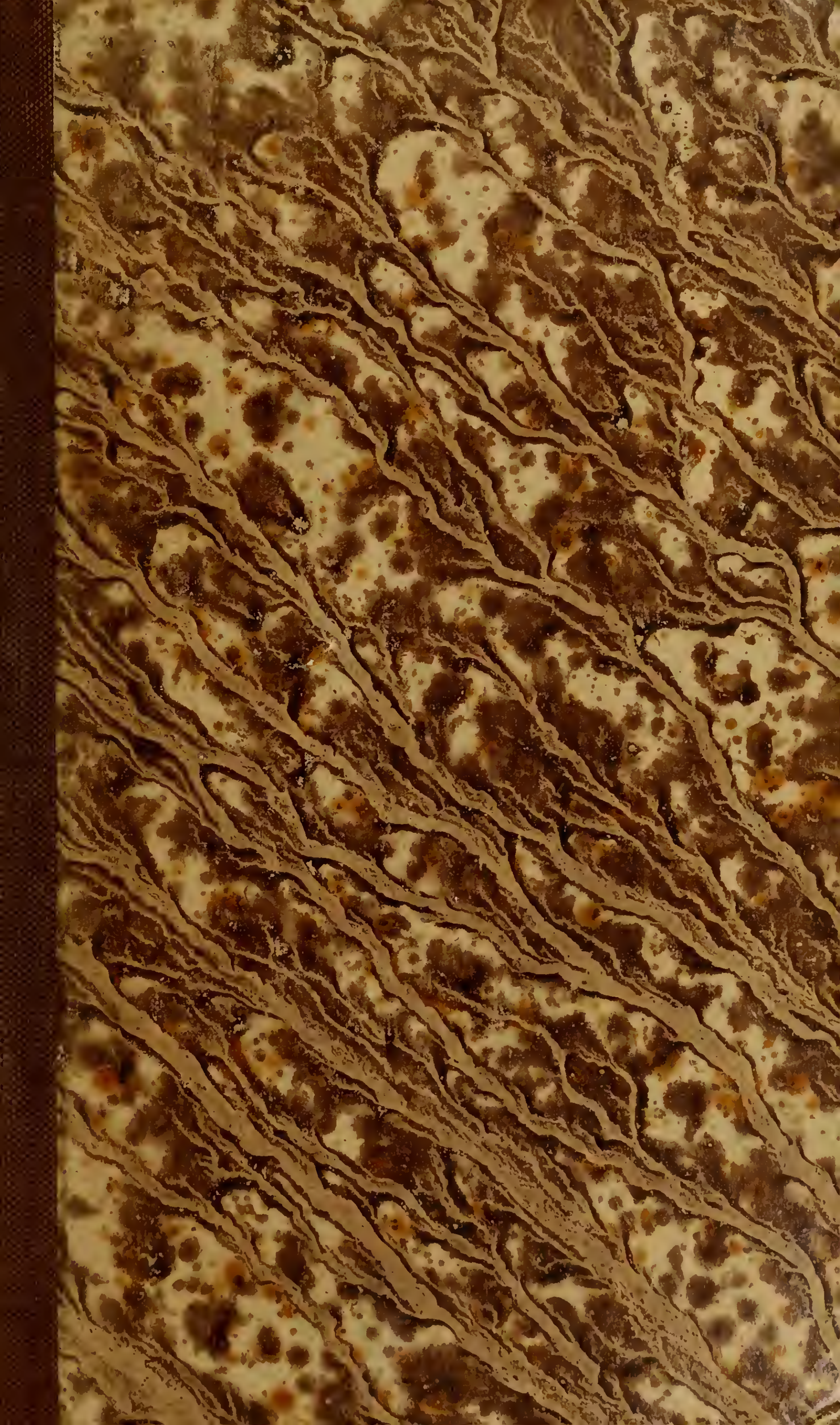
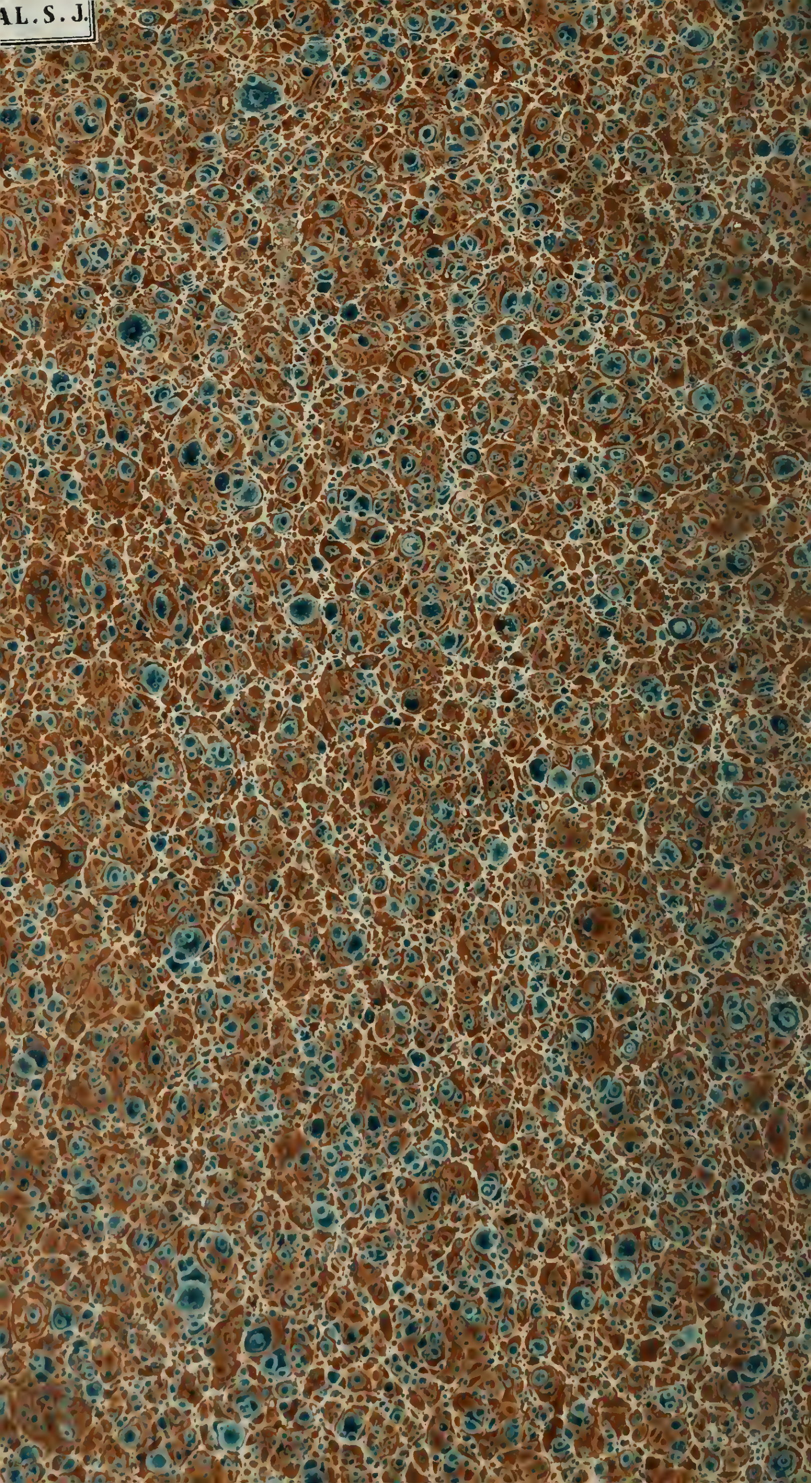
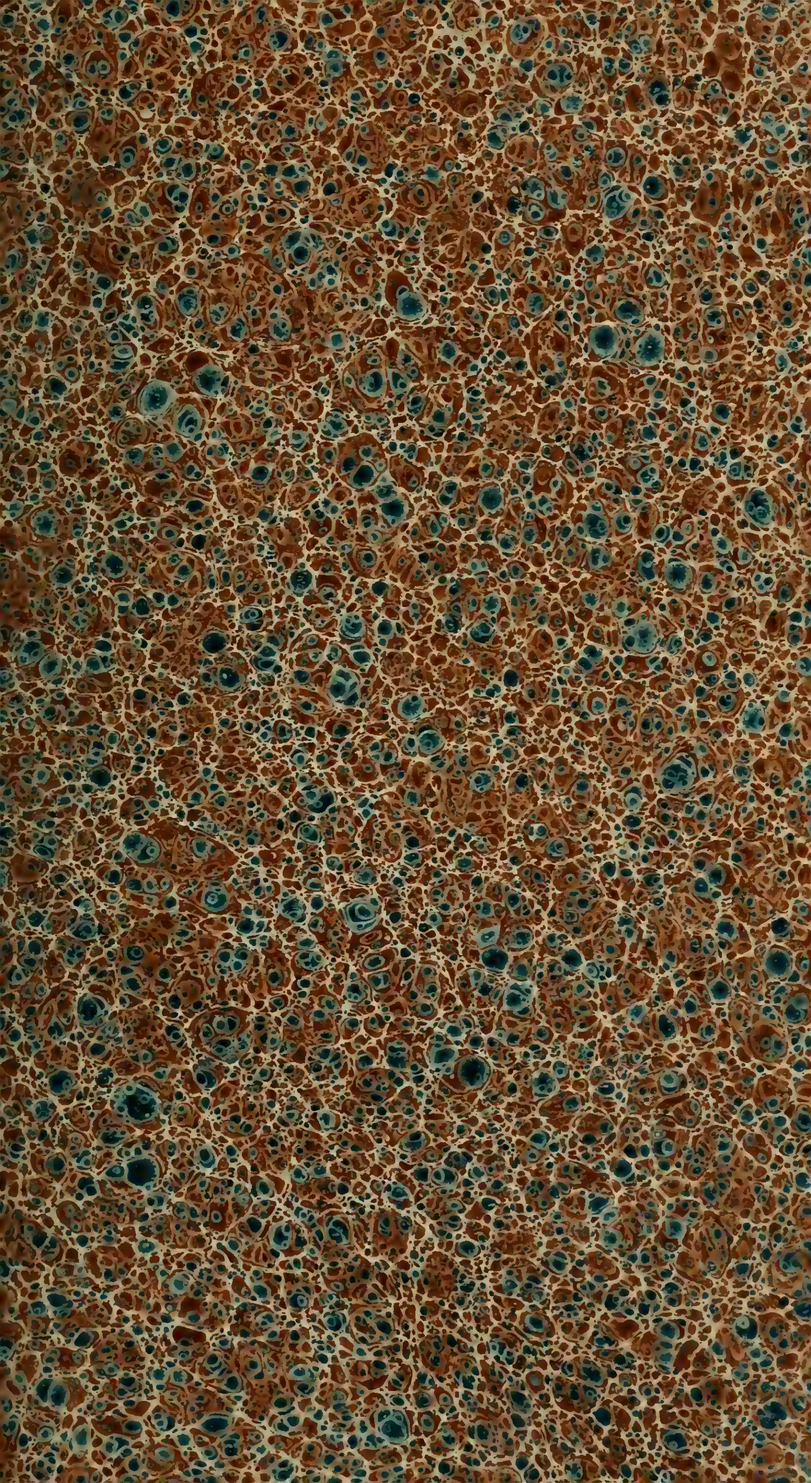



AL. S. J.



HISTOIRE

PUBLIQUE ET SECRETTE

DE HENRI IV,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Cette édition n'ayant pas été faite sous les yeux de l'auteur, il s'y est glissé quelques fautes que le lecteur pourra facilement corriger.



HISTOIRE
PUBLIQUE ET SECRETTE
DE HENRI IV,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Seul Roi de qui le peuple ait gardé la mémoire.

PAR M. DUGOUR, D. L. D. C.



A PARIS,
Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente.
Et A ANGERS,
Chez PAVIE, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Laud.

1790.



Fautes à corriger.

Page 5, ligne 6, M. Manuet; *lisez*, M. Manuel.
Page 8, note (*b*), Jean d'Albert; *lisez*, Jean d'Albret.
Page 18, ligne 22, du même métal; *lisez*, de même métal.
Page 40, ligne 3, *il n'y avoit yeux pour eux*; lisez, *il n'y avoit yeux que pour eux.*
Page 64, ligne 16, s'être fait jouer; *lisez*, s'être fait jour.
Page 90, ligne 5, Croisande; *lisez*, Corisandre.
Page 99, ligne 9, et il étoit; *lisez*, et étoit.
Page 117, ligne 23, le trone pouvoit; *lisez*, le trône ne pouvoit.
Page 126, ligne 21, secours, persuadé; *lisez*, secours. Persuadé, etc.
Page 144, ligne 5, il se jetta ensuite pour se reposer; *lisez*, il se jetta ensuite sur un mauvais lit pour se reposer.
Page 150, ligne derniere, château de Rong; *lisez*, château de Rosny.
Page 176, ligne 20, avoit annoncé; *lisez*, avoient annoncé.
Page 194, ligne 6, meilleure croyance; *lisez*, fausse croyance.
Page 212, ligne 24, quoique captif et estropié, se souvenant de son ancienne *grandeur*; lisez, *quoique captif et estropié, se souvenant de son ancienne grandeur.*
Page 213, ligne 22, irrésolu dans la conduite; *lisez*, irrésolu sur la conduite.
Page 250, un vrai catholique; *lisez*, vrai catholique.
Page 380, note (*a*), on m'accusera; *lisez*, on m'excusera.
Page 388, ligne 26, et en donnant; *lisez*, en donnant.
Page 408, ligne derniere; monarchiques; *lisez*, monarchies.

PRÉFACE.

Il est peu de princes qui échappent à la nuit des temps, et sur lesquels la postérité daigne jeter un coup-d'œil de reconnoissance. Le nom même de ces guerriers fameux, qui, jaloux d'une haute réputation, ont rempli l'univers du bruit de leurs exploits, s'engloutit dans la tombe avec leurs trophées, et n'en sort de siecle en siecle que pour entendre le jugement sévere du genre humain qui pleure sur les désastres qu'ils ont causé dans leurs plus brillantes victoires ; mais le roi qui s'est occupé du bonheur de son peuple, qui n'a compté ses jours que par ses bienfaits, voilà le roi qui ne mourra jamais.

Tel est Henri IV. Sa mémoire est restée chere à tous les bons citoyens, et le sera dans tous les temps. On se plaît à peindre son caractere, à rappeler ces actions qui déceloient en lui une ame divine, à le représenter comme le modele des souverains, et le héros de l'humanité.

D'où vient cependant que Henri IV n'a trouvé dans notre siecle qu'un seul écrivain qui ait osé tracer son histoire ? N'en soyons pas étonnés. Henri IV est trop grand ; son regne présente une chaîne presque infinie de

révolutions, et l'esprit et les causes qui les ont produites, sont trop difficiles à démêler. *Bossuet* lui-même l'avoit bien senti ; il termina son abrégé de l'histoire de France, par l'effrayant tableau de Charles IX qui répandit le sang des hérétiques, et mourut noyé dans le sien. « L'on regrette, dit à ce sujet l'abbé » *Talbert* (*a*), qu'un écrivain si digne de » Henri-le-Grand, se soit arrêté comme par » respect, devant lui. Par quelle fatalité, » ajoute cet orateur, le plus illustre des rois » n'a-t-il pas eu le plus sublime des histo- » riens ? O pere des François ! qui entrepren- » dra de te peindre, si Bossuet a craint de » le tenter ? »

Cette timidité de l'évêque de Meaux, étoit bien faite pour m'effrayer dans cette entreprise ; mais encouragé par le juste enthousiasme des François pour les vertus de ce bon roi, j'ai cru qu'on verroit encore avec plaisir un tableau de sa vie. D'ailleurs, j'ai presque regardé l'histoire de Henri IV comme manquant à notre littérature. Nous n'avons que celles de *Perefixe* et de *Buri*. La premiere, il est vrai, est écrite d'un style touchant ;

(*a*) Éloge historique de Bossuet. Ce discours vraiment digne de l'évêque de Meaux, a remporté le prix d'éloquence à l'académie de Dijon, en 1772.

mais *Perefixe* l'a composée au commencement du siecle de Louis XIV, et il s'en faut bien qu'alors la langue Françoise eût acquis cette précision, cette harmonie, cette pureté qu'on retrouve dans les écrivains qui ont fleuri à la fin du même siecle. On lui reproche encore d'avoir trop imité la maniere de *Mezeray*, et l'on sait que l'histoire de *Mezeray* n'est rien moins qu'une histoire agréable.

Si l'ouvrage de *Perefixe* ennuie quelquefois en le lisant ; celui de M. *de Buri* est exempt de ce défaut ; car on ne le lit plus (*a*). La justice nous oblige cependant d'avouer un avantage qu'il a sur celui du pieux évêque ; c'est de l'emporter par le nombre de volumes.

Le regne de Henri IV, dans l'histoire de France, du P. *Daniel*, auroit dû être un des plus intéressans, et le Jésuite a eu l'habileté de le rendre un des plus insipides. « On est tout » étonné, dit *Voltaire*, de ne pas y trouver » ce prince, un grand homme ; on y voit à » peine son caractere, très-peu de ces belles » réponses qui sont l'image de son ame, rien » de ce discours digne de l'immortalité, qu'il » tint à l'assemblée des notables de Rouen,

(*a*) On ne sait pas sans doute que M. de Buri a encore composé ou compilé *l'histoire de Jules-César, de Louis XIII, de S. Louis, des philosophes anciens et modernes*, etc., etc.

» aucun détail de tout le bien qu'il fit à la
» patrie. Des manœuvres de guerres séchement
» racontées, de longs discours au parlement,
» en faveur des Jésuites, et enfin, la vie du
» P. Coton, forment dans Daniel le regne de
» Henri IV. ».

Ce n'est pas une histoire complette que je mets au jour, c'est un simple abrégé que j'aurois donné sous le titre d'*essais*, si les *essais* n'avoient pas depuis long-temps lassé le public. Je l'ai composé sur un plan nouveau; peut-être ne plaira-t-il pas à tous les lecteurs; mais mon but a été de répandre de l'intérêt et de la variété, et d'éviter le défaut que *Jean-Jacques* reprochoit à nos historiens, de parer les hommes dans la vie privée, comme sur la scene du monde. J'ai suivi mon héros jusques dans l'intérieur de son palais; j'ai montré, pour ainsi dire, son ame à nud; *n'imitant pas*, selon l'expression de *Montagne*, *ces écrivains qui font mestier d'obmettre tout ce qu'il y a de chatouilleux dans la vie de leur maistre.*

On me blâmera d'avoir dit peu de choses des changemens qui s'introduisirent dans les finances; je réponds qu'il auroit été inutile de disserter longuement sur les révolutions qu'elles éprouverent, parce qu'elles sont plutôt l'ouvrage de Sully que de Henri IV, et

que j'espere publier bientôt une vie de ce sage ministre.

Je me suis servi du président *Hénault*, pour dix ou douze pages d'analyse. Il n'étoit pas possible de puiser dans une source plus pure. *L'année Françoise*, de M. *Manuet*, ouvrage estimable, qui devroit être entre les mains de tous les peres de famille; et les *hommes illustres*, de M. *Turpin*, m'ont fourni quelques anecdotes qui se trouvent à la fin du volume.

J'ai consulté tous les ouvrages du temps; ils sont innombrables; mais il semble que les troubles qui bouleversoient la nation, bouleversoient également l'esprit de ceux qui vouloient en écrire l'histoire. On voit néanmoins quelques productions où regnent le goût et la délicatesse. *La satyre Ménippée* est un chef-d'œuvre de plaisanterie; les *mémoires de Brantôme* plaisent par leur style naïf et plein de liberté; l'*histoire du président de Thou* est digne du siecle d'Auguste; mais à côté de ces ouvrages, se trouvent ceux des *le Grain*, des *Dupleix*, des *Serres*, des *Mathieu*, etc., etc.

Je ne parle pas des discours, des remontrances, des satyres, des déclamations contre l'un ou l'autre parti. Les mémoires de ceux qui jouerent un rôle, soit à la cour, soit à l'armée, sont encore en grand nombre. On

se doute bien que ceux de Sully tiennent la premiere place, et qu'ils sont un des monumens les plus précieux de ce siecle. Sans les *économies royales*, connoîtroit-on tout le bien que Henri IV et son ministre firent aux François ?

Tant d'écrivains ne font qu'obscurcir l'histoire de Henri IV, parce que divisés sur la religion, ils le sont encore sur les circonstances des faits, et souvent sur les faits eux-mêmes ; ils donnent aux actions les couleurs nécessaires pour les tourner du côté dont ils sont prévenus. Ce sont toujours leurs passions ou leurs intérêts qu'ils écoutent. J'ai balancé autant que j'ai pu, le témoignage de chacun, et j'ai tâché d'éloigner de moi tout esprit de parti, afin de voir les choses comme elles étoient. Je ne doute pas que mes soins n'aient été souvent inutiles : aussi je réclame l'indulgence des lecteurs ; et quand on parle de Henri IV, on est assuré de l'obtenir.





INTRODUCTION

A L'HISTOIRE DE HENRI IV.

LA France heureuse sous Louis XII, crut trouver dans son successeur un prince qui ménageroit son bonheur en étendant sa gloire. L'esprit, les talens, le courage, la grandeur d'ame de François I, l'entretenoient dans cette consolante perspective; mais la vénalité des charges, l'augmentation des impôts, une extrême incurie dans l'administration des finances, désabuserent trop tôt sur le regne illustre et fortuné qu'on attendoit de lui. Vainqueur à la fameuse bataille de Marignan, chargé de fers à celle de Pavie, il [illegible]t dans des alternatives continuelles de succès et de revers. Cinq ans après être monté sur le trône, il vit éclore dans ses états, les premieres semences du calvinisme qui avoit déjà pris racine dans plusieurs autres contrées de l'Europe, et qui produisit dans la suite, les scenes les plus sanglantes qu'on puisse imaginer. La

1515. François I.

confession, l'abstinence et les vœux monastiques rejetés, étoient un appas séduisant pour faire embrasser aux François la nouvelle doctrine. Aussi trouva-t-elle bientôt parmi eux des défenseurs illustres et puissans. La sorbonne et le parlement se réunirent pour étouffer l'hérésie naissante; et Louis Berquin, gentilhomme du pays d'Artois, sectaire entêté, fut brûlé dans la place de Greve. Le zele de ces deux compagnies fut inutile. Les protestans (*a*) travaillerent à avoir des protecteurs à la cour. Ils s'adresserent à Marguerite d'Orléans (1), Reine de Navarre, et sœur de François I, protectrice des arts et des sciences. Cette princesse se contenta d'abord de mettre dans ses états, les savans du parti à couvert des persécutions qu'ils éprouvoient en France; mais *par l'intérêt qu'elle avoit de contredire le Pape* (*b*), elle embrassa bientôt

Le Laboureur, sur Castelnau, t. 1, pag. 743.

(*a*) Ils furent ainsi nommés de ce qu'ils protesterent contre un décret fait dans la diete de Spire, tenue en 1529, en faveur de la religion Romaine, contre leur ré[illegible].

(*b*) Jules II avoit excommunié et déposé Jean d'Albert comme adhérent au concile de Pise, et l'empereur Ferdinand s'étoit servi de ce prétexte pour enlever la Navarre à ce prince.

leurs erreurs. Henri VIII, roi d'Angleterre, avoit déjà fait schisme avec la cour de Rome. Il n'épargna rien pour engager François premier à rompre aussi avec elle. Il lui fit les propositions les plus séduisantes du côté de la gloire et de l'intérêt. François fut inébranlable, et par une conduite bizarre, permit contre les hérétiques de son royaume, le secours des armes, tandis qu'il se liguoit avec ceux d'Allemagne. Les cruautés qui se commirent dans la Provence, soit à son insu, soit par ses ordres, n'ont jamais eu d'exemple.

Malheureux habitans de Mérindol et de Cabrieres, vous en ressentîtes les premiers et tristes effets. Surpris dans les bras du repos, vous fûtes arrachés de ceux de vos femmes et de vos enfans. Vos demeures, vos moissons, vos bois devinrent la proie des flammes, et la lueur de l'embrâsement, aida vos persécuteurs à vous poursuivre de rochers en rochers. Vos cris sont parvenus jusqu'à nous, et déposeront contre l'esprit d'intolérance qui causa tant de calamités. Ces ordres cruels avoient sans doute été surpris à François I. Il mourut quelque

tems après, et recommanda à son fils de faire justice de cette barbarie.

1547. Henri II. En effet, à peine Henri II fut-il monté sur le trône, que l'affaire fut portée au parlement de Paris. Mais le plus coupable eut l'adresse et le crédit de paroître innocent, et une seule tête paya le sang de vingt-deux bourgs mis en cendres, et dont il n'avoit presque pas échappé un seul habitant. Le nouveau roi fut aussi inexorable que son prédécesseur. Mais à quoi servit cette grande sévérité ? Le mal n'en gagna pas moins tous les états. On brûloit d'un côté, dit un écrivain célebre, et on chantoit de l'autre, en riant, les pseaumes de Marot.

Toute la cour de Navarre, et la moitié de celle de France, étoit infectée des nouvelles opinions. Dandelot interrogé par le roi même sur ses sentimens, répondit; *qu'il aimoit mieux mourir que d'aller à la messe.* Henri II craignit alors l'extinction totale de la religion catholique dans son royaume, et réunit toutes ses forces pour écrâser l'hérésie. Il avoit donné contre elle les édits les plus sanglans. Quelques membres

du parlement de Paris, vouloient en adoucir la rigueur ; et certainement, selon la remarque d'un historien judicieux, cette conduite pacifique taxée de *compassion hors de raison*, par le pere Daniel, auroit ramené les esprits, plutôt que les supplices. Le roi entre dans la grand'-chambre, tandis qu'on délibéroit sur cette matiere, et fait arrêter cinq conseillers, du nombre desquels étoit le fameux Anne du Bourg (*a*). Ils furent enfermés à la bastille, et on commença à instruire le procès de ce dernier.

L'abbé Millot, élémens de l'hist. de France, t. 2.

La nouvelle religion dut alors trembler. Le monarque en paix avec les princes ses voisins, avoit sur pied des forces nombreuses, et de plus le courage de résister aux sollicitations qu'on auroit pu lui faire en faveur des réformés. Mais sa mort ar-

(*a*) « Il étoit Auvergnat d'origine, et petit-fils » d'Etienne du Bourg, seigneur de Scilloux en Au» vergne, contrôleur - général des Finances en Lan» guedoc, lequel eut trois fils. Le premier nommé » Jacques, lieutenant - général et président à Riom, » marié en la maison des Robertets, n'eut qu'un » fils mort aux études. Le second nommé Etienne » du Bourg, esponsa la fille d'un président de Tou» louse, où il se contenta de la profession d'advocat. » Il fut pere du malheureux Anne du Bourg, et » eut pour frere Antoine du Bourg, chancelier de » France. » LE LABOUREUR, t. 1, p. 360.

rivée inopinément, ranima les espérances de ce parti qui touchoit à sa ruine.

1559. François II. François II avoit déjà uni sa main à celle de Marie Stuard, reine d'Ecosse, et son jeune âge lui refusant la force nécessaire pour gouverner deux empires, il en laissa tomber les rênes entre les mains de ceux qui eurent les premiers l'adresse de gagner sa confiance. Les Guises et le connétable de Montmorenci, s'étoient disputés la faveur sous le regne précédent. On vit naître un troisieme parti, à la cour de François II; c'étoit celui des princes du sang. Indignés de se voir dans l'abaissement depuis la révolte du connétable de Bourbon, le voluptueux roi de Navarre, et Louis de Condé, dont l'ame étoit celle d'un héros, lutterent, mais en vain, contre les Guises. Ils furent supplantés par eux, et le roi choisit le duc de Guise et le cardinal son frere, pour gouverner ses états.

Le premier se mit aussitôt à la tête des troupes; le second se chargea des finances. La reine-mere, Catherine de Médicis, ambitieuse du souverain pouvoir, voyant le triomphe du parti des Guises, se déclara

pour eux, malgré les sollicitations du connétable, qui lui représenta le danger qu'il y avoit de leur laisser prendre tant d'autorité, et qui reçut en récompense, ordre de se retirer dans ses terres.

Montmorenci avoit uni ses intérêts à ceux du roi de Navarre, et lui avoit mandé de se rendre au plutôt à la cour. Celui-ci auroit pu en effet balancer alors le crédit des Guises ; mais il favorisa leur ambition par sa lenteur, et ils se trouverent les maîtres avant son arrivée. On lui proposa pour l'éloigner, de conduire Élizabeth de France à Philippe II son mari. Ce prince foible, content de trouver cette occasion de quitter la cour dont il redoutoit les intrigues, accepta l'offre, bien résolu de se retirer ensuite dans sa principauté de Béarn, et de ne plus se mêler d'affaires.

Les disputes de religion avoient divisé tout le royaume. Condé ne pouvant supporter le caractere altier des ministres, profita de cette circonstance. Il se ligua avec Coligny et Dandelot, neveu du connétable, partisan déclaré du calvinisme. Après le supplice d'Anne du Bourg (*a*),

(*a*) Il fut pendu et brûlé au mois de décembre 1559.

dont le procès avoit été continué par ordre des Guises, la cour publia grand nombre d'ordonnances, par lesquelles ils étoit défendu aux religionnaires, sous des peines très-grieves, de faire aucune assemblée. *Ces édits non-seulement ne les détournerent de leur opinion*, dit Etienne Pasquier; *mais qui plus est, leur accrurent la volonté de faire pis; car dès-lors ils commencerent à ourdir nouveaux desseins et tous autres qu'ils ne s'étoient jamais avisez.* La fameuse conspiration d'Amboise, fut le premier fruit de cette rigueur excessive et cruelle. Les calvinistes, tranquilles jusqu'alors, conspirerent dans toutes les provinces. Ils choisirent pour chef apparent, un gentilhomme du Périgord, et le prince de Condé sans paroître, et sans s'éloigner de la cour, fut l'ame de tous leurs desseins. « Il y eut dans cette » conspiration, dit Voltaire, une audace » qui tenoit de celle de Catilina, un mané- » ge, une profondeur et un secret qui la » rendit semblable à celle des vêpres Sici- » liennes et des Pazzi de Florence ». Les conjurés leverent des troupes dans le sein de la France, sans que les Guises en eussent

Pasquier, l. 4. lett. 4.

le moindre soupçon. Ils devoient tous se rendre au jour marqué à Amboise où étoit toute la cour, enlever le roi et les Guises, remettre le pouvoir de ceux-ci entre les mains du prince de Condé, et faire autoriser dans le royaume la nouvelle religion. Mais le secret fut trahi presque au moment de l'exécutiou, et les mesures du duc, firent échouer l'entreprise.

On assembla un conseil extraordinaire à Fontainebleau, pour chercher des remedes aux divisions qui déchiroient le sein de la patrie. On y résolut de suspendre l'exécution des édits portés contre les calvinistes, et d'assembler les états à Orléans.

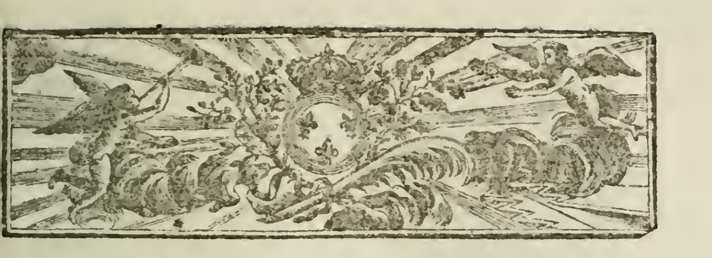
On manda au roi de Navarre et au prince de Condé de s'y trouver, et on leur promit toute liberté. Mais à peine furent-ils arrivés, que sur quelques soupçons de révolte, le premier fut gardé à vue, et le second mis dans les fers. La prison n'altéra point la grandeur d'ame de Condé; il y fut aussi fier qu'à la tête de son parti. On lui parla de s'accommoder avec les Guises : *Je traiterai avec eux la lance à la main*, répondit-il; *ce sont-là les traités*

d'un homme tel que moi. On nomma des commissaires, on instruisit son procès, et il fut condamné à périr sur l'échafaud. Les Guises étoient sur le point de voir leur vengeance assouvie par la perte d'une tête si illustre et si redoutable, lorsque tout à coup François II mourut à l'âge de dix-sept ans. Son frere Charles qui n'en avoit que dix et demi, lui succéda.

Telle est en raccourci la naissance et la cause des guerres qui désolerent la France pendant trente années de suite, et la mirent à deux doigts de sa perte. Nous verrons les divers dégrés par lesquels Henri IV sut la garantir de sa chûte prochaine, et arrêter le cours de ses calamités. Les cœurs sensibles liront sans doute avec indignation, le récit des malheurs auxquels ce bon prince fut exposé pour la rendre florissante et tranquille. Dans les transports d'une juste colere, ils pourront peut-être en accuser la religion ; mais qu'ils se rappellent, pour me servir de l'expression d'un grand philosophe : « Que les idées religieuses ont » souvent été le prétexte, encore plus que » le véritable motif, des convulsions malheureuses dont ces opinions paroissent » de nos jours l'unique origine. »

M. Necker, de l'importance des opinions religieuses, c. 8.

HISTOIRE



HISTOIRE PUBLIQUE ET SECRETTE DE HENRI IV, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Henri IV; son éducation, et ses premieres années.

HENRI d'Albret gémissoit depuis long-temps, dans sa principauté de Béarn, de la perte de la Basse Navarre que les Espagnols avoient enlevée à son pere sous le regne de Ferdinand d'Arragon. Le peu de secours qu'il pouvoit retirer de ses petits états, ne lui permettant pas de tenter le sort des armes pour la recouvrer, il fondoit toutes ses espérances sur la valeur de ses descen-

Ann. 1553. Cayet, chr. nov. Perefix, 1. p.

dans ; mais elles paroissoient bien foibles.
Il n'avoit qu'une fille, Jeanne d'Albret. Elle avoit donné son cœur et sa main à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, descendant de Robert de France, comte de Clermont, sixieme fils de Saint Louis; et divers accidens avoient enlevé au berceau les deux enfans qui étoient nés de ce mariage. D'Albret craignoit de voir encore sortir de sa famille la Basse-Navarre avec les pays d'Armagnac, de Bigorre et plusieurs autres provinces dont il étoit souverain, lorsque sa fille, retirée en Picardie avec le duc de Vendôme, lui manda qu'elle étoit enceinte. Le roi de Navarre lui écrivit alors de se rendre incessamment à Pau, où il faisoit son séjour. La princesse partit sur-le-champ, et arriva le 4 décembre auprès de son pere.

Henri avoit fait un testament qu'il portoit dans une boîte d'or pendue à son col par une chaîne du même métal. Cet objet, toujours présent, excitoit d'autant plus la curiosité de la duchesse de Vendôme, qu'on lui avoit annoncé que ce testament étoit en faveur d'une dame dont les charmes avoient autrefois triomphé du cœur de Henri. Elle sollicitoit tous les jours ce

prince de lui donner la boîte et le testament. Après avoir résisté quelque temps, le vieux monarque se laissa fléchir. *Elle sera tienne*, lui dit-il un jour, *mais que tu m'aies montré ce que tu portes; et afin que tu ne me fasses pas une pleureuse, ni un enfant rechigné, je te promets de te donner tout, pourvu qu'en enfantant tu chantes une chanson en Béarnois.*

La princesse accepta la proposition. Elle accoucha heureusement d'un fils, le 13 décembre, et dans les douleurs de l'enfantement elle chanta un couplet en langage du pays. Le roi de Navarre mit alors la chaîne et la boîte au col de sa fille, et prit l'enfant tout nud dans un pan de sa robe, en disant : *Voilà qui est à vous, ma fille, mais ceci est à moi.* Il l'emporta ensuite dans sa chambre, et *lui donna un cap d'ail, dont il lui frotta les levres; et voyant qu'il suçoit, il lui présenta du vin dans sa coupe.* Il croyoit par ce moyen lui rendre le tempérament plus fort et plus vigoureux. Les mêmes.

La joie du prince ne pouvoit se contenir. Il pressoit le nouveau né contre son cœur; il le combloit de caresses : on auroit dit qu'il présageoit sa gloire future. *Maintenant*,

disoit-il avec transport, à ceux qui venoient le féliciter; *ma brebis a enfanté un lion.* Il vouloit rappeler la froide raillerie des Espagnols, qui faisant allusion aux armes de Béarn, qui sont deux vaches, s'écrierent à la naissance de Jeanne d'Albret: *Miracle! la vache a fait une brebis.*

Mém. de Nevers, t. 2. p. 576. Hist. univ. de d'Aub. l. 1. chap. 1. Cayet, chr. nov. Perefix.

L'enfant fut appelé au berceau *prince de Vianne*, peu après *duc de Beaumont*, et ensuite *prince de Béarn.* Vingt-quatre jours après être venu au monde, il fut baptisé par le cardinal d'Armagnac, évêque de Rodez et vice-légat d'Avignon. Henri II, roi de France, et Henri d'Albret, roi de Navarre, furent ses parrains; il eut pour marraine, madame Claude de France, depuis duchesse de Lorraine. Son enfance fut confiée à Suzanne de Bourbon, femme de Jean d'Albret, et baronne de Miossens. Elle l'éleva dans le château de Coarasse, situé au milieu des rochers et des montagnes, *à la maniere des Cyrus, des Romulus, et des autres princes extraordinaires*, selon les desirs du Roi de Navarre. Ce prince vouloit que l'éducation donnât à son petit-fils cette trempe d'ame vigoureuse et forte, qui nous éleve au-dessus de l'adversité. En effet, pour empêcher la mollesse d'affoiblir ses

organes, et de détruire en lui le principe des grandes choses, il le fit nourrir et habiller comme les autres enfans du pays.

Mais d'Albret ne vécut pas assez long- 1555.
tems pour voir les fruits heureux d'une éducation si bien commencée. Il mourut à Hagetmau le 25 mai 1555, âgé d'environ 53 ans. Personne n'étoit plus capable que lui d'élever le jeune Henri. Sage, prudent, courageux, libéral et instruit, il possédoit presque toutes les qualités qui honorent un souverain. Il reçut un jour avec tant de pompe Charles V qui traversoit ses états, que cet empereur ne put s'empêcher d'avouer qu'il n'avoit jamais vu de prince aussi magnifique. Heureusement sa mort n'apporta aucun changement dans la maniere d'élever son petit-fils.

D'après le plan qu'il avoit tracé, on l'occupa des exercices qui forment les héros, et qui rendent les princes capables de soutenir les fatigues de la guerre. Cet enfant précieux, au sort duquel celui de la France étoit lié, marchoit nuds pieds et nue tête, gravissoit les montagnes, couroit de rochers en rochers. On le laissoit endurer la faim, la soif, le froid et le chaud. On lui lui apprit à monter à cheval, à manier les

armes, à porter la cuirasse, le casque et le bouclier. Les occupations et les plaisirs ordinaires de la noblesse françoise étoient alors le tournoi. Ces divertissemens, dont le prince agile et robuste sortoit toujours vainqueur, lui inspirerent une confiance qui fortifia son intrépidité naturelle.

Pasquier, l. 4. lett. 14.

A la mort de François II, la reine-mere Catherine de Médicis, s'étoit reconciliée avec le prince de Condé et le nouveau roi de Navarre. Par un arrêt du conseil, elle fit déclarer le premier innocent, et décider par les états qu'elle gouverneroit le royaume conjointement et par le conseil du dernier. Celui-ci fit alors venir à la cour la reine son épouse et le petit Henri son fils. Les troubles dont nous avons donné une légere idée au commencement de cette histoire, continuerent toujours, fomentés par la haine et la jalousie des hommes puissans dont nous avons parlé et excusé en apparence, par le zele des uns pour la religion romaine, et l'opiniâtreté des autres, à suivre le calvinisme. Antoine de Bourbon tenoit aux erreurs des derniers, et protégeoit leur secte; mais ébloui par l'espoir séduisant de voir un jour sur sa tête la couronne de Sardaigne, que le roi d'Espagne lui promettoit

en dédommagement de la Basse-Navarre, il embrassa subitement le parti des catholiques.

Il auroit bien desiré communiquer ses nouveaux sentimens à Jeanne d'Albret; mais ne se flattant pas de rien gagner sur son esprit, il lui ordonna de quitter la cour et de partir pour ses états, en lui défendant de ne plus se mêler de l'éducation de son fils, qu'elle faisoit élever dans la religion protestante. En effet, il congédia dès le même jour ses anciens gouverneurs, et les remplaça par des catholiques. Jeanne fut très-sensible à cette sévérité. Serrant dans ses bras le jeune Henri, et l'arrosant des ses larmes, elle lui recommanda d'être toujours fidele à cette religion si chere à son cœur, et menaça même de le priver de l'héritage de ses peres, s'il venoit à l'abandonner.

Cependant les catholiques leverent une puissante armée, et allerent former le siége de Rouen qui s'étoit révolté, et qui se rendit un mois après. Le roi de Navarre reçut devant cette ville une blessure qui lui causa la mort. Il expira le 17 de novembre, en horreur aux réformés qu'il avoit abandonnés, et *contre lesquels*, dit Brantôme, *il s'étoit montré le plus animé, échauffé,* Sa mort.

colere, et prompt à faire pendre. Ce prince intrépide dans les batailles, et contre le fer des assassins, étoit timide par-tout ailleurs. Il caressa tantôt un parti, tantôt l'autre, pour remplir les vues d'ambition dont il étoit dévoré. Sa facilité à se laisser gouverner par les femmes, excepté par son épouse; son penchant pour la filouterie, sont des vices qu'on ne lui pardonnera jamais. Pour effacer de grands défauts, il faut des vertus plus grandes encore; et malheureusement celles qu'on remarque en lui, sont ou trop communes, ou en trop petit nombre. Les historiens se contentent de dire qu'il étoit généreux, affable et naturellement bon. Ces qualités, quoiqu'excellentes, n'auroient pas empêché les François de regarder ce prince comme indigne du trône, si les françois eussent pu voir avec indifférence, et juger avec rigueur le pere de Henri IV.

Mém. de Nevers, t. 2. Jeanne d'Albret étoit revenue à la cour de France. A la nouvelle de la mort du roi son mari, elle retourna en Béarn, pour y régler ses affaires, et professer sans gêne le calvinisme; mais attentive à former le cœur et l'esprit de son fils, elle le plaça au collége de Navarre, pour lui donner une teinture des belles-lettres. Elle lui avoit don-

né auparavant pour précepteur, non un prêtre, mais un nommé *la Gaucherie*, homme sage et éclairé. Henri n'avoit guere eu le tems de profiter de ses instructions. *La Gaucherie* étoit mort peu d'années après avoir été chargé de son éducation. Le petit prince eut pour compagnon d'étude le duc d'Anjou, qui fut son roi quelque tems après, et le duc de Guise qui fit tout ce qu'il put pour l'être. « Ces trois Henris qui devoient un jour être ennemis irréconciliables, disent les mémoires de Nevers, étoient si étroitement unis dans cette fleur de l'âge, qu'ils avoient les mêmes affections et les mêmes plaisirs, et qu'ils eurent toujours une complaisance si peu commune les uns pour les autres, qu'il ne leur arriva pas la moindre brouillerie tant qu'ils furent au collége ».

Au bout de quatre ans, la reine de Navarre retira son fils du collége, et le fit venir auprès d'elle. Elle le mit entre les mains de *Florent Chrestien* (2), zélé protestant, et lui ordonna de l'instruire dans sa religion. Ceux d'entre les huguenots qui avoient le plus de mérite, furent appellés pour travailler de concert avec Florent. Henri demeura sous leur conduite, jusqu'à l'âge de onze ans, où il fut appellé à la

cour. Doué d'une conception prompte et aisée, il profita de leurs leçons, et fit des progrès rapides dans les belles-lettres. La langue latine lui devint familiere. Il traduisit les premiers livres des commentaires de César; et le duc de Nivernois dans ses mémoires, assure en avoir vu le manuscrit dans la bibliotheque du fils de Florent, instituteur du jeune prince. Il paroît même que si Henri IV eût eu le loisir de s'occuper des arts de pur agrément, il y auroit réussi. Il avoit dessiné à la plume un vase antique, qui paroissoit être l'ouvrage d'un maître. On y lisoit au pied, ces trois mots latins écrits de sa main : *Opus principis otiosi* (3).

1564. Mém du président de Calignon.

En 1564, Catherine de Médicis forma le projet de parcourir la France avec Charles IX, encore enfant, dans le dessein de connoître les forces des protestans, ou bien, s'il faut s'en rapporter aux motifs qu'elle publia, pour faire oublier au jeune prince, par la dissipation du voyage, l'horreur des guerres civiles, et lui gagner le cœur de ses sujets. Le prince de Béarn fut de la partie; il se rendit si agréable à la reine-mere, qu'elle ne pouvoit souffrir de le voir éloigné d'elle un seul moment. Les étrangers conçurent aussi la plus haute idée de ses talens,

« Nous avons ici le prince de Béarn, écrivoit » un magistrat de Bordeaux ; il faut avouer » que c'est une jolie créature. A l'âge de » treize ans, il a toutes les qualités d'une » personne de dix-huit et dix-neuf. Il est agréa- » ble, il est civil, il est obligeant. Un autre » diroit qu'il ne connoît pas ce qu'il est : » mais pour moi qui l'étudie fort souvent, » je vous puis assurer qu'il le sait parfaite- » ment bien. Il vit avec tout le monde d'un » air si aisé, qu'on fait toujours la presse » où il est, et agit si noblement en toutes » choses, qu'on voit bien qu'il est un grand » prince. Il entre dans la conversation » comme un fort honnête homme. Il parle » toujours àpropos ; et quand il arrive qu'on » parle de la cour, on remarque assez bien » qu'il est fort instruit et qu'il ne dit jamais » rien que ce qu'il faut dire dans la place où il » est. Je haïrai toute ma vie la nouvelle re- » ligion de nous avoir enlevé un si digne » sujet. Sans ce péché d'origine, il seroit le » premier auprès du roi, et dans peu on le » verroit à la tête de ses armées. Il acquiert » tous les jours, disoit encore le même ma- » gistrat, de nouveaux serviteurs. Il s'insinue » dans le cœur avec une adresse incroyable. » Si les hommes l'honorent et l'estiment

» beaucoup, les dames ne l'aiment pas
» moins.... Il est animé d'une vivacité si
» commune, que s'il n'est bien avec elles,
» il y aura bien du malheur ».

La reine de Navarre vint à Bordeaux demander son fils à Charles IX, et l'emmena dans son royaume. Henri s'y distingua encore par ses graces et ses vertus, et mérita l'estime et l'affection de ses sujets. Fonterailles disoit un jour à Montluc : *Je voudrois mourir à l'instant, si mes yeux, avant de se fermer, pouvoient voir Henri tranquille sur le trône. Qui peut donc*, reprit Montluc, *vous inspirer tant de zele pour la maison de Navarre ? Jamais votre famille n'en reçut aucun bienfait; Henri lui-même vous laisse dans la foule. N'importe*, répondit Fonterailles, *dût-il m'y laisser toute ma vie, je l'aime, et tout mon sang couleroit pour lui.*

Mém. de Nevers, t. 2. Mém. de Villero., t. 2.

Cependant on vit éclater une conspiration formée contre la maison de Bourbon. Elle étoit tramée par le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, son neveu. Ils vouloient profiter des troupes italiennes qui devoient séjourner à Barcelone, et marcher ensuite contre les Maures, selon les ordres du roi d'Espagne, pour attaquer la Basse-Navarre, forcer Pau, enlever la reine et son fils, et

les remettre entre les mains de Philippe. La vie de Henri IV auroit-elle été en sûreté avec un prince sanguinaire qui se jouoit de la religion? Heureusement le complot fut découvert par Elisabeth, reine d'Espagne, qui, attachée à la reine de Navarre, et tremblante pour sa vie, l'en fit avertir.

(4) Aux premiers troubles de la religion, François, duc de Guise, avoit été assassiné par Poltrot au siége d'Orléans, laissant ses enfans en minorité. « *Des plus grands jusques aux plus petits, sa mort fut pleurée, regrettée et célébrée de toutes sortes d'honneurs* ». Aux seconds, le connétable de Montmorenci, âgé de plus de 80 ans, reçut une blessure dont il mourut à Paris trois jours après, la veille de la Saint-Martin (5). Brantôme le peint d'un seul trait. « *Qu'on m'aille feuilleter*, dit-il, *par toutes les histoires du monde, on ne trouvera jamais une telle vaillance, un tel âge et une telle mort, mêlés ensemble en une seule personne* ». Aux troisiemes, Condé fut fait prisonnier, et tué de sang-froid à la bataille de Jarnac, gagnée par le duc d'Anjou. Condé joignit l'amour des plaisirs aux talens de la guerre, et sa valeur ne fut point une valeur farouche : on trouva toujours en lui un cœur généreux et sensible.

1563. Mém. de Brantôme, t. 3, p. 117.

1567.

Mém. de Brantôme, t. 2, p. 110.

1569.

CHAPITRE II.

Henri IV est déclaré chef du parti Protestant. Ses premiers exploits et son voyage en Béarn.

1569. Matthieu, t. 1, l. 5. Davila, t. 1, l. 4.

LA reine de Navarre apprenant la victoire du duc d'Anjou, partit de la Rochelle, accompagnée de son fils et de celui du prince de Condé. Elle se rendit en diligence à Coignac, où l'amiral de Coligny et son armée s'étoient enfuis. Tenant ces deux enfans par la main, elle s'avança à la vue des soldats. « *Amis*, leur dit-elle, nous pleurons un prince qui a payé de son sang sa fidélité envers ceux qui avoient imploré sa puissance. Il fut notre plus zélé défenseur; et rien de plus légitime que nos regrets. Mais ces larmes que nous donnons à sa perte, ne seroient-elles pas indignes de lui, si nous n'étions résolus à marcher sur ses traces? Protégeons donc ce culte pur et sincere qu'il nous apprit à rendre au Créateur. Eh! qui pourroit y mettre obstacle? Condé est mort, il est vrai; mais nos forces vivent encore, et des ames religieuses ne doivent point se laisser ébranler

par la perte de leur chef. Dieu combat avec nous. Il n'abandonne jamais les siens. Sa justice et sa bonté nous avoient donné des soldats dignes de Condé, il nous laisse aujourd'hui des capitaines pour le remplacer, et leur valeur feroit oublier jusqu'au nom même de Condé, si les services que Condé a rendus pouvoient être oubliés. Voilà mon fils, voilà celui de ce général que je vous présente. Puissent-ils égaler leurs peres en courage et en vertu! Puisse leur jeunesse vous rendre encore plus chere la religion dont vous avez pris la défense! »

Ces paroles ranimerent les courages abattus, et exciterent des cris d'applaudissement; les soldats protesterent de leur zele pour les jeunes princes, et s'engagerent à faire preuve de leur fidélité. Les acclamations ne furent interrompues que pour entendre le prince de Béarn qui s'écria d'un ton mâle et guerrier : *Je jure de défendre la religion, et de persévérer dans la cause commune, jusqu'à ce que la mort ou la victoire nous ait rendu à tous la liberté que nous desirons*. Il fut aussitôt proclamé *géneralissime*. En mémoire de ce jour, la reine de Navarre fit frapper une médaille d'or, où l'on voyoit d'un côté son portrait,

et de l'autre, celui de Henri son fils, avec cette légende : *Pax certa, victoria integra, mors honesta. Paix assurée, victoire entiere, ou mort glorieuse.* La jeunesse et le peu d'expérience du prince, engagerent cependant les principaux officiers à laisser pour quelques années le commandement à Coligny.

L'amiral eut bientôt réparé sa perte. Il mit sur pied de nouvelles troupes, et vint encore auprès de Montcontour présenter le combat à l'armée catholique. Le duc d'Anjou fut de nouveau victorieux : dix mille huguenots, au rapport de Davila, resterent sur le champ de bataille ; mais ces succès ne menerent pour ainsi dire à rien, par l'habileté de Coligny. Doué de cette vertu si rare de soutenir, de relever les ames dans l'infortune, il ramassa les débris de son armée, et devint après quatre batailles perdues, aussi redoutable qu'auparavant.

Le prince de Béarn fut spectateur du combat. Coligny craignant que sa jeunesse bouillante et impétueuse ne l'entraînât au milieu du péril, le plaça sur une colline avec Condé, et le mit sous la garde de quatre mille cavaliers, commandés par le prince

Ludovic

Ludovic de Nassau. Henri brûloit d'en venir aux mains. Son ardeur s'accrut dès qu'il vit l'avant-garde du duc d'Anjou, enfoncée et prenant la fuite. Nassau le retint : *Eh bien !* s'écria-t-il avec feu, *nous perdons la bataille en donnant aux ennemis le tems de se rallier ?* La réflexion étoit juste, et les chefs huguenots avouerent que si les quatre mille chevaux eussent fondu sur les catholiques au moment où l'effroi commençoit à se répandre parmi eux, Coligny eût été vainqueur. Dès ce moment, on conçut les plus grandes espérances du prince de Béarn ; il étoit vraiment digne d'en faire naître. Persuadé que l'application toute seule, quand elle est accompagnée de talens, crée les grands hommes ; il faisoit de l'art militaire une étude sérieuse, et non pas un amusement ; il sollicitoit comme des graces, les conseils de Coligny ; et Coligny, le jugeant digne de le remplacer, lui ouvroit les trésors de sagesse, de prévoyance et d'activité, qui l'avoient rendu un des plus grands guerriers de son tems.

Le titre de général d'armée, ne mit pas néanmoins Henri IV hors de la correction doucement sévere de la royne sa mere, P. Mathieu, t. 1, l. 5, p. 320.

C

qui, pour peu qu'il bronchât, le relevoit soudain et ne luy en passoit point, l'exhortant de considérer qu'au lieu où il estoit il ne pouuoit plus faire l'enfant; que toute l'Europe le regardoit, et qu'il estoit obligé de réparer les manquemens des années par les effets du courage. Heureux les enfans, si les meres pouvoient ainsi se persuader que plus ils croissent en âge, moins elles doivent souscrire à leurs caprices!

Discours politiques et militaires de la Noue, p. 699.
Matthieu, t. 1, l. 5.

Après la défaite de Montcontour, Coligny ayant à sa suite les deux jeunes princes, fit passer ses troupes dans la Guienne, et de-là dans le Languedoc, où il prit Nismes, par stratagême, et mit tout à feu et à sang aux environs de Toulouse. Les maisons des principaux du parlement, ne furent pas même épargnées, *pour ce,* dit la Noue, *qu'ils avoient toujours été très-aspres à faire brûler les luthériens et huguenots.* De là il avança vers la Loire, et eut la hardiesse de pénétrer en Bourgogne, pour aller au devant des troupes Allemandes qu'il attendoit. Il rencontra le maréchal de Cossé qui commandoit l'armée royale à la place du duc d'Anjou, attaqué depuis peu d'une maladie dangereuse. Aussi intrépide que si la victoire eût tou-

jours marché avec lui, l'amiral combattit contre Cossé, près d'Arnai-le-Duc ; et sa troupe moitié moins nombreuse que celle du maréchal, remporta tous les honneurs du combat. Henri, dans ce choc, courut les plus grands risques.

Voici ses paroles à ce sujet, telles que l'historien Mathieu les a conservées : « Mes » premiers exploits d'armes, dit-il, furent » à René-le-duc, où il estoit question ou » de combattre ou de me retirer ; je n'a» vois retraicte qu'à plus de quarante lieues » de là, et si je demeurois à la discrétion » des paysans, en combattant aussi, je cou» rois fortune d'être pris ou tué, parce que » je n'avois point de canon, et les gens du » roi en avoient, et à dix pas de moi fust » tué un cavalier d'un coup de coulevrine : » mais recommandant à Dieu le succès » de cette journée, il le rendit heureux et » favorable ».

Cependant la paix fut conclue à l'avantage des non-catholiques. Henri profita du loisir qu'elle lui donnoit, pour visiter ses états. Ce voyage servoit à développer en lui ces sentimens de tendresse et d'humanité, qu'il montra dans la suite, pour cette portion de ses sujets, la plus souffrante, quoique la plus utile.

Il parcourut les campagnes, il visita la chaumiere du pauvre, il s'entretint avec le laboureur. L'infortune et la désolation étaloient par-tout leur affreuse image; par-tout retentissoient à ses oreilles les cris de la misere et du désespoir. Il ne voyoit que des champs incultes, des hameaux ruinés, et des hommes dans le malheur. Ces désastres affligerent le jeune prince; ils se graverent dans son imagination, et lui prouverent combien étoient infideles les tableaux que les courtisans avoient souvent faits à Charles IX de l'opulence où vivoit son peuple.



CHAPITRE III.

Mariage du roi de Navarre. Massacre de la Saint Barthelemi.

Catherine de Médicis agitant depuis long-tems dans son esprit la perte des huguenots, et regardant le crime comme un simple moyen de politique, se servit des plus belles apparences pour les rassembler tous dans la même ville, et produire ensuite cette scene affreuse que tout bon François voudroit pouvoir effacer de ses annales. Elle fit proposer à la reine de Navarre, le mariage du prince de Béarn avec Marguerite de Valois, la plus jeune des sœurs de Charles IX. Les protestans donnerent dans le piége, et *Jeanne* accepta avec plaisir une offre aussi avantageuse; elle fit faire cependant quelques difficultés sur le cérémonial catholique, dans la célébration du mariage. Charles les eut bientôt levées: il répondit: *qu'il dispenseroit sa sœur des liens et ordonnances tant de l'une que de l'autre religion, et qu'il les feroit épouser par autre, plutôt que le mariage se rompît.* Le reine de Navarre arrivée à la cour, le

1571. La Popeliniere. L'Etoile, t. 1. De Thou, l. 40. Mathieu, t. 1, l. 6.

roi la combla de caresses, et lui donna toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus sincere. Content d'avoir su masquer sa haine sous des dehors si paisibles, il dit à la reine-mere le soir en se retirant. *Et puis, Madame, que vous ensemble? Jouè-je pas bien mon rollet?* *Oui*, lui répondit-elle, *fort bien; mais ce n'est rien qui ne continue. Laissez-moi faire seulement*, dit le roy, *et vous verrez que je les mettrai au filet.*

L'amiral se défiant toujours des intentions de la cour, ne se pressoit pas d'y venir. Charles lui fit proposer de se mettre à la tête des troupes qu'il vouloit envoyer conquérir les Pays-Bas. Ce projet séduisit Coligny; il vint à la cour où il fut reçu de toute la famille royale, avec les plus vives démonstrations de joie. *Nous vous tenons*, lui dit en riant le perfide Charles, *et vous ne nous quitterez plus quand vous le voudrez.*

1572. La reine de Navarre entretenant un jour le roi de la dispense qu'on avoit envoyé demander à Rome, lui dit, que la différence de religion, pourroit bien entraîner quelques longueurs. *Non, non*, répondit-il. *Ma tante, je vous honore plus que le pape, et aime*

plus ma sœur que je ne le crains. Je ne suis pas huguenot ; mais je ne suis pas sot : aussi, si Monsieur le pape fait trop la beste, je prendray moy-même Margot par la main, et la meneray épouser en plein prêche.

Tandis qu'on faisoit tous les préparatifs nécessaires pour la cérémonie du mariage, la reine de Navarre tomba malade ; six jours suffirent pour la conduire au tombeau. Elle expira le dix juin, soupçonnée d'avoir été empoisonnée. Un courage à toute épreuve, une pat ence invincible dans les plus grands revers, un génie fécond en ressources et en expédiens, un esprit éclairé par les lettres qu'elle avoit placé près du trône, des mœurs pures et austeres, une ame sensible et bienfaisante, l'ont fait regarder à juste titre comme l'héroïne du parti protestant.

Mathieu, t. 1, l. 5. De Serres, p. 550. D'Aubigné, t. 1, l. 1, c. 3.

Le prince de Béarn étoit en chemin, lorsqu'il apprit la mort de la reine sa mere. Il prit alors le titre de roi de Navarre ; et enhardi par la sécurité de l'amiral qui n'avoit point paru troublé de cet événement, il continua sa marche, et arriva à la cour avec le prince de Condé. Il avoit à sa suite huit cens gentilshommes, les mê-

mes qu'on avoit vu commander aux batailles de Dreux, de Jarnac et de Montcontour. *Il n'y avoit yeux pour eux*, dit un historien du tems; *le soleil des faveurs du roy, ne luisoit que sur leurs testes.* Le mariage de leur souverain avec Marguerite de Valois, fut célébré le dix-huit d'août, par le cardinal de Bourbon, sur un théâtre dressé devant l'église de Notre-Dame. Henri fut dispensé d'observer les cérémonies romaines. Les trois jours suivans se passerent dans les plaisirs et dans les fêtes. La franchise, la concorde et la gaieté qui régnoient entre les deux partis, faisoient croire que toutes les haines étoient étouffées. Mais ce calme n'étoit que l'avant-coureur de la nuit la plus désastreuse qu'on vit jamais. Toutes les victimes étoient rassemblées; et Charles IX, Catherine et les Guises, avoient pris les moyens nécessaires pour les immoler à la fois. L'amiral fut le premier proscrit. Comme il revenoit à pied de voir jouer le roi à la paulme, il fut blessé d'un coup d'arquebuse, par un nommé Maurevel qui s'étoit posté derriere une fenêtre. Coligny, sans la moindre émotion: *Voilà*, s'écria-t-il, *le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guise.*

Le prince de Condé et le roi de Navarre coururent aussitôt au Louvre, pour demander justice d'un si grand attentat. Charles éclata en menaces et en blasphêmes contre les auteurs du crime, et protesta qu'il en tireroit une vengeance insigne. Catherine donna les mêmes marques d'indignation, et ces fausses apparences satisfirent d'autant plus les deux princes, qu'on prit dès le moment toutes les mesures possibles pour arrêter l'assassin. Le roi voulut même que toute la cour allât avec lui rendre visite à l'amiral. Il parut prendre la plus grande part à son malheur. *Mon pere*, lui dit-il, *la blessure est pour vous, et la douleur pour moi. Comptez*, ajouta-t-il encore, *que je vous regarde comme un fidele sujet, et comme un des plus braves généraux de mon royaume.*

Cette conduite de Charles IX n'avoit cependant pas tiré les huguenots d'inquiétude. Ils murmuroient, ils menaçoient tout haut de se venger, ils couroient au logis de l'amiral, et le pressoient de se faire transporter au fauxbourg S. Germain : la reine-mere hâta alors l'exécution du sanglant projet qu'elle avoit médité depuis deux ans. Elle fit loger tous les calvinistes dans le quartier de Coligny, mit à sa porte une compa-

gnie du régiment des gardes, sous prétexte d'assurer sa personne, et chargea le duc de Guise de l'exécution du massacre. Charles donna ses ordres; mais Guise ne put attendre l'heure marquée. Impatient, il vole à l'hôtel de l'amiral. Les portes sont enfoncées, les gardes poignardées : on arrive dans la chambre de Coligny. La Bême l'appercevant : *Est-ce toi*, lui dit-il, *qui es Coligny? Oui, jeune homme*, lui répond ce seigneur : *tu devrois respecter mes cheveux blancs, mais fais ce que tu voudras, tu ne peux m'abréger la vie que de fort peu de jours*. La Bême, sans l'écouter, lui plonge un poignard dans le sein, le retire tout fumant, et l'y replonge encore. Les soldats le percent aussi-tôt de mille coups, et l'amiral tombe baigné dans son sang. Guise accourt, Guise le foule aux pieds, l'essuie pour le reconnoître, et contemple ensuite d'un air satisfait ses membres encore palpitans.

L'horloge du palais sonne à l'instant. C'étoit le signal du carnage. Guise, Montpensier, Nevers, Tavane, courent de toutes parts, l'épée à la main, et crient avec force : *Tue, tue, tue, aux huguenots, aux huguenots; le roi le commande, c'est sa vo-*

lonté, son exprès commandement. A ces hurlemens les calvinistes sortent de leurs maisons à demi-nuds et sans armes. Ils veulent fuir, et ils sont égorgés au même instant. Ni l'âge, ni le sexe, ni les vertus, ni les talens, ne sont respectés. Toutes les têtes tombent indistinctement sous le fer des assassins. La ville se remplit de meurtres et de carnage. Le Louvre même n'en fut pas excepté, et la jeune reine de Navarre manqua d'y être massacrée. Elle goûtoit tranquillement les douceurs du sommeil, lorsque tout-à-coup elle fut éveillée par un homme frappant à sa porte des pieds et des mains, et criant : *Navarre! Navarre!* La nourrice de la princesse, qui couchoit dans la même chambre, croyant entendre le roi de Navarre, courut promptement ouvrir. C'étoit un gentilhomme nommé Téjan, qui avoit reçu un coup d'épée dans le coude, et un coup de hallebarde dans le bras. Quatre archers le poursuivoient. « Lui se voulant garantir, dit Marguerite, » se jette dessus mon lit. Moi sentant ces » hommes qui me tenoient, je me jette à la » ruelle, et lui après moi, me tenant tou- » jours à travers du corps. Je ne connoissois » point cet homme, continue-t-elle, et ne

» savois s'il venoit là pour m'offenser, ou
» si les archers en vouloient à lui ou à moi.
» Nous criions tous deux, et étions aussi ef-
» frayés l'un que l'autre. Enfin, Dieu voulut
» que M. de Nançay (*a*), capitaine des
» gardes, y vînt, qui me trouvant en cet
» estat-là, encore qu'il y eust de la compas-
» sion, ne se put tenir de rire, et se cour-
» rouça fort aux archers de cette indiscré-
» tion, les fit sortir, et me donna la vie de
» ce pauvre homme qui me tenoit, lequel je
» fis coucher et panser dans mon cabinet,
» jusques à tant qu'il fust du tout guéry; et
» changeant de chemise, parce qu'il m'a-
» voit toute couverte de sang, M. de
» Nançay me conta ce qui se passoit, et
» m'assura que le roy mon mary estoit dans
» la chambre du roi, et qu'il n'auroit nul
» mal; et me faisant jetter un manteau de
» nuict sur moy, il m'emmena dans la

Le Laboureur, sur Castelnau, t. 2,

(*a*) Gaspart de la Chastre. *Il méritoit un éloge*, dit le Laboureur, *dans chacune des principales journées de cet âge de fer dont je traite l'histoire, pour avoir été de tout ce qui se fit de grand depuis le regne de Henri II jusqu'en l'an 1576 qu'il mourut au milieu de sa course, et à la veille des premieres dignités du royaume.*

» chambre de ma sœur, madame de Lor-
» raine, où j'arrivay plus morte que vive;
» et entrant dans l'anti-chambre, de laquelle
» les portes étoient toutes ouvertes, un
» gentilhomme, nommé *Bourse*, se sauvant
» des archers qui le poursuivoient, fust
» percé d'un coup de hallebarde à trois
» pas de moy. Je tombay de l'autre côté,
» presque évanouie, entre les bras de M. de
» Nançay, et pensois que ce coup nous
» eust percé tous deux; et estant quelque
» peu remise, j'entray en la petite chambre
» où couchoit ma sœur. Comme j'étois là,
» M. de Miossans, premier gentilhomme
» du roy mon mary, et *Armagnac*, son
» premier valet de chambre, m'y vindrent
» trouver pour me prier de leur sauver la
» vie. Je m'allay jetter à genoux devant le roy
» et la royne ma mere pour leur demander
» ce qu'enfin ils m'accorderent ».

L'agitation du roi de Navarre ne devoit pas être moindre que celle de Marguerite. Charles avoit fait coucher dans la chambre de ce prince plusieurs de ses favoris. De ce nombre étoient le baron de Pardaillan, S. Martin, Piles et Beauvais. Nançay y vole avec quelques-uns des siens, les désarme, les force à le suivre, et les massacre impi-

toyablement à la vue même du roi de Navarre qui s'étoit approché d'une fenêtre pour voir quel seroit leur sort. Charles IX fut présent à ce meurtre, et ordonna de n'en laisser échapper aucun. O fanatisme! de quel trait ne perças-tu pas dans ce moment le cœur de Henri IV! Il lui fallut sans doute réunir toutes les forces de son ame pour ne pas succomber triste victime de la douleur et du désespoir.

D'Aubigné, t. 2, l. 1, c. 4, p. 549.

Le matin on vit le roi ayant à la main une longue carabine, la décharger sur les calvinistes qui s'enfuyoient. La ville ne ressembloit plus alors qu'à une ville prise d'assaut, et livrée à la fureur et à la rapacité du soldat. *L'air résonnoit des hurlemens des mourans ou de ceux qu'on dépouilloit; les corps détranchés tomboient des fenêtres; les portes cocheres étoient bouchées de corps achevés ou languissans; le milieu des rues, de ceux qu'on traînoit dans le sang qui cherchoit la riviere; on ne pouvoit nombrer la multitude des morts, hommes, femmes et enfans, quelques-uns sortant du ventre des meres.* Quel affligeant spectacle pour l'humanité, et quelle honte pour les François! Vit-on jamais dans tout l'univers un seul peuple, transformé tout-à-coup en un

peuple de meurtriers, tourner ses armes contre lui-même, et d'une main homicide ensanglanter les autels d'un Dieu de paix? Ah! je frémis encore à ce souvenir, et ce n'est qu'en tremblant, que ma plume ose de nouveau retracer ces horreurs.

On avoit agité dans le conseil, si le prince de Condé et le roi de Navarre, ne seroient pas enveloppés dans la proscription. Quelques-uns prétendant que ces deux princes pourroient un jour se mettre à la tête des Huguenots qui auroient échappé au massacre, étoient d'avis de ne pas les en excepter. Heureusement il se trouva dans le conseil des esprits sages et moins sanguinaires, qui peignirent des couleurs les plus fortes, l'odieux d'un tel procédé. Ils firent entrevoir combien l'Europe entiere seroit indignée qu'à tant de meurtres on eût encore ajouté celui des princes du sang, et ils eurent soin de rappeller qu'ils n'avoient pu tremper dans la conjuration d'Amboise, l'origine des guerres civiles. Cet avis prévalut; mais Charles IX fit venir les deux princes dans sa chambre, et les reçut avec un visage et des yeux où la colere et l'indignation étoient peintes. J'ai enfin trouvé, leur dit-il, le moyen de calmer les troubles

D'Aubigné, p. 547.
Serres, p. 552.
Mathieu, l. 6, p. 346.

qui n'ont que trop agité mon royaume. Coligny n'est plus ! ce sont mes ordres qui lui ont donné la mort, et qui font encore dans ce moment rougir du sang calviniste le fer des soldats. Je pourrois aussi ne pas vous épargner, puisque c'est votre âge et votre religion qui les ont armés contre moi. La justice, et peut-être mes intérêts, le demandent ; mais mes intérêts ne sont rien auprès de la tendresse que j'ai pour les princes de mon sang : elle vous laisse aujourd'hui une ressource ; choisissez : *mort, messe ou Bastille.*

Ces derniers mots prononcés d'une voix terrible, intimiderent le roi de Navarre. Il vit bien qu'il n'avoit pas d'autres moyens de sauver sa vie que d'obéir à Charles ; il plia sous la violence, et répondit à sa majesté qu'il étoit prêt à embrasser la religion Romaine. Condé fut plus ferme ; sa fierté ne disparut point à ces menaces. Vous avez juré, répliqua t-il à Charles, que vous maintiendriez la liberté de conscience, et je ne croirai jamais que vous veuillez rompre un serment si solemnel. Vous demandez de moi une obéissance aveugle à vos volontés ; je vous la dois, et je jure de vous être fidele jusqu'au sacrifice de mes biens et de ma

ma vie même ; mais, quant à ma religion, j'obéirai toujours à la voix de ma conscience, et rien ne pourra m'obliger à la trahir.

Charles IX s'emporta vivement à cette réponse. Il chassa le prince de sa présence, en le menaçant que si dans trois jours il ne changeoit de religion, la mort seroit la récompense de son opiniâtreté.

Cependant Condé se rendit, à l'exemple du roi de Navarre. On força ce dernier à écrire au pape Grégoire XIII, pour lui témoigner combien il étoit affligé d'avoir vécu si long-tems hors du sein de l'église romaine. On l'obligea encore à envoyer dans ses états un édit par lequel il annonçoit sa conversion et défendoit d'exercer le calvinisme. On sent bien que ses sujets eurent de cette conversion forcée la juste idée qu'ils devoient en avoir.

Histoire de France, par Milles Piguerre, pag. 790.

Le massacre n'étoit pas encore fini ; il dura trois jours, au bout desquels le roi se rendit au parlement, et s'en déclara l'auteur. Mais pour excuser en apparence ces excès de cruauté, il accusa Coligny d'une conspiration qui n'étoit qu'imaginaire. Les magistrats n'oserent élever la voix, et ils condamnerent l'amiral à être traîné sur la claie, pendu en place de

Mém. de Brantôme, t. 4, p. 11.

D

Grêve, ensuite à Montfaucon. L'arrêt exécuté, Charles se transporta à Montfaucon avec toute sa cour. Quelqu'un ayant dit que le corps de Coligny commençoit à sentir mauvais, Charles, s'il faut s'en rapporter au témoignage de Brantôme, répondit comme Vitellius; *que le corps d'un ennemi mort sentoit toujours bon.*

Paris ne fut pas le seul théâtre de cette tragédie. La veille de la Saint Barthélemi le roi avoit envoyé ordre dans les provinces de verser jusqu'à la derniere goutte le sang huguenot. Quelques gouverneurs se refuserent cependant à ces cruautés. Illustre d'Ortes! ton nom ne périra jamais; il sera conservé dans les fastes de l'histoire, parmi ceux des héros de l'humanité et de la religion. Elles parloient à ton cœur, et tu ne pus souffrir l'affreux spectacle de voir des François expirer sous le poignard de leurs freres. La lettre que ce d'Ortes écrivit à Charles IX, est un monument trop précieux pour ne pas la rapporter ici, quelque connue qu'elle soit.

SIRE,

J'ai communiqué le commandement de

votre majesté à ses fideles sujets et gens de guerre de la garnison. J'ai trouvé parmi eux de bons citoyens, de bons soldats, mais pas un bourreau. C'est pourquoi, eux et moi, supplions très-humblement votre majesté de vouloir employer nos bras et nos vies en choses possibles. Quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la derniere goutte de notre sang.

Heureux Charles IX, si tu n'eusses eu que de pareils ministres de tes volontés ! Saint-Herem, la Guiche, Salignac (6), Tanneguy (7), le comte de Tende, le comte de Sommerive et quelques autres, se signalerent aussi par une généreuse désobéissance. Cette cruelle frénésie emporta néanmoins soixante mille François. Parmi les plus distingués étoient Teligny, la Rochefoucaud, Renel, la Force (8), Soubise, Guerchy, Puviaut, Baudiné, Berny, de Brion, gouverneur du marquis de Conti, et le savant Pierre Ramus (9).

Les huguenots firent une perte considérable en perdant Coligny (10). La nature l'avoit doué de tous les talens qui font les grands guerriers. Intrépide dans les périls, pénétrant dans ses vues, prompt

à prendre son parti, fécond en ressources, mais malheureux dans ses entreprises ; à peine son front put-il être ombragé une seule fois du laurier de la victoire. Son courage n'en fut cependant pas affoibli. On le vit dans toutes les situations toujours égal à lui-même ; vrai, affable, sage et religieux ; il brilla encore par toutes les vertus sociales ; il fut bon époux et bon pere.



CHAPITRE IV.

Conduite de la Reine-Mere à l'égard des Princes du Sang. Mort de Charles IX.

CATHERINE de Médicis vit avec chagrin le roi de Navarre échappé aux fureurs du massacre. Elle s'occupa de nouveau de sa perte, et pour y parvenir plus facilement, elle tâcha de rompre le mariage qui lui avoit servi comme de bouclier contre les traits des catholiques. Elle prit à serment la jeune Marguerite de lui dire la vérité, et lui demanda *si son mari étoit homme, parce que si cela n'étoit pas, ce seroit un moyen de la démarier*. L'innocente Marguerite répondit à sa mere, *qu'elle ne se connoissoit pas en ce qu'elle lui demandoit; mais quoi que ce fût, puisqu'elle l'avoit mise avec le roy de Navarre, elle y vouloit demeurer.* Marguerite, dans ses mémoires, ajoute, *qu'elle pouvoit dire comme cette Romaine à qui son mary se courrouçant de ce qu'elle ne l'avoit pas averti de ce qu'il avoit l'haleine mauvaise, luy répondit, qu'elle croyoit que tous les hommes l'eus-*

Mém. de Marguerite, l. 1, p. 79.

sent semblable, ne s'estant jamais approchée d'autre homme que de luy. Quelle ingénuité ! quelle innocence dans Marguerite ! Et Marguerite étoit déjà connue à la cour par ses intrigues avec quelques seigneurs, et son penchant pour la volupté.

1573 et 1574. Ce projet n'ayant pu réussir, Catherine retint le roi de Navarre et le prince de Condé comme captifs auprès d'elle. Elle craignoit que la vengeance ne leur mît les armes à la main, et qu'ils ne courussent encore se déclarer protecteurs des huguenots. Elle les veilla donc exactement, et il ne leur fut possible de recouvrer leur liberté qu'après la mort de Charles IX. Les deux années qui se passerent jusqu'à cette époque, ne sont pas deux années de gloire pour Henri IV ; mais au milieu d'une cour, le centre des plaisirs, que d'écueils pour un jeune cœur ! Catherine avoit approché du trône le faste et la splendeur, le luxe et la somptuosité, l'élégance et les fêtes. Tout ce qu'il y avoit de plus sensuel et de plus propre à corrompre les mœurs, y étoit rassemblé. On y auroit regardé comme un déshonneur pour un prince de n'avoir pas une ou plusieurs maîtresses. Henri, né avec un tempérament tendre et facile

à s'embrâser, suivit le torrent et s'abandonna aux saillies passageres de l'amour. Il fut épris de la beauté de madame de Sauves, et en devint l'amant déclaré. Le duc d'Alençon, moins aimable et moins galant que lui, fut son rival auprès de Charlotte (*a*), et en obtint autant de faveurs. Le dessein de la reine-mere étoit d'étouffer dans la jouissance des plaisirs la grandeur d'ame et l'activité du roi de Navarre. Attentive à étudier ses inclinations, saisir ses penchans, prévoir ses desirs, elle tendoit des piéges continuels à la foiblesse de son âge.

Ce séjour servit cependant à dévoiler aux yeux du jeune prince les manéges des courtisans. Il vit la trahison, le meurtre, la perfidie et les empoisonnemens être les jeux ordinaires de la plupart, et son cœur en frémit. Aux ames nées vertueuses il suffit de leur présenter le crime pour les en éloigner.

(*a*) Charlotte de Beaune-Samblançay. Elle étoit fille unique de Jacques de Beaune, chevalier de l'ordre du roi, baron de Samblançay, et petit-fille de l'infortuné Samblançay, si fameux dans l'histoire. Elle avoit épousé *Simon de Fizes*, baron de *Sauves*, secrétaire d'état en 1567.

Au milieu de ces désordres, il puisa encore ce goût de la justice et de la probité qui furent toujours l'ame de ses actions.

1574. Mém. de Brantôme, t. 4, p. 24.

Depuis le massacre de la Saint-Barthélemi, il s'étoit fait une révolution dans les traits du visage de Charles IX; ses yeux s'étoient enfoncés, ses regards étoient devenus sombres et farouches. Il croyoit entendre les cris de ses sujets expirans par ses ordres; il croyoit les voir tristes, défigurés et baignés dans leur sang, maudir le jour qui les avoit vu naître, et reprocher au ciel de l'avoir établi chef de la nation la plus généreuse et la plus attachée à ses souverains. Ces images remplissoient son cœur de tristesse et d'amertume. *Il ne prenoit plus plaisir d'ouïr parler du cardinal ni de ceux de la maison de Guise; quelquefois grinçant les dents, on lui avoit ouï dire: Je voudrois que le cardinal et toute sa race fussent là où est l'amiral; qu'en dépit de l'heure je les aye jamais creu.* Brantôme dit aussi *qu'il n'aima gueres par après ces beaux conseillers de... et les en maudit en soi-même.* Tourmenté par ses remords, et sentant que sa fin approchoit, Charles voulut s'entretenir avec le roi de Navarre. Aux sentimens de haine qu'il avoit eus pour ce prince, avoient succédé ceux

Légende de Claude de Guise, pag. 301. Citée par d'Artigny. Nouveaux Mém. de critique, tom. 2.

de l'amitié la plus tendre. Il lui parla à cœur ouvert, et lui témoigna beaucoup de regrets d'avoir usé de tant de violence envers lui et les siens. *Ayez soin de ma fille* (*a*) *et de ma femme*, lui dit-il en l'embrassant; *ayez-en soin, je vous les recommande.* Il mourut le même soir dans des convulsions terribles, et perdant son sang par tous les pores. Il étoit âgé de vingt-quatre ans et un mois.

Si Charles IX n'eût pas été corrompu par les flatteurs dont Catherine de Médicis, jalouse du pouvoir, entoura sa jeunesse, il eût peut-être été un grand roi. Il possédoit la plupart des qualités nécessaires pour le devenir. Mais la reine-mere eut le talent de lui faire prendre les impressions dangereuses qu'elle desiroit lui voir. Avec elle il devint

---

(*a*) Charles IX n'eut de son mariage avec Elizabeth d'Autriche, qu'une seule fille nommée *Marie-Elizabeth.* Elle ne vécut que cinq ans. M. de Buri s'est trompé, en disant qu'il recommanda, en mourant, *Charles de Valois*, son fils naturel. Toute l'attention de Charles IX se porta vers la reine, princesse douée des plus grandes qualités, et *Marie-Elizabeth*, seul fruit de leur union. Il parut dans ce moment avoir oublié le commerce criminel qu'il avoit eu avec Marie Touchet, et l'enfant qui en étoit né.

jureur, ombrageux, perfide, sans foi, sans reconnoissance, violent, cruel et sanguinaire. Tel est le malheur des princes; ils ont toujours à leurs côtés des hommes qui, trouvant dans le crime leur élévation, trahissent le langage de la vérité pour les écarter de leurs devoirs, et ne rougissent pas d'acheter leur faveur au prix de leurs vertus et du bonheur des peuples.

Hénault.

1573.

« La Rochelle reçut dans ses murs tous ceux qui y vinrent chercher un asyle contre la persécution. Siége de cette ville par le duc d'Anjou. Ce prince y perd la plus grande partie de son armée, et profite de son élection à la couronne de Pologne pour sauver sa gloire, et faire un accommodement avec les Rochelois ».

(Le roi de Navarre, le prince de Condé et quatre cens gentilshommes huguenots se trouverent à ce siége. Combien le jeune Henri dût alors regretter sa liberté!)

Mém. de la Tour d'Auvergne, p. 70.

1574.

« Nouveau parti nommé des *Politiques*, à la tête duquel étoient le duc d'Alençon et les

Montmorenci. La reine avertie fait arrêter le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Le prince de Condé se retire en Allemagne. On fait marcher trois armées qui ont de grands avantages sur les huguenots. Charles IX, mort, Henri III s'évade de Pologne. L'empereur Maximilien et les Vénitiens lui conseillent inutilement de ne point faire la guerre aux huguenots. Le prince de Condé et le maréchal de Damville sont à la tête de ceux-ci. Mort du cardinal de Lorraine ».

1575.

« Henri, duc de Guise, est blessé dans une rencontre, proche de Château-Thierry, d'un coup de pistolet au visage; ce qui lui fit donner le surnom de *Balafré* ».

1576.

« Le roi de Navarre s'évade en chassant dans la forêt de Senlis, va se joindre aux huguenots, et fait de nouveau profession du calvinisme. La reine, suivant sa politique ordinaire, trouvant ce parti trop puissant, songe sérieusement à la paix. Le duc d'Alençon, méprisé par les huguenots, écoute les propositions qu'elle lui fait faire. La paix

se fait, c'étoit la plus favorable qu'eussent obtenue les calvinistes. En conséquence, on donne à Paris au mois de mai un édit de pacification, et on leur accorde l'exercice public de leur religion. Cet édit révolte les catholiques, et donne lieu à une confédération qu'on appella la *Sainte-Ligue*. Etats tenus à Blois. Députation faite par les états au roi de Navarre et au prince de Condé, pour les inviter à s'y rendre, et à consentir à l'article qui doit défendre l'exercice de toute autre religion que de la catholiquei. Le duc d'Anjou se déclare contre l'édit de pacification. Après bien des délibérations, on révoque l'édit de pacification, et la ligue est signée par le roi, le duc d'Anjou, etc. »

1577.

« Le roi craint que les protestans n'appellent des troupes étrangeres dans le royaume; et après s'être embarqué trop légérement dans cette nouvelle guerre, tout d'un coup il interrompt ses succès, et par la même légéreté accorde aux protestans une nouvelle paix qu'il signa à Poitiers, à la vérité moins favorable que la premiere. Le roi de Navarre fut celui de tout le parti qui s'y porta le plus volontiers ».

1578.

« Les catholiques des Pays-Bas appellent, pour les commander, le duc d'Anjou, qui avoit quitté le nom de duc d'Alençon. Le duc d'Anjou s'évade de la cour, et va se mettre à leur tête ».

1579.

« Henri III institue l'ordre du Saint-Esprit. Le roi de Navarre reprend les armes, sous prétexte que l'on ne tenoit rien aux protestans de ce qui avoit été convenu dans la conférence de Nérac, tenue au commencement de cette année, en interprétation du dernier édit de pacification. Ordonnance de Blois ».



CHAPITRE V.

Prise de Cahors.

1580. D'Aubigné, t. 2, p. 596. Mém. de Sully, t. 1. Dupleix, t. 5, p. 80. De Thou, l. 72. Davila, l. 6.

QUELQUE tems après le traité fait à Nérac, la cour redemanda les places de sûreté qu'elle avoit accordées au roi de Navarre. Animé par ses maîtresses et par le duc d'Anjou, Henri refusa de les rendre, et courut assiéger Cahors, n'ayant avec lui que 1500 hommes. Située sur la riviere de Lot, entourée de retranchemens presque inaccessibles, défendue par une forte garnison et une multitude de bourgeois intrépides, cette ville ne sembloit assurer aux compagnons de ce prince qu'une mort assurée et peu glorieuse. En vain lui représenterent-ils la difficulté de l'entreprise, et le danger éminent où elle jetoit tout le parti; Henri fut inébranlable dans sa résolution, et étant arrivé au milieu de la nuit devant Cahors, il disposa sur-le-champ des troupes pour en faire l'attaque. Les Pétardiers s'avancerent, accompagnés de six soldats; ils étoient suivis du baron de *Salignac* et du capitaine *Saint-Martin* qui commandoit

vingt hommes armés, et trente arquebusiers des gardes. *Roquelaure* avec quarante gentilshommes et soixante soldats, tous de la maison du roi de Navarre, les soutenoit. Le prince à la tête du reste des troupes, fermoit la marche. Le signal donné, le pétard et la hache enfoncerent les portes. *Salignac* aidé d'une poignée de soldats, fondit sur le corps de garde et le tailla en pieces. A ce bruit les habitans éperdus se réveillerent; les uns coururent aux armes, les autres grimperent sur le toît des maisons, et firent pleuvoir sur les assaillans une grêle de tuiles et de pierres; une partie s'empressa de barricader les rues, et d'empêcher l'ennemi d'aller plus avant. Sur ces entrefaites, *Vezin* parut avec quarante gentilshommes et trois cens arquebusiers: il attaqua *Salignac*. *Roquelaure* courut le défendre, et après avoir tiré de part et d'autre à bout portant, on en vint à la halbarde et à l'épée. Le gouverneur reçut au travers du corps un coup d'arquebuse dont il fut renversé. Sa troupe plia d'abord, consternée de cet événement; mais elle reprit bientôt courage en voyant *Salignac* et *Roquelaure* couverts de blessures et se soutenant à peine, et

Saint-Martin tué sur la place. *Gourdon* arriva avec un renfort, s'empressa de secourir ses amis blessés; mais ses gens repoussés avec vigueur, et accablés par la multitude, sortirent de la ville avec précipitation. Plusieurs officiers conseilloient déjà au roi de Navarre de donner le signal de la retraite, lorsque le capitaine *Chouppes*, après avoir fait une marche forcée, arriva de la vicomté de Turenne, conduisant cinquante gentilshommes et trois cens arquebusiers. Ce secours inattendu leur rendit l'espérance. *Chouppes*, sans prendre de repos, alla renforcer ceux qui combattoient encore dans la ville; il n'y pénétra qu'après s'être fait jouer l'épée à la main, à travers les fuyards qui vouloient l'entraîner avec eux. Six cens arquebusiers l'attaquerent vivement; il essuya leurs décharges sans s'étonner, et les poursuivit jusqu'à la maison de ville dont il se rendit maître. Ce petit avantage ne fit point changer de résolution les chefs de l'armée; ils représenterent de nouveau à Henri qu'il couroit à sa ruine. *Non*, leur répondit ce prince, *j'aime mieux périr avec les miens en faisant mon devoir, que de leur survivre, chargé de l'opprobre éternel de les avoir*

avoir abandonnés. En même tems il se mit à la tête du peu de soldats qui l'entouroient, et alla combattre l'ennemi retranché dans le quartier du collége. Pendant presque tout ce jour, il y eut un feu terrible, et à l'entrée de la nuit on brûla la porte de l'édifice, où il y eut encore un combat sanglant.

Le surlendemain le bruit se répandit qu'il arrivoit aux assiégés un renfort considérable. Epuisés de fatigue et couverts de blessures, les officiers conjurerent encore le roi de Navarre de ne pas s'exposer davantage, et de prendre toutes les mesures possibles pour sauver sa vie. Quoique blessé en plusieurs endroits, Henri se tourna vers eux, avec un visage riant, et leur répondit d'un ton d'assurance : *Il est dit là-haut ce qui doit être fait de moi en cette occasion ; souvenez-vous que ma retraite hors de cette ville sans l'avoir assurée à mon parti, sera la retraite de ma vie hors de ce corps : il y va trop de mon honneur d'en user autrement ; ainsi, qu'on ne me parle plus que de combattre, de vaincre ou de mourir.* On résolut alors d'envoyer le capitaine *Chouppes* au devant du secours, pour l'empêcher d'entrer dans la ville. *Chouppes*

partit avec cent arquebusiers et vingt gentilshommes, rencontra la nouvelle troupe qui se hâtoit d'arriver, et la mit en fuite. Après cette victoire, *Henri IV* fit escalader le collége, força les barricades, et obligea les habitans à le reconnoître pour leur souverain.

Cette victoire coûta cinq jours et cinq nuits, pendant lesquels pas un soldat n'osa quitter ses armes pour un seul instant. A l'exemple de leurs chefs, ils déroboient à la hâte une nourriture grossiere, et ne prenoient de repos que debout et adossés contre les maisons : aussi peut-on dire avec le pere Daniel ; « que la prise de Cahórs ne fut pas le plus grand avantage que le roi de Navarre tira de cette expédition. L'idée qu'il y donna de sa personne à ceux de son parti, fut quelque chose de plus important pour lui dans la suite. Il y fit admirer son intrépidité, son activité, sa présence d'esprit à pourvoir à tout, à rallier ses gens, à empêcher que les soldats ne se débandassent, pour s'abandonner au pillage, à prévenir mille accidens durant une si longue attaque, à remédier à une infinité d'inconvéniens imprévus, qui pouvoient lui arracher la victoire des mains, et causer sa perte ».

Cette remarque est très-juste ; mais l'esprit d'impartialité qui doit conduire la plume d'un écrivain, auroit dû obliger le *P. Daniel* à dire en même tems que l'amour de *Henri IV* pour tous les François en général, ne parut gueres au siége de Cahors. Une longue suite de revers et d'infortunes, n'ayant pas encore développé dans son cœur cette belle vertu que l'on nomme humanité, il usa malheureusement du droit cruel de la guerre, et la ville devint la proie du soldat et des flammes. Aucun historien n'a oublié cette circonstance ; mais pas un ne cherche à sauver *Henri IV* du reproche qu'elle peut lui attirer.



CHAPITRE VI.

Amour du Roi de Navarre pour Fosseuse.

Dict. de Bayle, art. *Navarre* (*Marguerite de Valois*, *Reine de*). Remarq. F.

BAYLE reproche à *Henri IV* d'avoir fait en amour des choses d'une bassesse pis que bourgeoise. Les anecdotes que nous allons rapporter, et sur lesquelles il s'appuie, en sont une preuve frappante. La fidélité de l'histoire ne nous permet ni de les taire, ni de les altérer. Nous citerons presque toujours les mémoires de la reine Marguerite. Son style est si pittoresque, si naturel, que nous croirions, en le travestissant, en faire perdre toutes les grâces.

D'Aubigné, l. 4, cap. 5, p. 588.

Avant la prise de Cahors, le roi de Navarre se retira à Pau. Sa cour y devint *florissante en brave noblesse et en dames excellentes*. Passionnée pour les plaisirs, Marguerite *eut bientôt dérouillé les esprits, et fait rouiller les armes. Elle apprit à son mari qu'un cavalier étoit sans ame quand il étoit sans amour; et l'exercice qu'elle en faisoit, n'étoit nullement caché.* Henri suivit cet exemple et son penchant naturel. *Il se mit*

à rechercher Rebours (1) *qui étoit une fille malicieuse, qui n'aimoit point la reine, et qui lui faisoit tous les plus mauvais offices qu'elle pouvoit en son lieu.* Cependant on quitta Pau; Rebours y resta malade, et ce contre tems causa sa disgrace. Henri *la perdant des yeux, la perdit aussi d'affection, et commença à s'embarquer avec Fosseuse qui étoit plus belle pour lors, toute enfant et toute bonne.* La cour de Navarre revenue à Nérac, *estoit si belle et si plaisante, qu'on n'y envioit* point celle de France; *y ayant*, dit la reine Marguerite, *bon nombre de dames et filles, et une belle troupe de seigneurs et gentilshommes, aussi honnêtes gens que les plus galans que j'ay veu. On se rassembloit tous les jours pour aller se promener ensemble; ou dans un très-beau jardin, qui avoit des allées de lauriers et de ciprez, fort longues, ou dans le parc en des allées de trois mille pas, qui étoient au long de la riviere, et le reste de la journée se passoit en toutes sortes de plaisirs honnestes, le bal se te-* Mém. de Marguerite, l. 3, p. 186.

(*a*) Elle étoit fille d'un président à Calais.

LE LABOUR. sur Casteln. t. 1, p. 329.

nant d'ordinaire l'après-dînée et le soir. Ce fut pendant ces jours paisibles et fortunés, que Henri passa des momens délicieux auprès de sa jeune maîtresse. *Celle-ci s'abandonna tellement à le contenter dans tout ce qu'il vouloit, qu'elle devint grosse.* Marguerite avoit eu jusqu'alors sa confiance ; elle la perdit dès ce moment. Delà beaucoup de défiances et de mauvais offices, de part et d'autre. Le terme de la grossesse approche, on en fait un secret ; et craignant qu'il ne soit divulgué, la favorite demande d'aller aux eaux de Aigues-Laudes. Henri pressa fort la reine sa femme d'y aller, *et lui dit que sa fille* (*car il appelloit ainsi Fosseuse*), *avoit besoin d'en prendre pour le mal d'estomac qu'elle avoit.* Marguerite ne se rendit point à ses sollicitations, et la laissa seulement accompagner de *Rebours* et *Villesavin.* Le voyage ne fut pas long, on revint au bout de cinq semaines ; tout le monde parloit alors de grossesse de *Fosseuse.* La reine de Navarre, « pour tascher de faire perdre » ce bruit, se résolut de luy en parler, et » la prenant en son cabinet, lui dit : en- » core que depuis quelque tems vous vous » soyez estrangée de moy, et que l'on

» m'aye voulu faire croire que vous me
» faites de mauvais offices auprès du roy
» mon mary, l'amitié que je vous ay portée,
» et celle que j'ay vouée aux personnes
» d'honneur (*a*) à qui vous appartenez, ne
» me peut permettre que je ne m'offre de
» vous secourir au malheur où vous vous
» trouvez, que je vous prie de ne me nier,
» et ne vouloir ruiner d'honneur et vous et
» moy, qui ay autant d'interest au vostre,
» estant à moy comme vous-même ; et
» croyez que je vous feray *office de m̃ere* ».
Marguerite lui proposa alors de la mener avec le train qu'elle voudroit, dans une maison écartée, et lui promit de ne point en bouger qu'elle ne fût délivrée. Ces offres déplurent à Fosseuse ; elle sortit toute en colere du cabinet de la reine, et alla trouver le roi ; « ensorte qu'il se courrouça
» fort à son espouse de ce qu'elle avoit
» dit à sa fille, disant qu'elle feroit men-
» tir tous ceux qui la taxoient, et luy en

[*a*] Françoise de Montmorency, cinquieme fille de *Pierre*, marquis de *Thury*, baron de *Fosseux*, et de *Jacqueline d'Avaugour*, laquelle épousa *François*, *seigneur de Broc*, *baron de Cinq-Mars*, etc.

LE LABOUREUR, addit. t. 1, p. 329.

» fit mine fort long-tems, et jusques à
» tant que, s'estant passez quelques mois,
» vint l'heure de son tems. Le mal luy
» prenant un matin au point du jour, dit
» la reine Marguerite, elle envoya quérir
» mon médecin, et le pria d'aller advertir le
» roy mon mary; ce qu'il fit. Nous estions
» couchez en une mesme chambre, en di-
» vers lits, comme nous avions accous-
» tumé. Comme le médecin lui dit cette
» nouvelle, il se trouva fort en peine, ne
» sachant que faire, craignant d'un costé
» qu'elle fût découverte, et de l'autre,
» qu'elle fût mal secourue; car il l'aimoit
» fort. Il se résolut enfin de m'advouer
» tout, et de me prier de l'aller faire se-
» courir, sachant bien, que quoi qui se
» fût passé, il me trouveroit toujours
» preste de la servir en ce qui luy plai-
» roit. Il ouvre mon rideau, et me dit:
» *Ma mie*, je vous ay célé une chose qu'il
» faut que je vous advoue. Je vous prie
» de m'en excuser, et de ne vous point
» souvenir de tout ce que je vous ay dit
» pour ce sujet. Mais obligez-moy tant
» que de vous lever tout à cette heure, et
» aller secourir Fosseuse qui est fort mal:
» je m'assure que vous ne voudriez, la

» voyant en cet estat, vous ressentir de
» ce qui s'est passé. Vous sçavez combien
» je l'aime, je vous prie, obligez-moy en
» cela. Je luy dis que je l'honorois trop
» pour m'offenser de chose qui vînt de luy;
» que je m'y en allois, et y ferois comme
» si c'estoit ma fille; que cependant il s'en
» allast à la chasse et emmenast tout le
» monde, afin qu'il n'en fût point ouy
» parler. Je la fis promptement oster de
» la chambre des filles, et la mis en une
« chambre escartée, avec mon médecin
» et des femmes pour la servir, et la fis
» très-bien secourir. Dieu voulut qu'elle
» ne fît qu'une fille, qui encore estoit
» morte ». Après sa délivrance, on la rapporta dans la chambre des filles. L'événement devint public, malgré toutes ces précautions. Au retour de la chasse, Henri alla voir *Fosseuse;* elle lui parut desirer recevoir de la reine Marguerite la visite ordinaire qu'elle faisoit à ses filles lorsqu'elles étoient indisposées. Le roi de Navarre en pria Marguerite; mais cette princesse *fatiguée de s'être levée si matin, et de la peine qu'elle avoit eue*, se refusa à cette demande; ce qui fit que le roi *se fâcha fort contre elle*. Que Henri IV est

petit dans cet endroit des mémoires de Marguerite ! Avouons, dit encore Bayle, que ceux qui ont tant blâmé la patience conjugale de ce prince, devoient considérer qu'il étoit le plus indigne de tous les hommes d'avoir une épouse fidelle, et que sa conduite eût pu gâter dans sa femme les meilleures dispositions à la sagesse.

Si *Bayle* eût bien connu Henri IV, il n'eût pas fait cette derniere réflexion. Il étoit impossible que ce prince, avec une ame susceptible, des sentimens les plus nobles, de l'amitié sur-tout, celui qui doit être le plus cher à tous les hommes, n'eût mis son bonheur dans le seul commerce de Marguerite, si Marguerite eût été aussi fidelle et aussi aimante, qu'elle étoit belle et voluptueuse. *Henri IV* aimoit ses devoirs, et il eût été doux pour lui de trouver dans une même personne, une maîtresse pour ses plaisirs, une amie pour son cœur.

1584. Le duc d'Anjou meurt sans avoir été marié. Le Roi de Navarre devient par-là le plus proche héritier de la couronne. Le duc *de Guise* en faisant craindre d'avoir pour roi un prince séparé de l'église, fait

éclater la ligue. Henri III est accusé d'être le protecteur de Geneve et des religionnaires. *Grégoire XIII* décide que le motif de maintenir la religion catholique, peut dispenser de l'obéissance due aux souverains. On court aux armes de tous côtés. *Guise* qui aspiroit à la royauté, engage le cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, à se déclarer chef de la ligue, en qualité d'héritier présomptif de la couronne, son neveu en étant exclu par sa religion. Les ligueurs s'emparent de plusieurs places. *Henri III* se contente de faire des retraites, d'assister à des processions de pénitens, et de publier son apologie. Il invite le roi de Navarre à rentrer dans le sein de l'église ; celui-ci répond, qu'il ne se soumettra qu'à la décision d'un concile légitimement assemblé. La reine-mere *Catherine de Médicis*, ne cessant d'effrayer *Henri III* par la réunion du pape, du roi d'Espagne et de tous les princes catholiques de l'Europe, contre sa personne, la paix est conclue à Nemours, et on y dresse ce fameux édit de juillet, si injurieux à l'autorité du roi et si funeste au repos des François.

Sixte V succede à *Grégoire XIII ;* il

approuve la ligue, excommunie le roi de Navarre et le prince de Condé, comme hérétiques, et les déclare incapables de succéder à aucune principauté. Le roi de Navarre fait afficher aux portes du Vatican, un démenti à *Sixte, soi-disant pape, et vrai hérétique.*

Pour veiller aux intérêts de la *sainte ligue*, un bourgeois de Paris aidé de plusieurs curés, forme une seconde association. Il établit seize des siens chefs des seize quartiers de la ville. Les deux partis joints ensemble, forcent *Henri III* à se déclarer en leur faveur, et à marcher contre le roi de Navarre. Ils persuadent au peuple qu'ils ne sont que les défenseurs de la religion. Le roi confie le commandement de l'armée au duc *de Joyeuse*, jeune seigneur, *d'une grande naissance, de beaucoup de courage, et à qui il ne manquoit rien de tous les agrémens et de toutes les qualités d'un habile courtisan.*



CHAPITRE VII.

La Comtesse de Guiche.

HENRI IV aima éperduement la comtesse de Guiche (*a*). Il en auroit fait son épouse sans les conseils hardis et pleins de zele d'un protestant, fameux par ses ouvrages satyriques. Se promenant un jour avec d'Aubigné et le vicomte de Turenne, il leur confia les inquiétudes que lui donnoit ce mariage, et leur demanda leur avis pour le lendemain. Plaire à son prince est le seul bien auquel aspire un courtisan, parce qu'il est la source de toutes les faveurs, et ce desir fait presque toujours chanceler les plus vertueux. Turenne l'étoit; mais dans cette circonstance il ne le fut

1586. D'Aubigné, t. 3.

(*a*) Elle étoit fille du vicomte *Paul de Louvigni d'Andouis*, *brave seigneur*, dit Brantôme, et de *Marguerite de Cauna.* Elle épousa en 1567, *Philibert de Grammont*, comte de *Guiche*, gouverneur de Bayonne, et sénéchal de Béarn. M. *Requier* prétend que l'amour de Henri IV pour cette comtesse, ne commença qu'en 1580, après la mort du comte de Guiche, tué cette année-là au siége de la Fere.

qu'à demi. N'ayant ni assez de foiblesse pour favoriser la passion criminelle de son roi, ni assez d'énergie pour la combattre, il prétexta la nécessité d'un voyage à *Marans*, et d'Aubigné resta seul chargé de l'emploi dangereux d'être sincere, et s'en acquitta sans détour. Henri IV, par toutes les raisons qu'il alléguoit à son ami, sembloit lui demander un conseil favorable à son inclination; mais d'Aubigné, ennemi de l'artifice et du mensonge, osa montrer la vérité toute nue, et ne craignit point de blesser le monarque. « Rien n'est plus méprisable, lui dit-il avec vivacité, que ces courtisans qui s'appuyent des histoires que votre majesté a rapportées, afin d'autoriser la passion de leur maître. Ces exemples, sire, ne sauroient vous convenir. Ces princes jouissoient tranquillement de leurs états; ils n'avoient point d'ennemis à combattre, ils n'étoient point errans comme vous, qui ne conservez votre vie et ne soutenez votre fortune que par votre vertu et votre renommée. Vous devez aux François de grandes actions, de beaux exemples. Je ne vous impute point le choix de ceux que vous m'avez cités; ils vous ont été fournis par des conseillers infideles qui ont

voulu flatter votre passion. Je ne prétends point que vous y renonciez tout-à-coup. Je sais par mon expérience, combien coûtent de pareils sacrifices. Mais enfin, conduisez-vous en roi, il faut que vous soyez *aut Cesar, aut nihil.* Vous devez vous rendre assidu dans votre conseil que vous abhorrez, consacrer plus de tems aux affaires nécessaires, et sur-tout les préférer au plaisir... Le duc d'Alençon est mort : vous n'avez plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône. Si vous devenez l'époux de votre maîtresse, le mépris que vous ferez rejaillir sur votre personne, vous en fermera le chemin sans ressource. Quand vous aurez subjugué le cœur des François par vos grandes actions, et que vous aurez mis votre vie et votre fortune à l'abri, vous pourrez alors imiter, si vous le voulez, les exemples que vous venez de m'alléguer ». Henri IV remercia d'Aubigné de son conseil. Ils méritent tous les deux l'estime de la postérité, l'un par sa hardiesse généreuse, l'autre par sa grandeur d'ame peu commune dans un souverain.



CHAPITRE VIII.

Bataille de Coutras et ses suites.

1587. Perefixe I. p. p. 74.

LE roi de Navarre songea à se mettre en garde contre une faction aussi puissante. Il leva des troupes dans le Poitou, l'Anjou, la Tourraine et le Berri, et marcha à la rencontre des troupes auxiliaires d'Allemagne. Le duc *de Joyeuse* ayant eu ordre d'en empêcher la jonction, le suivit de près, et l'atteignit à Montlieu, sur les confins du Périgord et de la Guienne, où il s'étoit campé. La crainte de se trouver entre la grande armée de ce duc, et la petite troupe du maréchal *de Matignon* qui étoit parti de Bordeaux pour venir lui couper le chemin, engagea le roi de Navarre à se saisir de Coutras. Presque toute son armée se logea dans ce bourg et dans les villages voisins, excepté la cavalerie légere qui se porta à moitié chemin de la Roche-Chalais, où le duc s'étoit reposé. « L'armée de Joyeuse, dit Perefixe, étoit » toute brillante d'or, de clinquant, d'ar» mes damasquinées, de plumes à gros bouil» lons, d'écharpes en broderie, de casaques

de

» de velours, dont chaque seigneur, selon
» la mode de ces temps-là, avoit paré ses
» compagnies. Celle du roi de Navarre étoit
» toute de fer, n'ayant que des armes
» grises, et sans aucun ornement, de
» grands collets de bufle, et des habits
» de fatigue.

» La premiere avoit l'avantage du nom-
» bre, six cens chevaux et mille hommes
» de pied plus que l'autre, la moitié de
» son infanterie d'arquebusiers à cheval,
» sa cavalerie presque toute de lanciers,
» et plusieurs montés sur des chevaux de
» manége. Elle avoit pour elle le nom de
» l'autorité du roi, et l'assurance des ré-
» compenses; mais elle étoit la moitié de
» nouvelles troupes; elle manquoit d'ordre
» et de discipline; elle avoit un général
» sans autorité, cent chefs au lieu d'un,
» et tous jeunes gens élevés dans les
» délices de la cour, avec beaucoup de
» cœur, mais sans aucune expérience.

» L'autre, au contraire, étoit composée
» de toute l'élite de son parti, des vieux
» débris des batailles de Jarnac et de Mont-
» contour, de gens nourris dans le mé-
» tier, endurcis par le choc continuel des
» adversités et des combats; elle avoit à

» sa tête trois princes du sang ; le premier » d'entr'eux bien obéi, et révéré comme » présomptif héritier de la couronne, l'a- » mour des soldats, et l'espoir des bons » François ; outre cela, elle étoit armée » de la nécessité de vaincre ou de mou- » rir, qui est plus forte ni que l'acier, ni » que le bronze. »

« Quelques-uns, dit Daniel, compa- rerent ces deux armées à celle de Darius et à celle d'Alexandre, dont la premiere sembloit être parée de toutes les richesses de l'Asie, et l'autre n'avoit pour ornement que la férocité qui paroissoit sur le visage de toutes les troupes : mais il y avoit beau- coup de différence ; car la parure des sei- gneurs François de l'armée du duc de Joyeu- se, étoit relevée par leur contenance fiere : ils étoient tous aux premiers rangs, ils mon- trerent bien par la maniere dont ils se com- porterent dans la bataille, qu'ils ne cédoient en rien aux ennemis pour la valeur. »

D'Aub. t. 2. l. 1, c. 17, p. 86. Matthieu, l. 8, p. 533. De Serres, p. 588.

Il tardoit trop au duc de *Joyeuse* de donner la bataille : en conséquence, il fit partir dès le soir même, sa cavalerie légere, et la fit suivre pendant la nuit par le reste de l'armée. Dès la pointe du jour, elle atta- qua l'avant-garde du roi de Navarre ; mais

elle fut repoussée avec vigueur par le duc *de la Trimouille.* De Thou, l. 87.

Averti de ce choc, le roi de Navarre rangea son armée en bataille dans la plaine, et attendit fiérement son adversaire. Sur ces entrefaites, un ministre prit la liberté de lui dire qu'il devoit réparer l'honneur d'un officier de la Rochelle, qu'il avoit outragé en ayant commerce avec sa fille. Henri l'écouta avec soumission, se jeta à genoux devant tous ses soldats, et les prit à témoins de son repentir et de la promesse qu'il faisoit de réparer cette injure, s'il avoit le bonheur de survivre au combat. Dupleix, t. 5, p. 146.

Les deux armées se trouverent en présence sur les neuf heures. Le roi de Navarre, avec tous les siens, implora le secours du ciel. Cet acte de piété fut apperçu de plusieurs courtisans du duc de Joyeuse. *Par la mort*, dirent-ils au duc, *ils sont à nous les poltrons, ils tremblent et se confessent. Non, non, Monsieur*, reprit de Vaux, *ne vous y trompez pas; quand les huguenots font cette mine, ils ont envie de se bien battre.*

Henri se releve, exhorte ses troupes à bien faire, et s'adressant ensuite au prince de *Condé* et au comte de *Soissons:*

Vous êtes du sang de Bourbon, leur dit-il, *et vive Dieu ! je vous ferai voir que je suis votre aîné. Et nous, que nous sommes de bons cadets*, répartit *Condé*. Aussitôt on sonne la charge. L'artillerie du roi de Navarre eut d'abord les plus grands succès. Elle foudroya le centre des troupes commandées par *Joyeuse*. Celle des catholiques, mal pointée, ne tua pas un seul homme. Lavardin et Montigny se presserent alors d'engager le combat : *Nous perdons pour attendre*, dirent-ils au duc ; *il faut jouer*. Ils s'élancerent au même instant, chacun à la tête de quatre compagnies de cavalerie légere, sur la cavalerie des protestans. Epouvantés de ce choc imprévu, ceux-ci furent enfoncés sans peine et mis en fuite. Il ne resta sur la place que les deux chefs des deux escadrons et dix-huit Ecossois couverts de blessures. Le vicomte de Turenne vola à leur secours. Le combat en devint plus furieux, et les catholiques y eurent encore l'avantage.

A la vue de ce désordre, ils crierent *victoire* ; et pour la faire pencher entiérement de leur côté, deux cens soldats des plus déterminés, fondirent sur un corps

peu nombreux de soldats à pied, qui soutenoient la gauche de la cavalerie. Ces cris, présages ordinaires de la perte d'une bataille, n'en furent pas un pour cette petite troupe de protestans. Ils tinrent ferme, et pousserent même fort loin leurs adversaires.

Montgommeri et Bellesuns coururent alors à la tête de ces braves guerriers : *Enfans*, leur dirent-ils, *il faut périr, mais que ce soit au milieu des ennemis ; allons, l'épée à la main, il n'est plus question d'arquebuses.* Tous les suivirent incontinent, et se jeterent tête baissée sur l'infanterie catholique. Malgré la bravoure de ses officiers, elle fut entiérement mise en déroute.

Le roi de Navarre suivi du prince de Condé et du comte de Soissons, fit alors une charge des plus vigoureuses au centre de l'armée catholique où étoit l'élite de la noblesse ; jamais sa valeur ne parut autant que dans cette mêlée. Plusieurs des siens se mirent devant lui, à dessein de couvrir sa personne : *A quartier, je vous prie*, leur cria t-il, *ne m'offusquez pas, je veux paroître.*

Le baron de Fumet, et Château-Renard, n'eurent pas honte de l'attaquer tous deux

à la fois. Frontenac le délivra du premier, en l'abattant d'un coup de sabre. *Rends-toi, Philistin*, cria Henri au second ; et en disant ces mots, il le saisit au travers du corps. L'exemple du prince fut imité de tous les soldats ; ils renverserent tout ce qui se présenta à leur rencontre, et les protestans remporterent enfin une victoire complette.

Le duc de Joyeuse voyant que tout étoit perdu sans ressource, se retira sans suite vers son artillerie. St. Christophe et la Vignole le reconnoissant de loin, coururent à lui. Joyeuse jeta son épée à leurs pieds, et promit cent mille écus pour sa rançon ; mais le capitaine Lamothe-Saint-Herai survenant dans ce moment, le tua d'un coup de pistolet (11).

Après la bataille, quelques officiers ayant apperçu assez loin de Coutras, plusieurs troupes de fuyards qui faisoient halte, crurent que c'étoit le maréchal de Matignon qui paroissoit avec son armée. Ils allerent annoncer cette nouvelle au roi de Navarre. *Eh bien ! mes amis*, leur dit Henri, *ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour.*

Le combat ne dura qu'une heure. Tous

les drapeaux, tout le canon, et le bagage des royalistes qui se trouva fort considérable, fut enlevé. Le roi de Navarre ne perdit que cinq gentilshommes, et moins de cent soldats. Le champ de bataille, du côté des catholiques, fut couvert de plus de quatre mille hommes. Jamais, depuis les guerres de religion, journée n'avoit été aussi funeste à la noblesse. Plus de quatre cens gentilshommes y périrent ; les plus distingués étoient le duc de Joyeuse, Claude de St. Sauveur, son frere ; les comtes de la Suze, de Goello, d'Aubigeoux, Fumet, Melet de Neuvi, Rochefort, de Vaux, Bourdet, Pluviaut, et le marquis de Bresai qui portoit la cornette blanche.

Le nombre des prisonniers fut aussi très-grand. On compte parmi eux, Bellegarde qui mourut de ses blessures, le marquis de Piennes, le comte de Monsoreau, Montigny, Sipierre, Sautray, Sansac, Châteauvieux, Chatelus et Saint-Luc (12), gouverneur de Brouage et des isles de Saintonge. La bravoure et la grandeur d'ame de ce dernier, sont connues par l'action hardie et généreuse qui lui sauva la vie. Condé poursuivoit les fuyards ; il avoit depuis long tems juré une haine éternelle à Saint-

Luc. Ce capitaine se doutant bien que s'il tomboit entre les mains de ce prince, il n'avoit aucun quartier à espérer, court à lui la lance à la main, lui porte un coup violent dans sa cuirasse, le renverse de son cheval, saute à terre, et lui présentant aussitôt la main pour le relever : *Monseigneur*, lui dit-il, *Saint-Luc est votre prisonnier, ne le refusez pas.* Ces paroles firent oublier au prince de Condé ses anciens démêlés avec Saint-Luc ; il l'embrassa et le traita avec les plus grands ménagemens.

Le premier soin du roi de Navarre fut de rendre grace à Dieu d'un si heureux succès. Il fit enterrer les morts, transporter les blessés dans les environs, et ordonna qu'on en eût grand soin. Il passa ensuite en revue les prisonniers, les relâcha presque tous sans rançon, et rendit même les drapeaux à plusieurs. On avoit exposé les corps du duc de Joyeuse et de Saint-Sauveur sur une table, dans la même salle où Henri IV et les siens devoient aller se reposer. Il y en eut d'assez barbares pour repaître leurs yeux de ce spectacle. Le bon Henri IV en eut horreur. Il fit porter le dîner dans un autre appartement. Pendant le repas on lui présenta cinquante-six enseignes d'infanterie, et vingt-

deux cornettes. Il ne parut sur son visage aucune marque de fierté. Il fut toujours le même. Un ministre savant et judicieux s'adressa alors à quelques seigneurs, en leur disant : « Heureux et véritablement favorisé » du ciel le prince qui peut voir sous ses » pieds ses ennemis humiliés par la main de » Dieu, sa table environnée des prisonniers » qu'il a faits, et sa chambre tapissée des » étendards de ceux qu'il a vaincus, et qui, » sans en devenir plus fier et plus vain, sait » garder au milieu des plus grands succès, » la même fermeté que dans les revers les » plus inespérés de la fortune » !

Quelques historiens, d'après le satyrique d'Aubigné, et les mémoires de Sully, ont reproché à Henri IV d'avoir perdu tout le fruit de la bataille en se retirant en Béarn où l'amour le rappelloit, au lieu d'aller avec ses troupes victorieuses à la rencontre du secours étranger : mais ils ne font pas attention qu'il fut impossible à ce prince de conserver son armée. La noblesse, fatiguée de la guerre, demandoit à se retirer, et les soldats chargés de butin, désertoient à tout moment. D'ailleurs, la plupart des officiers représenterent comme insurmontables les difficultés de la jonction avec les Allemands.

Ce fut alors que le roi de Navarre partagea son armée en trois corps, et qu'il prit la route de Béarn avec le comte de Soissons, sous prétexte de marier ce prince avec sa sœur. Il est vrai qu'il fit hommage de sa victoire à sa maîtresse Croisonde d'Andouin, veuve de Philibert, comte de Grammont, et qu'il lui présenta les drapeaux de vingt compagnies d'ordonnance, enlevés à la bataille de Coutras. Mais cette conduite de Henri IV ne fut point préméditée; les circonstances seules la déterminerent. Chez lui la passion de l'amour fut toujours asservie à celle de la gloire et au desir de rendre son parti triomphant et ses sujets fortunés.

Mém. de Sully, t. 1, cap. 24. Cependant les troupes Allemandes engagées dans un royaume dont elles ne connoissoient pas les chemins, *assaillies d'autant de divers desseins qu'il y avoit de diverses testes et de diverses fantaisies, et ciscuy e de qnatre ou cinq grandes armées qui lui eschantillonnoient toujours quelque lopin de son grand et pesant corps d'armée, et la rendoient disetteuse de vivres*, fut attaqué à Vimori en Gastinois, par le duc de Guise, malgré les craintes du duc de Mayenne qui trouvoit trop de risque à en venir aux mains avec un ennemi supérieur en nombre,

et ensuite à Auneau, dans la Beauce, où elles furent entiérement défaites. Ceux qui resterent de cette grande armée, furent obligés de traiter avec Henri III pour avoir la liberté de se retirer dans leur pays : mais la plupart périrent en chemin.

1588.

Henri I, prince de Condé, meurt de poison à Saint Jean d'Angeli, le 5 mars, à l'âge de 35 ans. La princesse sa femme, qu'il avoit laissée grosse, accoucha le premier septembre de la même année, d'un prince qui fut Henri II, prince de Condé.

Le roi poussé à bout par les seize, laisse échapper des menaces qui leur firent peur. Ils pressent le duc de Guise de revenir à Paris ; le roi lui fait défense d'y entrer ; ce duc y vient malgré la défense, bien accompagné ; il voit le Roi qui n'a ni le courage de s'en défaire, ni celui de s'assurer de sa personne. Journée des barricades, le 12 mai, où les troupes du roi sont forcées par les factieux. Le duc de Guise appaise le tumulte ; la reine le presse de sortir de Paris ; il n'en veut rien faire. Le roi quitte Paris, va à

Chartres, et le duc de Guise se trouve seul maître de la capitale. Il s'empare alors de la bastille et de l'arsenal, dont Bussi le Clerc, procureur au parlement, un des seize, fut fait capitaine.

Catherine de Médicis continue de négocier, et enfin la paix se fait par l'édit de réunion signé à Rouen, où le roi avoit été reçu par Tannegui le Veneur, sieur de Carrouge, et par Jacques, fils du comte de Tillieres. . . . Ce traité étoit à la honte de la royauté ; il enchérissoit encore sur celui de Nemours, et l'objet principal étoit d'empêcher que la couronne ne tombât à un prince protestant. . . . . . Le roi s'apperçoit, quand il n'en est plus tems, de l'abîme que la reine sa mere lui avoit creusé ; il n'a plus pour elle qu'une confiance simulée. En effet, cette princesse à qui tous les partis catholiques et protestans avoient toujours été égaux, pourvu qu'elle gouvernât, voyant son fils sans enfans, s'étoit livrée au duc de Guise, dans l'idée de faire régner le duc de Lorraine son petit-fils, au préjudice de la branche de Bourbon : mais le duc de Guise qui ne travailloit que pour lui, profitoit de ces dispositions, sans se laisser pénétrer par cette

princesse. Nul ne savoit son secret, et il en avoit un pour chacun de ceux avec qui il traitoit : les promesses qu'il faisoit au roi d'Espagne, au duc de Lorraine et au cardinal de Bourbon, étoient toutes différentes, et chacun d'eux le servoit, en croyant ne suivre que ses intérêts particuliers. Le roi assemble les états à Blois.....

Le duc de Savoie, profitant des troubles, s'empare du marquisat de Saluces, étant, dit-on, d'intelligence avec le duc de Guise.

Les demandes outrées des députés aux états de Blois, et l'audace du duc de Guise, parvenue à son comble, force enfin le roi à se défaire de ce prince, qui étoit devenu trop puissant pour qu'on pût lui donner des juges. Ce n'étoit point une terreur panique que la crainte des entreprises qu'il pouvoit former ; il se trouvoit dans des circonstances pareilles à celles dont Pepin profita. Henri III ne ressembloit pas mal aux derniers rois de la premiere race, et le prétexte de religion, eût bien pu susciter un pape de l'humeur de Zacharie. . . . . . Le duc de Guise est massacré le 23 décembre, et le cardinal de Guise son frere, le lendemain 24.

« Ainsi périt ce fameux duc de Guise, M. l'abbé de Sauvigny,

Hist. de Henri III, pag. 214.

» qui fut si vanté par les ligueurs. Si l'on » cherche les véritables fondemens de sa » grande réputation, on verra qu'elle est » dûe moins à ses talens qu'à ses qualités » extérieures, et à l'enthousiasme qu'avoit » excité son pere. On verra sur-tout qu'il » est plus facile à un prince d'acquérir » l'amour de ses contemporains, que l'es- » time de la postérité. Comme guerrier, il » n'exécuta rien par lui-même, et n'eut » que le mérite d'une valeur commune à » toute la noblesse françoise; comme chef » de parti, il eut l'art de connoître les » hommes et de les faire servir à ses des- » seins; mais il dut ses premiers succès » aux circonstances, et manqua d'énergie » pour achever son triomphe ».

Le cardinal de Bourbon est prisonnier; on manque d'arrêter le duc de Mayenne, qui étoit à Lyon. Le roi fit une bien plus grande faute de ne point marcher droit à Paris, et de renvoyer les principaux chefs de la ligue. Catherine de Médicis mourut à Blois, au milieu de tous ces troubles, accablée de dettes, le 5 janvier suivant. La mort de cette princesse (13), qui avoit tant fait parler d'elle, ne fit pas le moindre bruit. Ainsi Isabelle de Baviere, ainsi mou-

rut la duchesse d'Angoulême, mere de François premier; comme si de tems en tems le ciel se plaisoit à étouffer la mémoire des ambitieux! Excès des ligueurs dans Paris, à la nouvelle de la mort du duc de Guise.

1589.

Décret de la sorbonne, qui délie les sujets du serment de fidélité qu'ils doivent au roi.



CHAPITRE IX.

Henri III et le Roi de Navarre s'unissent contre la ligue. Assassinat de Henri III.

1589. De Thou, t. 7, l. 95. Dupleix, t. 5, p. 191.

CATHERINE de Médicis en mourant, avoit représenté à son fils, que le seul moyen d'échapper aux dangers dont il étoit menacé, étoit de se réconcilier avec le roi de Navarre. Henri III, dans la crainte de faire naître dans l'esprit des ligueurs des soupçons qui l'éloigneroient pour toujours de l'accommodement illusoire dont il se flattoit, avoit, pour ainsi dire, méprisé ce conseil salutaire; mais bientôt après, réduit aux plus fâcheuses extrémités par le soulévement d'un grand nombre de villes de son royaume, en faveur de la ligue, obligé de s'enfuir à Tours, poursuivi par le duc de Mayenne, et protégé seulement par un sujet fidele et généreux, qui fit le sacrifice de sa fortune pour voler à son secours; Henri III se ressouvint des conseils de la reine sa mere, et se montra facile aux propositions avantageuses du roi de Navarre. Ce dernier avoit publié le 4 mars, un

un manifeste adressé aux trois ordres du royaume. Après avoir déploré les malheurs de l'état, exposé la justice de sa cause, et fait voir qu'il avoit pris les armes dans l'intention pure et louable de défendre la liberté de conscience et le bien public ; il supplioit sa majesté de faire la paix avec lui et les siens : Autrement, disoit-il, quelle sera la fin de tant de calamités publiques ? Ne doit-on pas s'attendre à une ruine entiere de toute la nation ? Car, attaqué tout-à-la-fois par les protestans et par les ligueurs, le roi est-il en état de faire tête lui seul à tant d'ennemis ?

Louis d'Angenne, sieur de Maintenon, représenta à Henri III, que l'opiniâtreté de ses adversaires faisant désespérer de la paix avec eux, il devoit l'accepter de la main des protestans, puisque d'ailleurs ils étoient les premiers à l'offrir. Le roi goûta cet avis. Les états-généraux de 1588 n'avoient décidé qu'une seule chose, la proscription des calvinistes et l'exhérédation du roi de Navarre. Ils avoient juré solemnellement de regarder cette nouvelle loi comme une loi fondamentale de la monarchie ; et le pauvre Henri III avoit

eu la foiblesse d'y donner sa sanction. Mais on sait que le malheur est l'école des grands hommes, et Henri III l'avoit été dans sa jeunesse. Assailli de toutes parts, il osa violer lui-même le premier cette loi désastreuse qui auroit englouti sans ressource l'empire françois. Il envoya à Saumur la duchesse d'Angoulême, veuve du maréchal de Montmorency. Le roi de Navarre alla l'y trouver, et eut avec elle un entretien secret. Duplessis-Mornai, négociateur habile et éloquent, s'étant ensuite rendu à Tours où étoit le roi, le traité de réunion entre les deux monarques fut signé. On y convint d'une treve. Le roi de Navarre, pendant un an qu'elle devoit durer, s'obligea de servir le roi avec toutes ses troupes, à condition qu'on lui donneroit un passage sur la Loire, et la ville de Saumur pour lieu de sûreté.

Henri III exigea néanmoins que le traité fût secret pendant quinze jours : il espéroit encore de s'accommoder avec le duc de Mayenne, par l'entremise de Morosini. Ce légat fit dire au duc qu'il avoit engagé le roi à remettre au pape la connoissance des derniers troubles, afin que S. S. en décidât souverainement : mais il

ne fut point écouté, et Henri se détermina enfin à publier la treve.

Cependant le duc de Mayenne alla mettre le siége devant Saint-Ouin. La ville fut bientôt réduite à la plus grande extrémité. Henri III manda aussitôt au roi de Navarre d'aller la secourir. Ce prince, à la tête d'un camp volant, marcha jour et nuit, vingt-deux heures de suite, et il étoit sur le point d'arriver, lorsqu'il apprit la reddition de la place. Il s'arrêta au château de Maillé, à deux lieues de Tours.

Henri III touché du zele que le roi de Navarre montroit à exécuter ses ordres, résolut de se réconcilier de bonne-foi avec lui. Il alla à Plessis-les-Tours, où ce prince devoit se rendre. Les calvinistes voyoient avec peine leur souverain confier ses jours à un ennemi nouvellement réconcilié, dont l'esprit foible, inquiet et dangereux, avoit souvent causé leur infortune. Chatillon et Duplessis-Mornai leverent toute difficulté. » Pourquoi, dirent-ils, avoir tant souhaité de se voir d'accord avec le roi? Pourquoi avoir fait tant de vœux pour cela dans le parti? Quel fruit peut-on espérer de retirer de la treve qu'on vient de conclure; si au lieu d'ensevelir dans l'oubli les anciennes

animosités, on en fait encore naître de nouvelles par sa défiance? Le roi y va de bonne foi; et plus il a eu de peine à consentir à un accommodement, plus on doit être persuadé qu'il n'y a de son côté aucune intelligence à craindre avec les ligueurs ».
Les grandes ames agissent d'ordinaire avec franchise. Le roi de Navarre écouta les conseils de Mornai, et suivit les mouvemens de son cœur. Henri III l'attendoit dans le parc; il y court en équipage de soldat, tout couvert de sueur et de poussiere, perce la foule accourue pour assister à ce spectacle, et se précipite aux pieds du roi, en l'assurant de son respect et de sa soumission. L'air retentit à l'instant des cris réitérés de *vivent les rois*. On tint conseil, on régla tout ce qui regardoit la conduit de la guerre qu'on alloit faire, et sur le soir les deux monarques prirent le chemin de la ville. Le roi de Navarre alla loger au fauxbourg Saint-Symphorien, où il avoit son quartier. Le jour suivant, à six heures du matin, il passa le pont, accompagné d'un seul page, et alla saluer le roi. Cette conduite pleine de confiance, dissipa entiérement les soupçons dangereux que pouvoit encore avoir Henri III. Ils s'entretinrent

long-tems ensemble, et prirent la résolution de lever une puissante armée pour attaquer Paris.

Le roi de Navarre eut tant de joie de cette entrevue, qu'il en fit part le même jour à Duplessis Mornai. Voici sa lettre : *Monsieur Duplessis, la glace a esté rompue, non sans nombre d'avertissemens, que si j'y allois, j'estois mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, lequel, par sa bonté ne m'a pas seulement préservé, mais fait paroître au visage du roi une joie extrême, au peuple un applaudissement nompareil, mesmes criant vivent les roys, de quoy j'estois bien mary. Il y a eu mille particularités que l'on peut dire remarquables.... Demain vous sçaurez plus de nouvelles. Adieu.... Vostre très-affectionné maistre et meilleur amy.*

Mém. de du Plessis-Mornai, t. 1, p. 667.

Le roi de Navarre partit pour Chinon et fit avancer ses troupes. Le duc de Mayenne profita de cette circonstance pour assiéger Tours, où il croyoit surprendre le roi, moyennant les intelligences qu'il s'y étoit ménagées. Son avant-garde parut devant la ville le 8 mai, à huit heures du matin. Le roi étoit allé se promener aux environs du fauxbourg Saint-Symphorien. Il rencontra un

Hist. des dern. troubl. de France, l. 5, fol. 3.

homme qui le reconnoissant, lui cria : *voilà la ligue qui me suit.* Henri s'apperçut du péril où il étoit, entra précipitamment dans la ville, et fit dresser des barricades de tous côtés. Mayenne attaqua le fauxbourg avec la plus grande vivacité. L'antique valeur de Henri III se réveilla. *Il s'avança*, disent les mémoires de Nevers, *jusqu'aux gabions qui formoient une partie de la barricade, et ayant poussé et renversé un de ces gabions, il se mit devant, donnant ses ordres avec le plus grand sang-froid, au milieu d'une grêle de coups de fusil.* Cependant le fauxbourg fut emporté; mais le duc craignant d'être investi par l'armée calviniste, fit retraite, et se hâta de ramener ses troupes dans la capitale, où, selon sa coutume, il exagéra ses avantages. Le roi de Navarre de retour auprès de Henri III, *se mit sur ses louanges*, et lui dit : *Je ne m'étonne pas si nos gens perdirent les batailles de Jarnac et de Montcontour. Mon frere*, lui répondit le roi, *il faut faire par-tout ce qu'on est obligé de faire; les rois ne sont pas plus exposés que les autres, et les balles ne viennent pas plutôt les chercher qu'un simple soldat.*

Mém. de Nevers, t. 2, p. 590.

La politique ambitieuse de la cour de Rome engageoit Sixte V à favoriser la ligue,

quoiqu'il la méprisât intérieurement. Le massacre du cardinal de Guise paroissoit à ce pape un attentat inoui contre les droits du saint siége. Il refusa d'abord l'absolution que sollicitoit Henri III ; et dès qu'il apprit sa réunion avec le roi de Navarre, il lança contre lui un monitoire des plus injurieux à l'autorité royale. Depuis ce temps les rois de France ont appris à estimer ce qu'elles valoient, les bulles charitables des souverains pontifes. On se rappelle ce bon mot d'un évêque de Chartres de ce temps-là : *Les censures du pape n'ont aucune force en deçà des monts ; elles se gelent en passant les Alpès*. Sixte V, par ce monitoire, *avertissoit, commandoit et ordonnoit* à Henri III, *par les entrailles de la miséricorde, par le sang du Sauveur répandu pour le genre humain, et en vertu du pouvoir apostolique dont il étoit revêtu*, de rendre la liberté à l'archevêque de Lyon et au cardinal de Bourbon, arrêtés aux états de Blois, et de comparoître devant lui en personne ou par procureur, pour rendre compte du meurtre du cardinal de Guise (*a*). L'excom-

---

(*a*) « Les cardinaux parloient des pénitences qui devoient être imposées à Henri III, qu'il falloit qu'il

munication et les censures de l'église étoient les peines réservées à l'inobservance de ces ordres. Le timide roi éprouva les plus fortes inquiétudes à la lecture de ce monitoire. Il eut à ce sujet un entretien avec le roi de Navarre, qui lui dit qu'il n'y avoit d'autre remede à ce mal que d'assiéger Paris sans différer. *Vainquons*, ajouta-t il, *et nous aurons l'absolution; mais si nous sommes battus, nous serons excommuniés, aggravés et réaggravés.*

» partît de son logis avec une torche ardente à la » main, et allât à l'église y entendre la grand'messe » de cette façon, etc. » *Lettre du card. d'Ossat.* t. 1, p. 220.

« Les Parisiens, dit M. de Thou, demandoient » qu'il fût ordonné que Henri comme un simple » particulier, reconnût humblement sa faute, à genoux, » en chemise, pieds et tête nuds, portant à la main » une torche allumée, du poids de trente livres, et » demandât pardon à Dieu, à la justice et aux états; » après quoi il seroit déclaré indigne de porter la » couronne, comme convaincu de tous les crimes » dont on l'accusoit, et condamné à être renfermé » à perpétuité dans le couvent des Jérouymites du » bois de Vincennes, pour y faire pénitence le reste de » ses jours, au pain et à l'eau. » *De Thou*, l. 94.

Henri III fut de cet avis; il s'empressa d'aller, avec le roi de Navarre, joindre les troupes de Suisses et de Lansquenets levées nouvellement par Sancy, et celles de Champagne que conduisoient Longueville et la Noue. La contenance fiere de cette armée qui l'attendoit en ordre de bataille, lui fit espérer les plus grands succès. Grossie de près de moitié, elle formoit un corps de plus de trente mille hommes. Il parcourut les rangs, la joie peinte sur le visage, et comblant les officiers de louanges et de caresses. Cette satisfaction du prince embrâsa le cœur des soldats. L'empressement brilloit dans leurs yeux; leurs gestes, leur maintien sembloient annoncer qu'ils étoient prêts d'affronter toutes sortes de périls pour la gloire de leur maître.

Mém. de la ligue, t. 3, p. 587. D'Aubigné, t. 3, l. 2, c. 22.

Ainsi escorté, Henri III s'approcha de Paris pour en former le siége. Il alla loger à Saint Cloud, accompagné du roi de Navarre. A la vue des maux que sa capitale alloit souffrir: Hélas! s'écria-t-il, *ce seroit grand dommage de ruiner si bonne et si belle ville; mais mon honneur exige que je punisse les rebelles qu'elle renferme dans son sein, et qui m'en ont ignominieusement chassé.*

Mém. de l'Etoile, t. 1, p. 284.

Henri eut à peine le temps de former ces

espérances flatteuses. Quelques jours après son arrivée à Saint-Cloud, un jacobin, nommé Clément, natif du village de Sorbonne, se présenta au procureur-général, comme ayant une lettre de conséquence à remettre au roi, et prétextant encore qu'il étoit instruit de secrets dont il ne pouvoit s'ouvrir qu'à sa majesté. Laguesle porte la nouvelle au roi; le moine est introduit dans sa chambre, les courtisans sont écartés, la lettre est donnée, et Henri se meurt. Le fanatique lui avoit plongé un poignard dans le sein, au moment où il lisoit l'écrit qu'il lui avoit porté. Le prince eut assez de courage et de vivacité pour retirer incontinent de la plaie l'instrument de son malheur, et en frapper le scélérat au-dessus de l'œil gauche. Aux cris du roi, les seigneurs qui s'étoient éloignés, accoururent et donnerent avec précipitation la mort à l'assassin. Par-là on perdit tout espoir de découvrir les moteurs particuliers de cet horrible attentat. L'histoire jette bien des soupçons sur la duchesse de Montpensier. Cette femme, d'un caractere fougueux et violent, donna, il est vrai, des marques honteuses de sa joie en apprenant ce meurtre, et employa, dit-on, des moyens encore plus

honteux pour y pousser Clément : mais quand il s'agit d'accusations aussi graves, faites pour rendre à jamais exécrable la mémoire de ceux qui en sont l'objet, un historien ne doit pas prononcer que le flambeau de la vérité ne l'éclaire et ne l'éblouisse. Le corps de Jacques Clément fut brûlé, et ses cendres furent jetées dans la Seine.

Cependant le roi de Navarre, que Henri avoit envoyé avertir de sa blessure, par un gentilhomme nommé Vantajoux, arrive et vient se jeter aux pieds de sa majesté. Le prince lui tendit la main, en lui disant : *Mon frere, vous voyez comme vos ennemis et les miens m'ont traité ; il faut prendre garde qu'ils ne vous en fassent autant.* Le roi de Navarre, plongé dans la plus profonde douleur, ne put lui répondre qu'en le rassurant sur le danger où il étoit, par ce peu de paroles : *Vous serez bientôt en état de vous venger de vos ennemis. Je me sens bien*, reprit alors le monarque ; *j'ai travaillé pour vous conserver vos droits ; c'est ce qui m'a mis en l'état où vous me voyez ; mais je ne m'en repens pas ; car la justice, dont j'ai toujours été le protecteur, veut que vous succédiez après moi à ce royaume.* Mém.[r] du duc d'Angoulême.

Henri III, alors véritablement affectionné au roi de Navarre, ne se contenta pas de cette déclaration faite en particulier. Tous les seigneurs qui étoient dans sa chambre, s'approcherent de son lit par son ordre; et après les avoir entretenus des raisons légitimes qui l'avoient armé contre ses propres sujets: *je vous prie*, leur dit-il, *comme mes amis, et vous ordonne comme votre roi, de reconnoître après ma mort, mon frere pour votre souverain, et d'avoir pour lui la même affection que vous avez toujours eue pour moi.* A ce discours toute la noblesse fondit en larmes, et jura au roi de Navarre de lui être fidelle jusqu'à la mort.

Sentant ses forces l'abandonner, le roi vit bien qu'il ne pouvoit retourner à la vie; il ne s'occupa plus qu'à tâcher de s'ouvrir l'entrée d'une gloire immortelle, en remplissant tous les devoirs d'un vrai chrétien. Il se ressouvint que cette même religion qui avoit servi de prétexte pour le persécuter, obligeoit d'aimer ses ennemis et de plaindre leur malheur; et par un acte de générosité qui coûte tant à la foiblesse humaine, il leur pardonna publiquement même à son assassin. Un moment après il rendit le dernier soupir. Il étoit dans la trente-huitieme

année de son âge, et avoit régné quinze ans deux mois et quelques jours. En lui finit la race des Valois, qui avoit régné pendant plus de deux cens soixante ans.

Ainsi périt ce prince, l'idole des François, s'il n'eût jamais régné, ou plutôt si la mort eût terminé ses jours à son retour de Pologne. Ses qualités brillantes lorsqu'il n'étoit que duc d'Anjou, avoient ébloui les yeux. On louoit son courage et sa passion pour la gloire ; on admiroit la finesse de son esprit, la bonté de son cœur ; en un mot, on trouvoit en lui les talens et les vertus qui font les grands rois. Revenu de Pologne, la scene est changée. Cette terre étrangere sembla comme une autre Capoue, l'avoir entiérement corrompu. Mille défauts se développerent, dès qu'il eut la puissance souveraine en main. Lent, paresseux, timide, irrésolu, cherchant le repos et le plaisir, prodigue envers ses favoris, superstitieux à l'excès, et adonné à la débauche ; tel est le portrait que la plupart des historiens nous ont tracé de Henri III.

CHAPITRE X.

Le roi de Navarre sur le trône. Conduite du duc de Mayenne.

D'Aubigné, t. 3, l. 2, c. 24.
De Thou, l. 97.
Mém. de Sully, t. 1, c. 28.

LA mort du roi produisit dans les cœurs des impressions différentes. L'abattement et le désespoir furent le partage de ses plus fideles serviteurs et de ces courtisans qui, ayant partagé avec lui l'autorité souveraine, se voyoient par ce coup fatal devenus la risée du peuple, en même tems que leur fortune étoit renversée. Les Parisiens, au contraire, toujours outrés dans leurs passions, firent paroître une joie excessive d'être délivrés du péril dont ils s'étoient vus si proche. Ils s'abandonnerent à unune sorte d'ivresse; les écharpes noires disparurent, et chacun en prit de vertes; on alluma des feux de joie; on dressa des tables dans les places publiques; les rues étoient pleines d'une populace effrenée, qui couroit çà et là, invectivant son souverain. A ces cris, à ces contorsions, on auroit cru voir revivre ces anciennes fêtes que la démence des premiers payens avoit établies en l'honneur de Saturne.

Les prédicateurs comparoient Clément à Judith, Henri III à Holopherne, et la délivrance de Paris à celle de Béthulie. Sixte V lui-même, en apprenant cet assassinat, se servit en plein consistoire, de termes indignes du *Pere commun des fideles* : il égala l'action de Clément *à l'ouvrage de l'incarnation du Verbe, et au mystere de la résurrection du Sauveur*

Le roi de Navarre tint dans son quartier quelques conseils secrets sur le parti qu'il avoit à prendre, et reprit le chemin de St. Cloud avec Sully. Il approchoit du château, lorsque la garde Ecossoise vint tomber à ses pieds, en lui disant : *Ah ! sire, vous êtes présentement notre roi et notre maître.* Henri les remercia avec bonté, et ne doutant pas de la mort du roi, il retourna à toute bride à Meudon. Les huguenots lui promirent de sacrifier leur vie pour lui, et quelques seigneurs catholiques s'empresserent aussi de venir lui rendre leurs hommages. Le maréchal d'Aumont, et Givry, furent de ce nombre. Ce dernier, plein de prudence et de vertu, s'appercevant que plusieurs officiers très-distingués se disposoient à se jeter dans le parti de Mayenne, eut l'adresse de les retenir : « Sire, dit-il à

» Henri IV en leur présence, je viens de
» voir la fleur de votre brave noblesse qui
» se réserve à pleurer la mort de son roi
» quand elle l'aura vengée ; elle attend vos
» ordres avec impatience : vous êtes le roi
» des braves, et ne serez abandonné que des
» poltrons ».

Ces paroles changerent les volontés sans changer les cœurs, et ceux dont elles irriterent la bravoure et l'amour-propre, resterent auprès du roi, mais sans véritable attachement.

Mezerai, histoire de France, t. 3, p. 829.

Le maréchal de Biron se jugeoit le plus nécessaire, et il voulut faire payer ses services. *Croyant que le royaume s'en iroit en lambeaux, il s'imagina qu'il en pourroit avoir quelqu'un, et étant entré dans le cabinet, sans se faire de fête, après qu'il eut quelque tems entendu gronder les uns et les autres, il tira Sancy à part, et lui déclara qu'il désiroit avoir le comté de Périgord en souveraineté, pour le prix des services qu'il rendroit. Sancy, pour ne le pas rebuter, en alla parler au roi tout à l'heure ; le roi le chargea de lui donner toutes sortes de belles espérances, et Sancy gouverna cet esprit avec tant d'adresse et de force, que l'ayant piqué de générosité, il l'obligea*

l'obligea non seulement de renoncer à cette prétention ; mais encore de protester qu'il ne souffriroit jamais qu'aucune piece de l'état fût démembrée en faveur de qui que ce fût.

Les ducs de Montpensier, de Nevers, d'Epernon, et les principaux catholiques, ne s'étoient pas encore déclarés. Incertain de la conduite qu'ils tiendroient, Henri IV assembla ceux de son parti les plus zélés pour son service. Guitry, la Force, d'Aubigné et plusieurs autres, furent appellés à cette conférence ; on y proposa d'abord de passer la Loire avec le plus de troupes qu'il seroit possible, et de se présenter devant Tours. Ce conseil appuyé de raisons bonnes en apparence, plut au roi ; mais Guitry voyant les dangers qu'il couroit en le suivant, lui représenta que s'il prenoit cette route, il auroit tout l'air de fuir devant le duc de Mayenne, et que le seul moyen de venir à bout de ses entreprises, étoit de paroître les mépriser en ne s'éloignant pas de sa capitale. Dès-lors il ne fut plus question de passer la Loire.

Cependant la noblesse avisoit de son côté au parti qui lui seroit le plus avantageux. Elle tint plusieurs assemblées, mais la diversité d'intérêts produisit la diversité d'opi-

nions, et il fallut bien des conférences pour les concilier. Dans celle qui se tint chez François d'O, l'homme le plus prodigue et peut-être le plus voluptueux de son siecle, il fut décidé de ne point reconnoître Henri IV qu'il n'eût abjuré le calvinisme. Le duc de Longueville refusa de porter au roi la nouvelle de cette décision. D'O ne balança pas; et joignant la hardiesse à l'effronterie, il se hâta, à la tête de quelques gentilshommes, de l'en aller instruire. Ceux-ci tâcherent en vain de le persuader: Henri leur répondit sans aigreur; et en leur témoignant qu'il seroit fort aise de les conserver, il sut leur insinuer adroitement, qu'après tout il craignoit peu de les perdre.

Quelques momens après, tous les seigneurs de l'armée s'assemblerent chez François de Luxembourg, duc de Piney; ils se trouvoient dans un extrême embarras, et n'étoient gueres moins agités au dedans d'eux-mêmes que le prince dont ils tenoient le sort entre les mains. D'un côté, le serment qu'ils avoient fait de suivre la fortune de Henri, et son droit exclusif à la royauté, les sollicitoient vivement en sa faveur; de l'autre, le péril où ils croyoient la religion catholique sous un souverain hu-

guenot, et l'appréhension de perdre le crédit dont ils avoient joui sous le regne précédent, les faisoient hésiter à le choisir pour leur maître; mais toutes ces craintes céderent enfin à la justice, et les ducs de Montpensier et de Piney avoient si bien ménagé les esprits, qu'il fut résolu d'un commun accord, de prêter serment de fidélité à Henri de Bourbon, comme à l'héritier légitime de la couronne. On lui fit jurer de maintenir dans la France la doctrine de l'église Romaine, de se faire instruire dans six mois, de ne conférer les dignités ecclésiastiques et les bénéfices qu'à des personnes de mérite, de convoquer les états-généraux dans un an, de prendre sous sa protection les fideles serviteurs du feu roi, de venger sa mort, et enfin, de permettre à la noblesse de députer vers le pape, pour lui faire agréer les raisons qui la portoient à demeurer à son service. Les princes du sang, et les gentilshommes qui se trouvoient alors au camp, promirent à Henri IV une soumission et un dévouement sans réserve. Cet acte fut rédigé le 4 d'août, et signé par la plupart des seigneurs et un grand nombre des chefs de l'armée.

Jamais souverain en France n'étoit monté sur le trône dans un dégré aussi éloigné. Onze générations séparoient la branche de Henri IV de celle des Valois ; et à sa naissance, neuf princes qui faisoient espérer une postérité nombreuse, sembloient lui ôter tout espoir de la couronne. Quand il l'eut acquise par le droit, que d'obstacles n'eut il pas à surmonter pour l'assurer sur sa tête ! « Mayenne avoit pour lui le » sang de Lorraine, ses talens et le fa- » natisme des peuples ; le cardinal de Bour- » bon, un titre et le fantôme du pouvoir ; » Philippe II, l'or du Mexique, les fou- » dres de Rome, et le génie du duc de » Parme ; Henri IV n'avoit que ses droits, » ses vertus, son épée et Sully ».

Thomas, éloge de Sully, I. part.

La destinée de ce prince étoit de trouver des ennemis dans ceux dont il avoit le plus à espérer. Parmi les approbateurs de cet acte, et ceux mêmes qui en avoient pressé l'exécution, quelques uns, ou le souscrivirent avec peine, ou s'en dispenserent sous de légers prétextes. De ce nombre furent le duc d'Epernon et Louis de l'Hôpital-Vitry. Le premier, par un faux point d'honneur, se retira dans son gouvernement d'Angoulême, avec toutes ses troupes ; le se-

Vie de d'Epernon, par Girard, t. 1, p. 274.

cond, par principe de conscience, alla se jeter dans Paris.

Henri IV fut très-sensible à cet exemple qui eut des suites fâcheuses. Quantité de catholiques le suivirent, et dans peu de jours l'armée se trouva presque réduite aux seules troupes qu'il avoit amenées. Encore si sa vie eût été en sûreté ! Mais ces mêmes François qui peu de jours auparavant lui avoient donné les plus fortes démonstrations d'attachement, prenoient alors les moyens de le perdre, et *il y a de quoi frémir, si on songe que ces conseils cruels se tenoient au milieu de son armée, et que ses assassins étoient peut-être à ses côtés.* Henri dissimula son ressentiment, et parut intrépide au milieu de tous ces dangers. Il fit appeller le maréchal de Biron. « C'est à » cette heure, lui dit-il, qu'il faut que vous » mettiez la main droite à ma couronne ; » ni mon humeur ni la vôtre ne me permet» tent de vous animer par des discours pour » commencer nos affaires. Je vous prie, en » pensant à ce qui se présente sur nos bras, » d'aller tirer le serment des Suisses, et de » venir me servir de pere et d'ami contre » ces gens qui n'aiment ni vous ni moi ». Le maréchal lui répondit en peu de mots :

L'abbé de l'Ecluse, t. 1, l. 3.

« Sire, c'est à ce coup que vous connoîtrez » les gens de bien ; nous parlerons du reste » à loisir ; je ne vais point essayer, mais qué» rir ce que vous demandez ». Et dans l'instant il partit pour aller au quartier des Suisses qu'il trouva déjà disposés en faveur du roi.

Mém. de Nevers, p. 590.

La diligence et l'attachement de *Sancy* pour son prince, avoient prévenu son intention. Dès qu'il apprit la mort de Henri III, ce zélé serviteur alla trouver les troupes Suisses ; il leur dit qu'elles ne pouvoient manquer d'être attaquées dans leur retour par les garnisons des villes ennemies qui se trouvoient sur leur passage, et que peut-être elles seroient obligées de se soumettre à des conditions qui déshonoreroient leur nation. Elles furent touchées de ce dernier motif, et consentirent à servir Henri IV pendant deux mois, sans exiger de paiement. *Sancy* accompagné de *Biron*, de *Chatillon*, de *Guitry* et de *la Noue*, porta cette nouvelle à sa majesté. Le roi s'avança d'un air riant, l'embrassa et donna ensuite très gratieusement sa main à baiser à tous les officiers Suisses qui étoient avec lui, en leur disant : *Je vous dois le salut de mon royaume et le mien, et je n'oublierai jamais le grand service que vous me rendez.*

Flatté de la confiance que lui montra Henri IV, le maréchal de Biron se voua tout entier à ses intérêts; il employa avec beaucoup de succès, son adresse à manier les esprits, et Brantôme ne fait pas difficulté d'avancer que ce fut la plus belle action de sa vie en matiere d'état. Il dit même que Henri IV lui dut sa couronne; mais Biron eut un jour la foiblesse de le lui reprocher, et perdit ainsi aux yeux de la postérité, presque tout le mérite d'un tel service.

Mém. de Brantôme, t. 3, p. 354.

La mort de Henri III n'avoit pas changé les dispositions des Parisiens à l'égard de son légitime successeur. Aveuglés par le fanatisme, et animés par les cours de Rome et d'Espagne, ils furent tous d'accord de ne point laisser occuper le trône de St. Louis par un prince hérétique. Cette résolution parut *si belle et si chrétienne*, dit Mezerai, qu'elle fut embrassée par ceux-mêmes qui de tout tems avoient détessé la ligue comme une faction. Cependant le trône pouvoit demeurer vacant, et toute la ville demandoit un roi à grands cris. Le duc de Mayenne en proie à ses chimériques projets, balançoit dans la conduite qu'il devoit tenir. Plusieurs de ses créatures le solli-

Mémoire d'état, de Villeroi, t. 1.

Abrégé de l'histoire de France, t. 3, p. 1213.

citerent de se faire déclarer roi par les catholiques qui reconnoissoient sa puissance ; ils lui remontrerent que la fortune toujours avare des circonstances, n'en pouvoit offrir de plus favorable pour placer sur sa tête un diadême qui avoit déjà ceint le front de ses ancêtres dans la personne de Charlemagne. C'étoit précisément le but du duc ; mais il vouloit colorer son usurpation, et d'ailleurs sa politique lui fit bientôt découvrir les difficultés qu'il rencontreroit dans une démarche si précipitée. Il avoit à lutter contre un prince plus guerrier que lui ; et pour le terrasser, il falloit le secours des puissances étrangeres. Auroit-il conservé l'appui du duc de Lorraine, dont les prétentions à la couronne se seroient évanouies ? Le démembrement des provinces voisines des états du roi d'Espagne et du duc de Savoye, n'auroit-il pas été le prix des services rendus par ces princes, supposé qu'ils eussent voulu le secourir dans cette conjoncture ? Craignant d'ailleurs de s'attirer la haine des deux partis, Mayenne embrassa un systême moins dangereux, et qui devoit le conduire insensiblement à son but. Le vieux cardinal de Bourbon étoit prisonnier à Tours ; la couronne lui eût

appartenu au défaut de Henri IV. Il le fit proclamer roi, sous le nom de Charles X, et conserva pour lui le titre *de lieutenant général de l'état et couronne de France.* Les ligueurs approuverent cette élection, et l'autorité du duc de Mayenne parut être une autorité légitime.

Il n'oublia rien pour gagner les esprits. Il écrivit à tous les gouverneurs des villes soumises à la ligue, que la mort imprévue de Henri III étoit un coup de la providence admirable du Tout-Puissant, qui avoit pris lui-même en main la défense de sa propre cause, et vengé la religion de l'état déplorable où ses ennemis l'avoient réduite. Les prédicateurs confirmerent ces discours; ils ternirent la mémoire de Henri III, et traiterent son successeur d'ennemi du repos public, en lui prodiguant les épithetes les plus outrageantes. Mayenne écrivit encore au roi d'Espagne; et après lui avoir donné les titres glorieux de défenseur et de vengeur de la religion, il le prioit d'employer cette puissance redoutable, dont Dieu avoit récompensé ses vertus, à délivrer le royaume des malheurs de l'hérésie. Il fit publier aussi au parlement un édit par lequel il exhortoit tous les François à se réunir avec lui, pour

arracher des fers leur légitime souverain.

C'étoit à regret que Henri IV se voyoit forcé de combattre ses propres sujets; il sentoit bien que les victoires qu'il remporteroit sur eux, seroient toujours des pertes pour lui : aussi ne négligea-t-il rien pour se les concilier par la douceur. Il tenta un accommodement avec le duc de Mayenne. Villeroi s'étoit retiré à Paris ; il le crut propre à négocier cette affaire, et lui assigna un rendez-vous au bois de Boulogne. Mais le duc ne voulut pas laisser sortir Villeroi de la ville ; il lui permit seulement de recevoir chez lui une personne que le roi enverroit, s'il le jugeoit à propos.

Instruit du refus du duc, ce prince lui envoya la Marsilierè, un de ses secrétaires, et le chargea de lui témoigner combien la paix étoit chere à son cœur. Malgré les vives instances de l'envoyé, le duc ne voulut jamais l'entendre, et dit à Villeroi, qu'ayant prêté serment à Charles X, il ne pouvoit plus reconnoître Henri IV. Ce dernier ne se rebuta point, et fit paroître autant de desir de procurer le repos à ses peuples, que le duc de maintenir parmi eux la division. Il écrivit de nouveau à Villeroi ; mais le duc voyant que ce com-

merce faisoit murmurer les ligueurs, le rompit entiérement. Il entretenoit néanmoins des intelligences secrettes dans l'armée du roi, et chaque jour voyoit grossir la sienne des débris de celle du prince.

Pour mettre fin à cette désertion, Henri résolut de s'éloigner de Paris, dont il ne pouvoit former le siége. La nouvelle qu'il reçut sur ces entrefaites de l'approche des troupes des ducs de Nemours et de Lorraine, lui fit hâter son dessein. Il écrivit aux princes protestans pour leur rendre compte de sa conduite, et les assurer de son attachement à leur religion. Son premier soin, après avoir mis ordre à ses affaires, autant que les conjonctures pouvoient le permettre, fut de rendre à son prédécesseur les devoirs funebres, et de le soustraire à ses assassins qui auroient pu porter des mains sacriléges jusques sur ses cendres. Il prit ce prétexte pour s'éloigner de Paris. Le corps de Henri III, embaumé et enfermé dans un cercueil, fut porté à Compiegne et déposé dans l'abbaye de Sainte Cornille (*a*). Le

(*a*) Son cœur fut enterré dans l'église de Saint-Cloud. Un de ses secrétaires en 1594, y fit graver

roi l'y accompagna, et sur sa route se rendit maître de Clermont en Beauvoisis et de quelques autres places. Le duc de Parme commandoit alors en Flandre. Mayenne partit aussi-tôt pour aller concerter avec lui les opérations de la guerre, et revint promptement à Paris qu'il quitta à la fin du mois d'août, annonçant *la ruine entiere d'Henri IV et de son parti.*

---

sur une table de marbre, cette épitaphe simple et touchante :

Abi, viator, et dole regum vicem,
Cor regis isto conditum est sub marmore,
Qui jura Gallis, jura sarmata dedit,
Tectus cucullo hunc sustulit sicarius.
Abi, viator, et dole regum vicem;
Quod ei optaveris tibi veniat.



CHAPITRE XI.

Bataille d'Arques.

HENRI IV partagea son armée en trois corps : l'un sous la conduite de Longueville, eut ordre d'aller en Picardie ; le second passa en Champagne, commandé par le maréchal d'Aumont, et il se réserva le troisieme, le plus nombreux de tous. On y comptoit douze cens chevaux, deux régimens Suisses, et trois mille hommes d'infanterie Françoise. Le prince de Conti, le bâtard d'Orléans, le maréchal de Biron, Charles de Montmorency et d'autres seigneurs, resterent pour l'accompagner. Il prit avec sa petite armée la route de Normandie. Dès qu'il fut près de Dieppe, Emar de Chattes, commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem, et gouverneur de cette ville, lui fit offrir de la lui remettre, et ne demanda d'autres récompenses que l'honneur de le servir. Une conduite si désintéressée fit douter Henri de la bonne foi d'Emar. Alors celui-ci, pour lui prouver la pureté de ses intentions, sortit de Dieppe, et alla

De Thou, l. 97. Mémoires de l'Etoile. Mémoires du duc d'Angoulême. Mathieu, t. 2, p. 15.

le recevoir à la tête de sa troupe, en lui disant qu'il ne restoit pas un seul soldat dans la ville, et qu'il pouvoit en envoyer prendre possession. *Rentrez dans la place, vous et vos troupes*, lui répondit le roi avec bonté, *et contentez-vous du témoignage que je rends en ce jour à vous-même, à la nation et à la postérité, que je suis redevable à votre zele de mon salut et de celui de mon royaume.* Gaspart de Pelet de la Verune lui livra aussi la ville et le château de Caen. Henri se vit alors maître de la Basse-Normandie, d'où il tira dans la suite de grands secours.

Sa premiere expédition fut une tentative sur Rouen. Le 24 d'août mettant son armée en ordre de bataille, il la fit marcher jusqu'aux portes de cette ville. Le duc d'Aumale et le comte de Brissac qui s'y trouverent, manderent au duc de Mayenne de tout quitter pour voler à leurs secours, persuadé que la défaite du chef entraîneroit la soumission de ses défenseurs. Mayenne partit aussi-tôt avec une armée innombrable, composée de soldats de toute espece. Au premier bruit de son approche, Henri manda au duc de Longueville et au maréchal d'Aumont de revenir le joindre, et

ayant promptement levé le piquet de devant Rouen, il marcha vers Dieppe, afin de choisir un lieu sûr et commode pour asseoir son camp. Il fit toutes les dispositions qu'on pouvoit attendre d'un général expérimenté; il visita toutes les collines; et après toutes les recherches possibles, Arques fut jugé le poste le plus avantageux. Il s'y rendit avec son armée, et prit en chemin faisant la ville d'Eu.

Le bourg d'Arques étoit sans fortifications; un simple château le défendoit. Henri fit travailler en diligence, et dans trois jours tout le camp se trouva environné d'un retranchement de huit pieds de hauteur. Au milieu des fatigues de ce travail forcé, pas un soldat ne plaignit son sort, pas un ne murmura contre son prince. Aussi ne cherchoit-il pas à se soulager à leurs dépens; le seul avantage qu'il prenoit sur eux, étoit de leur donner l'exemple. Il fit entrer dans le château quelques canons qui en rendoient les approches extrêmement difficiles, et jeta dans le vallon voisin du bourg une partie de sa cavalerie.

Pendant qu'il tâchoit de suppléer au petit nombre de ses troupes, par tous les moyens que l'art et le génie peuvent four-

nir, Mayenne reprit toutes les petites places des environs de Dieppe. Il serra même Henri IV de si près, que s'il ne se fût point amusé d'aller à contre-tems en Hainault conférer avec le duc de Parme, il eût dans ce désordre dissipé la plus grande partie de son armée. Ces succès enflerent considérablement son cœur. Il manda aux Parisiens que la perte du roi étoit certaine, et que dans peu ils le verroient conduire en triomphe à la bastille. Ces derniers ajouterent foi aux paroles du duc; et dans l'attente de l'événement dont ils ne doutoient pas de la réussite, plusieurs louerent des fenêtres dans la rue St.-Antoine, pour voir passer l'illustre captif.

Les espérances de Mayenne n'étoient pas sans fondement; car le péril parut en effet si grand, que le parlement de Tours envoya des députés proposer au roi d'associer le vieux cardinal de Bourbon à la couronne; et dans un conseil tenu le 5 de septembre, la plupart des généraux furent d'avis, que laissant ses troupes à terre fortifiées dans de bons postes, il mît en sûreté sa personne, en s'embarquant pour l'Angleterre ou la Rochelle, de peur que s'il tardoit davantage, il ne se trouvât

investi

investi par mer comme par terre. Mais Biron, d'une voix animée de colere, sut faire entendre à Henri : *Qu'en l'état où étoient les choses, sortir de France seulement pour vingt-quatre heures, c'étoit s'en bannir pour jamais;* et Biron eut l'honneur de sauver Henri IV et la France. Danville avoit appuyé l'opinion du maréchal. *Ceux*, dit-il, *qui conseillent au roi de se retirer, veulent qu'il joue le personnage du roi dom Antonio de Portugal, et se rende ridicule en demandant l'aumône en Angleterre, comme celui-ci fit en France.*

Cependant le roi envoya le comte d'Auvergne avec cent chevaux reconnoître l'ennemi. Ce jeune guerrier revint avec trente cavaliers qu'il avoit fait prisonniers. On tira d'eux de justes renseignemens. Ils annoncerent que le quinze du mois le duc de Mayenne marcheroit droit au fauxbourg du Polet, et qu'il croyoit l'emporter d'emblée. A cette nouvelle Henri court à Dieppe, ordonne tout ce qu'il juge nécessaire, et revient à Arques, où malgré les fatigues d'une journée si laborieuse, il visita encore tous ses retranchemens.

Le surlendemain, au lever de l'aurore, on vit paroître l'armée ennemie; elle mar-

choit sur deux colonnes : l'une, à la tête de laquelle étoit le général de la ligue, se déploya en formidable appareil devant le fauxbourg ; l'autre, commandée par le duc de Nemours, alla se reposer à Martin-Glise. Quatre ou cinq jours se passerent en escarmouchet, où les protestans eurent toujours l'avantage. Dans la premiere, les ligueurs furent défaits avec grande perte. Le maréchal de Biron avoit fait avancer le comte d'Auvergne avec la compagnie du roi, celle de Lorges, et trois cens hommes du régiment de Brigneux, sur l'éminence qui regarde Martin-Glise. Sortent à l'instant du village cent chevaux et quatre cens arquebusiers, sous les ordres de Sagonne. Ils accourent, ils s'élancent comme des lions. La fureur étincelle dans leurs yeux. Ils croyent porter la mort ; mais ils sont repoussés si vivement par le comte d'Auvergne, qu'ils la trouvent eux-mêmes. Trois cens restent sur la place ; les autres prennent la fuite ; on les poursuit, et la nuit seule les soustrait à l'épée du vainqueur.

La garnison du Polet avoit déjà essuyé une attaque, et obligé le duc de Mayenne de se retirer avec perte. Elle ne se contenta pas de se tenir sur la défensive ; elle fit une

sortie, tua plus de cent hommes, et n'en perdit qu'un. Ces échecs rendirent le duc de Mayenne extrêmement retenu. Il ne fit pendant cinq jours entiers d'autre entreprise que de tenter vainement le passage de la riviere de Béthune, en un lieu nommé *Bouteille*, situé entre Arques et Dieppe. Cette inaction permit au roi de perfectionner ses retranchemens, et d'en faire de nouveaux. Le vingt du mois il apprit que Mayenne ayant mis ses forces en état, devoit l'attaquer le lendemain. Il étoit alors dans de si fâcheuses extrémités, qu'il ne put s'empêcher d'en faire part ce même jour à Rony. Quand on peut épancher son cœur dans le sein d'un ami sincere, on trouve bien du soulagement à ses peines; et si les hommes connoissoient ce plaisir, ils le préféreroient sans doute à tous les autres. Voici la lettre du bon roi au baron : « Je veux bien vous » dire l'état où je me trouve réduit, qui est » tel que je suis proche des ennemis, et n'ai » quasi pas un cheval sur lequel je puisse » combattre, ni un harnois complet que je » puisse endosser. Mes chemises sont toutes » déchirées, mon pourpoint troué au coude; » ma marmite est souvent renversée, et de- » puis deux jours je dîne et soupe chez les uns

» et chez les autres. Mes pourvoyeurs disent
» n'avoir plus moyen de rien fournir sur ma
» table, d'autant qu'il y a plus de six mois
» qu'ils n'ont point reçu d'argent ».

Henri se précautionna encore contre l'attaque du duc de Mayenne ; il alla visiter tous ses quartiers, et passa la nuit à la tête des compagnies de la Force, de Baqueville et de Larchant, qui formoient la premiere garde. Le maréchal de Biron fit prendre les armes à tout le camp. La cavalerie alla occuper l'espace compris entre la riviere et la Maladrerie, et l'infanterie se dispersa dans différens postes.

Dès que le jour commença à paroître, Mayenne, à la faveur d'un nuage épais, passa en silence la Béthune qui séparoit son camp de celui du roi. L'obscurité lui fut d'abord favorable, mais elle le devint encore plus à son adversaire pour masquer son petit nombre. Depuis le ruisseau jusques à la colline, il place sa cavalerie, et fait marcher à sa queue son infanterie. Il trouve Henri bien préparé à le recevoir ; et comme prévoyant sa défaite, il fut long-temps sans en venir aux mains. Enfin, les deux armées s'ébranlent ; le comte de Sagonne, à la tête de quatre cens hommes, s'élance sur l'es-

cadron du comte d'Auvergne; le jeune guerrier a son cheval percé d'un coup d'épée : le péril anime son courage; il casse la cuisse à Sagonne, enfonce son escadron, et n'écoutant que l'ardeur qui le dévore, le pousse jusqu'à celui de Balagny qui prend la fuite. Bientôt trois héros le secondent; ils attaquent Nemours, et Nemours est vaincu; d'Aumale l'est ensuite; et Mayenne, pour empêcher une déroute totale, vole avec tout ce qu'il a de troupes. Accablé par le nombre, le vainqueur s'arrête et abandonne la Maladrerie sans abandonner la victoire. Résolu de perdre la vie plutôt que de la conserver par une fuite honteuse, il fait des prodiges de valeur : il défend, il attaque, il renverse. Cependant la multitude des ennemis fait voler l'avantage, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et rend la victoire incertaine. Enfin le roi fait un dernier effort. Il charge de nouveau l'armée des ligueurs; elle ne peut résister plus long-temps à ses coups, elle se débande et prend la fuite.

La victoire n'auroit pas été si long-temps disputée, sans la trahison des Lansquenets. Lorsque le combat étoit vivement engagé entre l'infanterie de leur chef, le duc de Mayenne et les troupes qui défendoient la

premier retranchement, ils baisserent leurs drapeaux et leurs piques, et demanderent à être reçus dans l'armée du roi. A peine y furent-ils, que, tournant leurs armes contre elle, ils tuerent et prirent un assez grand nombre de soldats. Un de leurs capitaines eut même l'effronterie de demander au roi s'il ne vouloit pas se rendre au duc de Mayenne, et présentant l'épieu qu'il tenoit, il fit un pas en avant pour le percer; mais il fut saisi, et le roi, par un excès de clémence, ne permit pas qu'on lui donnât la mort.

L'action commença à dix heures et finit à onze. Plus de six cens ligueurs resterent sur le champ de bataille. Le comte de Belin fut fait prisonnier avant le combat. On le conduisit à la tente de Henri IV qui se leva en l'appercevant, et courut se jeter dans ses bras. Belin ne pouvoit revenir de sa surprise. *Quoi? sire*, lui dit-il, *vous osez vous présenter devant une armée avec si peu de soldats! Vous ne les voyez pas tous*, reprit le roi, *car vous n'y comptez pas Dieu et le bon droit qui m'assistent.* Il perdit plusieurs braves officiers et gentilshommes. Josias de la Rochefoucaut, comte de Roussi, fut tué d'un coup de lance dans l'œil. Baqueville, Jaquelin, Larchant et

Rambure furent blessés dangereusement, et le premier mourut de ses blessures.

Ceux qui se signalerent dans cette journée, furent comblés d'éloges, Biron surtout : il s'étoit fait admirer des gens de guerre, dit un historien, par sa prévoyance, son activité, sa présence d'esprit dans une rencontre où la moindre faute eût été capable de tout perdre. Chatillon s'étoit également montré habile et courageux, et avoit été loué. Le jaloux Biron en eut de l'ombrage, et demanda à se retirer. Le roi, pour calmer son dépit, feignit d'être mécontent des conseils de Chatillon, et lui dit d'un ton courroucé, au moment où le maréchal entroit : *Et vraiment, Monsieur de Chatillon, vous nous en comptez ; vous sçavez bien ce que c'est que d'un grand attaquement, et vous pensez faire la leçon à vos maîtres ! Quand je pense à la présomption des jeunes, je m'étonne de la patience des vieux ; les oisons veulent mener paître les oies : quand vous aurez la barbe blanche, peut-être en sçaurez-vous quelque chose ; mais à cette heure je ne trouve pas bon que vous en parliez hardiment ; cela n'est bon qu'à notre pere que voici. A ces dernieres paroles il embrassa le ma-*

réchal, *en continuant* : *Il faut que tous tant que nous sommes*, *nous allions à son école.* Biron fut satisfait et ne songea plus à s'éloigner du roi.

Ce fut le soir de cette bataille que Henri écrivit à Crillon ce billet si connu : *Pends-toi, brave Crillon ! nous avons combattu à Arques, et tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort et à travers.*

Le duc de Mayenne ne pouvant supporter la honte d'une telle défaite, résolut de vaincre par la ruse le prince que ses armes n'avoient pu abbattre : il affecta de décamper sans bruit ; et pour donner au roi plus de certitude de sa fuite, il abandonna une partie de ses blessés, et laissa dans le camp beaucoup de munitions et de bagages. Deux jours après il reparut devant Dieppe ; mais le roi, par une sage prévoyance, avoit fait loger dans cette ville le corps le plus considérable de son armée ; et loin de remporter le moindre avantage, le duc fut repoussé avec perte dans les escarmouches qui se donnerent. Ennuyé de se voir toujours vaincu par une poignée de gens, et apprenant en outre l'arrivée de quatre mille Anglois envoyés à Henri

IV par la reine Elizabeth, il décampa le cinq octobre, et prit la route de Picardie. Le peu de discipline qui régnoit dans son armée, la jalousie entre tous les chefs, et sur-tout sa lenteur, furent cause de sa perte; et le coup qui devoit affermir son autorité et renverser pour jamais le parti huguenot, fit au contraire une mortelle plaie à la ligue.

Henri IV s'approche de Paris, il l'attaque et prend les fauxbourgs. Selon une coutume trop usitée, et que les mœurs douces des François auroient dû abolir depuis long-tems, on les abandonne au pillage, et les églises seules en sont garanties. *Chatillon*, dans ce petit siége, *montra*, dit le Grain, *qu'il se souvenoit de la journée de Saint Barthélemi, et voulut par des matines contraires expier le meurtre, et appaiser les mânes de l'amiral son pere.* Le duc de Mayenne entre dans Paris. Le roi se retire, il prend sa marche vers la Loire et s'empare d'Etampes, de Janville, de Vendôme et de plusieurs autres villes. La république de Venise le reconnoît roi de France. Réduction du Mans. Il seroit trop long de rapporter tous les siéges que

Décades de Henri IV, par le Grain, l. 5.

Henri IV fit durant cette campagne. Ce prince infatigable couroit d'une ville à l'autre, avec une rapidité que l'histoire auroit peine à suivre : il ne lui falloit que se présenter devant une place, pour s'en rendre maître. Digne fruit de la sévere discipline qu'il eut le talent d'introduire dans son armée, et de la bonté avec laquelle il en agissoit à l'égard des villes qui se soumettoient !



CHAPITRE XII.

Du légat Gaetano.

Le duc de Luxembourg avoit été député auprès du pape, par les catholiques royalistes, pour lui faire part des raisons de leur attachement envers Henri IV. C'étoit comme nous avons vu, une des clauses du traité fait avec ce prince. Sixte V apprenant que l'envoyé approchoit des terres de l'église, lui fit défendre d'y entrer en qualité d'ambassadeur. Après son arrivée, le Saint Pere envoya un légat, avec ordre de procéder à l'élection d'un prince favorable à la cour de Rome. Ce légat Gaetano s'étant rendu à Dijon, y demeura quelque tems pour attendre une escorte. Le capitaine Saint-Paul, à la tête des Lansquenets de l'armée du duc de Lorraine, ayant pénétré en Champagne, et de là en Bourgogne, alla le joindre et l'accompagna jusqu'à Paris. On ne peut exprimer les excès qui se commirent sur cette route. Songeant qu'ils menoient avec eux le dispensateur des indulgences, ils tournerent en ridicule cette sainte religion dont ils se

De Thou, l. 93. Mém. de l'Etoile, t. 2.

disoient les plus zélés défenseurs, et badinerent sur des désordres qui font rougir la nature. La facilité du cardinal les autorisoit dans cette monstrueuse conduite. Il leur donnoit tous les jours l'absolution, et leur faisoit voir les trésors du ciel ouvert; tant la politique et le fanatisme peuvent abuser les hommes!

Gaetano arriva à Paris le 20 janvier. On lui rendit les plus grands honneurs et toutes sortes de marques de respect. Ses bulles furent lues et enregistrées au parlement, et on publia les pouvoirs dont il étoit chargé. Après ces préliminaires, le cardinal alla prendre séance au parlement.
1590. Il voulut très-modestement se placer sous le dais réservé pour le roi; il n'auroit plus manqué, dit à ce sujet un écrivain judicieux, *que de garnir le banc des pairs de cordeliers et de capucins*. Brisson qui étoit alors premier président, prit doucement ce légat par la main, et le fit asseoir au-dessous de lui. Gaetano, sans s'émouvoir, fit un discours fort grave sur la puissance du pape et les bonnes dispositions où étoit sa Sainteté à l'égard du royaume et du parlement.

M. de St.-Foix, essais historiq. sur Paris, t. 4, p. 167.

CHAPITRE XIII.

Bataille d'Ivri.

Henri IV vint assiéger Dreux. A peine eut-il pris ses quartiers autour de cette ville, que le duc de Mayenne renforcé de troupes Espagnoles commandées par le comte d'Egmont, vint le secourir. Aussitôt il assembla le conseil de guerre, et dit gaiement à ses officiers : *Messieurs, nous levons le siége ; mais je crois qu'il est glorieux de le faire pour donner une bataille.* Il alla camper aux environs de Motelle, et deux jours après il se porta à Nonancourt, et ordonna qu'on se tînt disposé le lendemain au combat. Le duc de Montpensier, le grand prieur, les maréchaux de Biron et d'Aumont étoient avec lui. Il les consulta sur l'ordre de bataille qu'il avoit lui-même dressé. Son plan fut approuvé. *La gloire, l'ambition et la vengeance*, leur dit-il alors, *ne me font point résoudre au combat ; mais la conservation de ma couronne, et le desir de délivrer mon peuple des maux qui l'accablent.*

Davila, l. 11.
Mém. de Sully, t. 1, cap. 30.
Inventaire de l'histoire de France, p. 623.
Matthieu, t. 2, l. 1.
Perefixe, II. p.

Elevant ensuite les yeux et les mains vers le ciel : *Grand Dieu* ! s'écria-t-il, *depuis que tu m'as choisi pour gouverner ce peuple, tu m'as fait tant de graces que je suis toujours demeuré vainqueur ; voici l'instant où j'ai le plus besoin de ton assistance : si ta divine majesté m'estime capable d'une telle charge, et nécessaire à la conservation de cet état, je la conjure de m'assister ; sinon fais que ma mort délivre promptement ton peuple des maux où les ennemis de cette couronne l'ont plongé, et que ma vie te soit présentement offerte pour ta gloire et son salut. Mais j'espere que tu en as autrement disposé, et que tu ne m'as pas mis au nombre de ces rois que tu donnes en ton courroux. C'est sur cette espérance et en ton nom, Seigneur, que je les combattrai.*

Le duc de Mayenne fut fort étonné d'apprendre que le roi alloit à sa rencontre, et qu'il s'étoit saisi du lieu où lui-même croyoit camper ce jour-là. Il n'étoit pas d'avis de risquer une bataille : le succès de la journée d'Arques lui avoit trop fait connoître la supériorité de son adversaire ; mais il fut entraîné par les discours impérieux des Parisiens qui lui reprochoient sa mollesse, et par l'impétuosité du comte d'Egmont qui

menaçoit de donner tout seul avec sa troupe, si le reste de l'armée évitoit le combat.

Près des villages de Saint-André et de Foucrainville s'étend une grande plaine. Les deux armées s'y rencontrerent, lorsqu'elles y pensoient le moins. Le roi avoit déjà rangé la sienne en bataille. Sa cavalerie faisoit ses principales forces ; elle étoit divisée en sept escadrons d'environ trois cens chevaux chacun, et flanqués d'un corps d'infanterie. Le premier avoit pour chef le maréchal d'Aumont avec deux régimens françois ; le second, le duc de Montpensier avec cinq cens Lansquenets et deux régimens Suisses : le comte d'Auvergne et Givry étoient à la tête du troisieme ; le suivant étoit commandé par le baron de Biron ; on voyoit dans le cinquieme qui formoit l'aile droite, six cens chevaux, cinq bataillons Suisses, et les régimens de Brigneux, de Vignoles et de Saint-Jean. Le roi le commandoit en personne avec le maréchal de Biron ; avec lui cent cinquante chevaux et deux régimens d'infanterie françoise : ce détachement étoit un peu éloigné des autres, et servoit comme de corps de réserve. Enfin, on comptoit dans le dernier escadron deux cens cinquante chevaux Reistres. Toutes ces troupes étoient

disposées en forme de croissant. On resta dans l'inaction depuis midi jusqu'au soir. Le roi passa une partie de la nuit avec les maréchaux de Biron, pour observer les manœuvres de l'ennemi; il se jeta ensuite pour se reposer, et reparut avant le jour aussi alerte qu'on l'avoit vu la veille.

Pendant que le soldat ennemi, retiré commodément dans deux villages, jouissoit sans crainte des douceurs du repos, il donna ses ordres pour le combat. On vint lui représenter que la prudence exigeoit de se ménager une retraite en cas de fâcheux événement : *Point d'autre retraite*, répondit-il, *que le champ de bataille*. Ces paroles peignent le vrai héros ; mais ce n'est pas sous cet aspect que Henri IV est le plus recommandable. Il l'est encore davantage par sa grandeur d'ame. En effet, quoi de plus magnanime que la réparation faite à Schomberg? Ce général avoit demandé depuis peu de jours la paye de ses Allemands. Les finances manquoient ; un mouvement de dépit emporta le roi : *Jamais homme de cœur*, lui dit-il, *n'a demandé de l'argent la veille d'une bataille*. Le colonel s'étoit retiré tout confus, et dévoroit dans sa tente cette mortifiante disgrace. Le roi se ressou-

vint

vint de sa faute, et voulant la réparer, il courut à Schomberg, et lui dit : *Monsieur de Schomberg, je vous ai offensé ; cette journée sera peut-être la derniere de ma vie. Je ne veux point emporter l'honneur d'un brave gentilhomme ; je déclare donc que je vous reconnois pour homme de bien, et incapable de faire aucune lâcheté ; embrassez-moi. Il est vrai*, répondit Schomberg, *que votre majesté me blessa l'autre jour ; mais aujourd'hui elle me tue ; car l'honneur qu'elle me fait m'oblige de sacrifier ma vie pour son service : je voudrois en avoir mille, et pouvoir répandre à ses pieds jusqu'à la derniere goutte de mon sang*. Schomberg signala enfin sa valeur, et fut tué auprès du roi.

Bientôt les trompettes sonnent la charge ; on s'approche. Henri, monté sur son cheval de bataille, et armé de toutes pieces, parcourt les rangs d'un air de gaieté qui présageoit la victoire. « Il ne manquoit plus à » votre courage que ma présence, dit-il à » ses soldats ; me voici, mes bons amis, » prêt à mourir avec vous pour l'honneur » de la France et la conservation du sang » royal : mais pourquoi mourir ? La vic» toire est à nous ; l'ennemi tremble sous la

» crainte de sa rebellion et de l'injustice de
» son usurpation. Gardez bien vos rangs, et
» si vous perdez vos enseignes, cornettes ou
» guidons, ce panache blanc que vous
» voyez en mon armet, vous en servira tant
» que j'aurai goutte de sang : suivez-le ; vous
» le trouverez toujours au chemin de l'hon-
» neur et de la gloire ». A ces mots il fait charger avec furie. Nombre de héros tombent à l'instant sous les coups précipités de l'artillerie ; un feu continuel dévore tout ce qui se présente. En vain la valeur et l'indignation font remplacer les mourans, en vain la cavalerie s'élance sur le maréchal d'Aumont ; ce brave guerrier vole à la tête de sa troupe ; il repousse les combattans et les oblige à prendre la fuite. L'ennemi revient à la charge, et les Reitres fondent sur lui ; mais le baron de Biron et le duc de Montpensier s'avancent pour le soutenir, et mettent cette seconde troupe en déroute. Mayenne, Nemours, d'Aumale, viennent enfin attaquer le corps du roi. On se mêle ; le combat n'en devient que plus affreux.. Acharnés les uns sur les autres, ceux-ci ne veulent pas céder l'avantage, ceux-là ne veulent pas le perdre. La mort vole également des deux côtés avec précipitation, et rend le succès incertain.

Cependant l'officier qui portoit l'étendard royal, reçoit dans l'œil un coup de feu et se retire de la mêlée. Plusieurs s'imaginent alors que le roi est blessé, que sa troupe est défaite, qu'il abandonne le combat, et ils suivent l'étendard : les ennemis le croyoient également. Déjà ils poussoient des cris de joie et insultoient à l'armée royale. Henri s'apperçoit de la méprise ; il court à ses gens ébranlés : *Tournez visage*, leur crie-t-il, *et si vous ne voulez combattre, je périrai du moins à vos yeux*. Il dit, et suivi des plus braves, il se précipite au milieu des bataillons ennemis. La terreur et la mort le suivent de près ; les ligueurs pâlissent d'effroi, leur sang se glace, ils s'évanouissent pour ainsi dire à la vue du fer meurtrier. La tendresse du vainqueur pour ses peuples, éclate cependant au milieu du carnage : *Main basse sur l'étranger*, crie-t il avec force, *et sauvez les François*. Après avoir si bien rempli les devoirs de soldat et de général, il vient à bout de dissiper l'armée de Mayenne. Poursuivie à toute outrance, elle se disperse dans la plaine, et entraîne le vainqueur dans sa fuite.

Le roi fut long-temps sans paroître. Son absence répandoit parmi les troupes la cons-

ternation et le désespoir; elles pleuroient déjà une victoire achetée par le sang d'un si bon prince, lorsqu'il revint couvert de sang et de poussiere, et faisant porter devant lui les étendards de trois régimens Suisses qu'il avoit défaits sur sa route. L'allégresse revint bientôt dans l'armée, et l'on entendit au loin des cris redoublés de *vive le roi*! Il restoit encore sur le champ de bataille les troupes Suisses qui n'avoient reçu aucun échec, mais qui étoient abandonnées de leur cavalerie. A l'approche du canon, elles mirent bas les armes, et passerent du côté du roi.

Voulant tirer tout l'avantage qu'il pouvoit de cette journée, il rassembla ses bataillons épars dans la plaine, et se livra à la poursuite des vaincus. Elle fut plus meurtriere que la mêlée; l'armée victorieuse poussa celle de Mayenne plusieurs lieues devant elle, enlevant tous les drapeaux, et faisant une multitude de prisonniers. Le duc, accompagné seulement des plus braves, prit la route d'Ivri, où il passa la riviere d'Eure, et ne dut son salut qu'à l'ordre qu'il donna de rompre le pont aussitôt après son passage. Cette precaution coûta la vie à un un grand nombre de ceux qui ne firent pas assez de diligence pour le suivre. Etant

contraint de passer la riviere à gué, ils résistoient avec peine à la rapidité des eaux, et étoient la plupart ensevelis sous elle. La nuit et la rupture du pont firent cesser le carnage. Jamais victoire fut plus complette. Le canon, le bagage, les drapeaux devinrent la proie du vainqueur. Plus de neuf cens cavaliers périrent par le fer. Les plus distingués étoient le téméraire comte d'Egmont, le jeune Brunswick, d'Arconat et la Chataigneray. Presque toute l'infanterie qui échappa à la fureur du soldat, demeura prisonniere.

Le maréchal de Biron ne combattit point, et cependant contribua beaucoup au gain de la bataille, en encourageant les soldats par sa présence, et se transportant partout où il jugeoit son secours nécessaire. *Ah ! sire, cela n'est pas juste*, dit-il au prince à cette occasion : *vous avez fait aujourd'hui ce que devoit faire Biron ; et Biron ce que le roi devoit faire. Il faut louer Dieu*, lui répondit le monarque, *la victoire vient de lui seul.* La remontrance du maréchal fut approuvée de tous les généraux. Ils supplierent le roi de ne plus exposer sa personne, et de considérer que Dieu ne l'avoit pas destiné *pour être cara-*

bin, mais roi de France : Tous les bras de vos sujets, sire, doivent combattre pour vous, ajouterent-ils ; *mais ils demeureront tous perclus, s'ils perdent la tête qui les fait mouvoir.*

Il y eut environ cinq cens hommes de tués du côté du roi, du nombre desquels furent vingt gentilshommes, et entr'autres Schomberg, Charles de Balzac, Longaunay, âgé de près de quatre-vingt ans, Crenay et Pas de Seuquieres. Le roi fut très-sensible à la perte de ce dernier; il avoit combattu héroïquement sous ses yeux. En apprenant sa mort : *Ventre-saint gris*, s'écria-t il, *j'en suis fâché, n'y en a t-il plus de cette famille ?* On lui répond que la veuve est grosse : *Eh bien !* répliqua-t-il, *je donne au ventre la même pension que cet officier avoit.*

On compta au nombre des blessés Montlouet, l'Hôpital, d'O et Sully, qui courut plus que personne le danger de perdre la vie. Il fut renversé, foulé aux pieds des chevaux, et percé de sept blessures. Il demeura long-tems sans casque et sans armes, évanoui, et abandonné sur le champ de bataille. Revenu à lui, il se fit transporter à son château de Rosny. Le roi s'y étoit

retiré pour y passer la nuit. Du plus loin qu'il reconnut Sully, il alla au-devant de lui, et lui parla plus en ami qu'en roi. Il se servit des expressions les plus tendres pour lui témoigner combien il prenoit part à son malheur. Sully le remercia *de témoigner un si grand soin de lui*, *et lui dit qu'il se croyoit trop heureux d'avoir souffert pour un si bon maître*, *et qu'il espéroit dans deux mois*, *au plus tard*, *se trouver assez fort et dispos*, *pour en aller encore autant chercher pour son service*, *avec telle affection*, *qu'il voudroit être assuré d'en recevoir autant au même prix*. Alors Henri lui répondit : « Brave soldat » et vaillant chevalier, j'avois toujours eu » bonne opinion de votre courage, et conçu » de bonnes espérances de votre vertu ; mais » vos actions signalées et votre réponse » modeste ont surpassé mon attente.... Et » partant, en présence de ces princes, capi» taines et grands chevaliers qui sont ici » près de moi, je veux vous embrasser des » deux bras ». Il se jeta à son cou et le serra tendrement. Il lui dit encore beaucoup de choses pleines d'une sensibilité touchante ; et en se séparant de lui : *Adieu*, *mon ami*, *portez-vous bien*, *et soyez sûr*

que vous avez un bon maître. Le reste de la soirée fut employé à consoler les officiers de Mayenne qu'on lui présentoit, et à combler d'éloges les siens qui s'étoient distingués. Avec quelle bonté il reçut le brave d'Aumont ! Ce maréchal venoit prendre ses ordres ; il l'apperçoit, il court au-devant de lui, l'embrasse tendrement, et le fait asseoir à sa table avec ces paroles obligeantes : *Mon ami, il est bien juste que vous soyez du festin, puisque vous m'avez si bien servi à mes nôces.*

Le duc de Mayenne dut en partie la perte de la bataille au mauvais arrangement de ses troupes. Il les avoit disposées en forme de croissant comme celle du roi, au lieu qu'étant supérieures en nombre, il devoit leur donner la forme d'un triangle. Le vent et le soleil que ses soldats eurent en face durant tout le combat, y contribuerent aussi ; mais la principale cause fut certainement le peu d'activité de ses tireurs qui n'avoient pas mis le feu à un seul canon, tandis que l'artillerie du roi avoit fait neuf décharges. On le blâma encore, dans le doute où il étoit du gain de la bataille, de n'avoir pas du moins pourvu à la retraite. Il fut obligé de s'enfuir pres

que seul à Mantes ; encore les habitans le reçurent-ils à des conditions un peu humiliantes : ils prirent les armes, et ne permirent à ceux de sa suite d'entrer dans la ville que dix à dix.

Le duc ne se trouva pas en sûreté dans une place qui penchoit si ouvertement pour son adversaire, et d'ailleurs si voisine de l'armée victorieuse ; en conséquence, il ne fit qu'y passer la nuit, et décampa le lendemain à la pointe du jour, et se rendit à Saint-Denis.



CHAPITRE XIV.

Conférence de Noisi.

De Thou, l. 88.
Mém. de Villeroi, t. I.

LE légat, l'ambassadeur d'Espagne et l'archevêque de Lyon vinrent consoler le duc de Mayenne à Saint-Denis. Ils conclurent ensemble d'envoyer sur-le-champ demander aux couronnes protectrices de la ligue des secours capables de relever les affaires de l'état de langueur et d'abattement où la derniere défaite les avoit réduites, et d'amuser le roi par quelques propositions de paix, afin d'avoir le tems de fournir Paris de toutes les munitions qu'exigeoit un long siége. Le duc de Nemours y fut envoyé avec le titre de commandant; et pour rassurer un peu l'esprit des Parisiens, le légat resta dans leur ville avec la mere du duc de Mayenne, sa sœur, sa femme et ses enfans. On se servit de Villeroi pour entamer la négociation projetée avec Henri IV. Ce ministre alla trouver le prince à Mantes, où il étoit entré aussitôt après le départ de Mayenne. On eut cependant beaucoup de peine à le faire consentir à ce voyage.

Aussi, dans la crainte d'être mal accueilli du roi, il s'adressa à Duplessis-Mornai, l'ami le plus intime du monarque. Il lui dit, que d'intelligence avec le cardinal de Gondi, il venoit s'entretenir avec lui des moyens de rendre la paix au royaume; qu'il n'en connoissoit qu'un, c'étoit d'engager Henri à se soumettre à l'église Romaine. Il ajouta que la bataille d'Ivri ayant donné tout l'avantage au parti royaliste, la conversion du prince occasionneroit une déroute totale dans le parti contraire, et que si le duc se jetoit entre les bras des Espagnols, lui et sa famille n'hésiteroient plus à suivre même aveuglément la fortune du roi. Mornai répondit, que les vœux de sa majesté étoient de voir ses sujets rentrer dans l'obéissance; qu'elle les traiteroit toujours selon son cœur, dès qu'elle en auroit des preuves certaines, et qu'à l'égard du changement de religion, sa parole étoit sacrée.

Villeroi alla trouver le cardinal de Gondi à Noisi, et lui rendit compte de sa conférence avec Mornai. Le légat arriva dans cette ville le même jour, et y eut une entrevue avec Biron, Givri et plusieurs autres seigneurs. D'abord il demanda les états-généraux, puis une treve; mais on entrevit

son but secret, qui étoit de retarder les progrès du roi, et rien ne fut accordé. Alors il sollicita Givri d'abandonner Henri IV. Le voyant inébranlable, il l'exhorta à lui demander du moins pardon de ses fautes passées. Le visage triste, les yeux baissés, Givri se prosterne aux pieds du légat, et lui demande une absolution générale, en témoignant un vif repentir des maux qu'il a faits aux Parisiens. Le légat la lui accorde, très-satisfait. Alors Givri, dans la même attitude, ajoute : *Donnez-moi aussi l'absolution de l'avenir, parce que je suis disposé à leur faire encore pis par la suite.* Il se releve aussitôt et disparoît ; mais il ne le fit pas assez promptement ; car le vindicatif Gaetano eut le tems de révoquer la grace précieuse qu'il venoit de lui accorder.

Mantes, Corbeille, Lagni et Melun ayant ouvert leurs portes à Henri IV, Mayenne envoya de nouveau Villeroi au camp de ce prince, afin de traiter avec lui. Le roi le reçut avec sa bonté ordinaire. Villeroi lui fit alors connoître les vœux du duc pour la paix. Il lui dit, qu'elle étoit également chere aux deux partis, et que Mayenne se soumettroit, s'il vouloit faire disparoître le point de division qui animoit contre lui

les catholiques les mieux intentionnés. Henri IV répondit à l'envoyé, qu'il étoit bien aise de l'esprit de conciliation dont le duc de Mayenne sembloit être animé ; que le prétexte qui les désunissoit étoit peu de chose, puisqu'ils adoroient *un même Dieu ;* qu'il avoit donné sa parole, et que d'ailleurs *un changement qui importoit à la conscience, devoit être l'ouvrage de Dieu et non des hommes, et qu'il falloit se faire instruire avec le tems et non à coups d'épée.* « Mais, sire, reprit Villeroi, puisque » votre majesté est dans l'intention de » tenir la parole qu'elle a donnée de se » faire instruire, si elle vouloit consentir » que quelques prélats des plus exemplaires » du royaume et quelques savans docteurs » du parti catholique, commençassent cette » instruction par des conférences qu'ils au- » roient avec elle, j'ose assurer que cela fe- » roit une grande impression sur l'esprit des » peuples, et les disposeroit beaucoup à » revenir à vous ».

Ce propos plut au roi ; il remit la réponse au lendemain, et alla délibérer avec son conseil : le jour suivant il fit appeller l'envoyé de Mayenne ; il lui commanda d'annoncer à son maître qu'il devoit atten-

dre de lui toute sorte de satisfaction, s'il vouloit l'aider à pacifier son royaume, comme il le pouvoit. A l'égard du point principal, il dit simplement : « Qu'encore » qu'il eût déjà commencé à pourvoir au » fait de la religion, au contentement des » catholiques, toutesfois si l'on jugeoit » être nécessaire d'y ajouter quelque chose, » il étoit prêt à le faire, ayant considéré » tout ce qu'il lui avoit remontré sur ce » sujet, etc. ».

Cependant le roi ne voulant pas perdre le fruit de sa victoire, continua de forcer les villes voisines de Paris.

Je viens d'entrer dans des détails qui ne plairont peut-être pas au plus grand nombre de lecteurs, après en avoir omis de plus intéressans ; mais je les ai cru nécessaires, pour aider à connoître les véritables motifs de la conversion de Henri IV en 1593.



CHAPITRE XV.

Blocus de Paris, procession, famine, etc.

HENRI IV se saisit de tous les ponts de la riviere d'Yonne, depuis Sens jusqu'à Montereau, et de tous ceux de la Seine, depuis Troie. Toutes les avenues furent bouchées du côté de la Marne; et vis-à-vis des Conflans, il fit élever un pont par où il envoyoit ses détachemens ravager les campagnes voisines. Par ce moyen Paris se trouva entiérement bloqué le huitieme de mai. Les troupes du roi se montoient environ à quatorze mille hommes de pied, et deux mille cinq cens chevaux. La capitale renfermoit dans son enceinte huit mille soldats étrangers, et plus de cinquante mille bourgeois capables de porter les armes, et aguerris par les guerres civiles.

Les mêmes. D'Aubigné, t. 3, l. 3, c. 7. Mém. de la ligue, t. 4. Mathieu, t. 2, l. 1. De Serres, p. 626.

Malgré toutes ces défenses qu'on juge de la situation des Parisiens accoutumés à recevoir chaque jour la provision du jour même, ils se trouvoient avec une quan-

tité de vivres trop petite pour un mois ; sans espérances d'avoir aucun débouché pour en faire conduire. La famine étoit certaine; ils n'en doutoient pas, et cette idée seule auroit été capable d'abattre leur courage, si l'habileté du duc de Nemours leur gouverneur, et des autres chefs de la ligue, ne l'eût relevé, en les aveuglant sur le terrible fléau dont ils alloient être les victimes. Ils amuserent le peuple, rassurerent les foibles, et firent trembler les gens éclairés. La Sorbonne fut de la partie, et les aida de ses décisions. Le cardinal de Bourbon languissoit depuis long-tems dans sa prison de Fontenai-le-Comte ; elle craignit que sa mort ne changeât les affaires, et pour prévenir ceux qui seroient tentés de se soumettre à Henri IV. Après avoir imploré les lumieres du Saint Esprit, elle renouvella cet infâme décret par lequel un hérétique relaps est déclaré incapable de succéder au trône. Elle conclut que Henri de Bourbon ne pouvoit être admis à la couronne, quand même il seroit absous des censures ; qu'on étoit obligé en conscience de l'empêcher d'y parvenir, et qu'en mourant pour une si sainte cause, on s'assuroit *une récompense éternelle, et la palme du martyre.*

martyre. Il fut publié jusques dans les chaires, ce fameux décret, et envoyé aux villes liguées, avec une lettre des Parisiens, pour les exhorter à la patience dont eux-mêmes donnoient un si bel exemple. Se peut-il qu'une compagnie aussi savante, dépositaire de la foi, et dont l'œil vigilant arrête la plume des écrivains philosophes, soit sujette comme eux aux folies les plus extravagantes, et aux erreurs les plus dangereuses? Par un délire inconcevable le parlement approuva ce décret, et défendit, sous peine de mort, de parler d'aucune composition avec le roi.

Sur ces entrefaites le cardinal de Bourbon, roi des ligueurs, *sans autre couronne toutefois*, dit l'Etoile, *que celle de sa profession*, mourut âgé de 67 ans : il fut le ministre de l'ambition du duc de Guise, et l'artisan de son propre malheur. Ce fut sa facilité à accepter la couronne, qui enhardit les ligueurs et les aida à allumer dans le sein de la France une guerre intestine, dont le feu l'embrâsa toute entiere. On peut néanmoins l'excuser sur ce desir de régner dont il parut si animé. Au rapport de Cayet, ce prince ne put cacher la joie qu'il ressentoit de la victoire remportée à Coutras

par Henri IV. *Loué Dieu*, s'écria-t-il, *le roi de Navarre mon neveu est vainqueur.... J'espere que si Henri III meurt sans postérité, je le verrai roi de France*. Il n'accepta la couronne, dit le même historien, que pour la conserver à ce prince qu'il aimoit. Le témoignage de l'Etoile vient à l'appui de ce sentiment.

L'Espagne alors montra à découvert ses projets chimériques sur le royaume, et l'on sent assez combien le duc de Mayenne eut de ménagemens à garder pour se maintenir dans l'esprit des Parisiens, et entretenir en même tems Philippe dans des dispositions favorables à la ligue. On lui proposa de s'attacher à un prince de la même maison que le cardinal; afin que les catholiques voyant le sceptre toujours dans la même famille, se réunissent contre le roi, et renversassent les projets des Espagnols qu'ils regardoient avec indignation. Les vues ambitieuses du duc de Mayenne étoient par-là peu satisfaites, et à peine la proposition fut-elle écoutée. Son absence de Paris, et l'embarras du siége de cette ville, ne permirent pas aux ligueurs de décider sous quel étendard on combattroit à l'avenir. On songea d'abord à ruiner le parti du roi, et la délibération fut remise à un autre tems.

Le duc de Nemours prit toutes les mesures possibles pour soutenir les hazards et les maux qui accompagnent un siége. Les Parisiens résolus de mourir sur les remparts de leur ville, se porterent à tous les travaux avec une ardeur inconcevable. En peu de jours il y eut des poudres en quantité, une batterie nombreuse pour le tems dressé, sur les remparts, des retranchemens pour défendre les fauxbourgs, des barrieres à toutes les avenues; en un mot tout fut mis en état. On logea les Suisses dans le temple; les Lansquenets eurent la garde des murailles, depuis la porte neuve jusqu'à l'arsenal; celle des portes fut confiée aux chefs des seize, excepté celle de la bastille qui fut donnée à Bussi-le-Clerc. Pendant ces opérations, Henri ravageoit les environs de la ville, et les habitans voyoient, sans murmurer, leurs riantes habitations détruites de fond en comble. On avoit persuadé à ce prince qu'un blocus de quelques jours suffiroit pour affamer ce peuple immense, et le contraindre à se rendre. En conséquence, il attaque huit jours après le fauxbourg Saint-Martin. Les assiégés se défendent avec vigueur, et le roi se retire; il en auroit trop coûté à sa

tendresse pour emporter la ville de vive force. Un seul assaut général pouvoit la ruiner en un moment ; mais il regardoit le cœur de ses peuples comme un véritable trésor ; et c'étoit en le gagnant qu'il vouloit les faire rentrer dans leur devoir. Il finit donc de se déterminer à empêcher seulement d'entrer des vivres dans Paris.

Le duc de Nemours ayant pénétré ce dessein, pourvut assez abondamment de vivres ceux qui étoient, pour ainsi dire, les idoles du peuple, afin que n'ayant pas eux-mêmes à souffrir toutes les horreurs d'une cruelle famine, leur constance dans l'adversité, pût lui donner le courage qui l'auroit abandonné, s'il eût vu ses chefs réduits au dernier désespoir. On fit jouer tous les ressorts de la politique ; la religion fut un des principaux ; parce que dans les guerres qui paroissent soutenues pour ses intérêts, les hommes deviennent ordinairement stupides, aveugles, impitoyables. On célébra dans l'église des Augustins une messe solemnelle ; la cérémonie achevée, le légat parut en habits pontificaux, tenant le livre des Evangiles ouvert. Quelle indignation ! Ce fut sur ce livre de paix que les princes, les prélats, les seigneurs du parti et le peu-

ple renouvellerent le serment de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour empêcher le bon roi Henri IV de monter sur le trône. La postérité croiroit elle de pareilles infamies, si elles n'étoient consignées dans toutes les histoires du tems ?

Cet acte religieux fut suivi d'une procession d'un goût tout nouveau. Elle étoit composée d'écoliers, de prêtres et de moines, jusqu'au nombre de treize cens. Guillaume Rose, évêque de Senlis, et le prieur des Chartreux, tenant d'une main un crucifix, et de l'autre une hallebarde, ouvroient la marche, comme les principaux acteurs de cette comédie. Le peuple les appelloit les braves Machabées ; les religieux marchoient sur deux lignes ; ils avoient la robe retroussée, le capuchon abattu, le casque en tête, la cuirasse sur le dos, l'épée au côté, la pique ou la hallebarde à la main, ou le mousquet sur l'épaule ; *et le tout rouillé, par humilité catholique.* Ils chantoient pendant la marche, des hymnes et des pseaumes, accompagnés de fréquentes décharges qui tenoient lieu de musique. Ayant rencontré le légat, celui-ci s'arrêta, dans l'intention louable de les autoriser par sa présence. Ils lui firent alors une *salve*

de mousquetterie ; mais un de la troupe tua par mégarde son secrétaire à ses côtés ; et l'envoyé du pape n'étant plus curieux de voir la procession, décampa sans différer. Cet accident causa de la rumeur ; elle s'appaisa dès qu'on entendit publier *que dans une cérémonie si sainte, l'ame du défunt s'étoit envolée droit au ciel parmi les confesseurs, et qu'il ne falloit pas en douter, parce que Monsieur le légat qui sçavoit bien ce qui en étoit, l'assuroit ainsi* (*a*).

Cependant la disette ne tarda pas à se faire sentir. Le cardinal de Gondi exposa au légat la nécessité des Parisiens, et il fut conclu dans le conseil, qu'on enleve-

---

(*a*) On ne sera peut-être point fâché de lire la description de cette procession telle qu'elle est dans la satyre Ménippée. On la trouvera dans les notes qui sont à la fin de cet ouvrage. Quoique les auteurs de cette sanglante critique, la placent au commencement des états de la ligue, nous croyons qu'ils ont d'écrite simplement celle qui eut lieu en 1590. Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'il n'y eut point de procession à cette époque, et que le récit de la satyre Ménippée est absolument conforme, même pour les acteurs, à celui du président de Thou, de l'Etoile, et de plusieurs autres historiens. (14)

roit tous les ornemens des églises. L'ambassadeur d'Espagne pourvoyoit chaque jour à la subsistance de deux mille pauvres. Cette aumône abondante lui coûta sa vaisselle d'or et d'argent, et ses meubles les plus précieux. Gaetano et les princesses se signalerent aussi par beaucoup de générosites. Une certaine somme d'argent étoit par leur ordre distribuée tous les matins aux plus indigens. Mais les greniers s'épuiserent, et le peuple rejetant alors ce vil métal, demanda du pain avec les plus grandes instances. On lui en donna broyé avec du son et de l'avoine. Cette ressource ne dura gueres, et 25 mille bouches inutiles coururent s'assembler à la porte Saint-Victor, espérant dans la clemence et la bonté du roi, qu'il les laisseroit sortir de Paris. Le conseil du prince s'y opposa. Ces malheureux, en apprenant ce refus, pousserent des cris qui émurent toute la ville. On résolut de remédier à des besoins si pressans. Pour cela on fit une visite dans les communautés : elle prouva que *les religieux qui inspiroient l'ardeur du martyre, n'étoient pas les plus* indifférens pour la vie. Tous les couvens étoient pourvus, dit Mezerai, même celui des Ca-

L'abbé Millot.

pucins, pour plus d'un an : on en tira quelques provisions ; mais on eut soin de leur en laisser suffisamment, *de peur,* dit d'Aubibigné, *que les moines ne prêchassent pas bien la tolérance de la faim, s'ils la sentoient.* La misere recommença bientôt plus grande qu'auparavant ; les maisons les plus riches en furent même atteintes, et les gentilshommes n'y avoient que six onces de pain par jour. On convertit en alimens les bêtes les plus immondes ; on dévoroit avec avidité les chevaux, les ânes, les chats et les rats. Deux mille huit cens des deux premieres especes, furent égorgés ; leurs peaux et les vieux cuirs servirent encore de nourriture, et se vendoient même à un si haut prix, que la populace ne pouvoit s'en procurer. Tout ce qu'il y avoit de bon marché, dit l'Etoile, c'étoient les sermons. *Les prêcheurs*, dit un autre témoin oculaire, *ayant le ventre bien farci des bleds, vins et vivres qu'on retranchoit des provisions de ceux qui étoient soupçonnés de pencher vers le parti le plus juste, prêchoient le jeûne, la pénitence et les miracles* du tems jadis, *excommuniant la paix et ses amateurs.* Cependant, la famine devint si intolérable, qu'on alla jusqu'à essayer du

pain fait seulement de poussiere d'ardoise. L'ambassadeur d'Espagne et le légat trouverent un autre expédient auquel on applaudit; ce fut de pulvériser des ossemens ramassés dans les cimetieres, et d'en faire de la pâte. Plusieurs en mangerent ; mais pas un, par ce moyen, ne put soutenir sa mourante vie ; ils expiroient à l'instant. Dans les rues, dans les places publiques chanceloient et tomboient entassés les uns sur les autres, des spectres secs et décharnés; par-tout l'on voyoit des cadavres sans sépulture; par-tout l'on trouvoit à ses pieds l'image de la mort, ou plutôt la mort même. Les maisons se remplirent de couleuvres et de serpens, qui rongeoient les corps dont elles étoient jonchées. Le soleil tous les jours éclairoit de nouvelles infamies; des filles prostituant leur honneur, pour se fournir de quoi amuser quelques instans la mort qui voloit autour d'elles; un vieillard mourant entre les bras de son fils, qui n'avoit lui-même de force que pour demander un morceau de pain; une mere faisant rôtir les membres encore palpitans de celui qu'elle avoit porté dans son sein, et expirant de douleur et de désespoir sur cette affreuse nourriture. La famine enleva de cette maniere plus de treize mille per-

sonnes, sans que la constance du plus grand nombre des habitans parût ébranlée. *Chose qui doit bien retourner à la louange de la Chrétienneté!*

Paris éprouvoit tant de calamités, qu'il auroit été pris infailliblement; mais le cœur du roi fut toujours ouvert à la pitié. Il ne put voir, sans être attendri jusqu'aux larmes, cette superbe cité dont la providence lui destinoit l'empire, réduite à la plus cruelle misere. Il contribua lui-même secrétement à tout ce qui pouvoit la soulager; et malgré les ordres qu'il avoit donné de ne point y faire passer de vivres, il ferma les yeux sur ses officiers et ses soldats qui en envoyoient très-fréquemment à leurs parens et à leurs amis. On saisit un jour deux paysans qui avoient amené des charettes de pain à une poterne. On les conduisoit au supplice pour faire un exemple; ils rencontrent Henri, se jettent à ses genoux, et lui remontrent qu'ils n'ont que cette maniere de gagner leur vie. *Allez en paix*, leur dit alors le roi en leur donnant l'argent qu'il avoit sur lui; *le Béarnois est pauvre*, ajouta t-il; *s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.* Malheur à celui qui ne sentira pas ses entrailles émues en lisant de pareils traits!

Les Parisiens sortoient en foule, malgré le canon ennemi, pour couper les bleds qui approchoient de leur maturité. Le roi en fut instruit ; il ne put cacher son émotion ; et s'étant tourné de côté, il poussa de profonds soupirs, en s'écriant : *Donne-moi le moyen, Seigneur, de sauver ceux que la malice de mes ennemis s'opiniâtre à faire périr.* Il se décida sur le champ à laisser le passage libre à ceux qui voudroient abandonner la ville. La plupart de ses généraux s'y opposant : *J'aimerois mieux*, leur dit ce bon prince, *n'avoir point de Paris, que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes. Si les chefs de la ligue et les Espagnols ont si peu de compassion de ces pauvres gens-là, c'est qu'ils n'en sont que les tyrans ; mais pour moi qui suis leur pere et leur roi, je ne puis les voir sans être ému jusqu'au fond de l'ame.* Ses ordres furent exécutés, et il passa au milieu de son camp plus de quatre mille vieillards, femmes et enfans.

Pendant trois mois que dura le blocus, il n'y eut qu'une seule émeute un peu considérable. Le roi avoit beaucoup d'intelligence dans la ville ; ceux qui tenoient son parti, travailloient sourdement à soulever

le peuple. Celui-ci accourut un jour au palais où étoit le conseil de l'union, les armes à la main, et criant à toute force, *pain ou paix*. Le chevalier d'Aumale arrive, accompagné de gentilshommes et de soldats : il dissipe cette troupe de désespérés, et réprime son audace, par la mort de deux des plus mutins. Le péril de cette sédition fit songer à la paix. On s'assembla pour nommer des députés, afin d'entrer en accommodement avec le roi. Pendant la délibération, Henri se prépara à l'attaque des fauxbourgs : il sépara son armée en autant de corps qu'il en falloit, pour les forcer tous en même tems; il se posta ensuite sur la montagne de Montmartre, afin d'être spectateur du combat, et plus à portée de donner du secours, s'il en étoit nécessaire. L'attaque commença à minuit, par un bruit effroyable d'artillerie. Les assiégés parurent aussitôt sur les remparts, mais tellement affoiblis par la disette, qu'ils succomboient sous le poids de leurs armes. En moins d'une heure tous les fauxbourgs furent emportés, excepté l'abbaye Saint-Germain, qui résista pendant deux jours, par la bravoure du capitaine Antonio de Modene, qui s'y étoit jeté avec cinquante hommes.

Le cardinal de Gondi et l'archevêque de Lyon, ne tarderent pas à aller trouver le roi. Ils lui dirent, au nom de la ligue, qu'on remettroit Paris sous sa puissance, s'il vouloit se faire catholique; mais qu'avant de conclure le traité, il étoit nécessaire de s'aboucher avec le duc de Mayenne. Le roi leur répondit très-bien que ce n'étoit pas à des sujets à prescrire des conditions à leur souverain, et qu'il ne s'agissoit pas du duc de Mayenne dans cette affaire. « Je ne suis » point dissimulé, ajouta-t-il, je dis ron» dement, et sans feintise, ce que j'ai sur » le cœur. J'aurois tort de vous dire que » je ne veux point une paix générale : je la » veux, je la desire, afin de pouvoir élar» gir les limites de ce royaume. Pour avoir » une bataille; je donnerois un doigt, et » pour la paix générale deux. J'aime ma » ville de Paris; c'est ma fille aînée, j'en » suis jaloux; je lui veux faire plus de » bien, plus de grace, plus de miséricorde » qu'elle ne m'en demande; mais je veux » qu'elle m'en sache gré et à ma clémence.... » Ce que vous demandez de différer la capi» tulation et reddition de Paris jusqu'à une » paix universelle, qui ne se peut faire » qu'après plusieurs allées et venues, c'est

» chose trop préjudiciable à ma ville de » Paris qui ne peut attendre un si long » terme. Il est déjà mort tant de personnes » de faim, que, si elle attend encore huit » ou dix jours, il en mourra un très-grand » nombre, qui seroit une étrange pitié. Je » suis le pere de mon peuple; je ressemble à » cette vraie mere de Salomon. Vous, M. le » cardinal, devez avoir pitié de ces pauvres « Parisiens; ce sont vos ouailles........ » Je ne suis pas bon théologien; mais j'en » sais assez pour vous dire que Dieu n'en- » tend point que vous traitiez ainsi le pau- » vre peuple qu'il vous a recommandé.... » Et comment voulez-vous espérer me » convertir à votre religion, si vous faites » si peu de cas du salut et de la vie » de vos ouailles? C'est me donner une » pauvre preuve de votre sainteté; j'en serois » trop mal édifié ». Le cardinal de Gondy lui représenta que si le duc de Mayenne n'étoit pas compris dans le traité, il ne manqueroit pas de venir reprendre Paris avec toutes les forces du roi d'Espagne.... « S'il vient, dit le roi, lui et tous les al- » liés, PAR DIEU, nous les battrons bien, » et leur montrerons que la noblesse fran- » çoise se sçait défendre : j'ai juré contre

» ma coutume ; mais je vous dis encore » que PAR LE DIEU VIVANT, nous ne » souffrirons point cette honte. » Il n'y eut rien de conclu dans cette conférence, parce que le roi ne voulut jamais leur permettre d'aller trouver Mayenne, bien persuadé qu'ils n'insistoient si fort sur cet article, que pour hâter le secours promis par ce duc, et faire renaître dans la capitale des espérances qu'elle n'avoit déjà plus. Il ne laissa pas cependant d'entretenir la négociation avec le duc et la duchesse de Nemours. Il écrivit la lettre suivante au premier, pour le porter à se rendre.

« Mon cousin, vous avez fait assez paroître votre valeur et générosité en » la défense de Paris jusqu'ici ; mais de » vous opiniâtrer davantage sous une vaine » attente de secours, il n'y a aucune apparence ; et si vous me contraignez de » tenter la force, vous pouvez penser qu'il » ne sera alors en ma puissance d'empêcher qu'elle ne soit ruinée, pillée, saccagée : encore quand le secours que vous » attendez arriveroit, vous sçavez qu'il » ne peut passer jusqu'à vous sans une » bataille, laquelle devant que me donner » ni me présenter, votre frere se souvien-

» dra de la derniere ; et quand bien Dieu
» me défavoriseroit tant pour mes péchés,
» que je la perdisse, votre condition seroit
» encore pire, pour n'avoir voulu recon-
» noître votre roi légitime et naturel, de
» tomber sous la domination des Espagnols
» les plus fiers et cruels du monde ; par-
» lant je vous prie vous souvenir de ce qui
» s'est passé, et jeter les yeux sur ce qui
» peut advenir, et me reconnoître pour
» tel que devez, votre roi et bon ami ».

Le duc de Nemours persista toujours à demander les mêmes conditions, et fit faire réponse au roi, *que le serment étant une chose sacrée, lui et les Parisiens étoient décidés à périr plutôt qu'à se soumettre à lui, s'il n'abjuroit le calvinisme*. L'espérance d'un secours prochain les entretenoit dans cette constance ; les lettres du duc de Mayenne leur avoit annoncé une puissante armée : elle devoit arriver de jour en jour ; mais le roi ne croyoit point aux nouvelles certaines qu'on lui en donnoit, et il perdit par-là tout le fruit de tant de peines et de travaux. Le roi d'Espagne qui craignoit la fin des troubles, et qui se flattoit d'y gagner la couronne de France, avoit enfin cédé aux pressantes sollicitations du duc de

Mayenne.

Mayenne. Il envoya des ordres précis au fameux duc de Parme, Alexandre Farnese, gouverneur des Pays-Bas, pour marcher au secours de Paris. Ce fut avec bien de la peine que ce général se décida à cette expédition. Il craignoit ou que Philippe le dépouillât de son gouvernement pendant son absence, ou que les Hollandois lui ravissent ses conquêtes dans leurs états. Farnese donna à Mayenne cent quinze fantassins Espagnols, cent douze Italiens, et huit cens cheveaux Bourguignons et Belges; il promit de le suivre bientôt avec tout ce qu'il avoit de meilleures troupes.

Mayenne s'avançoit tranquillement, lorsque Henri IV apprenant sa marche, partit de son camp avec un gros de cavalerie, et rencontra le duc près de Laon. Cette ville servit de retraite à ce dernier, et ses fauxbourgs furent le théâtre d'une rude escarmouche où les Espagnols se distinguerent. Le capitaine Saint-Paul profita de cette circonstance pour faire entrer des provisions dans Paris. Le roi revint aussitôt à son quartier.

Le prince de Parme à la tête de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux, suivoit Mayenne à petites jour-

nées. Il prenoit toutes les précautions nécessaires dans un pays inconnu. Il ne faisoit jamais un pas sans avoir envoyé à la découverte des environs par où il devoit passer. On conduisoit avec lui une bonne artillerie, des munitions pour une armée trois fois plus grande que la sienne, et quinze cens charriots de vivres. Il arriva à Meaux dans cet équipage, le vingt-deux d'août. Ce fut là qu'il fit sa jonction avec le duc de Mayenne.

On ne peut imaginer l'embarras où se trouva le roi ; il ne se sentoit pas assez fort pour attendre de pied ferme l'ennemi, et d'ailleurs il auroit été trop dangereux de rester en butte et aux efforts des nouvelles troupes, et à ceux des Parisiens. Dans cette conjoncture, il leva le siége le vingt-neuvieme du mois, résolu de défier le duc de Parme à la bataille. Il écrivit son projet à cette belle Gabrielle d'Estrée, devenue si célebre par lui. Voici sa lettre :

« Ma maîtresse, je vous écris ce mot le » jour de la veille d'une bataille; l'issue » en est en la main de Dieu, qui en a or» donné ce qui doit avenir, et ce qu'il con» noît être expédient pour sa gloire et pour » le salut de mon peuple. Si je la perds, » vous ne me verrez jamais ; car je ne suis

» pas homme qui suit ou qui recule ; bien
» vous puis-je assurer que si je meurs,
» ma pénultieme pensée sera à vous, et ma
» derniere sera à Dieu, de la main qui baise
» les vôtres ».

Henri marcha avec toute sa cavalerie jusqu'à Claie ; arrivé à ce poste, son premier soin fut d'aller tâter l'ennemi ; mais il se trouva si bien campé, qu'il n'osa l'entamer. On résolut de lui couper le chemin de Paris. Le sage et vaillant la Noue vouloit qu'on restât pour cet effet à Claie, parce que ce pays étant coupé de rivieres et garni de forêts, il seroit facile d'attaquer Farnese à son passage. Le vicomte de Turenne pensoit de même. Biron fut d'avis de préférer à ce poste celui de Chelles. Il fut écouté et fut ainsi cause, selon les mémoires de Villeroi, que le duc de Parme se couvrit d'honneur, en faisant lever, quelques jours après, le siége de Paris, sans être obligé d'en venir à un combat.

Le roi fit dans la plaine de Bondi la revue de son armée. Un grand nombre de seigneurs l'étant venu joindre dans l'extrémité où il étoit, elle se trouva forte de dix-huit mille fantassins, et de sept mille hommes de cavalerie. Le duc de Parme

monta sur une éminence pour la reconnoître : *Sont ce là*, dit-il au duc de Mayenne, *les dix mille hommes dont vous m'assuriez la défaite si aisée ?* Il résolut dès-lors d'éviter la bataille, et s'avança vers Chelles. Les deux armées se trouverent le lendemain en présence, dans une plaine située au-dessus de cette abbaye. Henri fit l'impossible pour engager son ennemi dans une action décisive. Ses démarches étant inutiles, il envoya un trompette dire au duc de Parme qu'il n'esquivoit jamais une bataille. *Pour moi*, répartit le duc, *j'esquiverai à ses dépens celle qu'il me présentera, et quiconque m'y contiendra, en saura plus que moi.* Alors quelques personnes vanterent extraordinairement les forces des Espagnols. *Oui*, dit le roi, *leur infanterie est bonne, pour ne vous en point mentir, je la crains : mais je me fie en Dieu et en ma noblesse et cavalerie Françoise, que les plus grands diables mêmes craindront d'affronter. Puis se riant, disoit. Le Béarnois est pauvre, mais il est de bonne maison.*

On crut toutefois le cinq septembre, que Farnese vouloit hasarder une bataille. Il rangea son armée, et en couvrit tout le penchant de la montagne; il descendit en-

suite, mais lentement, comme pour aller chercher l'ennemi. Mayenne fut placé à la tête du corps le plus considérable où l'on voyoit toutes les forces de l'infanterie Espagnole et Italienne, avec vingt pieces de canon. Le duc de Parme voulut avoir la facilité de courir de rang en rang pour donner ses ordres, ayant à sa suite Alexandre Sforce, deux autres gentilshommes et cent chevaux. A cette marche on ne douta plus que Farnese ne fût décidé à tenter le sort des armes. Henri fait prendre les armes à ses troupes. On s'apprête avec ardeur; le soldat dévore des yeux l'ennemi; à peine peut-on retenir sa fougue. Impatient, il s'élance, il court à l'ennemi; mais tout-à-coup tournant à gauche, l'armée d'Alexandre rabat du côté de Lagni, et se poste avantageusement vis-à-vis cette place. Le roi n'avoit pas soupçonné le dessein du duc de Parme, quoique celui-ci eût avancé qu'il vouloit lui enlever une ville sous ses yeux. Il avoit même désigné au duc de Mayenne le jour de l'expédition, et dit en même temps que Lagni seroit pris, *fût-il sur la moustache du roi de Navarre.*

Cette ville étoit intéressante par sa situation, parce qu'elle ouvroit aux Parisiens le

passage de la Marne. Le roi, pour la garantir, consulta le maréchal de Biron et quelques autres officiers. Biron proposa de côtoyer la montagne à gauche, et d'aller attaquer Farnese dans ses retranchemens. D'autres vouloient qu'on passât la Marne, et qu'on se plaçât derriere Lagni. L'un et l'autre conseil étoit dangereux : le premier imprudent, l'armée étant si bien retranchée ; le second peu réfléchi, puisque Farnese eût eu ce qu'il désiroit, un passage vers Paris. Pendant ces incertitudes, l'artillerie du duc de Parme fit mille décharges sur la ville. Bientôt la brêche fut faite, l'assaut donné, et Lagni emporté si vîte, que le maréchal d'Aumont envoyé à son secours, ne put y arriver assez à temps. La riviere se couvrit à l'instant de batteaux qui ramenerent l'abondance dans Paris. *La joie de cette ville ne fut cependant point pareille à son soulagement*, dit un historien de Henri IV, *d'autant que la trop longue misere avoit tellement desséché les corps et abattu les courages, qu'ils n'étoient plus capables d'aucun sentiment de réjouissance.*

Le roi fut pénétré de douleur en voyant la victoire arrachée de ses mains, à l'heure même où la reddition de la capitale de son

royaume alloit entraîner la ruine de ses ennemis. Il dut alors regretter non de s'être montré trop sensible aux malheurs des Parisiens ; son cœur connoissoit trop les charmes du bienfait pour s'en repentir : mais de n'avoir pas joint l'activité des attaques aux progrès lents du blocus. Le duc de Nemours fit de fréquentes sorties pour lui couper les vivres, et le pain de munition manqua même à son armée pendant deux ou trois jours. Les soldats murmurerent, les chefs s'accuserent mutuellement du mauvais succès du siége de Paris, et leur courage parut abattu. Ce passage subit de la joie au mécontentement, eut une autre cause que le chagrin de n'avoir pas forcé la ville ; le défaut de paiement des troupes. Le roi manquoit alors d'argent. Deux jours même avant la prise de Lagni, n'ayant pas de quoi dîner, il alla chez celui de ses ministres où il crut trouver la meilleure table. On se doute bien que ce fut chez le surintendant des finances. D'O ne s'attendoit pas à une pareille visite : il en fut très-mortifié, d'autant plus que sa table étoit servie avec délicatesse, et entourée de convives peu dévoués à son maître.

Henri résolut de se venger des échecs qu'il

avoit reçus du duc de Parme. Il jeta encore ses vues sur Paris, espérant d'en surprendre les habitans qui, rassurés par l'armée Espagnole, devoient être ensevelis dans les festins et les plaisirs. La nuit du neuf au dix septembre il détacha le comte de Chatillon avec une bonne partie de l'infanterie, et le suivit avec une troupe de cavalerie. Chatillon entra dans la ville par le fauxbourg Saint-Jacques; mais les Parisiens étoient sur leur garde. Au moindre bruit ils accoururent en grand nombre sur les remparts. Le général ordonna aussitôt un profond silence à ses gens. Ce grand calme rassura les Parisiens; ils crurent que c'étoit une fausse alarme, et ils abandonnerent chacun leur poste pour aller se reposer. A la pointe du jour, le roi tenta de nouveau l'entreprise. Ses soldats descendirent dans le fossé, et gagnerent le pied de la muraille. Déjà ils y avoient appliqué des échelles; déjà ils étoient au haut, lorsqu'un jésuite et un marchand libraire qui étoient en sentinelle, entendant du bruit, crient aux armes. Ils courent eux-mêmes vers les assaillans. Trois étoient sur le rempart; ils les précipitent en bas, et renversent les échelles chargées de guerriers. Bientôt les bourgeois

s'éveillent; ils s'empressent de se mettre en défense; et poussant des cris menaçans, ils volent où est le danger. Leur nombre s'accroît de plus en plus, et le roi repoussé vivement, fait sonner la retraite.

Son armée étant extrêmement fatiguée, il jugea à propos de la mettre en quartiers. Une partie alla se retirer dans les villes les plus exposées aux entreprises des ligueurs. Différens détachemens se répandirent dans les provinces où ils étoient nécessaires pour les contenir, telles que la Tourraine, la Picardie et la Champagne. Ainsi fut dissipée en un moment cette formidable armée, après avoir perdu l'occasion de prendre Paris. Le roi ne retint auprès de sa personne que le maréchal de Biron, avec un corps assez considérable pour harceler les ennemis dans leur marche. Il les poursuivit jusques sur les frontieres des Pays-Bas, *leur donnant toujours quelques bourrades; bien marry*, disoit-il, *qu'au lieu d'une robe fourrée que le duc de Parme avoit apportée, il ne lui pût bâiller sa chemise blanche*. Il se posta ensuite à Creil et delà alla mettre le siége devant Clermont en Beauvoisis. La garnison fit quelque résistance, et se rendit après par capitulation.

CHAPITRE XVI.

Marie de Beauvilliers. Gabrielle d'Estrée.

Mathieu, t. 2, l. 1, p. 59. Amours de Henri IV, 1. part.

LA conduite de Henri IV durant le blocus de Paris, n'est pas exempte de blâme. Il se laissa malheureusement aller à cette funeste passion qui énerve le courage, en ôtant à l'esprit toute son activité. Passionné pour la belle abbesse de Montmartre (*a*), qui avoit conservé un cœur sensible et tendre, malgré les austérités du cloître, il alloit se délasser auprès d'elle des fatigues de la guerre. L'armée ne manqua pas d'imiter le roi dans le relâchement, puisqu'elle l'avoit bien fait dans les fatigues, et le camp devint un lieu de délices. Chaque guerrier y oublia ses devoirs pour sacrifier à l'amour. Ceux dont le caractere n'étoit pas doué de cette aménité et de cette douceur qui rendent le sexe si souple et si aimable, firent servir l'or à acheter des filles de joie.

[*a*] Marie de Beauvilliers, fille de Claude de Saint-Aignan, et de Marie Babou de la Bourdaisiere. Elle étoit née en 1574. Elle ne fut abbesse qu'en 1597.

Plusieurs, par ce moyen, gagnerent cette affreuse maladie apportée du nouveau continent, et trouverent la mort au sein même des plaisirs.

Ce malheur ne guérit pas Henri IV de sa passion. Etant allé voir la *maîtresse* de Bellegarde, il en devint amoureux et oublia l'abbesse.

« D'Estrée étoit son nom ; la main de la nature Henriade, chap. 9.
De ses aimables dons la combla sans mesure.
Telle ne brilloit pas aux bords de l'Eurotas,
La coupable beauté qui trahit Ménélas ;
Moins touchante et moins belle, à Tarse on vit paroître
Celle qui des Romains avoit dompté le maître,
Lorsque les habitans des rives du Cydnus,
L'encensoir à la main, la prirent pour Vénus. »

Henri IV fit venir la favorite à Mantes où il étoit, et ordonna à Bellegarde de ne plus penser à elle. D'Estrée piquée de ce procédé, reprocha à son nouvel amant sa conduite peu délicate, et se rendit promptement à *Cœuvres*. Cette résistance ne fit qu'enflammer davantage le cœur du roi. Sur ces entrefaites, s'étant mis à la poursuite du duc de Parme, il partit d'Attichy à la dérobée, s'habilla en paysan, et courut à *Cœuvres*. Le péril où il étoit, et la crainte

de donner des soupçons au pere *qui savoit que tant qu'il y aura des pluies d'or, Jupiter trouvera des Danaées*, l'empêcherent de s'arrêter long-temps au domicile de sa maîtresse. Il se contenta de prendre du pain et du beurre à la porte, et décampa ensuite, en disant *qu'il alloit vers l'ennemi, et que bientôt la belle entendroit ce qu'il auroit fait pour l'amour d'elle.*

Année 1590.

Sixte V meurt (15). Il commence à être dégoûté de la ligue. La guerre ne se fait pas seulement autour de Paris; elle est tout aussi vive entre les royalistes et les ligueurs répandus dans le royaume. Le duc de Mercœur reprend Hennebon en Bretagne, dont les royalistes s'étoient emparés : ce prince s'étoit fait chef de la ligue dans cette province, sans être dans la dépendance du duc de Mayenne; il avoit traité directement avec le roi d'Espagne; mais Philippe II et lui, réunis contre Henri IV, ne l'étoient pas sur les motifs, l'un et l'autre voulant se rendre maîtres de la Bretagne : le duc de Mercœur, aux droits de sa femme, hé-

ritiere de Penthievre, et Philippe II pour sa fille, qu'il avoit eue d'Elisabeth, fille de Henri II. Monsieur de Lesdiguieres bat le duc de Savoie en Dauphiné. (Ce capitaine, un des plus grands hommes de son temps, envoya demander, pour récompense, le gouvernement de Grenoble. D'O s'y opposa, en rappellant la promesse de Henri IV, de réserver les gouvernemens pour les catholiques. A cette remontrance, le député de Lesdiguieres fit semblant de se retirer; et revenant tout-à-coup sur ses pas: *Messieurs*, dit-il, *votre réponse inopinée m'a fait oublier un mot; c'est que, puisque vous ne jugez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, vous songiez aux moyens de le lui ôter.* Cette hardiesse ne déplut point au roi. Il fit réflexion que la puissance dont jouissoit Lesdiguieres dans cette province, pourroit l'engager à s'en emparer, et il lui fit expédier sur le champ le titre de gouverneur.) Le parlement d'Aix déclare le duc de Savoie gouverneur et lieutenant-général de Provence, *sous la couronne de France*. Grégoire XIV excommunie Henri IV.

1591.

Grégoire XIV fait publier des lettres monitoriales en France contre Henri IV ; ces lettres furent condamnées au feu par les parlemens séans à Tours et à Châlons. Le roi, de son côté, renouvelle les édits de pacification en faveur des protestans. Le chevalier d'Aumale (16) veut surprendre Saint-Denis pour la ligue ; il y fut tué. Le duc de Mercœur à la tête des troupe ligueuses et Espagnoles, bat le duc de Montpensier devant la ville de Craon en Anjou. Tentative inutile du roi sur la porte Saint-Honoré, ou la *journée des farines*. Le roi prend Chartres le 12 avril. Les ligueurs prennent Château-Thierri.

Le brave la Noue (17) combattant pour le roi, est tué devant le château de Lamballe. Le jeune duc de Guise, fils du *Balafré*, se sauve de la prison où il étoit à Tours. Le roi n'en est pas fâché, parce que c'étoit dans le parti des ligueurs un nouveau prétendant à la couronne, qui ne pouvoit qu'y augmenter la division. Le jeune cardinal de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, et neveu du cardinal Charles de Bourbon,

forme de son côté un tiers-parti pour se faire déclarer roi, étant conseillé par Touchard son précepteur, par d'Elbenne et par du Perron, depuis cardinal : il mourut en 1594, regretté du roi avec qui il s'étoit réconcilié.

Mariage de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, avec Charlotte de la Marck, dame de Bouillon. Le vicomte de Turenne n'ayant point eu d'enfans de ce mariage, garda la dot de sa femme, fondé sur un testament qu'elle avoit, disoit-on, signé en mourant. La nuit même de ses nôces, le vicomte surprit Stenai. Il fut fait maréchal l'année d'après, et depuis son mariage se nomma le duc de Bouillon. Le roi avoit fait ce mariage pour enlever cette héritiere au duc de Lorraine et au duc de Nevers; l'un son ennemi déclaré, l'autre allié suspect, qui, tous deux, la vouloient pour leurs fils.



CHAPITRE XVII.

Siége de Rouen. Journée d'Aumale.

Institutions politiques, par le baron de Bielfeld, t. 1, p. 196.

« AUTANT préjudiciable est l'irreligion, » dit le baron de Bielfeld, autant et plus » funeste est à l'état la superstition, lors» qu'elle s'empare de l'esprit du peuple. » Dès qu'elle a du pouvoir, elle prend » soudain les armes en main, et devient » fanatisme, fureur. Delà, les *Saint-Bar-* » *thélemy* qui sont les maux les plus cruels » qui puissent arriver à un état, et les » fautes les plus énormes contre la poli» tique ». Si le duc de Mayenne, malgré les revers, malgré les victoires remportées sur lui par Henri IV, s'est soutenu longtemps contre ce bon prince, le fanatisme en est la principale cause. Son souffle empesté échauffoit toutes les têtes, armoit tous les bras, encore plus que l'or de *Philippe*, parce que l'or seul ne peut aveugler tout un peuple sur ses véritables intérêts.

1591 et 92. Idem, p. 197.

La ville de Rouen remplie de ministres *dont le caractere presque général est l'esprit de*

de persécution, s'obstinoit à ne point obéir à son roi protestant, comme si le protestantisme excluoit les vertus royales, et que le *Saint Pere* eût le droit de les donner! Henri IV ayant reçu de la reine Elizabeth et des princes d'Allemagne des troupes nombreuses, entreprit le siége de cette ville. Le marquis de Villars-Brancas s'y renferma, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. Il en chassa toutes les personnes dont il se défioit, et ne négligea rien de tout ce qui pouvoit assurer la place. Le parlement et l'église le seconderent, l'un par ses arrêts, l'autre par ses instructions au peuple. Un nommé Dadré prit pour texte de son discours ces paroles d'une épître de *Saint-Paul* : *Ne vous alliez point aux infideles*, et essaya de prouver par-là qu'il étoit de précepte divin de sacrifier sa fortune et sa vie pour la défense d'une cause aussi juste que celle de la ligue. Le siége fut poussé avec chaleur. Le fort Sainte-Catherine essuya la premiere attaque. Villars, pour le défendre, fit couper vis-à-vis une longue et profonde tranchée, et préposa sept cens hommes pour la garder. Henri IV, pendant une nuit très-froide du mois de décembre, à la tête de trois cens

Mém. de Sully, chap. 33 et 34. Davila, liv. 12 et 13. Décades de Henri-le-Grand. Cayet, t. 2. Matthieu, t. 2.

N

gentilshommes seulement, l'emporta de vive force. Le gouverneur étonné de voir son ouvrage détruit en si peu de temps, ne put s'empêcher de dire : *Pardieu, ce prince, par sa valeur, mérite mille couronnes. Pourquoi, par une meilleure croyance, nous donne-t-il sujet de lui disputer celle qui lui appartient? Mais il ne sera pas dit que j'aie manqué à tenter de ma personne ce qu'un grand roi a fait de la sienne.* En effet, il reprit le poste dont la garde avoit été confiée aux Anglois. Le roi, piqué de la vanité de Villars, ne voulut point lâcher prise; il regagna la tranchée une seconde fois, et s'y maintint dans la suite. Le lendemain Sully le conjurant de ne plus s'exposer comme un officier de fortune : *Mon ami*, lui dit Henri IV, *je ne puis faire autrement; car puisque c'est pour ma gloire et pour ma couronne que je combats, ma vie et toute autre chose ne me doit sembler rien au prix.* Les assiégés affoiblis par la disette, mais soutenus par le génie de Villars et la valeur de la garnison, se défendoient encore avec courage, lorsque le *duc de Parme* vint à leur secours. *Farnese* rentroit en France, moins dans l'intention d'empêcher la prise de Rouen, que

que pour faire élire l'infante par l'assemblée des états.

Henri IV laissa la conduite du siége au maréchal de Biron, et s'avança vers l'ennemi. Il l'atteignit à Aumale : l'armée d'*Alexandre* étoit de trente mille hommes. Le roi se sépara de sa troupe avec cent chevaux, et courut l'affronter. Sully, celui de ses courtisans qui le flattoit le moins, au nom des cent cavaliers, le presse et le conjure de ne pas s'exposer à une mort assurée. *Voilà*, lui dit le roi, *un discours de gens qui ont peur ; je n'eusse jamais attendu cela de vous. Il est vrai, sire*, répondit Sully, *nous avons peur, mais seulement pour votre personne sacrée. S'il vous plaît vous retirer, et nous commander d'aller pour votre service mourir dans cette forêt de piques, vous reconnoîtrez que nous n'avons point peur pour notre vie, mais pour la vôtre. J'en suis persuadé*, répliqua froidement le monarque ; *mais croyez que je ne suis pas aussi étourdi que vous l'imaginez. Je crains autant pour ma peau qu'un autre, et j'aurai soin de me retirer si à propos, qu'il n'arrivera aucun inconvénient.*

Le prince de Parme, persuadé que cette manœuvre hardie étoit un piége pour attirer

sa cavalerie en rase-campagne, fit halte en cet endroit. Mais dès qu'il se fût assuré que le reste de la cavalerie royale étoit loin delà, il fondit brusquement sur les cent chevaux. Soixante tombent à ses pieds. Le roi, maître de lui-même au milieu d'une grêle de coups de fusils, combat comme les Spartiates aux Thermopyles. Seul, il arrête l'ennemi, fait défiler ses braves compagnons vers le pont d'Aumale, et ne le passe que le dernier. Il reçut alors un coup de feu dans les reins. Cet accident ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont, et de regagner le côteau où se trouvoit sa petite troupe. Le duc de Parme, trop timide, n'osa l'y poursuivre. Bientôt après il lui envoya un trompette, sous prétexte d'échanger quelques prisonniers; mais, en effet, pour apprendre si sa blessure étoit mortelle ou dangereuse. Henri qui soupçonna ce dessein, dit au trompette : *je sais pourquoi vous êtes envoyé; dites à votre maître que vous m'avez vu sain et gaillard, et bien préparé à le recevoir s'il veut venir.*

Le roi, dans cette circonstance, dit Anquetil, fit des fautes de hardiesse et de témérité; le duc de Parme des fautes de précaution trop circonspecte. Les François du

camp Espagnol, reprochant au premier d'avoir manqué une si belle occasion : *Je le ferois encore*, répondit-il, *parce que j'ai cru avoir affaire à un général, non à un carabin.* Henri piqué de ce jugement, dit, quand il lui fut rapporté : *Il est bien aisé au duc de Parme d'être prudent, parce qu'il ne risque que de ne pas faire des conquêtes dont il peut se passer; au lieu que moi je défends ma couronne, et il est naturel que, rebuté d'une si longue guerre, je prodigue mon sang et hasarde tout pour en voir la fin.*

Cette action, dont on ne trouve nul exemple dans l'histoire, fit beaucoup de bruit. Le duc de Parme loua l'adresse et l'intrépidité de Henri IV. L'illustre Elizabeth le fit prier de ménager davantage une vie si précieuse, et Duplessis-Mornai lui écrivit cette belle lettre qu'on a tronquée par-tout :

« Sire, je ne sais si jamais votre majesté me pourra faire tant de bien qu'elle m'a fait de mal aujourd'hui. Tous vos serviteurs ont appréhendé leur mort en votre blessure ; moi, plus sensible, l'y ai presque soufferte entiere. Tous les gens de bien louent le Créateur de leur avoir donné un prince belliqueux ; mais ils voudroient que votre majesté se contînt

Mém. de du Plessis, t. 2, p. 173.

» dans les bornes de grand capitaine. Oui,
» sire, vous avez assez fait l'*Alexandre;* il
» est temps que vous soyez *Auguste*. Votre
» majesté attribuera la liberté que je prends
» à la nécessité de cet état, à ma juste
» douleur et à ma loyale affection. C'est à
» nous à mourir pour vous, et c'est là notre
» gloire; à vous, sire, de vivre pour la
» France, et j'oserai dire que ce vous est
» devoir. Je loue Dieu du passé, et le prie
» de tout mon cœur pour l'avenir, etc. ».

Le maréchal de Biron, plus occupé de ses intérêts particuliers que du bien général, désiroit la prolongation de la guerre. Son fils lui reprochant un jour de lui avoir fait manquer une occasion de frapper sur les ennemis un coup décisif, le maréchal fit cette réponse : *Il n'y a point de doute que tu ne les eusses battu; mais alors tout étoit fini, et nous n'aurions plus eu, toi et moi, qu'à aller planter des choux à Biron.* Il conduisit le siége de Rouen, pendant l'absence de Henri IV, avec tant de lenteur, que *Villars* n'ignorant aucune des dispositions de l'armée royaliste, fit plusieurs sorties qui lui furent très-avantageuses. De retour devant les murs de cette ville, le roi la pressa de nouveau et la réduisit aux

dernieres extrémités. Villars rappelle Farnese qui avoit déjà repassé la *Somme* ; celui-ci force la marche et arrive près de Rouen en deux journées. Le roi leve aussi-tôt le siége et se retire au Pont-de-l'Arche. Si on l'eût attaqué sur-le-champ, il lui eût été difficile de se sauver ; mais la jalousie qui régnoit entre Alexandre et Mayenne, le tira de ce péril. L'un d'eux voulut absolument s'emparer de *Caudebec ;* on le fit en 24 heures ; mais le duc de Parme y fut blessé au bras, et le chef ligueur tomba malade peu de jours après. Cependant Henri IV s'étant encore embarrassé dans un endroit où l'infanterie Espagnole auroit pu lui causer un grand échec, Mayenne en fit la proposition : *Ah !* s'écria douloureusement le duc de Parme, *pour combattre le roi de Navarre, il faut des corps vivans, et non pas des hommes épuisés de sang et à demi-morts, comme moi.*

Henri IV ne fut pas long-tems en danger. Son armée se grossit de trois mille chevaux et de six mille fantassins accourus des provinces voisines. Enhardi par ce secours, il cherche l'ennemi, l'enferme près d'Yvetot et lui coupe les vivres. Les choses paroissent déjà désespérées au duc de Parme ; son

camp souffroit tous les maux qu'accompagne la famine. Alors, animé par le désespoir, il tente une retraite qui fut regardée avec raison comme un prodige. Il construisit à la hâte un pont de batteau, et pendant la nuit y fit passer la Seine à son armée, sans que Henri IV s'en apperçût. Ce prince, juste estimateur du mérite, regarda cette action comme plus glorieuse que le gain de deux batailles, *reconnoissant*, dit Perefixe, *que le chef-d'œuvre d'un grand capitaine n'est pas tant de combattre et de vaincre, que de faire ce qu'il a entrepris sans hasarder le combat.*

1591.

Audace des Seize qui veulent faire la loi au duc de Mayenne, et qui proposent à Philippe II le mariage de sa fille avec le jeune duc de Guise, pour leur remettre la couronne. Ils profitent de l'absence du duc de Mayenne pour faire pendre le président Brisson, Larcher, conseiller au parlement, et Tardif, conseiller au Châtelet, qui leur étoient devenus suspects. Le duc de Mayenne, de retour, en fait pendre quatre.

Ce fut le terme de la tyrannie des Seize. Le président Jeannin et Villeroi sont dans le parti de la ligue, mais ils sont suspects aux Seize, parce qu'ils aimoient véritablement la religion et l'état.

1592.

La guerre continue en Bretagne entre le prince de Conti et le duc de Mercœur. Le roi y envoye le maréchal d'Aumont pour remplacer le prince de Dombes, qui alla prendre possession du gouvernement de Normandie, vacant par la mort du duc de Montpensier son pere. (Le duc de Mayenne se retire dans Rouen. Henri IV poursuit ensuite le duc de Parme jusqu'à la frontiere. Il met le siége devant Epernai, dont la prise lui coûta chere par la perte du maréchal de Biron, qui y fut tué en reconnoissant la place). C'étoit le pere de Charles, qui fut aussi maréchal de France, décapité en 1602. Armand composa des commentaires que M. de Thou regrette beaucoup : il avoit donné son nom de baptême au cardinal de Richelieu dont il fut parrain.

Antoine Scipion, duc de Joyeuse, est

défait par les royalistes au combat de Ville-mur, et se noye dans la riviere de Tarn. Le pere Ange de Joyeuse, son frere, qui, après avoir été répandu dans le grand monde, s'étoit fait capucin, quitte l'habit, avec la permission du pape, et prend sa place dans le parti de la ligue. Leur pere Guillaume, maréchal de France, étoit mort au commencement de l'année, sans qu'il soit resté de postérité de sept enfans mâles qu'il avoit eus. Le duc d'Epernon rentre dans le service du roi. Lesdiguieres a des avantages en Piémont. Le duc de Parme meurt le 3 décembre, âgé de 47 ans, comme il se préparoit à entrer en France pour la troisieme fois. Ce prince se montra digne, par sa rare prudence et par son courage, d'être le fils de la fameuse duchesse de Parme, qui gouverna les Pays-Bas. Les divisions augmentent dans Paris, entre les royalistes, qu'on nommoit *Politiques* et les *Seize*. Le cardinal de Gondi et le marquis de Pisani vont à Rome de la part du roi : ils sont très-mal reçus. L'auditeur Séraphin, personnage habile et courageux, disoit au pape Clément VIII, sur ce qu'il faisoit tous les jours de nouvelles difficultés pour accorder l'absolution à Henri IV : *Très-saint-*

pere, permettez-moi de vous dire que Clément VII perdit l'Angleterre pour avoir voulu complaire à Charles-Quint, et que Clément VIII perdra la France, s'il continue de chercher à complaire à Philippe II.

Institution des peres de la doctrine chrétienne.



CHAPITRE XVIII.

Prétendus États-Généraux de la Ligue. Conversion de Henri IV. Attentat de Barriere.

1593. La ligue eût été expirante sans l'or que le roi d'Espagne prodiguoit à pleines mains, et sans les troupes nombreuses qu'il envoyoit dans les momens de crise pour remplacer celles que Henri IV immoloit chaque jour à la justice de sa cause. Philippe II crut dans cette circonstance, pouvoir donner un maître aux François. Par les menées de son ambassadeur, du cardinal légat et du duc de Parme, il fit résoudre le duc de Mayenne à convoquer les états-généraux, pour procéder à l'élection d'un roi catholique. L'assemblée devoit d'abord se tenir à Rheims, afin de faire aussi-tôt après sacrer le roi élu, et d'en imposer au peuple par cette cérémonie d'usage. Mais Alexandre étant mort sur ces entrefaites, ce projet, dont il étoit l'auteur, n'étant pas conduit avec assez de diligence et d'habileté, ne put avoir lieu. Les prétendus états-géné-

raux se tinrent à Paris. L'ouverture en fut faite dans le Louvre, le 6 janvier. On s'étonnera que Mayenne voulant monter sur le trône, se soit prêté aux volontés du roi d'Espagne et du pontif Romain, l'un et l'autre opposés à ses intérêts ; mais il faut songer qu'il avoit besoin de leur secours, et que d'ailleurs il prévoyoit une foule d'inconvéniens qui devoient empêcher l'élection projetée.

Le pape Clément VIII, successeur de Grégoire XIV, avoit envoyé un *bref* au cardinal de Plaisance, par lequel il lui ordonnoit de faire ensorte que les gens de bien déférassent, d'un consentement unanime, la souveraine puissance à celui qui paroîtroit l'avoir méritée par des vertus dignes du trône, et sur-tout par un respect particulier pour le S. pere. Le *bref* fut enregistré le 27 octobre. Le parlement de Châlons signala son zele ordinaire contre cette insolence ; il décréta le cardinal d'ajournement personnel, défendit, sous peine de crime de leze-majesté, de donner retraite aux factieux, et ordonna qu'on éleveroit sur les décombres de la ville où ils tiendroient leurs assemblées, une pyramide qui perpétueroit le souvenir de la vengeance exercée contre les traîtres à la patrie.

Les états-généraux, a dit un historien du seizieme siecle, *sont la souveraine médecine des rois et des peuples ;* mais pour qu'ils deviennent tels, il faut que les inimitiés s'étouffent, que les intérêts particuliers s'anéantissent, parce que la rivalité entre les citoyens est la source de tous les maux. Or, pouvoit-on espérer un grand bien de l'assemblée de la ligue? Convoquée par un prince qui n'en avoit point le droit, et formée de cette partie fanatique de la nation, qui demandoit à égorger les partisans du brave Henri, ne devoit-elle pas causer encore de nouvelles calamités et de nouveaux désastres? Mais les prétentions ridicules de Philippe second, et la conversion du roi, prévinrent les suites funestes qu'elle auroit entraînées.

Le clergé fut présidé par le cardinal de Pellevé ; la noblesse par le baron de Senecay, et le tiers-état, par du Laurent, avocat-général du parlement d'Aix. On admit l'envoyé du pape dans ces états. Le duc de *Feria*, ambassadeur extraordinaire, *Taxis*, ambassadeur ordinaire, et don *Diego d'Ibarra*, tous sujets de Philippe II, y eurent la plus grande influence. Le cardinal de Pellevé avoit composé son discours

d'ouverture sur la conversion de saint Paul. L'ouverture ne se fit pas malheureusement au jour indiqué, et l'orateur se couvrit de ridicule. Il s'obstina à vouloir prononcer sa harangue, en s'efforçant d'adopter à la fête de saint *Polycarpe* ce qu'il avoit à dire sur celle de saint *Paul*. Les premieres séances n'offrent rien d'intéressant : on n'y agita que la réception du *concile de Trente* (18). Du Vair et le Maître furent chargés d'en examiner les actes. Animés par cet esprit de patriotisme que la cabale et la crainte ne parviennent jamais à étouffer dans les gens éclairés et vertueux, ils rejeterent, en présence du légat, un concile dont plusieurs dispositions introduisoient une infinité d'abus dans le royaume, et enchaînoient les libertés de son église.

Le duc de Mayenne, dans sa lettre de convocation, avoit exhorté les catholiques royalistes à envoyer des députés aux états. Henri IV, par un édit plein de vigueur, chargea du crime de leze-majesté tous ceux qui s'y rendroient. Cependant ses ministres lui conseillerent de se prêter à l'invitation du duc, afin d'avoir moyen de le convaincre de mauvaise foi s'il refusoit, ou dans le cas contraire, d'éclairer les personnes pré-

venues, et de rendre inutiles les sourdes pratiques des mal-intentionnés. La conférence fut donc proposée dans un écrit fait au nom des princes, des prélats et des seigneurs catholiques dévoués au roi. Les ligueurs l'accepterent, en exigeant néanmoins qu'on n'auroit, durant sa tenue, aucun commerce avec *l'hérétique Henri IV*. Ils choisirent pour députés l'archevêque de Lyon, Villars-Brancas, gouverneur de Rouén, le comte de Belin, gouverneur de Paris, le président Jeanin, le baron de Talmet, le président le Maître, et quelques autres. Le conseil de Henri IV élut Renauld de Beaune de Samblançay, archevêque de Bourges, Chavigni, Bellievre, Rambouillet, de Thou, Schamberg, Revol et Pont Carré. Surenne fut le lieu de la conférence. Les deux prélats y porterent la parole.

« Tous deux, dit M. Anquetil, montrerent en cette occasion les qualités propres » à la fonction dont ils étoient chargés : » intelligence, érudition, science des af» faires, éloquence plus douce, plus i» sinuante, plus fournie de raisons dans » Renauld de Beaune; plus vive, au con» traire, plus véhémente dans Pierre d'Es» pinac, comme il convenoit à une cause » qui

» qui demandoit qu'on sçût plus échauffer
» les esprits que les éclairer ».

On s'embrassa de part et d'autre avec beaucoup de cordialité. Plusieurs même laisserent couler des larmes, attendris par l'espérance de voir bientôt la fin des troubles. Dans la premiere séance on convint de la sûreté des députés, et on envoya de Gesvres, secrétaire d'état, à Henri IV, pour le prier d'empêcher les courses des garnisons dans les endroits circonvoisins. Dans la seconde, où l'archevêque de Lyon fut absent, on régla que la suspension d'armes seroit observée pendant dix jours dans toute l'étendue du pays qui est entre Paris, Gonnesse et Argenteuil ; et de l'autre côté de la Seine, dans toute la campagne, jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, Villeneuve et Neuilli-sur-Marne. Le duc de Mayenne avoit assiégé Noyon, et étoit allé ensuite à Rheims prendre des arrangemens avec les princes de sa maison. A son retour il parut mécontent de cette treve : les Parisiens en avoient montré beaucoup de joie, et avoient témoigné plus de desir pour une paix générale, que les intérêts du duc ne l'exigeoient.

On s'assembla de nouveau le cinq de mai. Renauld de Beaune mit sous les yeux

le tableau des malheurs qui dévastoient la France : il peignit les loix muettes et méprisées; la religion, qui, d'ordinaire, perfectionne les mortels, devenue pour eux le prétexte des crimes les plus révoltans; et ces familles illustres qui cherchoient leurs auteurs parmi ceux de la monarchie qu'elles avoient plusieurs fois, au prix de leur sang, sauvée des entreprises des nations voisines, moissonnées par l'épée fanatique des ennemis intérieurs et de la France et de son roi. Il conclut par engager les catholiques à reconnoître Henri IV. L'archevêque de Lyon protesta *mourir plutôt que d'obéir à un hérétique*. Il refusa de l'inviter à embrasser la religion catholique, parce que ce prince avoit été pressé inutilement là-dessus par les états de Blois, et depuis par le duc de Mayenne; qu'il avoit publié une déclaration où ses sentimens pour le calvinisme étoient exposés très-clairement, et que, d'ailleurs, ce seroit violer le respect et la soumission dûs au Saint-Siége qui l'avoit excommunié.

Il seroit trop long de rapporter les raisons données de part et d'autre. Il suffit de savoir que l'archevêque de Bourges fit part des motifs qui avoient porté le roi à différer son

changement de religion. « C'est à vous,
» messieurs, dit-il à la fin de sa réponse,
» à bien consulter avant que de faire votre
» prétendue élection d'un nouveau roi ; car
» sûrement le nôtre ne s'enfuira pas pour lui
» faire place, et il ne manquera ni de cou-
» rage ni de fideles sujets, pour défendre ce
» que Dieu et la naissance lui ont donné ».

Les Espagnols avoient déjà travaillé sourdement à l'électiou de l'Infante. Ils eurent quelque bruit du penchant du roi à changer de culte; et prévoyant que les calamités étant montées à leur dernier terme, les ligueurs se porteroient en foule vers lui, ils presserent l'exécution de leurs projets. Féria, et Taxis son collégue, proposerent pour roi l'archiduc Albert d'Autriche qui devoit épouser l'Infante. Les états répondirent que la noblesse Françoise ne consentiroit jamais à donner la couronne à un prince étranger; mais que pour témoigner leur reconnoissance à Philippe II, ils le prieroient d'accorder la main de l'Infante au prince du sang royal qu'ils éliroient. Quelques jours s'étant écoulés, il se tint une nouvelle séance. Taxis et Mendosa y prononcerent un long discours contre la loi salique déjà foulée aux pieds du temps de Charles VI, et déclarerent que

Philippe consentoit à prendre un prince François pour son gendre; mais que sa majesté vouloit avoir le droit de le choisir, et qu'il seroit censé redevable de sa couronne à son mariage avec l'Infante. Le duc de Guise, aimé des François, fut prévenu secrétement par Philippe II, qu'il seroit préféré à tous ses concurrens. Si, dans cette effervescence générale, les Espagnols l'eussent nommé, Henri IV étoit perdu ; tous les catholiques, las de la guerre civile, auroient embrassé son parti et écrâsé les protestans bien inférieurs en nombre, et tirant très-peu de secours des princes d'Allemagne et de la reine Elizabeth. Mais heureusement le duc de Mayenne étoit intéressé à éloigner l'élection d'une reine Espagnole. Il s'étoit vu pendant tous les troubles la premiere tête du royaume; il ambitionnoit l'honneur d'en devenir le maître absolu, et le choix de Philippe II, en le faisant tomber des degrés du trône, l'obligeoit encore à recevoir la loi de son jeune neveu.

Le parlement de Paris, dans cette conjoncture embarrassante, quoique captif et estropié, se souvenant de son ancienne *vigueur*, donna un arrêt (19) qui fit paroître sacrés les droits de la famille royale à un

grand nombre de ligueurs qui n'y pensoient pas un moment auparavant. Il déclara nulles toutes conventions contre la loi salique, et tous traités qui donnoient la couronne à un prince étranger. Les députés du parlement s'étant transportés à l'hôtel de Nevers, ayant à leur tête le président le Maître, firent au duc de Mayenne les représentations les plus fortes. Celui-ci les reçut avec une indignation simulée : Car, dit Voltaire, pouvoit-il être affligé que le parlement rejetât une élection qui lui ôtoit son pouvoir? Aussi employa-t-il toutes sortes de moyens pour traverser les projets des Espagnols. Après la conversion de Henri IV, il accepta malgré eux une treve proposée par ce prince.

Le roi jouissoit avec le baron de Rony, comme Auguste avec Agrippa, des charmes d'une amitié inviolable. Ce sentiment est celui des grandes ames, des ames vertueuses; ce n'est que dans elles qu'on peut le trouver. Irrésolu dans la conduite qu'il tiendroit, Henri prit conseil de son ami : « Que pensez-» vous, lui dit-il, touchant ce grand nombre » de personnes de tous partis, de toutes » qualités et de bien diverses humeurs qui » se font de feste, et font les endemenés » pour s'employer aux entremises de la pa-

» cification du royaume ? Elles ne vous
» pourroient apporter, lui répondit le baron,
» que perte, ruine et destruction pour vos
» peuples, et honte et ignominie, tant en
» votre personne qu'en votre autorité royale,
» et finalement une dissipation du royaume
» en diverses parts, sans espérance de le pou-
» voir jamais réunir en un seul corps d'état.
» Il ne faut rien espérer de ce que l'on vous
» propose, y ayant trop grand nombre de
» potentats et hautes puissances qui pa-
» roissent s'intéresser en tous ces traités.....
» Gardez-vous donc de traiter avec eux en
» les unissant ensemble, en forme d'associés,
» ni de leur donner à poursuivre de com-
» muns intérêts qui les puissent lier : leur
» donner une tête, des bras, des jambes
» pour les faire agir et aller d'un même
» branle.... De tant de diverses têtes, capri-
» cieuses humeurs, avidités, fantaisies, il
» s'engendrera tant d'ennuis, jalousies,
» haines, desirs, desseins, prétentions si con-
» traires qui s'entre-choqueront tellement,
» qu'étant impossible de les concilier, mal
» contens les uns des autres, et désespérés,
» ils se jeteront entre vos bras.... J'ajouterai
» à mes avis et conseils, qu'une *catholicité*
» étant bien prise et reçue à propos, seroit

» de grande utilité; voir pourroit servir de
» ciment et liaison indissoluble entre vous et
» tous vos sujets catholiques... C'est même
» le plus prompt et facile moyen pour ren-
» verser toutes ces monopoles, et faire aller
» en fumée tous les plus malins projets.......
» D'ailleurs, il vous sera impossible, ajouta
» encore Sully, de régner jamais pacifique-
» ment, tant que vous serez de profession
» extérieure d'une religion qui est en si
» grande aversion à la plupart des grands et
» des petits de votre royaume ».

Henri IV cédant aux conseils de Sully et à l'intérêt de l'état, déclara sa prochaine conversion, et demanda à être instruit des dogmes de l'église Romaine. Plusieurs prélats et docteurs se *rangerent à l'envi autour de sa personne, chacun s'y faisant de fête pour remporter partie de la gloire d'avoir servi à sa conversion.* Les protestans murmurerent beaucoup, mais ils ne sortirent jamais des bornes de l'obéissance. *Il n'y auroit bientôt ni roi, ni royaume en France*, dit Henri au ministre la Faye, qui le sollicitoit au nom de son parti, de demeurer ferme dans sa religion, *si je suivois votre avis : je desire donner la paix à tous mes sujets, et le repos à mon ame. Voyez entre*

vous ce qui est de besoin pour votre sûreté; je serai toujours prêt de vous faire contenter. Henri tint parole; il ne cessa d'être leur ami, loin d'être leur persécuteur. Que de réflexions doit faire naître cette conduite modérée!

Les conférences religieuses entre les docteurs de l'une et l'autre église, se tinrent à Mantes. Le roi y fut toujours présent: *Tombez vous d'accord*, dit-il à un ministre, *qu'on puisse se sauver dans la religion Romaine? Oui*, répondit le ministre, *pourvu qu'on soit honnête homme. Eh bien*, répartit très-judicieusement le monarque, *la prudence veut donc que je sois de la religion des catholiques, et non pas de la vôtre; parce qu'étant de la leur, je me sauve selon eux et selon vous; et étant de la vôtre, je me sauve bien selon vous, mais non pas selon eux.*

Malgré les détours de l'archevêque de Lyon, chef de la conférence pour les ligueurs, malgré ses menaces de la part du pape, les évêques royalistes résolurent de recevoir l'abjuration de Henri IV. Le jour de la cérémonie fut fixé au 25 août, dans l'église de Saint-Denis, très-peu éloignée de la capitale. Le légat vit ces dispositions avec douleur, et tâcha d'ébranler la fidélité

des prélats. Il fit publier un écrit, dans lequel il osoit dire que *Henri de Bourbon*, soi-disant roi de France et de Navarre, et déclaré hérétique, relaps, impénitent, chef, fauteur et défenseur public des hérétiques, ne pouvoit être absous que par le pape. Le duc de Mayenne, de son côté, défendit de sortir de Paris. Les bons citoyens mépriserent cette défense, et coururent en foule à Saint-Denis.

Il en coûtoit à Henri IV pour changer de religion. *C'est demain*, écrivit-il à Gabrielle d'Estrée, *que je fais le saut périlleux. J'ai dans ce moment cent importuns sur les bras, qui me feront haïr Saint-Denis autant que vous haïssez Monceaux.* Cependant il se rendit le 25 août à huit heures du matin, à la porte de la grande église, au milieu des acclamations de tout le peuple qui le bénissoit. Il étoit vêtu de blanc et accompagné d'un nombreux cortége de princes, de seigneurs, de gentilshommes et de ses gardes Suisses et Ecossois magnifiquement habillés. L'archevêque de Bourges, respectable par sa constance à braver les censures iniques du légat, le reçut, tenant dans ses mains le livre de paix. Le cardinal de Bourbon, et une multitude de prélats et d'ecclésiastiques l'en-

vironnoient. *Qui êtes-vous*, dit-il au prince? *Je suis le roi*, répondit Henri ; *je demande à être reçu dans le sein de l'église catholique, apostolique et romaine. Le souhaitez-vous sincérement*, dit encore le prélat ? *Je le souhaite de tout mon cœur*, reprit le roi ; et se mettant à genoux, il fit sa profession de foi, en ces termes : *Je proteste et jure devant la face du Dieu vivant et tout-puissant, de vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine ; de la protéger et de la défendre envers tous, au péril de mon sang et de ma vie.*

Il présenta ensuite à l'archevêque cette formule par écrit et signée de sa main. Le serment qu'il venoit de faire, fut réitéré au grand autel. *Renauld* lui donna l'absolution, tandis que le peuple mêloit les cris joyeux de *vive le roi* au chant du *Te Deum*. La confiance du roi parut à bien des gens une témérité. Il brava, pour ainsi dire, la rage des ligueurs, et voulut qu'on laissât entrer tout le monde.

On conclut une treve de trois mois, et les hostilités furent suspendues. Les Espagnols et le légat en parurent mécontens. Le duc de Mayenne appaisa ce dernier, en faisant recevoir en apparence le concile de Trente par les états. Dans une assemblée

du 8 août, il les prorogea jusqu'au mois d'octobre, et permit aux députés de se retirer. Après cette déclaration, on alla au-devant du légat, qui fut reçu avec les cérémonies accoutumées. On lut en sa présence une ordonnance sur la publication du concile de Trente, *sans restrictions ni modifications quelconques.* Il en remercia les députés dans un discours très-ennuyeux. Le cardinal de Pellevé harangua aussi de la maniere la plus ridicule : « Je reconnois, » dit-il, l'ouvrage de la main de Dieu, lequel » au jour qu'on célébroit la mémoire de la » transfiguration de N. S. J. C., a transfiguré » le cœur de l'assemblée de bien en mieux, » et inspiré d'accepter unanimement le saint » concile. C'est dans ce jour que Notre » Seigneur tint lui-même ses états. Le Pere, » le Fils et le Saint-Esprit y assistoient pour » le ciel; Jésus-Christ et les apôtres pour » la terre; Hélie pour le paradis terrestre » et les prophêtes; Moyse, de la part de » ceux qui étoient aux lymbes, et des dé- » funts; S. Pierre, S. Jean et S. Jacques » pour la loi évangélique; l'un pour l'église » Romaine, maîtresse et souveraine des » autres; l'autre pour l'église Grecque et » le salut universel de tous les hommes ».

Ces chefs-d'œuvre d'éloquence étant prononcés, le légat, accompagné de tous les députés, alla chanter le *Te Deum* dans l'église de S.-Germain-l'Auxerrois : il donna ensuite sa bénédiction, et l'assemblée des états fut dissoute.

Jusqu'à quel excès de frénésie le fanatisme ne peut-il pas nous entraîner ! Oh ! si l'on veut connoître quel a été le peuple le plus heureux de l'univers, qu'on n'aille point le chercher parmi ceux qui ont eu des guerres de religion à souffrir ; car elles sont le plus terrible fléau dont le ciel irrité puisse affliger les hommes. L'Espagne, l'Italie, la Savoye et la France combattoient pour le *papisme* contre Henri IV. Henri IV se déclare *papiste ;* et la France, la Savoye, l'Italie et l'Espagne trament encore les plus horribles complots contre sa personne sacrée. Un Jean Boucher, curé de Saint-Benoît ; un Jean Guarin, cordelier Savoyard, eurent l'impudence de prononcer nombre de discours sur la fausse conversion du *prince de Béarn.* Ils attaquerent la validité de son absolution, et firent entendre dans la *chair de vérité* ces paroles extravagantes : *Les prélats qui l'ont absous se sont soulevés contre l'autorité de l'église ;*

ils ont déchiré par un schisme honteux la robe sans couture de J. C. Ils ressemblent à des aveugles qui conduisent d'autres aveugles ; leurs assemblées sont des conjurations, leurs prieres des blasphêmes contre Dieu, leurs bénédictions des anathêmes, et leurs sacrifices un pain de douleur qui souille ceux qui le mangent.

Le peuple qui voyoit déjà un pere dans Henri IV, improuva ces discours injurieux. Les ligueurs employerent alors des armes plus dangereuses. On suborna de tous côtés des assassins. On en découvrit entr'autres un, nommé *Pierre Barriere*. Ce fanatique avoit été autrefois employé vainement par le duc de Guise, pour enlever la reine Marguerite, gardée au château d'Usson par le baron de Canillac. A Lyon il communiqua son projet à un Dominicain, espion de Médicis, grand duc de Toscane. Le Dominicain fit partir précipitamment un gentilhomme de ses amis, pour prévenir le meurtrier. *Barriere* vint à Paris ; il se confessa au jésuite Varade et à Aubry, curé de Saint-André-des-Arcs. Son zele reçut des éloges et des encouragemens. Il suivit Henri IV à Saint-Denis, à Gournay, à Crecy, à Champ-sur-Marne, à Brie-

Comte-Robert, où il communia, et enfin à Melun. Plusieurs momens favorables à son infâme dessein s'étoient offerts; mais les remords avoient toujours retenu son bras. Sur le portrait qu'en fit Brancaléon (c'étoit le nom du gentilhomme), il fut arrêté à Melun, au milieu de la foule. On trouva sur lui un couteau à deux tranchans. L'assassin confessa son crime, et fut condamné à la roue. Il déclara avant de mourir, que ceux qui lui avoient conseillé ce crime, lui avoient assuré, *que s'il mouroit dans l'entreprise, son ame enlevée par les anges, s'envoleroit dans le sein de Dieu, où elle jouiroit d'une béatitude éternelle.*

1593.

Le duc de Mayenne fait arrêter le duc de Nemours, qu'il soupçonne de vouloir se rendre indépendant dans Lyon. Il étoit son frere utérin, parce que sa mere Anne d'Est, l'avoit d'un second mariage. Corisande de Guiche, veuve du comte de Grammont, qui cherchoit à se venger de l'infidélité de Henri IV, dont elle avoit été

aimée, sert le comte de Soissons et Catherine, sœur de Henri IV, dans le dessein qu'ils avoient de s'épouser contre la volonté du roi. Ce mariage ne se fit point. Le comte de Soissons mourut en 1612, peu estimé, parce que c'étoit un homme léger, qui avoit changé plusieurs fois de religion et de parti. Il fut pere de Louis tué à la Marsée.

En cette année parut le *catholicon d'Espagne*. L'année suivante on y ajouta l'*abrégé des états de la ligue*, et le tout fut appellé *Satyre Ménippée*. M. le Roi, aumônier du jeune cardinal de Bourbon, et depuis chanoine de Rouen, fut seul l'auteur du catholicon. Pour l'abrégé des états, plusieurs y travaillerent. Passerat et Rapin, deux poëtes fameux, en composerent les vers. M. Gillot, conseiller au parlement de Paris, dont nous avons un éloge en latin, de Calvin, fit la harangue du cardinal légat. Florent Chrestien, homme d'esprit, composa la harangue du cardinal de Pellevé: on est redevable au savant Pierre Pithou de la harangue de M. Aubrai, qui est la meilleure de toutes; et l'on doit encore à Rapin la harangue de l'archevêque de Lyon,

et celle du docteur Rose, grand maître du collége de Navarre, et évêque de Senlis. Peut-être que la satyre Ménippée ne fut gueres moins utile à Henri IV que la bataille d'Ivri : le ridicule a plus de force qu'on ne croit.



CHAPITRE XIX.

Sacre du Roi. Son entrée dans Paris. Réduction de Rouen. Attentat de Châtel.

Les préjugés ont un grand empire sur l'esprit des peuples : dès qu'ils tiennent par quelques liens aux opinions religieuses, les rois doivent en être esclaves. On regardoit la cérémonie du sacre comme une chose essentielle à la royauté. Henri IV, bon politique, voulut l'observer, sûr de se rendre, par ce foible moyen, plus respectable à ses sujets ; mais la ville de Rheims où on le célébroit ordinairement, étoit encore asservie aux ligueurs. Alors on remarqua que les loix n'étoient point précises sur cet article, et que la validité du sacre ne dépendoit point de sa célébration dans l'église de Rheims. En effet, Charlemagne fut sacré à Rome, et Louis le Gros à Orléans. Cependant il manquoit à la cérémonie quelque chose de bien précieux, la *sainte ampoule* : heureusement on en trouva une à Marmoutier, *autant efficacieuse*, dit d'Aubigné, *que celle de Rheims*. Cent douze ans avant la conversion de Clovis,

1594. Mathieu, t. 2, p. 170. Chronol. nov. l. 6, p. 335.

D'Aubigné, t. 3, l. 4, p. 462.

on avoit vu un ange pendant la nuit frotter de ce baume salutaire, et guérir subitement les plaies de saint Martin. Venance Fortunat, évêque de Poitiers; Ponce, évêque de Nole; Albin, précepteur de Charlemagne; et Sulpice Sévere, écrivains de génie, rapportent ce fait, et méritent bien qu'on les en croie sur leur parole. Les moines de Marmoutier apporterent en triomphe leur huile miraculeuse. Craignant qu'elle ne leur fût pas rendue, ils exigerent en assurance quatre jeunes gens de la premiere noblesse. Dans le dix-huitieme siécle leurs craintes auroient été bien mal fondées. Le roi choisit la ville de Chartres pour y être sacré. Il le fut le 27 février. On frappa à cette occasion des médailles d'or, où l'on voyoit d'un côté son portrait, et de l'autre il étoit représenté en Hercule, avec cette légende : *Invia virtuti nulla est via.*

Lyon, Meaux, Orléans, Bourges, Aix, et presque toute la Picardie, s'étoient soumises à Henri IV; il ne manquoit pour assurer la conquête du reste de son royaume, que de s'emparer de la capitale. Afin de mettre à profit toutes les circonstances qui pouvoient se présenter, il s'approcha de Saint-Denis. Quoique la treve fut expi-

rée, on ne commettoit cependant que très-peu d'hostilités. Ce moment de repos dont jouirent les Parisiens, leur fit ouvrir les yeux sur les malheurs déplorables que leur opiniâtreté ridicule et sacrilége avoit accumulé sur leurs têtes, et craignant d'en voir encore le retour, ils murmurerent contre le duc de Mayenne, Philippe II, et le dispensateur d'indulgences. Leurs plaintes furent bien plus vives, quand le duc dépouilla le comte de Belin de son gouvernement, parce qu'il le soupçonnoit de méditer la reddition de la ville. On le menaça de donner au parlement la connoissance de toutes les affaires. Dès-lors l'autorité de Mayenne eût été ruinée sans ressources; mais pour contenir le peuple, il établit des corps de gardes et des patrouilles, et créa gouverneur Charles de Cossé, comte de Brissac, dont il se croyoit sûr de la fidélité.

Brissac, dans le commencement, répondit fort bien à l'attente du duc; il se montra ligueur intrépide. La lecture de l'histoire Romaine, avoit fait naître dans son esprit un projet singulier; il vouloit ériger la France en république, rendre Paris la capitale de ce nouvel état, et en asseoir le fondement sur les loix constitutionnelles de

Mém. de Condé, t. 6, p. 184.
De Thou, l. 109.
Mém. pour l'histoire de France, t. 2.
Mém. de la ligue, t. 6.

cet ancien peuple souverain de l'univers. Ayant communiqué son dessein à tous les partisans de la ligue ; il trouva de leur part une opposition générale. Il vit bien alors que le roi aimé du peuple, se seroit plutôt emparé de sa capitale, qu'il n'auroit lui-même ramené les esprits à son opinion. Cette idée qui lui présageoit un sort funeste, sort réservé à tous les novateurs, le fit changer de sentiment. Les promesses que le roi lui faisoit, acheverent de le déterminer. La duchesse de Nemours ayant eu connoissance de quelques intrigues à ce sujet, avertit prudemment le duc de Mayenne son fils, de mettre ordre à ses affaires, et de songer à conclure une paix durable avec Henri. Le duc taxant les conseils de la duchesse de timidité puérile, alla sur-le-champ trouver Brissac, lui découvrit ce qu'il venoit d'apprendre, le pria de veiller à la sûreté de la ville, et en partit le six mars avec sa femme et ses enfans, pour aller recevoir sur la frontiere de Picardie, les troupes que le comte de *Mansfeld* lui amenoit.

Brissac resté seul maître de la ville, s'ouvrit à Lullier, prévôt des marchands, et à Langlois, brave citoyen, qui, trompant l'inquiétude vigilante des *seize*, travailloit

efficacement pour son roi. Le président le Maître, le procureur-général Molé, d'Amour, du Vair, Neret quelques colonels et plusieurs bourgeois entrerent aussi dans la confidence. Brissac prit les mesures les plus justes pour cacher toutes les démarches aux ligueurs, et sa conduite à cet égard, est sans reproches; mais les motifs qui le faisoient agir ne le sont pas. *Il faut rendre à César ce qui est à César*, disoit-il à Lullier. *Il faut le lui rendre*, répondit celui-ci, *et non pas le lui vendre*. Il chargea Saint-Luc son beau frere, de négocier avec le roi, et ce ne fut qu'après en avoir obtenu les conditions les plus avantageuses, qu'il s'accorda à le faire entrer dans Paris avec son armée. Le jour dont on convint fut le vingt-deuxieme de mars. On avoit laissé entrer dans la ville, les jours précédens, beaucoup de soldats royalistes, partie déguisés, partie comme déserteurs. Lullier les distribua dans les postes les plus importans, et sur le soir on envoya des billets à tous les bourgeois partisans de Henri, pour leur annoncer la nouvelle de la paix, et les avertir de s'armer secrétement.

Le duc de Féria eut quelques avis sur

cette entreprise, et confia ses inquiétudes à Brissac. Celui-ci tâcha de le rassurer en lui demandant quelques Espagnols pour l'accompagner pendant sa ronde. Féria y consentit, mais toujours dans la défiance, quoiqu'il dût se reposer sur le gouverneur; il ordonna secrettement aux officiers de poignarder Brissac, s'ils entendoient le moindre bruit dans la campagne. Le moment où Henri IV devoit se présenter n'étoit pas encore venu, et les Espagnols n'entendant aucun tumulte, se retirerent.

A quatre heures du matin, Henri IV, accompagné de huit mille hommes, se présenta à la Porte-Neuve. Brissac, le prévôt des marchands et les échevins l'attendoient. Ils le reçurent comme en cérémonie, et lui présenterent les clefs de la ville. Sans trouver la moindre résistance, le roi passe les rues en ordre de bataille, s'empare du Louvre, du Palais, des deux Châtelets, et parvint, l'air retentissant des cris joyeux de *vive le roi*, jusqu'à l'église de Notre-Dame, où il entendit la messe et fit chanter le *Te Deum*. Cette entrée fut sans trouble, et se fit presque sans effusion de sang. Il n'y eut de massacré que quelques Espagnols qui animoient le peuple à la ré-

volte. Encore le bon Henri disoit-il avec tendresse : *Je racheterois de cinquante mille écus la vie de ces deux ou trois citoyens, pour avoir la satisfaction de faire dire à la postérité, que j'ai pris Paris sans qu'aucun homme y ait été tué.* Si dans la ville on ne distingua presque point le soldat du tranquille bourgeois, on en fut redevable à l'attention de ce prince à maintenir la discipline dans l'armée. Voyant un soldat qui vouloit enlever par force un pain sur la boutique d'un boulanger, il court à lui, outré de colere ; et si l'on n'eût imploré sa clémence, il en auroit fait de ses propres mains une justice aussi sévere que subite.

Des héraults publierent la paix et l'amnistie générale par toute la ville (20). Les Parisiens, sûrs de la parole de leur roi, reprirent tranquillement, dès l'après-midi, leurs travaux accoutumés. Un cardinal en mourut de dépit (21) ; et le légat, qui ne regardoit Henri ni comme roi, ni comme catholique, parce qu'il n'avoit point été absous par le pape, ne voulut jamais aller le voir, malgré l'invitation qui lui en fut faite. Les tems sont bien changés ! Sur ce refus le roi le fit conduire hors de la ville

très-honorablement, et lui permit d'emmener sous sa sauve-garde deux prêtres furieux, Varade et Aubry, dont les folies et les erreurs auroient dû être expiées par une mort ignominieuse et violente. Les troupes Espagnoles, au nombre de trois mille, sortirent aussi avec une escorte et un sauf-conduit, comme Brissac l'avoit exigé par son traité. *Recommandez-moi à votre maître*, dit le roi aux ministres de Philippe, en les voyant défiler d'une fenêtre à la porte Saint-Denis; *allez-vous en, mais n'y revenez plus.* Le duc de Féria, étonné d'un traitement si humain, s'écria, par un mouvement d'admiration : *Ah! le grand roi! le grand roi!* Tous les soldats, le chapeau à la main, le saluerent profondément; plusieurs même entrerent à son service. Les vœux et les éloges du peuple, comme les plus simples, sont aussi les plus sinceres; ils honorent ceux qui ont le bonheur de les mériter. *Que la France est heureuse d'avoir un si bon roi*, s'écria une femme Espagnole qui sortoit avec les troupes étrangeres; *je prie Dieu qu'il lui donne toute prospérité, et moi étant en mon pays, et quelque part que je sois, je bénirai toujours et célébrerai sa bonté et sa clémence.*

Quel contraste de la conduite farouche et haineuse de ce cardinal de Plaisance avec la conduite franche et loyale de Henri IV ! Ce prince oubliant tout ce que la duchesse de Montpensier avoit fait contre lui, va la voir ce jour même, et lui demande la collation. Il s'apperçoit qu'elle veut goûter les mets avant lui : *N'en faites rien*, lui dit-il, *vous êtes d'un sang qui n'a jamais empoisonné personne, et qui sait bien se venger autrement de ses ennemis.*

Ce jour dut être pour son cœur celui de la plus pure jouissance. On se pressoit autour de sa personne, on l'entouroit, il se croyoit au milieu de ses enfans. *Je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé*, cria t-il au capitaine des gardes qui vouloit faire écarter la foule : *laissez-le ; j'aime mieux avoir un peu de peine, et qu'il me voit à son aise ; il est tant affamé de voir un roi !* Si en entrant dans la ville il ne put s'empêcher de témoigner quelque inquiétude, il donna du moins l'essor à toute la gaieté de son caractere, quand il ne put douter de la bonne-foi des négociateurs. Il dit le soir, en se mettant à table, *qu'il s'étoit crotté pour venir à*

Paris, mais qu'il n'avoit pas perdu ses pas.

Tous ceux qui avoient eu part à la reddition de Paris, nécessaire pour chasser l'ennemi du centre du royaume vers les frontieres, furent contens de la générosité du monarque. Brissac, le premier auteur de ce grand ouvrage, fut fait maréchal de France. Trois charges furent créées, deux de président, l'une de la cour, pour *le Maître*, l'autre de la chambre des comptes, pour *Lullier*, et la troisieme de maître des requêtes, pour *Langlois*.

Le parlement de Tours, ayant à sa tête Harlay resté inébranlable au milieu des troubles, vint se réunir à celui de Paris, et révoqua, de concert, grace à l'événement, le titre de lieutenant-général du royaume, donné au duc de Mayenne. La Sorbonne s'empressa de casser ses décisions parricides, et les *moines seuls* persisterent dans leurs maximes sanguinaires. On conseilloit à Henri IV de les punir : *Il faut attendre*, répondit-il ; *ils sont encore fâchés*. Quelques écrivains regardent cette clémence excessive comme le fruit d'une politique profonde ; mais il est impossible, selon la remarque de M. Anquetil, qu'un monarque en état

de se venger, soit toujours retenu par un pareil frein, s'il n'avoit pas une disposition naturelle à l'indulgence. Certainement le titre de Grand que Henri reçut de la voix publique, vers ce tems, fut encore plus dans ses sujets l'expression de la tendresse, qui ne s'accorde qu'à la bonté, que le cri de l'admiration occasionné par ses exploits.

Esprit de la ligue, t. 3, liv. 8.

Cette bonté gagnoit le peuple, mais n'attiroit que foiblement les principaux seigneurs de la ligue. L'intérêt seul, ce puissant mobile, pouvoit les ramener. Sully négocia la reddition de Rouen, et Villars la mit au plus haut prix. Il se fit donner douze cens mille francs pour payer ses dettes, soixante mille livres de pension, et exigea que la charge d'amiral, dont la ligue l'avoit décoré, lui fût cédée par Biron à qui le roi l'avoit donnée quelques années auparavant. Villars parut à la cour en conquérant. Cent gentilshommes des plus qualifiés marchoient à sa suite. Sa modestie fit oublier cette magnificence condamnable dans un sujet qui a des erreurs à se reprocher. Il aborda le roi d'un air noble et soumis tout-à-la-fois, et se prosterna à ses genoux. Henri le relevant avec bonté :

M. l'amiral, lui dit-il, *c'est devant Dieu qu'il faut en user ainsi, et non devant un roi qui n'ambitionne d'autre titre que celui de pere de ses sujets, et sur-tout de votre ami particulier.*

La soumission de Rouen fut suivie de celles de Verneuil, du Havre, de Honfleur et des autres villes de Normandie qui étoient encore attachées à la ligue. Troyes en Champagne, Agen, Marmande, Villeneuve, Abbeville, Amiens, Beauvais, Riom, Poitiers, rentrerent aussi dans le devoir; mais les gouverneurs de toutes ces villes vendirent bien leurs services. Trente-deux millions, au rapport de Sully, furent employés à satisfaire leur cupidité. Des promesses arrachées par le besoin, pouvoient n'être pas regardées comme des promesses; toutes cependant furent remplies, et dans des tems où le prince auroit pu les violer sans crainte. Lorsque la ville de Beauvais reconnut Henri IV, elle lui envoya des députés. La réponse qu'il leur fit mérite d'être connue. Les sentimens de tendresse et d'humanité dont elle est remplie, excuseront sa longueur.

« Messieurs, puisqu'il a plu à Dieu m'ap-
» peller en cette dignité royale que je tiens

» aujourd'hui, et m'établir ici son lieute-
» nant, pour régir et gouverner son peu-
» ple François, je veux en tout et par-tout
» l'imiter ; et comme il n'est pas Dieu de
» vengeance, et oublie les offenses à lui
» faites par nous autres, en se réconci-
» liant à lui; aussi veux-je, mes amis,
» oublier tout ce qui a été par vous et
» autres mes sujets, fait à l'encontre de
» moi, combien qu'ils m'ayent tous of-
» fensé, que de vouloir attenter à ma per-
» sonne et s'allier des princes étrangers,
» et ruiner moi et mon état, vous remet-
» tant tout ce qui pourroit avoir été dit
» à l'encontre de moi et de mon état, sans
» que jamais il me souvienne de vos délits
» passés, et prie Dieu de vous pardonner
» comme moi je vous pardonne, et de ne
» me jamais aider, si jamais je m'en sou-
» viens autrement, et que j'en prenne
» vengeance générale ou particuliere. Je
» vous prie, mes amis, considérez ma dou-
» ceur et clémence qui ouvre ses bras pour
» vous recevoir comme mes sujets et ser-
» viteurs. Reconnoissez votre roy légitime
» et non bâtard que Dieu vous a donné,
» afin qu'il vous gouverne avec telle dou-
» ceur qu'à jamais Dieu soit béni et loué,

» que vous et nous ne retombions en ces
» miseres passées, où il est si journelle-
» ment blasphémé, sa crainte mise sous
» pieds, son honneur offensé par les
» violemens, brûlemens et autres cruautés
» et méchancetés, lesquelles la guerre a
» amenées; et si elle duroit encore long-
» temps, vous verriez le pauvre peuple
» François en telle ignorance, qu'il per-
» droit du tout la connoissance de Dieu
» et la mémoire de le servir et l'honorer,
» au lieu qu'autrefois on a vu de tout temps
» les François passer les autres nations,
» soit en vertu, soit en armes, par les
» bonnes instructions que mes ancêtres,
» rois de France, leur ont fait donner;
» j'établirai de si bons précepteurs à toute
» la jeunesse Françoise, que l'honneur en
» volera jusqu'aux confins de l'Inde. Je
» n'ai d'autre désir que votre grandeur,
» et pouvez vous assurer que mon travail
» sera pour vous aggrandir et vous faire
» fleurir sous mon reigne. J'ai vu ce ma-
» tin les articles de votre traité, lesquels
» j'ai signés et vous prie de les recevoir
» selon ma volonté déclarée en marge de
» chacun d'iceux, sans vous arrêter que
» je n'aie limité qu'à trois lieues à l'en-

» tour de vous, où j'ai défendu l'exer-
» cice de la religion prétendue réformée,
» et que vous ne deviez vous en formali-
» ser, eu égard que vous savez bien que
» j'ai affaire à beaucoup de personnes et
» qu'il faut que je contente un chacun.
» Mais vous pouvez vous assurer et vous
» promets par mon Dieu, qu'avant qu'il
» soit deux ans, moyennant sa grace, vous
» verrez tous ceux de mes royaumes sous
» une seule église catholique, apostolique
» et romaine, et que je saurai bien manier
» les huguenots, dont j'ai été vingt-deux
» ans chef, avec telle douceur que je les
» réduirai tous au giron de la vraie église,
» remerciant mon Dieu de m'en avoir donné
» la connoissance; et vous tous devez le
» remercier et prier de vous donner la
» grace d'effectuer ce que dessus. Si d'un
» plein saut avec les armes je voulois abat-
» tre la religion, ce seroit remettre mes
» états en plus grands troubles. J'ai en mon
» royaume de Béarn deux provinces joi-
» gnant l'une à l'autre, séparées d'une for-
» te riviere, en l'une desquelles ne s'est ja-
» mais fait, pendant mon reigne, aucune
» prêche, et dans l'autre ne s'est jamais
» dit aucune messe, sans que pour cela

» les habitans de l'une et de l'autre ne se
» fussent jamais fait tort d'un sol à l'autre ;
» et si ay telle justice en mes armées que
» j'ai menées, que jamais mes soldats
» n'ont pillé un homme, et les peuples
» passent en telle sûreté, qu'ils ont porté
» l'argent à la main ; et quand j'aurai tout
» réduit, vous verrez mes deux royaumes
» vivre en toute concorde, la justice si bien
» réglée qu'on ne fera durer les procès
» éternellement. En mon pays de Béarn,
» j'ai si bien réglé les juges, que les plus
» longs procès ne durent que trois mois
» au plus, et ne sont si hardis de prendre
» des épices qu'à la plus juste raison pos-
» sible, ce qui est chose bien agréable au
» peuple ; et quand mon état sera paisi-
» ble, ce sera la premiere chose où je
» mettrai la main, connoissant bien que
» le plus grand soulagement, en temps
» de paix, est la justice bien établie sur
» vous. Quant au scrupule que vous dites
» que notre saint pere le pape ne m'a donné
» l'absolution, je voudrois que vous fussiez
» certain de tout ce qui s'est passé entre sa
» sainteté et moi, et ceux qui sont auprès de
» moi et ceux que j'ai envoyés auprès de lui, je
» m'assure que vous mettriez hors de doute.
» Vous

» Vous pouvez assurer que *j'ai part en ses*
» *prieres et bénédictions* , tel qu'il appar-
» tient à son fils aîné , comme je suis ; et si
» mon état étoit bien assuré, et que j'eusse le
» moyen d'aller vers lui pour le sauver des
» menaces du roi d'Espagne (j'en ai bonne
» envie), vous connoîtrez qu'il n'a tenu
» et qu'il ne tient qu'à lui, ainsi qu'il l'a
» fait entendre au cardinal de Gondy.
» Si Dieu me prête vie dix ans, vous
» verrez comme je sais bien soutenir
» l'église et planter sa sainteté à Rome
» avec mon épée, et non à la façon de
» l'Espagnol qui le met avec de l'argent.
» J'accuse mes prédécesseurs d'une grande
» lâcheté d'avoir laissé perdre ce beau ti-
» tre, d'être le pillier du chef de l'église,
» et la premiere nomination qu'ils avoient
» anciennement du saint pere à Rome ;
» mais j'ai bonne envie de le recouvrer
» et de ne rien laisser perdre de votre au-
» torité Françoise. Depuis mon avénement
» à la couronne, l'Espagnol a su dépêcher
» deux papes en quinze jours, qui n'étoient
» pas à son appétit ; pourquoi n'auroit-il pas
» eu cette hardiesse vers sa sainteté, puis
» qu'il a commis telle exécrable méchan-
» ceté en sa femme (fille de France), sous

» prétexte de quelque jalousie ? L'on vous
» a fait entendre que je faisois venir des
» Turcs ; j'ay toujours eu la crainte de
» Dieu devant les yeux : si j'avois mandé
» des infideles, je vous le confesserois ;
» et si je n'avois la crainte de Dieu, par
» la haîne que j'ay de l'Espagnol, atten-
» du le mal qu'il m'a fait, je prendrois
» une armée de diables pour le défaire.
» Au regard des bénéfices de votre diocese,
» croyez que je n'en donnerai pas à mi-
» gnons, baladins et autres, de qui la
» cour de mon frere étoit bâtie, mais à
» gens qui en seront dignes, et mettrai
» telle réformation, que, soit évêque ou
» quelque prélat que ce soit, fera la char-
» ge de sa vacation, en résidence actuelle,
» pour vous instruire en l'amour et crainte
» de Dieu ; et vous puis assurer que je
» n'aurai jamais mignons, et n'aurez la
» peine de venir vous plaindre de telles
» gens. Pour l'exemption de tailles que vous
» me demandez, et que je ne vous charge
» point à l'avenir d'impôts, subsides, em-
» prunts et autres levées, je ne suis point
» roi pour ruiner mon peuple. Vous serez
» remis et maintenus en tous vos anciens
» priviléges, vous qui affectionnez de servir

» vers moi, et vous promets que je ne ferai
» autre levée ni emprunts ; car vous ruiner,
» c'est ma ruine même ; mais s'il advient
» que je sois pressé de mes ennemis, je
» recourerai à vous, et me jetterai entre
» vos bras. Vous me demandez que n'ayez
» aucun gouverneur, ni garnison, et qu'il
» ne soit bâti en votre ville et fauxbourgs,
» château, citadelle ou forteresse. Je vous
» promets que vous n'aurez autre gouver-
» neur que votre capitaine, selon que vous
» avez eu de tout temps, et vous n'aurez
» autre garnison que celle que vous vou-
» drez vous-mêmes, et ne veux autre châ-
» teau, citadelle ou forteresse que le cœur
» de vous autres, lesquels étant bien remis
» à mon service, j'estime qu'il sera impos-
» sible à mes ennemis de l'ébranler. Mais,
» amis, je suis marri qu'il faut qu'il vous
» soit reproché que vous avez mis ma ville
» de Beauvais entre les mains de l'Espagnol
» mon capital ennemi. Ne deviez-vous pas
» connoître qu'il faut qu'il soit chassé de
» France ? Et cette belle couronne de pré-
» férence que vous avez perdue, il faut
» que d'autres l'ayent gagnée sur vous qui
» de tout temps avez été renommés d'être
» si fideles à vos rois : je déplore pour vous

» ce reproche, et suis marri si vous n'avez
» emporté cette gloire. Toutefois je vous
» prie de la regagner par vos bons services :
» ayez souvenance de ma clémence et misé-
» ricorde, et que je n'aye occasion de vous
» haïr. Mes amis, acceptez ce que je vous
» offre; car je sais bien reconnoître les
» bons et les méchans. Ceux qui m'ont es-
» sayé vous le témoigneront : je suis bon
» roi et ne me laisse commander par mes
» sujets, comme mes prédécesseurs; ains
» leur commande et veux qu'ils m'obéis-
» sent. Le feu roi craignoit les siens, et en
» avoit peur; mais je ne les crains ni re-
» doute, et n'ay peur d'eux ni de mes
» ennemis; et c'est la maladie dont j'ay été
» guéri dès l'origine. L'on vous a fait en-
» tendre qu'ès villes qui se sont rendues
» sous mon obéissance, j'ay chassé tous
» les habitans, et ruiné tous leurs moyens.
» Tant s'en faut : je n'ay mis autre per-
» sonne dehors que celle que les habitans
» m'ont importuné de faire, faisant en-
» tendre en leur présence que s'ils demeu-
» roient, ils seroient toujours en trouble
» et sédition; toutefois ce n'a été que pour
» trois mois, après lesquels passés, ils
» pourront retourner avec leurs femmes et

» leurs biens, et les ay pris en ma sauve-
» garde. La preuve en est entr'autres dans la
» ville de Mantes. Lorsque j'entrai dans
» Paris, vous savez que je pardonnois à
» tous les sujets et leur permis de demeurer,
» s'ils le vouloient, ou de se retirer ès lieux
» de mon obéissance. Je tenois le coutelier
» qui avoit fait le couteau pour me tuer,
» lequel le reconnut, et m'avoua que c'est
» qu'il n'avoit pas eu occasion de s'en ser-
» vir. Toutefois ayant plutôt la clémence
» devant les yeux, que la rigueur et justice,
» je lui pardonnai, pareillement aux aurres
» qui confesserent tous leurs faits, et leur
» remis à tous, sous la fidélité qu'ils me
» jurerent; et n'a été tenu en petit que
» Boucher, prédicateur, que l'argent Espa-
» gnol poussoit. Vous me demandez que
» je ne fasse sortir personne de Beauvais;
» je vous le promets, et pardonne à ceux
» qui m'ont offensé; et si Gaudin (il avoit
» été maire de Beauvais) veut me connoître
» pour son roi, je le reconnoîtrai pour
» mon serviteur, et sous sa fidélité, je l'em-
» brasserai et recevrai en ma protection. »

Le duc de Guise voyant les succès de Henri IV, jugea à propos de laisser le duc de Mayenne s'opiniâtrer dans sa révolte,

et fit son accommodement. Presque toute la Champagne rentra par ce moyen dans l'obéissance.

Cependant la fureur épidémique du fanatisme, cette maladie sombre et cruelle dont les suites sont ordinairement si funestes, subjuguoit encore bien des esprits. N'ayant plus d'espoir dans la guerre, elle eut recours à l'assassinat. Jean Châtel, fils d'un drapier de Paris, entra dans la chambre où Henri IV donnoit audience à MM. de Ragny et de Montigny, et au moment où ce prince embrassoit ce dernier qu'il n'avoit vu depuis long-temps, il lui donna un coup de couteau dans la levre inférieure, et lui rompit une dent. Le comte de Soissons reconnut le scélérat à son air égaré, et l'arrêta. A cette nouvelle tout Paris fut dans l'allarme. Dès qu'on eût appris que la blessure n'étoit pas dangereuse, on courut en foule à Notre-Dame, pour remercier Dieu d'avoir préservé le roi d'un si grand péril. Henri IV avoit bien raison de dire, lorsque les bourgeois de *Reims* vinrent se plaindre de ce que le duc de Guise marchandoit trop avec lui : *Voilà ce que c'est que la faveur d'un peuple volage et inconstant.* Châtel fut condamné à mort, et dans

les supplices affreux qu'on lui fit souffrir, il ne témoigna que la douleur de n'avoir pas réussi.

On sent bien qu'un jeune homme âgé de dix-neuf ans, et sans expérience, ne pouvoit avoir formé de lui-même ce projet désespéré. D'après ses dépositions et bien d'autres preuves, les Jésuites chez lesquels il avoit fait ses études, furent convaincus d'être *corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état*, et chassés ignominieusement du royaume.

De Serres, p. 646.

Il est inoui que le meilleur des rois est celui dont la perte a été le plus souvent conjurée. Les moines sur-tout, auxquels cependant il pardonnoit de si bon cœur, comptent parmi eux cinq assassins, qui à-peu-près dans cette même année, tenterent l'action infernale de Châtel.

Si la philosophie ne fait point grace au zele barbare des catholiques pour leur secte, elle doit censurer aussi celui des protestans pour la leur, quoique beaucoup plus modéré. Pourra-t-elle jamais être approuvée que par les défenseurs de l'intolérance, cette réponse de d'Aubigné à Henri IV, lorsque ce prince lui demandoit ce qu'il pensoit

Confession de Sancy, l. 2, c. 7, pag. 449.
Hist. univ. p. 518.

de l'attentat de Châtel : *Sire, le Dieu que vous n'avez renoncé que des levres, ne vous a percé que les levres ; mais sitôt que votre cœur le renoncera, il vous transpercera le cœur.*

1595.

La France déclare la guerre à l'Espagne. Le roi acheve de tout soumettre dans son royaume, et Charles, maréchal de Biron, a grande part à ses succès. Les Espagnols reprennent Cambrai, et en chassent Balagny, qui parut assez insensible à la perte de sa principauté : le déplaisir qu'en eut sa femme, sœur du brave Bussi, lui coûta la vie. Le duc de Nevers meurt de douleur d'un mauvais traitement que lui fait Henri IV. L'amiral de Villars (22) est tué de sang-froid devant Dourlens, par ordre de Contreras, commissaire-général des Espagnols ; le maréchal d'Aumont (23) est blessé à mort devant le bourg de Comper; d'Humieres (24) meurt devant la ville de Han ; sa mort coûta des larmes à Henri IV. Le duc d'Epernon veut se rendre maître de la Provence, quoiqu'il fût raccommodé avec le roi, et continue de braver ce prince. Le roi donne le gouvernement de

Provence à Charles, duc de Guise, le fils de celui qui fut tué à Blois, comptant l'opposer au duc d'Epernon; mais n'étoit-ce pas une imprudence de donner ce gouvernement à un prince dont la maison avoit une *vieille et rance prétention*, comme disoit le cardinal d'Ossat, sur cette province? Aussi le chancelier de Cheverni protesta en plein conseil contre les provisions que le roi avoit données, et voulut que sa protestation fût enregistrée aux parlemens de Paris et d'Aix, avant de les sceller (25). Paix avec la Lorraine.

Combat ou *rencontre* de Fontaine-Françoise, le 5 juin où Henri IV s'étant exposé témérairement avec un très-petit nombre de cavalerie, vit fuir devant lui dix-huit mille hommes commandés par Ferdinand de Velasco et le duc de Mayenne. Le roi mandoit à sa sœur, après cette journée: *Peu s'en faut que vous n'ayez été mon héritiere*. Le roi fait une treve avec le duc de Mayenne et avec le duc de Mercœur, qui persistoient dans leur révolte, malgré la perte de plusieurs places, que le premier fit en Bourgogne, et le second en Bretagne.



CHAPITRE XX.

Henri IV est absous par le Pape.

De Thou, l. 113. D'Ossat, l. 1, lett. 22, et suiv. Mém. de l'abbé Arnaud, 2me. partie. Chronol. Piasecii.

Les pontifes de Rome ont toujours eu l'adresse de profiter des tems d'ignorance et de troubles pour étendre leur domination. Henri IV, absous par l'archevêque de Bourges, n'avoit certainement pas besoin de l'être par le pape ; mais celui-ci criant qu'il avoit seul des droits sur la conscience du prince, retenoit encore dans le parti de la ligue ceux qui avoient la foiblesse de croire ses folles prétentions, et rendoit par ce moyen son absolution nécessaire au roi. La conduite d'*Aldobrandin* et de quelques autres papes, prouve évidemment que ces dispensateurs de brevets de sainteté sont aussi grands pécheurs que les autres hommes, et n'écoutent souvent, dans ce qui importe le plus à la religion, que leur intérêt temporel. La réception humiliante que Clément VIII avoit faite au duc de Nevers, à l'évêque du Mans et au doyen de l'église de Paris, envoyés par Henri IV, pour solliciter son absolution, ne détourne-

rent pas ce prince d'une seconde ambassade. *Du Perron* fut député auprès du Saint-Pere, et joignit ses instances à celles du cardinal d'*Ossat*, qui demeuroit à Rome en qualité d'agent de la reine douairiere. Les circonstances n'étant plus les mêmes, le pape ne se montra pas si difficile. Henri IV, victorieux, pouvoit-il n'être pas regardé comme un vrai catholique ? *Du Perron*, le jour même de son arrivée, fut admis à l'honneur insigne de baiser humblement les pieds du Saint Pere. Il lui présenta une requête pour le supplier d'accorder au roi cette absolution, l'unique objet de ses desirs. Le pape fit concevoir les plus grandes espérances, et consulta les cardinaux chacun de leur côté. Les trois quarts furent favorables au roi ; mais, n'est-ce pas le comble de la démence ? Ils demanderent que Henri IV se fît relever des censures par le légat, afin d'être réputé habile à succéder à la couronne, et qu'il remît le sceptre entre les mains de sa sainteté, afin de tenir d'elle un royaume dont il s'étoit emparé malgré les droits du Saint-Siége. *Du Perron* et d'*Ossat* se montrerent si éloignés de cette proposition, qu'on n'insista pas long-tems dessus. Ils

auroient dû être aussi fermes pour bien d'autres articles d'accommodement, moins importans, à la vérité, mais indignes d'un grand roi.

Clément VIII, bien assuré de ne pas déplaire grandement au roi d'Espagne, consentit enfin à *ouvrir les ruisseaux de ses bénédictions.* Il désigna le dix-septieme de septembre pour la cérémonie. Elle se fit avec le plus grand appareil. Les deux ministres François, vêtus en simples prêtres, se rendirent à la place de Saint-Pierre, où le pape, entouré des cardinaux, étoit assis sur un trône richement paré. Après la lecture des conditions de l'absolution, et le serment de les observer, *du Perron* et d'*Ossat* abjurerent, au nom du prince, les erreurs des prétendus réformés. A chaque verset du *Miserere*, *Aldobrandin* les gratifioit d'un coup de baguette sur les épaules; ce qui a fait dire plaisamment, que Henri IV s'étoit soumis à recevoir le fouet par procureur. Est-il rien de plus ridicule que les conditions par lesquelles cette *grace* fut achetée? On osa imposer pour pénitence au vainqueur d'*Arques*, d'*Ivri* et d'*Aumale*, de dire le rosaire tous les dimanches, le chapelet tous les jours, les litanies tous

les mercredis, de jeûner tous les vendredis et tous les autres jours prescrits par l'église, et de bâtir un monastere de mendians dans toutes les provinces du royaume.



CHAPITRE XXI.

Accommodement du Duc de Mayenne.

1596. De Thou, l. 115. Chronol. novenn. l. 8.

LE duc de Mayenne ayant toujours allégué pour prétexte de sa révolte la religion de Henri IV, ne devoit plus rougir de traiter avec ce prince dès qu'il avoit changé de culte, et que le pape, devenu moins sévere, l'avoit comblé de ses graces. D'ailleurs, le délabrement de sa fortune s'accommodoit fort bien de cette circonstance. Il sut en profiter, et demanda la paix. Le président Jeannin fut le négociateur du traité ; la duchesse de Beaufort en fut la médiatrice. Eblouie déjà du projet de devenir reine, elle cherchoit, en obligeant le duc, à s'en faire une créature. En effet, Mayenne, par le crédit de cette femme ambitieuse, obtint des conditions beaucoup plus favorables qu'il n'auroit dû les espérer. On lui donna pour six ans trois places de sûreté, Soissons, Châlons-sur-Saone et Seure. On révoqua tous les jugemens rendus contre ceux qui avoient suivi son parti. On accorda une amnistie générale

de tout le passé, et on reconnut que les *princes et princesses* étoient innocens du meurtre de Henri III. Mais ce qui est bien remarquable, et ce qui a fait accuser Henri IV de foiblesse par quelques politiques qui n'examinent pas combien Mayenne avoit encore de ressources, c'est que Henri se chargea des dettes immenses contractées par le chef-ligueur pour soutenir la guerre contre lui. Le parlement n'enregistra cet édit donné à *Folembrai*, qu'après plusieurs lettres de jussion.

Ce fut à Monceaux que le duc de Mayenne vint rendre ses obéissances au roi. Sully, dans ses mémoires, nous a conservé toutes les particularités de cette entrevue. Elle fait tant d'honneur à Henri IV, que je ne puis m'empêcher de les rapporter. « Mayenne aborda le roi qui se promenoit dans l'étoile du parc, avec ce même Sully. Il mit un genou en terre, lui accola la cuisse, et joignit à l'assurance de sa fidélité, un remerciement de ce que S. M. *l'avoit délivré*, disoit-il, *de l'arrogance Espagnole, et des ruses Italiennes*. Henri qui avoit été à sa rencontre, lorsqu'il le vit s'approcher, l'embrassa trois fois, se hâta de le faire relever,

Mém. de Sully, par l'Ecluse, I. 8.

l'embrassa de nouveau, avec cette bonté qui n'a jamais tenu contre un repentir; puis le prenant par la main, il le promena dans son parc, où il l'entretint familiérement des embellissemens qu'il alloit y faire. Le roi marchoit à si grands pas, que le duc de Mayenne, également incommodé de la sciatique, de sa graisse et de la grande chaleur qu'il faisoit, ne traînant qu'à grande peine sa cuisse, souffroit cruellement, sans oser rien dire. Ce prince s'en apperçut: voyant le duc rouge et tout en sueur, il dit à Sully, en s'épenchant vers son oreille: *Si je promene encore long-tems ce gros corps-ci, me voilà vengé sans grande peine, de tous les maux qu'il nous a faits. Dites le vrai, mon cousin*, poursuivit-il, en se tournant vers le duc de Mayenne; *je vais un peu vîte pour vous*. Le duc lui répondit: *Qu'il étoit prêt à étouffer, et que pour peu que sa majesté eût encore continué, elle l'auroit tué sans y penser. Touchez là, mon cousin*, reprit le roi d'un air riant, en l'embrassant encore, et lui frappant sur l'épaule: *Car, pardieu! voilà toute la vengeance que vous recevrez de moi*. Le duc de Mayenne, qu'une maniere si franche pénétra

pénétra vivement, fit encore ses efforts pour s'agenouiller et pour baiser la main que S. M. lui tendoit : il lui jura qu'il la serviroit désormais contre ses propres enfans. « Or, sus, je le crois, lui dit Henri ;
» et afin que vous me puissiez aimer et
» servir plus long-tems, allez vous repo-
» ser au château, et vous raffraîchir, car
» vous en avez bon besoin ; je vais vous
» faire donner deux bouteilles de vin
» d'Arbois ; car, je sais bien que vous ne
» le haïssez pas : voilà Rosny que je vous
» baille pour vous accompagner, faire
» l'honneur de la maison, et vous mener
» en votre chambre ; c'est un de mes plus
» anciens serviteurs, et un de ceux qui
» a reçu plus de joie de voir que vous
» vouliez me servir et m'aimer de bon
» cœur. »

1596.

Accommodement du nouveau duc de Nemours et du duc de Joyeuse avec le roi. Marseille rendue au duc de Guise, pour le roi, par le courage d'un nommé Libertal, quoique les Espagnols en occu-

passent le port. Le duc d'Epernon se réconcilie avec le roi, y étant forcé par les avantages que le duc de Guise avoit remportés successivement sur le duc de Savoie et sur lui. On pend en place de Grêve, à Paris, un nommé la Ramée, jeune homme âgé de 23 à 24 ans, qui se disoit fils naturel de Charles IX, et en cette qualité, avoit été à Rheims pour être sacré roi.

L'archiduc Albert qui avoit pris le gouvernement des Pays-Bas, dont le comte de Fuentes n'étoit gouverneur que par *interim*, prend les villes de Calais et d'Ardres. Henri IV prend la ville de la Fere, dont le siége fut long et difficile.

Hist. d'Elizabeth, par Mlle. de Kéralio, t. 4, p. 531.

Traité de ligue offensive et défensive, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. (On arrêta d'inviter tous les autres états d'Europe à s'y joindre, de lever une armée aux frais des deux alliés, afin d'envahir quelques-unes des possessions d'Espagne; de ne faire avec Philippe, ni paix, ni treve, que d'un commun consentement. Elisabeth promit de secourir Henri de quatre mille hommes de pied, qui seroient payés par lui, à compter du jour de leur entrée en France : elle convint qu'ils ser-

viroient six mois, et retourneroient ensuite pendant six mois en Angleterre, si c'étoit la volonté de la reine ; elle ajouta que si les troubles d'Irlande s'appaisoient, et que l'Angleterre n'en éprouvât aucun, le roi pouvoit espérer un renfort de troupes ; mais seulement, sous le bon plaisir de la reine, et sans qu'elle y fût obligée par cet article du traité. Elle stipula qu'en cas d'invasion de son royaume, le roi de France lui enverroit quatre mille François qu'elle se chargeroit de payer et d'entretenir. Ils déclarerent le commerce de nation à nation, et d'homme à homme, libre dans toute l'étendue de leur territoire ; et la reine d'Angleterre exigea qu'aucun Anglois ne pût être inquiété en France, sur l'objet de la religion. Les Provinces-Unies promirent de mettre sur pied huit mille hommes d'infanterie, et quinze cens chevaux. Henri IV convint d'augmenter la cavalerie des états, de mille chevaux, de renvoyer leurs troupes auxiliaires, avec le même nombre de François, en cas que les Provinces-Unies fussent attaquées ; de réunir les forces maritimes des deux nations, pour favoriser et protéger le commerce ; d'admettre en France tous les sujets de la ré-

publique, aux droits et priviléges des régnicoles, aux conditions que les François jouiroient en Hollande des mêmes avantages. Henri fut ainsi le premier souverain de l'Europe, qui reconnut les Provinces-Unies comme *états libres et indépendans.*)
Le comte d'Essex surprend la ville de Cadix qui est pillée. Il brûle tous les vaisseaux marchands qui s'étoient retirés dans le canal. Cette perte fut estimée par les Espagnols à plus de 20 millions de ducats.

Alexandre de Médicis, qui vient légat en France, y est reçu avec toutes sortes d'honneurs. Henri IV envoie le duc de Pinei à Rome. Le duc de Mercœur persiste dans sa révolte en Bretagne, ce qui, joint aux troubles de Picardie, rend les Huguenots plus hardis à faire au roi des demandes exorbitantes : ils avoient pour chefs secrets les ducs de Bouillon et de la Trimouille.

Déclaration qui détruit la séance privilégiée qu'avoient au parlement les ducs de Bouillon et de la Trimouille.



CHAPITRE XXII.

Assemblée des notables.

HENRI IV avoit juré d'assembler les états-généraux, et il ne le fit pas. Cependant que de biens en seroient provenus ! En rapprochant les catholiques et les réformés, en les faisant conférer ensemble sur leurs divers intérêts, il auroit eu le bonheur de voir naître une paix solide.

Mém. de Sully, par l'Ecluse, l. 8.

Perefixe, II. part.

« Il est naturel, dit l'abbé de Mably, que les peuples aient plus de confiance en des assemblees qui ont nécessairement des maximes nationales, et dont toutes les opérations et les résolutions sont politiques, qu'au conseil du prince qui ne consulte ordinairement que des convenances passageres et mobiles, dont les résolutions ne sont que trop souvent l'ouvrage de l'intrigue, et qui se fait, par principe, des intérêts contraires à ceux du public. A l'exemple de Charlemagne, Henri devoit être l'ame de ces états. Il étoit assez puissant pour inspirer aux chefs des deux partis, l'esprit de paix et de conciliation. Le calme se seroit répandu dans

Observat. sur l'hist. de France, t. 6, l. 8, c. 5.

les provinces, parce qu'elles auroient été consultées. On se seroit accoutumé à jouir paisiblement des avantages qu'on auroit obtenus, parce qu'on auroit été sûr de les conserver sous la garantie et la protection d'un corps puissant, au lieu de n'avoir qu'une promesse vaine sur laquelle il étoit imprudent de compter.

Henri auroit ôté aux grands un moyen de se faire craindre du gouvernement; ils n'auroient pu continuer à entretenir les haînes de religion, en répandant parmi le peuple les soupçons et la défiance. Ce prince, en un mot, digne de l'amour qu'on avoit pour lui, se seroit délivré de l'inquiétude que le fanatisme des catholiques lui donna pendant toute sa vie, et dont il fut enfin la victime. Il auroit réparé les torts de ses prédécesseurs, depuis Charles VIII, et auroit donné un appui à ses successeurs, qui ayant au contraire la témérité de se charger, comme lui, de tout ordonner, de tout régler, de tout gouverner par eux-mêmes, devoient encore éprouver et faire éprouver à leurs sujets bien des malheurs. »

Cependant, après son traité de ligue offensive et défensive avec l'Angleterre et

la Hollande, les désordres qui régnoient dans l'administration, fixerent les sollicitudes paternelles de Henri. Les finances dérangées par des dettes considérables que des guerres longues et désastreuses avoient nécessitées, et qui exigeoient par conséquent de nouvelles impositions pour reprendre cet équilibre sans lequel la félicité et la gloire d'une nation, loin de s'affermir, s'ébranlent et décroissent, en furent le premier objet. Il voulut que leur établissement fût l'ouvrage des François eux-mêmes; mais il s'y prit mal. Il ne fit qu'une assemblée de notables, et il y a si loin de l'assemblée des notables à l'assemblée de la nation! Peut-être Henri redoutoit-il l'autorité des états, ou leur lenteur. Dans le premier cas, il crut qu'il étoit prudent de ne pas les assembler; dans le second, les maux de l'empire pesoient trop sur son cœur, pour qu'il ne se hâtât pas d'y apporter un prompt remede. C'est sans doute ce qui a donné lieu à cette réflexion maligne de d'Aubigné, en parlant de l'assemblée de Rouen: *Les rois usent de telles sortes d'assemblées, quand celle des états-généraux leur est longue, difficile ou suspecte.* Hist. univ p. 526.

La peste étant à Paris, les notables furent convoqués à Rouen. Ce choix excita

bien des réclamations de la part du parlement de Paris. Par une suite du droit qu'il s'étoit arrogé de casser, comme supérieur, les décrets des états de 1593, il prétendit que l'assemblée devoit se tenir dans l'étendue de son ressort, sans doute afin de pouvoir la juger et la contenir, s'il en étoit besoin. C'est dans ce temps, remarque l'abbé de Mably, que cette compagnie. commença à se faire un systême qu'elle a depuis manifesté dans plusieurs occasions : elle imagina qu'elle représentoit les anciens champs de *Mars* et de *Mai;* et chose inconcevable ! que les états généraux tels que Philippe-le-Bel et ses successeurs les avoient convoqués, ne tenoient point à la constitution primitive de la nation, et que tout leur droit se bornoit à faire des demandes et des représentations dont le conseil du roi jugeoit arbitrairement. Elle prétendit être le *conseil* nécessaire des souverains, et ne former avec eux qu'une seule puissance pour gouverner le royaume.

Cérémon. François. t. 2, p. 382. L'ouverture de l'assemblée se fit dans la salle du monastere de Saint-Ouen, le 4 de novembre. On peut voir dans le *cérémonial françois* l'ordre dans lequel tout le monde fut placé. Le discours que Henri IV prononça, est digne du pere des François.

« Si je voulois, dit-il, acquérir le titre
» d'orateur, j'aurois appris quelque belle
» et longue harangue, et la prononcerois
» avec assez de gravité ; mais, MM., mon
» desir tend à des titres bien plus glorieux,
» qui sont de m'appeller *libérateur et restaurateur* de cet état. Pour à quoi parvenir, je vous ai assemblés. Vous savez
» à vos dépens, comme moi aux miens,
» que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France non-seulement quasi ruinée, mais presque toute
» perdue pour les François. Par grace divine, par les prieres, par les bons conseils de mes serviteurs qui ne font profession des armes, par l'épée de ma brave
» et généreuse noblesse (de laquelle je ne
» distingue pas mes princes, pour être notre
» plus beau titre, foi de gentilhomme),
» par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée
» de perte ; sauvons-la à cette heure de
» ruine. Participez, mes sujets, à cette
» seconde gloire avec moi, comme vous avez
» fait à la premiere. Je ne vous ai point
» appelé, comme mes prédécesseurs, pour
» vous faire approuver mes volontés ; je
» vous ai fait assembler pour recevoir vos
» conseils, pour les croire, pour les sui-

» vre, bref, pour me mettre en tutelle entre
» vos mains; envie qui ne prend gueres aux
» rois, aux barbes grises, aux victorieux;
» mais le violent amour que je porte à
» mes sujets, l'extrême desir que j'ai d'a-
» jouter deux beaux titres à celui de roi,
» me fait trouver tout aisé et agréable. Mon
» chancelier vous fera entendre plus am-
» plement mes volontés. » (*a*)

Le chancelier de Chiverni prit ensuite la parole, et proposa le rétablissement de l'ordre, la réformation des abus, le mieux dans tous les genres d'administration. Mais

---

(*a*) La duchesse de *Beaufort*, cachée derriere une tapisserie, entendit ce discours. Le roi lui demanda ce qu'elle en pensoit; elle lui avoua *qu'elle n'avoit jamais ouï mieux dire, mais qu'elle étoit étonnée de ce qu'il avoit parlé de se mettre en tutelle.* — *Ventre-saint-gris*, reprit le roi, *il est vrai, mais je l'entends avec mon épée au côté.*

Ce même jour, à son dîner, on parla de *Langlois*, prévôt des marchands, qui avoit été tellement embarrassé pour haranguer S. M. au nom du tiers-état, que l'avocat *Talon*, alors échevin, avoit été obligé de prendre la parole pour lui : *Si mon prévôt a la langue au* talon, dit Henri IV en riant, *il n'en est pas moins honnête homme, et je ne l'en estime pas moins.*

il eut soin d'indiquer l'objet principal de l'assemblée. Après avoir remis sous les yeux le tableau des discordes civiles, il annonça une nouvelle guerre non moins dispendieuse, et qu'il étoit indispensable de soutenir contre l'Espagne. Il finit par exhorter les députés à prendre des mesures pour procurer promptement au roi les secours dont il ne pouvoit se passer. « Sa » majesté, dit-il aux trois ordres, ayant » affronté une infinité de dangers pour le » salut de l'état, et ne s'étant jamais mé- » nagée par rapport à ce grand objet, il » est bien juste que ses sujets offrent leurs » biens et leurs vies pour la même cause ».

Les notables s'occuperent de bonne-foi de l'amélioration des revenus ; et s'ils ne parvinrent pas au but proposé, ce fut moins faute de zele, que de grandes idées et de connoissances utiles.

La masse des dettes étoit énorme : elles montoient à deux cens quatre-vingt-seize millions six cens vingt mille deux cens cinquante-deux livres. Les intérêts de ce capital étoient à-peu-près de seize millions, et la totalité des revenus de l'état n'alloit pas à vingt-trois millions par an. L'assemblée fut d'avis de les faire monter à trente millions.

Pour régir les finances, elle voulut établir un conseil. On l'appella *conseil de raison*, et il ne paroît pas qu'il en eût beaucoup. Les membres devoient être nommés, pour cette fois seulement, par l'assemblée, et dans la suite, par les cours souveraines (*a*).

On régla que des revenus royaux qui

(*a*) Je ne sais sur quelle autorité M. *Moreau* a pu dire dans son nouvel ouvrage intitulé : *Exposition et défense de notre constitution monarchique françoise*, tome 2, page 14, que ce conseil de raison devoit être composé pour la premiere fois, *de membres de l'assemblée, et par la suite, de membres des cours souveraines.* On ne trouve que dans les mémoires de *Sully* des détails sur cette assemblée de notables, et Sully est bien éloigné de dire ce qu'avance M. *Moreau*. Les lecteurs les moins instruits peuvent vérifier les passages, et juger par-là de la bassesse de cet écrivain. S'il n'eût pas depuis long-temps souillé sa plume en la faisant servir à tronquer les annales de notre histoire, pour réfuter le savant abbé *de Mably*, et défendre des opinions destructives de notre liberté, je n'aurois point fait cette remarque. Il a voulu sans doute faire entendre que le parlement avoit le droit de gouverner le souverain. Falloit-il carresser les idées ambitieuses de cette compagnie, et lui desirer un pouvoir encore plus étendu que celui qu'elle s'est arrogé pendant plus d'un siecle pour le malheur de la

seroient partagés en deux parties égales, le nouveau comité prendroit la premiere, dont il acquitteroit les pensions, les gages des officiers, les rentes, les dettes déjà contractées, et toutes les dépenses qu'entraînoient les réparations des villes, des bâtimens, des chemins et des autres ouvrages publics. Ni le roi, ni les cours souveraines, ne pouvoient faire justifier l'emploi de cette portion du fisc : elle étoit entiérement entre les mains des membres du conseil. Supposez pour un moment, s'écrie Sully, une administration infidelle; que de parties en souffrance! quelle confusion! quelle ruine!

Le roi devoit régir avec une pareille indépendance l'autre moitié des revenus publics, fournir aux frais de l'artillerie, des fortifications, de la guerre, des ambassades, de ses bâtimens, de ses équi-

---

nation? J'aurai l'occasion de réfuter les systèmes anti-constitutionnels de M. *Moreau*, dans l'ouvrage que j'espere publier sur les *fondemens de la monarchie*. J'y exposerai par quels attentats la puissance royale s'est accrue insensiblement; comment au sein même de la liberté on nous forgea des chaînes, et quelle heureuse révolution en a brisé jusqu'au dernier anneau.

pages et de ses plaisirs. M. de Forbonnois fait là-dessus une réflexion que le despotisme lui a arrachée. Il est trop bon François pour croire cette pernicieuse doctrine. La licence des troubles passés, dit-il, avoit donc fait oublier que *le prince n'est tenu à aucun compte*, et qu'il n'a été établi des juges et prescrit des formes dans cette partie, que pour prévenir des surprises qui pourroient lui être faites par des ministres ou des officiers infideles. On me permettra de copier ce qu'il ajoute.

Recherch. et consid. sur les finances, t. 2.

« Pour faire monter les revenus à trente millions, on imagina de lever le sol pour livre sur toutes les denrées qui se vendroient dans le royaume, excepté le bled; et cet impôt fut évalué à cinq millions; ce qui n'eût pas encore suffi, selon M. de Sully, pour compléter les trente millions. Quoique cet impôt n'ait pas réussi dans le tems, et que M. de Sully l'ait désapprouvé sans de grandes raisons, il n'en est pas moins évident que les impôts modérés et proportionnels sur les consommations, sont les moins onéreux au peuple, parce qu'ils sont payés imperceptiblement et journellement, sans effrayer ni décourager l'industrie; parce qu'ils sont le fruit de la volonté et

de la faculté de consommer : ils rendent plus au souverain qu'aucune autre espece, parce qu'ils s'étendent sur toutes les choses, même nécessaires, qui se consomment chaque jour : enfin, ils sont plus justes, lorsqu'ils sont proportionnels, parce que celui qui possede les richesses, ne peut en jouir sans payer à proportion de ses facultés. Comme les exemples persuadent plus le commun des hommes que les raisons, je citerai pour appuyer celles-ci, malgré leur évidence, l'expérience constante de l'Angleterre, de la Hollande, de la Prusse et des diverses villes d'Italie ».

« Il vaut donc mieux chercher les raisons qui rendirent alors cet établissement aussi infructueux, qu'onéreux au peuple. 1°. La misere étoit encore trop grande dans les campagnes, après les calamités qui les avoient si long-tems affligées, pour espérer que leurs consommations s'étendissent au-delà du nécessaire physique, très-restreint. 2°. L'autorité et la police n'étoient pas encore assez bien affermies, pour qu'il ne se commît pas beaucoup d'abus, de fraudes et de graces dans la perception. 3°. Les especes n'étant point distinguées, et les denrées de luxe ou de commodité ne payant

pas plus que les denrées nécessaires, le pauvre étoit chargé, dans la même proportion que le riche. 4°. On ne faisoit pas attention que le peuple payant déjà de grosses tailles, qu'à peine il étoit en état de supporter, et dont le roi, peu intéressé au produit du sol pour livre, n'étoit pas en état de le décharger; on n'appercevoit pas, dis-je, que les deux impôts se nuiroient l'un à l'autre. En effet, ajouter un impôt sur les consommations, à un impôt très-considérable, c'est écrâser le contribuable; au lieu que substituer un impôt sur les consommations à un impôt personnel, c'est tirer plus d'argent des sujets, d'une maniere plus douce. 5°. Ce n'est que dans les villes qu'il convient d'établir des entrées; et par celles qui y sont soumises, on peut facilement comparer le produit des deux genres d'impositions, quoiqu'il s'en faille beaucoup que les tarifs qui existent approchent de la perfection convenable, non plus que la régie. Enfin, M. de Sully prétendit, avec d'autant moins de fondement, que cet impôt ne rendroit pas six cens mille livres. On voit un compte de lui, par lequel il évalua à 40 millions les dépenses de luxe, qui se faisoient tant à la cour que dans

dans les bonnes villes, sans compter la dépense du nécessaire pour la nourriture, le logement et le vêtement. Si nous supposons que la moitié seulement de ces quarante millions eût payé le droit, cet article seul rendoit un million ; le reste de la dépense pour le vêtement et la nourriture devoit, sur cette proportion, rendre bien près de cinq millions, tous frais faits, si l'on s'y fût bien pris. Le cardinal de Richelieu reconnoît dans son testament politique, que cette espece d'impôt seroit plus avantageuse au peuple que beaucoup d'autres ; mais il ne conseille point de nouveauté, par rapport aux circonstances. Véritablement il convient toujours au législateur de se conformer à la disposition des esprits ; et nul changement ne peut réussir en aucun pays, s'il n'est préparé. Le meilleur de tous les expédiens est d'introduire successivement la réforme dans quelques endroits, et de la faire désirer dans les autres, par l'autorité qui lui acquiert le succès. La confiance est le sceptre par lequel il sied le mieux aux souverains de régir leurs sujets. »

Les notables croyant leur systême bien perfectionné, le proposerent au roi. Il fut

S

examiné dans son conseil, et rejetté avec indignation. Sully opina comme les autres courtisans, mais sans rien ajouter à leurs discours. Cette réserve fit naître dans le roi l'envie de le consulter en particulier, avant que de terminer cette affaire. On remit donc le conseil au lendemain. Sully seul avec le prince, lui conseilla d'acquiescer à la proposition des notables. Il lui fit connoître le danger qu'il y avoit de s'exposer au ressentiment d'une assemblée entre les mains de laquelle il avoit déclaré qu'il venoit se livrer ; d'une assemblée, d'ailleurs, qui ne reconnoissoit personne au-dessus d'elle (*a*), pas même le roi. Il lui fit voir ensuite que l'inexpérience des membres du conseil de raison, les jeteroit dans un embarras qui leur feroit regarder l'exécution de ce plan comme impossible, et les forceroit à s'en remettre entiérement sur la justice et la bonté de son cœur.

Le jour suivant le conseil se rassembla. Tous les ministres opinerent comme la veille, et le prudent Sully se rangea encore de leur côté. Le roi parut alors rem-

---

(*a*) Sully regardoit cette assemblée comme une assemblée d'états-généraux.

porter seul la gloire d'entrer dans les vues de son peuple. Il déclara, contre l'avis de ses conseillers, qu'il acquiesçoit à ses demandes, et se transporta sur-le-champ dans l'assemblée, pour lui faire part de ses intentions. On l'y reçut avec les témoignages de la reconnoissance la plus vive.

Plusieurs jours se passerent à disputer sur le choix de ceux qui composeroient le conseil ; enfin on tomba d'accord. Le cardinal de Gondy avoit un talent singulier pour gouverner sa maison avec économie ; on le choisit pour chef. Sans doute qu'à leurs yeux l'état se conduisoit comme un *ménage*.

Le roi, maître de choisir les branches de revenus qui devoient composer les 15 millions qu'on lui laissoit, prit les cinq grosses fermes, les domaines et les aides. Sully étoit bien sûr de faire doubler dans peu, et même tripler ces objets. Déjà plusieurs compagnies lui avoient offert de les prendre à une augmentation considérable.

Les nouveaux administrateurs se trouverent dans le plus grand embarras. Personne ne voulut se charger du sol pour livre, et les autres branches d'imposition ne rapporterent pas ce qu'ils les avoient

évaluées. Tourmentés par tous les créanciers de l'état, sans pouvoir satisfaire à leurs demandes, ils recevoient d'autant plus de reproches, que Sully payoit exactement toutes les dépenses du roi. Alors ils prierent ce ministre de venir joindre ses lumieres aux leurs. Sully céda à leurs importunités ; mais par un rafinement de politique, gémit sur le désordre des finances, et ne leur indiqua aucun moyen pour le réparer. Enfin ils convinrent du tort qu'ils avoient eu d'aspirer à gouverner le royaume, et le forcerent de reprendre en entier un fardeau qui accabloit leur foiblesse. Par ses recherches et par ses soins, Sully vint à bout de donner l'année suivante un état général des finances, et fit dans peu quâdrer les dépenses avec les revenus. Cette partie de l'histoire de Henri IV, n'est pas des moins intéressantes. Nous la traiterons avec toute l'étendue qu'elle mérite, dans la vie de son sage ministre que nous espérons publier incessamment.



CHAPITRE XXIII.

Les Espagnols surprennent la Ville d'Amiens, et la perdent.

L'ASSEMBLÉE des notables n'étoit pas encore finie, lorsque par une ruse sans exemple la capitale de la Picardie fut surprise par les Espagnols. Hernan-Teillo-Porto-Carrero, vieux officier de Philippe II, et dont la bravoure méritoit des éloges, s'étoit fait des amis dans Amiens, lorsque cette ville étoit sous la domination des ligueurs, et l'avoit exactement reconnue. Pour se dédommager de la perte de Dourlens dont il étoit gouverneur, il poursuivit le projet qu'il avoit déjà formé de surprendre cette place. S'étant bien assuré que la garde s'y faisoit assez négligemment par les bourgeois qui seuls en étoient chargés, il fit part de son projet à l'archiduc Albert qui l'approuva et lui donna pour l'exécuter, un corps de sept mille hommes d'infanterie, et de sept cens chevaux. Porto-Carrero se mit à la tête de cette troupe la nuit du dixieme au onzieme de mars, et plaça sur

1597. Cayet, t. 3. Matthieu, t. 2, l. 2, p. 228. D'Aubigné, t. 3, l. 4, c. 17. Journal de l'Etoile. Davila, t. 3, l. 15.

la route et dans tous les sentiers qui conduisoient à Amiens de petits pelotons de soldats, pour arrêter tous ceux qui en approcheroient. Cinq cens guerriers bien choisis se mirent en embuscade dans des haies et dans des mâsures fort proches de la ville, et trente autres déguisés en paysans et en paysannes, et armés sous leurs habits, s'avancerent jusqu'à la porte. Ceux-ci conduisoient trois charriots, et portoient sur leurs épaules des sacs de noix. On leur ouvrit, et à peine furent-ils entrés, qu'un d'entr'eux répandit comme par mal-adresse, devant le corps de garde, les fruits dont il étoit chargé. Les bourgeois firent à l'instant mille huées, et se jeterent sur les noix; mais les soldats déguisés prenant aussitôt leurs armes, en tuerent plusieurs, et mirent les autres en fuite. On donne le signal; les cinq cens hommes qui étoient cachés dans le voisinage, accourent promptement. Saisis d'effroi, les citoyens ne font aucune résistance, et l'ennemi en moins de demie heure, se saisit des places, des remparts et de la maison-de-ville. A peine le comte de Saint Pol qui en étoit gouverneur, eut il le temps de gagner la riviere qu'il passa dans un bateau, et de se sauver à Corbie.

Porto-Carrero désarma d'abord tous les bourgeois, et abandonna ensuite la ville au piellag. Les Espagnols y firent un butin inestimable. L'artillerie, les munitions et tout l'argent que Henri IV avoït fait transporter dans cette ville destinée à être sa place d'armes pendant la campagne prochaine, fut livré à leur rapacité.

Ce fut la nuit d'après, au sortir d'un bal donné par le maréchal de Biron, que le roi apprit cette fâcheuse nouvelle. Il en fut consterné. La prise d'Amiens ouvroit le chemin aux Espagnols jusqu'à la capitale du royaume, leur donnoit la facilité de courir dans les provinces voisines, et l'obligeoit à affoiblir les forces qu'il destinoit contre le duc de Savoye disposé à se jeter dans le Dauphiné et la Provence, pour les rassembler toutes de ce côté-là. *C'est un coup du ciel*, dit Henri en réfléchissant sur les suites de cet événement; *ces pauvres gens, pour avoir refusé une petite garnison que je voulois leur donner, se sont perdus*.. Puis songeant un peu : *C'est assez faire le roi de France*, reprit-il, *il est tems de faire le roi de Navarre;* et se tournant vers Gabrielle d'Estrée qui pleuroit : *Ma maitresse*, lui dit-il, *il faut quitter nos plai-*

sirs, et monter à cheval pour une autre guerre.

Le duc de Mayenne qui avoit la réputation de s'entendre mieux que personne aux siéges, trouvoit celui là trop difficile pour le hazarder ; mais Lesdiguieres insista fortement sur l'avis contraire, et ayant représenté que, si on laissoit affermir les Espagnols dans cette place, il seroit impossible de la reprendre, le roi dont l'impatience ne pouvoit se retenir, donna sur-le-champ des ordres pour faire les préparatifs. Il chargea le maréchal de Biron d'investir Amiens du côté de l'Artois, avec quatre mille hommes de pied et sept cens chevaux, en attendant qu'il pût avec des troupes plus nombreuses, faire le siége en personne. Biron, quoique d'un avis contraire, se conduisit avec beaucoup de valeur et de diligence. Il ruina le pays, arrêta tous les convois, et resserra Amiens de si près, que la garnison n'osa se montrer hors des murailles. Porto-Carrero ne s'étant pas attendu à une attaque aussi prompte, n'avoit pu amasser les provisions nécessaires. Il se vit forcé, pour ménager celles qui s'y trouvoient, de chasser toutes les bouches inutiles ; il brûla aussi tous les fauxbourgs.

Pendant que ces choses se passoient, Henri IV et Sully avisoient aux moyens de se procurer de l'argent et des troupes. L'état presque ruiné ne laissoit gueres d'espérance au prince, *et on ne sçauroit s'empêcher de dire que les chagrins d'une maladie que ses divertissemens lui avoient causé, se joignant à ceux de ses affaires, firent presque succomber sa constance, et qu'ils lui tirerent de la bouche des plaintes plus conformes à son malheur, que bienséantes à la grandeur de son courage.* Il alla au parlement, et dit entr'autres choses, *qu'ayant sçeu comme l'année précédente, ils avoient secouru par leur piété une infinité de pauvres indigens qui estoient dans leur ville, il leur venoit demander l'aumône pour ceux qui estoient sur la frontiere, qui avoient servi et qui servoient nuit et jour; qu'ainsi il les prioit qu'ils tinssent une assemblée générale, afin que l'on fist un effort pour l'estat qui estoit si foible et si languissant, qu'il estoit prest de tomber en défaillance.*

Abrégé de Mezeray, t. 3, p. 1314.

Histoire de France, de Mézeray, t. 3, p. 1190.

Cependant la reine d'Angleterre, malgré le traité qu'elle avoit conclu l'année précédente, n'envoya que deux mille hommes. La Normandie, l'Isle de France, le Berry,

l'Orléanois et la Tourraine, mirent sur pied six régimens d'infanterie, et le nouveau ministre des finances, Sully, leva dans peu de tems cinquante-quatre mille écus, en ouvrant un emprunt, en établissant de nouvelles charges, et en faisant rendre aux financiers les sommes du trésor royal qu'ils avoient détournées à leur profit.

Tout le mois d'avril se passa à faire marcher les troupes, celui de mai à investir la ville, et en juin commencerent les approches *qui furent*, dit d'Aubigné, *de dure digestion, y ayant sur les remparts soixante canons*. Henri IV s'y rendit alors avec toute sa cour. Sa maitresse même fut du voyage. Il la logea auprès de lui; mais les murmures de l'armée et les conseils de Biron le firent résoudre à s'en séparer. L'économie et l'intelligence de Sully pourvurent à tous les besoins. Le camp, quoique de vingt mille hommes d'infanterie et de huit mille chevaux, jouit de l'abondance des villes; et ce qui fait encore plus d'honneur à l'humanité du souverain et de son ministre, c'est qu'on forma deux hôpitaux où les défenseurs de la patrie, malades et blessés, furent soignés avec les plus grands ménagemens: précaution jusqu'alors incon-

*que. Ce siége, d'une voix unanime, reçut le nom de *siége de velours*.

Il dura près de six mois. Les Espagnols par leur résistance, les François par leurs attaques, se couvrirent de gloire. Les premiers repoussèrent à la suite d'un long combat, l'armée royale montée à l'assaut le 4 septembre : mais ils verserent des pleurs sur leur victoire. Le généreux *Carrero* y perdit la vie. Il fut remplacé par le marquis de Montenaigre, plus phlegmatique, et aussi intrépide. Les assiégeans perdirent de leur côté le brave S. Luc *qui avoit quitté*, dit un historien, *l'excellence entre les courtisans, pour la gagner entre les gens de guerre; envié des premiers, aimé des autres jusques à la mort, et après elle regretté.*

Montenaigre fit des retranchemens dans Amiens, et donna le temps à l'archiduc Albert, cardinal, de marcher à son secours avec une armée de vingt cinq mille hommes de troupes aguerries. Le vieux comte de *Mansfeld* leur maréchal de camp général, se faisoit porter dans une litiere, à cause de son grand âge. L'approche de cette puissante armée causa de grands débats dans le conseil de Henri IV. Le maréchal de Biron étoit d'avis d'aller avec toute la ca-

valerie, arrêter les Espagnols aux défilés ; assurant que faute de vivres ils se retireroient pour peu qu'on retardât leur marche. Le duc de Mayenne s'y opposa fortement. « Que jugez-vous donc à propos de faire, » mon cousin, lui dit le roi ? Votre dessein, » Sire, répondit le duc, est de prendre » Amiens, et non pas de gagner une ba» taille ; vos retranchemens sont très-forts : » laissez votre armée derriere ; les Espa» gnols ne hazarderont rien : je les connois ; » ils n'entreprendront jamais de vous for» cer. » Le roi s'en tint à cet avis.

L'archiduc vint camper à l'abbaye de Bertaucour, et fit faire à son arrivée une décharge de toute son artillerie, pour avertir les assiégés du secours qu'il leur amenoit. Le lendemain il prit la route de Lompré, village où étoit le pont de communication de l'armée, sur la riviere de Somme, à cinq cens pas du camp. On avoit négligé les fortifications de ce poste. Henri IV reconnut la faute ; et les précautions qu'il prit, jointes à la trop grande prudence des chefs Espagnols, empêcherent les malheurs qui pouvoient en résulter. S'appercevant que pour le joindre il falloit que l'armée Espagnole passât sur une éminence voisine de Lom-

pré, il donna ordre à *Durasfort*, successeur de St. Luc dans la charge de grand-maître de l'artillerie, de faire feu sur l'ennemi, dès qu'il paroîtroit sur l'éminence. *Durasfort* pointa si bien les canons, qu'il n'y eut presque pas un seul coup de perdu. L'archiduc ne crut pas devoir aller plus avant; il s'arrêta et alla camper au-delà du côteau, à l'abri du canon. Le duc de Mayenne profita de ce moment pour fortifier le pont de communication. Nombre de pionniers et de soldats travaillerent toute la nuit, et le lendemain matin cette partie foible des retranchemens se trouva être la plus inaccessible.

L'archiduc désespérant alors de son entreprise, prit dès le même jour, sans chercher à inquiéter les François, la route des Pays-Bas. *Le cardinal Albert*, dit alors le roi, *est venu en* capitaine, *et s'en retourne en* prêtre.

Montenaigre ne voulut point rendre la place sans le consentement de l'archiduc. Celui-ci loua son courage et sa fidélité, et lui permit de capituler. Le marquis de *Montenaigre* obtint des conditions très honorables. Il sortit d'Amiens le 26 de septembre, à la tête de sa garnison. Henri IV envoya

au-devant de lui le connétable, le maréchal de Biron, et le duc de *Montbazon.* Le connétable lui ayant demandé les clefs de la ville : *Nous pensions*, dit fiérement un Espagnol, *que vous seriez venu les prendre sur la breche.* Montenaigre présenté au roi, mit pied à terre, et accolant la botte de sa majesté, lui dit en Italien : *Ch'egli rendeva quella piazza in mano d'un Re soldato, perche non era piaciuto al suō Re di soldato, da capitani soldati. Il doit vous suffire*, répliqua Henri, *d'avoir défendu cette place en soldat, et de la rendre maintenant en homme d'honneur, à son roi légitime.*

Ainsi fut terminé le siége d'Amiens, qui, ruinant les dernieres ressources des Espagnols, les força de quitter le royaume et de demander la paix. Il ne coûta, malgré sa longueur, que six cens hommes, mais beaucoup d'argent, parce que Henri IV préféroit aux richesses le sang de ses sujets.

Je crois devoir placer ici une anecdote qui arriva sur la fin de cette année. Elle servira à développer le caractere de Henri IV. Un gentilhomme nommé Saint-Phal, soupçonnant Duplessis-Mornay d'avoir ouvert ses lettres, l'attendit un soir qu'il se

retiroit, et lui demanda raison de ce procédé. A peine Duplessis eut commencé à répondre, que Saint-Phal lui fit mordre la poussiere d'un coup de bâton dextrement appliqué sur la tête, et s'enfuit à toute bride.

Duplessis écrivit au roi pour lui demander *justice aussi forte que la douleur le lui conseilloit.* Il en reçut cette réponse : Mém. de du Plessis, t. 2, p. 855.

« Monsieur Duplessis, j'ai un extrême » déplaisir de l'outrage que vous avez reçu ; » j'y participe comme votre roi et comme » votre ami. Pour le premier, je vous en » ferai justice et à moi aussi. Si je ne portois que le second titre, vous n'avez nul » de qui l'épée fût plus prête à dégaîner, ni » qui y apportât sa vie plus gaiement que » moi. »

Henri IV ordonna de faire le procès à Saint-Phal, comme à un assassin; mais sa famille obtint sa grace, et il en fut quitte pour demander pardon au roi et à Duplessis, en présence des principaux seigneurs de la cour. Saint-Phal parut devant eux, sans épée, comme indigne de porter cette marque distinctive, après une action si lâche. Cependant le roi la lui fit rendre, disant qu'il étoit plus honorable à M. Duplessis, d'être satisfait par un homme armé, que désarmé.

CHAPITRE XXIV.

Soumission du Duc de Mercœur. Edit de Nantes. Traité de Vervins.

1598. Mém. de Sully, t. 1, ch. 78. Histoire de Mézeray, t. 3, p. 1211. Dupleix.

On sait que Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, étoit cantonné en Bretagne dont il espéroit se faire duc, et que les principales villes de la province soutenoient ses prétentions chimériques. Henri IV n'avoit encore pu qu'y envoyer successivement les princes de Conti et de Dombes, le maréchal d'Aumont et S. Luc. Dès qu'il fut de retour de sa campagne de Picardie, il fit ses préparatifs pour marcher contre ce rebelle qui avoit voulu rendre Henri III, son bienfaiteur, victime de ses projets ambitieux. Le maréchal de Brissac reçut ordre de commencer les hostilités, et peu après le roi prit sa route par Angers, et se fit suivre de son armée forte de douze mille hommes de pied, et de deux mille chevaux. Etonnés de sa marche, les partisans du duc de Mercœur se hâtent de faire leur accommodement. Le duc, au désespoir de leurs désertions, et sûr de ne

ne pouvoir tenir ferme contre un ennemi que rien n'ébranloit, demanda aussitôt à traiter. Henri IV fut inflexible, et Mercœur étoit perdu sans ressource, si Gabrielle d'Estrée n'eût défendu sa cause. Elle gagna le roi, et fit obtenir au duc des conditions bien différentes de celles que le délabrement de ses affaires, et l'état florissant de celles de Henri, devoient lui faire espérer. Il rendit le gouvernement de Bretagne, mais on lui accorda l'amnistie pour le passé, la sûreté pour ses partisans, et la confirmation dans les emplois de la province pour ceux qu'il en avoit pourvus.

Cette indulgence fut une faute que Sully ne manqua pas de reprocher à son maître. Que voulez-vous ? lui dit Henri ; vous me connoissez ; je ne saurois tenir contre ceux qui s'humilient, et j'ai le cœur trop tendre pour refuser une courtoisie aux larmes et aux prieres de ce que j'aime.

Gabrielle d'Estrée exigea pour prix de ses services, le mariage de César de Vendôme (1) avec mademoiselle de Mercœur, l'une des plus riches héritieres du royaume. Celle-ci n'étoit âgée que de six ans, et

(1) Voyez le chapitre suivant.

César n'en avoit que quatre. Cependant on célébra les fiançailles à Angers, et elles le furent avec autant de pompe, que si c'eût été un fils de France. Le roi donna le duché-pairie de Vendôme à César. Il avoit déjà érigé en sa faveur, dès l'an 1597, le comté de Beaufort en duché-pairie.

Par cette soumission du duc de Mercœur, la Bretagne rentra dans le devoir, et la ligue qui duroit depuis vingt-deux ans fut entiérement anéantie.

Recueil de le Fevre, p. 42.

Mais il s'en falloit encore beaucoup que le royaume fût en paix. Les protestans qui avoient si bien servi Henri IV dès son enfance, avoient refusé de le secourir au siége d'Amiens. On blâme à juste raison leur conduite ; elle avoit cependant un motif raisonnable. Maltraités par les loix qui leur accordoient à peine le droit de citoyen, maltraités par les catholiques qui écrâsoient encore leur foible existence par des injures, par des railleries, par l'abus de leurs priviléges, ils demandoient à être à l'abri de tant de vexations. *Si je ne puis à présent vous accorder toutes vos demandes*, leur répondit Henri IV, *je le ferai dans une autre occasion, avec plus de facilité, quand on aura vu que vous vous êtes signalés*

dans une si notable conjoncture, pour la conservation de l'état.

Les protestans craignirent que les insinuations perfides des catholiques, ne changeassent les bonnes dispositions du roi à leur égard, et ils lui dirent, *qu'ils étoient prêts d'aller sacrifier leurs vies aux pieds de sa majesté, lorsqu'ils auroient reçu satisfaction de leurs demandes qu'ils estimoient justes.* Voilà leur faute. Ne savoient-ils pas que l'amitié de Henri IV pour eux étoit incorruptible ?

Après la soumission du duc de Mercœur, ce prince leur rendit justice; il s'empressa de travailler à un édit qui leur fut plus avantageux que les précédens, et par lequel les droits des deux religions fussent solidement établis. Il nomma des commissaires qui furent de mauvaise foi; Schomberg, de Thou, Jeannin et Calignon, et ordonna aux Huguenots assemblés à Châtellerault d'envoyer des députés, avec plein pouvoir de conclure. Ces députés furent Constant de la Mothe, de Cases, et Chamier, ministre de Montélimart. Il y eut de vives contestations de part et d'autre; enfin l'édit fut signé : il contenoit quatre-vingt-onze articles, outre cinquante-six autres qui ne furent pas enregistrés.

On a beaucoup exalté cet édit de Nantes; mais qu'on l'examine de près, on verra qu'il n'étoit pas possible d'accorder moins aux non-catholiques, et que l'existence qu'on leur donnoit ne pouvoit être une existence fixe et durable. Plusieurs religions peuvent-elles subsister dans un état, sans le troubler, si elles ne jouissent pas également des mêmes prérogatives? Cependant, que d'avantages l'édit de Nantes accordoit aux catholiques sur les protestans! Certainement si Henri IV n'eût écouté que son cœur, il n'auroit mis aucune différence entre la religion de Jeanne d'Albret et celle de Saint-Louis (*a*).

On procéda sur-le-champ à l'exécution de l'édit. Cependant il ne fut publié et vérifié qu'après le départ du légat, qui eut la simplicité de laisser entrevoir son mécontentement. La sorbonne, l'université et les prédicateurs singerent aussi son ÉMINENCE, et le parlement osa les soutenir par son refus d'enregistrer. Il fit plus; comme si l'on eût trop accordé aux protestans, il mit encore à l'édit de Nantes une

---

(*a*) Voyez à la fin de ce volume les réflexions de l'abbé de Mably, sur l'édit de Nantes, note 27.

foule de modifications. Le jésuite Daniel a beau crier que cet édit *fut extorqué* à Henri IV, on n'en croira point un jésuite à qui l'on pourroit dire presque à chaque page de son histoire, ce que Paschal a dit si souvent à ses chers confreres : MENTIRIS IMPUDENTISSIMÈ.

Qu'on juge des motifs de Henri IV par ces paroles touchantes qu'il adressa au parlement, lorsqu'il le força enfin, au mois de février de l'année suivante, à enregistrer cet édit. *Vous me voyez en mon cabinet où je viens parler à vous, non point en habit royal, ni avec l'épée et la cappe, comme mes prédécesseurs, ni comme un prince qui vient recevoir des ambassadeurs ; mais vêtu comme un pere de famille, en pourpoint, pour parler familiérement à ses enfans ; ce que j'ay à vous dire, est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion ; ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au dehors, je la veux faire au dedans de mon royaume.... On ne me doit point alléguer la religion catholique, ni le respect dû au saint siége. Je sais le devoir que je dois, l'un comme roi très-chrétien et l'honneur du nom que je porte ; et l'autre, comme*

Inventaire de Jean de Serres, t. 2, p. 91. Histoire de l'éd. de Nantes, l. 8.

premier fils de l'église. Ceux qui pensent être bien avec le pape s'abusent; j'y suis mieux qu'eux. Quand je l'entreprendrai, je vous ferai déclarer hérétique pour ne m'obéir pas..... A tous ces grands criards catholiques et ecclésiastiques, que je leur donne à un, deux mille écus en bénéfices, à l'autre, quatre mille livres, ils ne diront plus mot.... Vos difficultés sur mon édit, apportent de grands troubles en mes affaires; car il y a des esprits foibles induits par suppositions, sur infinies choses qu'on leur dit qui ne sont point; jusques-là qu'il est venu un homme me demander si on faisoit deux églises dans Paris, l'une des catholiques, et l'autre des huguenots, et qu'il seroit bien étrange de voir que les huguenots eussent dans Paris des églises pour prêche.

Je prends bien les avis de mes serviteurs; lorsqu'on m'en donne de bons, je les embrasse .. Il n'y a pas un de vous que quand il voudra me venir trouver, et me dire : Sire, vous faites telle chose qui est injuste à toute raison, que je ne l'écoute fort volontiers. Il s'agit maintenant de faire cesser tous faux bruits; il ne faut plus faire de distinctions de catholiques et de

huguenots ; il faut que tous soient bons François, et que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie : mais il ne faut pas donner occasion aux mauvais bruits qui courent par-tout le royaume. Vous en êtes la cause ; car pour n'avoir promptement vérifié l'édit, on dit en divers lieux que c'est l'édit de janvier. Je sais que les catholiques font le plus grand nombre de cet état ; mais ils ne seront rien et ne le peuvent être sans mon assistance. J'ai un dessein dès long-tems, et desire l'exécuter ; mais je ne le puis sans la paix. Je suis roi-berger, qui ne veux répandre le sang de mes brebis, mais les rassembler avec douceur.

Ce discours ne fait-il pas connoître l'ame de Henri IV toute entiere ? Ce bon prince, a dit un écrivain moderne, avoit dans le cœur cet esprit de tolérance, qui n'est chez la plupart des hommes que le fruit des lumieres et de la philosophie, et qui n'a germé en France qu'après les grands écrits du siecle dernier, et plus encore après ceux du nôtre. Témoin cette lettre qu'il écrivoit à Manaud de Batz.

« Monsieur de Batz.... combien que soyez » de ceux-là du pape, je n'en ai pas moins

» de confiance en vous : CEUX QUI SUIVENT
» TOUT DROIT LEUR CONSCIENCE, SONT DE MA
» RELIGION ; ET MOI JE SUIS DE CELLE DE
» TOUS CEUX-LA QUI SONT BRAVES ET BONS. »

Histoire de la paix, fol. 8.
Mém. de Bellievre, t. 2.
Mém. de Sully, t. 1, c. 78.
Mém. de Nevers, t. 2.

Depuis long-temps le pape Clément VIII desiroit ardemment la paix. Il avoit envoyé depuis la prise d'Amiens, le cardinal de Florence son neveu, la proposer à Henri IV ; et le pere Catalagirone, cordelier et patriarche de Constantinople en Espagne, sonder les intentions de Philippe. Le commencement de la négociation n'avoit pas réussi : le roi avoit répondu fiérement au légat ; qu'il ne falloit pas songer à la paix, avant qu'on eût repris Amiens ; et Philippe, de son côté, enflé de sa victoire, l'avoit insolemment rejeté. Mais les expéditions de la campagne rapprocherent l'un et l'autre parti d'un accommodement, et l'on tint à cet effet des conférences à Vervins. Le roi choisit pour ses plénipotentiaires, Bellievre et Sillery ; et le roi d'Espagne, d'accord avec l'archiduc, Richardot, Taxis et Verteiken. Les médiateurs de la part du pape furent le cardinal de Florence, et François de Gonzague, évêque de Mantoue. Les conférences durerent trois mois, au bout desquels le traité fut conclu le deux mai. Il

pouvoit être plus glorieux pour la France. Philippe s'obligeoit à restituer toutes les places qu'il possédoit dans le royaume. Aussi Henri IV, après la signature de ce traité, écrivit-il à un de ses amis : *Je viens de faire plus d'exploits d'un coup de plume, que je n'en eusse pu faire pendant une longue guerre avec les meilleures épées de mon royaume.* Les ambassadeurs d'Espagne trouverent Paris si différent de ce qu'il étoit quelques années auparavant, qu'ils ne purent s'empêcher d'en témoigner leur surprise à ce prince : *Ne vous en étonnez pas*, leur dit-il ; *quand le maître n'est point à sa maison, tout y est en désordre ; mais quand il y est revenu, sa présence y sert d'ornement, et toutes choses y prosperent.*

S'il eût écouté les offres séduisantes de la reine Elizabeth et de Justin de Nassau, de la part des pays-bas, la guerre auroit encore long-tems ensanglanté la France. Ils vouloient l'engager dans une confédération contre l'Espagne, et stipuler dans le traité, qu'aucune des trois puissances ne pourroit entendre à aucune treve avec l'ennemi commun, si les deux autres n'y consentoient. Le repos dont son peuple épuisé avoit besoin, fit que Henri IV rejeta

ces propositions, que la nécessité d'abaisser la maison d'Autriche lui auroit fait accepter dans des circonstances plus heureuses.

La paix étoit faite depuis cinq mois, lorsque Philippe II mourut à l'Escurial, le treize septembre, d'une affreuse et longue maladie où l'on doit reconnoître la vengeance du ciel. Les quarante-deux années de son regne furent quarante-deux années de désolation pour toute l'Europe. On lui donna à juste titre le nom de *démon du midi*. Son cœur étoit le cœur d'un scélérat; il ne nourrissoit que des vices.



CHAPITRE XXV.

Gabrielle d'Estrée (a).

Que de tourmens ne fait pas souffrir l'amour ! Que de maux ne cause-t-il pas ! Malheur à ceux que cette passion captive ! Elle tyrannisa Henri IV toute sa vie. Nous l'avons vu jusqu'à présent faire la loi à la ligue et à l'Espagne, et bientôt nous le verrons la recevoir de ses maîtresses. Gabrielle d'Estrée possédoit toujours son cœur. Pour se soustraire à l'autorité de son pere, qui s'opiniâtroit à rompre toutes les

Mém. de la princesse de Conti.
Mém. de Sully, t. 1, c. 90.
Mém. de Bassompier. t. 2.
Hist. des anecdot. des rein. de France, t. 6.

(*a*) Elle porta successivement les noms de *belle Gabrielle*, de *madame de Liancourt*, de *marquise de Monceaux*, et de *duchesse de Beaufort*. Nous lui donnerons presque toujours le premier comme le plus connu. Nous avons aussi donné très-souvent le nom de *Henri IV* au roi de Navarre, avant qu'il fût monté sur le trône, et celui de *Sully*, à l'ami de Henri IV, avant qu'il portât ce nom. On nous pardonnera cette inexactitude volontaire, en faveur de deux noms que les bons François répetent toujours avec un nouveau plaisir.

mesures du roi, elle épousa Nicolas d'Arméval, seigneur de Liancourt. Dès le premier jour de ses nôces elle lui donna les marques les plus fortes de son aversion, et vola entre les bras de son amant couronné. Les vues ambitieuses de madame de Sourdis sa tante, et du grave chancelier de Chiverny, l'y porterent, si l'on en croit les mémoires de la princesse de Conti; car sa fidélité fut souvent en défaut, et alarma bien des fois le bon Henri IV.

Un jour qu'elle étoit avec Bellegarde, ce prince arriva tout-à-coup, sans être attendu. Arfure, confidente de Gabrielle, fit cacher précipitamment Bellegarde dans un cabinet voisin. Tout alloit à merveille, lorsque le roi entra; mais se méfiant de quelque chose, il demanda des confitures qu'on mettoit dans ce cabinet. Arfure en avoit la clef et se tint cachée. Henri voulut alors en faire enfoncer la porte. Sa maîtresse s'y opposa, prétextant un grand mal de tête; mais cette résistance ne fit qu'accroître les soupçons du roi, qui vouloit à toute force entrer dans le cabinet. Bellegarde prit alors le parti de s'esquiver. Il se sauva par la fenêtre qui donnoit sur le jardin, et fut assez heureux pour ne se blesser que légé-

rement, quoiqu'elle fût assez haute. Arsure sachant qu'il s'étoit évadé, reparut aussitôt, et donna à Henri les confitures qu'il demandoit. Gabrielle justifiée par cette ruse, prit le ton de l'innocence, se répandit en pleurs et en reproches, et ces grimaces firent croire au roi tout ce que peut croire un amant aveuglé par sa passion.

Au mois de juin 1594, Gabrielle ayant eu un fils, *César Monsieur*, ou *César de Vendôme*, le roi fit rompre le mariage de sa maîtresse avec le seigneur de Liancourt. Celui-ci, avant qu'il fût déclaré nul, déposa chez deux notaires un acte par lequel il protestoit, *que c'étoit contre sa volonté, et par force pour le respect du roi, et de crainte de perdre la vie, qu'il consentoit à sa dissolution.* César fut légitimé au mois de janvier 1595. Hist. générale du Pere Anselme, t. 5, p. 109.

Gabrielle devint encore plus chere au roi par la naissance de Catherine Henriette (*a*), au mois de mars 1597, et d'Alexandre de Vendôme, au mois d'avril de l'année suivante. Elle obtint de son amant que le baptême de ce second fils (*b*) Mém. de l'Ecluse, liv. 10.

(*a*) Elle fut mariée en 1619, à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Elle mourut le 20 juin 1663.

(*b*) Il mourut prisonnier au château de Vincennes, le 8 février 1629.

fût fait avec tous les honneurs rendus aux enfans de France, et qu'on avoit accordés au premier. Sully fit à ce sujet quelques remontrances au roi, qui convint ingénuement qu'il en avoit beaucoup trop permis, et qu'on avoit même passé ses ordres. Gabrielle prit dès ce moment tous les airs de reine ; et le bruit courut que Henri, en sollicitant son divorce à Rome, n'avoit d'autre intention que celle de l'épouser. La reine Marguerite indignée de voir qu'elle alloit être remplacée par une femme sans honneur, écrivit à Sully, qu'elle se prêteroit volontiers à la séparation d'avec le roi, mais qu'elle exigeoit l'exclusion de la favorite.

Cependant la cérémonie du baptême d'Alexandre excita une vive dispute entre d'Estrée et le ministre. Defresne dressa l'ordonnance pour le paiement des officiers subalternes de la couronne, qui avoient assisté à la cérémonie, et y inséra les noms de *Monsieur* et de *fils de France*. Cette ordonnance ayant été portée à Sully, afin qu'il y mît son mandement pour l'acquitter, il en fit faire une autre plus modeste, où ces titres étoient supprimés, et réduisit la gratification des officiers à la

taxe ordinaire. Ceux-ci, mécontens, vinrent prier Sully de leur accorder leurs honoraires, suivant la taxe que Defresne en avoit faite. « Allez, allez, leur répondit le surin-
» tendant fatigué de leurs importunités ;
» je n'en ferai rien ; sachez qu'il n'y a
» point d'enfans de France ». Il sortit à l'instant et alla trouver le roi qui se promenoit avec le duc d'Epernon. Il ne craignit pas de lui dire, en lui montrant une ordonnance de Defresne, que si elle avoit lieu, il ne lui restoit plus qu'à se déclarer marié avec la duchesse de Beaufort. « Il y
» a ici de la malice de la part de Defresne,
» dit le roi, après l'avoir lue ; mais je
» l'empêcherai bien ». Il ordonna à Sully de déchirer cet écrit ; et se tournant vers trois ou quatre seigneurs : « Voyez, leur
» dit-il, la malice du monde et les tra-
» verses que l'on donne à ceux qui me
» servent bien : on a apporté à M. de Rosny
» une ordonnance, afin de m'offenser, s'il
» la passoit ; ou d'offenser ma maîtresse,
» s'il la refusoit ». Il continua ensuite de s'entretenir avec son fidele ami. « Je ne
» doute pas, lui dit-il, que madame de
» Beaufort ne soit dans une violente colere
» contre vous : je vous conseille d'aller la

» trouver, et de chercher à la satisfaire » par de bonnes raisons. Si cela ne suffit » pas, je parlerai en maître ».

Le surintendant fut très-mal accueilli de la duchesse. Ayant rendu compte au roi de la brutale réception qu'elle lui avoit faite : *Allons*, lui dit ce prince, *venez avec moi, et je vous ferai voir que les femmes ne me possedent pas*. Il monta aussitôt dans le carrosse de Sully, et se rendit chez Gabrielle. Il ne l'embrassa pas et ne lui fit aucune des carresses ordinaires ; mais la prenant d'une main pendant qu'il tenoit Sully de l'autre : « Le motif, lui dit-il, » qui m'a déterminé à m'attacher à vous, » est la douceur que j'ai cru remarquer » dans votre caractere. Je m'apperçois, par » la conduite que vous tenez depuis quelque » temps, que vous m'avez trompé. Vous » suivez de mauvais conseils ; prenez-y » garde ; ils vous feront faire des fautes » qui pourront devenir irréparables ». Après ce discours, il lui parla de Sully comme du seul homme qui fût digne de sa confiance et de son amitié, et ordonna à son amante de se conduire par ses conseils, lui signifiant bien qu'il ne le chasseroit pas pour l'amour d'elle.

Gabrielle ne répondit d'abord que par des soupirs, des larmes, des sanglots; elle prit un air carressant et soumis; elle voulut baiser la main du roi : rien de ce qu'elle crut capable de l'adoucir, ne fut oublié. Elle se plaignit ensuite de sa dureté, lui rappela tout ce que son ministre avoit fait contre ses enfans, et feignant enfin de succomber à son désespoir, elle se laissa tomber sur son lit, où elle protesta qu'elle étoit résolue d'attendre la mort après un si sanglant affront.

Henri IV fut sûr le point de succomber à cette attaque; mais il se remit si promptement, que sa maîtresse ne s'apperçut pas de l'irrésolution où il étoit. *Vous auriez pu*, lui dit-il, *vous épargner la peine de recourir à ces artifices pour un si léger sujet.*

Ce reproche ne fit qu'aigrir la favorite. Elle en donna des preuves de mécontentement d'autant plus fortes, qu'il lui avoit été fait en présence de Sully. « Pardieu, madame, reprit le roi en perdant patience, » c'est trop : je vois bien qu'on vous a » dressée à tout ce badinage, pour essayer » de me faire chasser un serviteur dont je » ne puis me passer. Je vous déclare que » si j'étois réduit à la nécessité de choisir,

» de perdre l'un ou l'autre, je me passerois » mieux de dix maîtresses comme vous, » que d'un serviteur comme lui ». Après tant de paroles affligeantes, il quitta sa maîtresse, sans paroître touché de l'état où il la laissoit.

Discours de Sanci, t. 3 des mém. d'état. Journal de l'Etoile, t. 2. Mém. de Chiverni, p. 322.

La crainte de perdre pour toujours les bonnes graces du roi, fit que Gabrielle parut toute autre sur-le-champ. Douce, agréable et riante, elle courut arrêter le prince, et se jetant à ses pieds, le pria d'oublier sa faute. Sully en reçut des excuses. La paix se fit, et tous trois se séparerent fort bons amis.

Peu de temps après, Henri IV fut attaqué d'une si violente rétention d'urine, qu'elle mit ses jours en danger. Il souffroit par intervalles les douleurs les plus aiguës, et dans ces momens mêmes il n'entretint Sully que du regret qu'il avoit de quitter son peuple, sans lui avoir fait tout le bien qu'il avoit projeté; et ne pouvant s'empêcher de laisser couler quelques larmes: « Mon ami, lui dit-il, je n'appréhende » nullement la mort; vous le savez mieux » que personne, vous qui m'avez vu en » tant de périls dont j'eusse bien pu » m'exempter; mais je ne nierai pas que

» je n'aie regret de sortir de la vie, sans » élever ce royaume à la splendeur que je » m'étois proposée, et avoir témoigné à » mes peuples, en les soulageant, en les » déchargeant de tant de subsides, et les » gouvernant avec douceur, que je les ai- » mois comme mes chers enfans ».

L'incommodité n'eut point de suite; elle disparut en moins de huit jours. La Riviere, son premier médecin, entrant dans les vues ambitieuses de Gabrielle, dit à Henri IV: « Qu'il pourroit bien, dans cette situation, être incapable d'avoir des enfans. Le roi se prévalut de ces mots de la Riviere, pour se persuader à lui-même qu'il ne pouvoit se dispenser d'épouser sa maîtresse, afin de rendre légitimes les enfans qu'il en avoit eus.

Il s'ouvrit de ce dessein à Sully. Sa passion imagina mille prétextes ingénieux pour l'éblouir; mais Sully ne dissimula rien de la honte et des dangers d'une alliance qui devoit être nécessairement une source de nouveaux malheurs pour le royaume.

Sanci fit de son côté l'impossible pour l'en dissuader, même en présence de Gabrielle. On ne sauroit être plus libre que le fut ce courtisan, qui ne seroit pas au-

jourd'hui à la mode. Un jour qu'il étoit dans le carrosse du roi avec d'Estrée, *il répondit au prince, sans aucun respect, ce qu'il pensa être de la raison et de son devoir pour l'empêcher de plus penser en cela*. Henri IV remercia Sanci de son zele, et lui défendit de tenir jamais de pareils discours devant son amante.

Sanci devint plus réservé en public, mais dans le secret il ne cessa pas de parler au roi avec la même fermeté, ni le roi de le consulter avec la même confiance. *Il n'y a point d'apparence*, lui dit-il un jour, *que cent mille gentilshommes auxquels vous commandez, vous reconnoissent pour leur souverain après cette faute. La réputation vous a élevé sur le trône; vous en serez précipité si vous la perdez.*

Le chancelier de Chiverni, le secrétaire d'état, Forget, et le plus grand nombre des courtisans, rassurerent le roi contre les remontrances de ses vrais amis, et il se détermina à envoyer un ambassadeur au pape, pour demander la dissolution de son mariage avec la reine Marguerite. Il jeta d'abord les yeux sur Sanci qui refusa la commission, en lui disant : *A quoi bon ces démarches*, SIRE? *il vaut encore mieux*

garder celle que vous avez ; au moins est-elle de bonne maison.

Gabrielle ne doutoit plus qu'elle ne fût sur le point d'être reine de France. *Le roi lui même ne faisoit plus aucunes graces, et ne donnoit aucunes charges ou gouvernemens d'importance, que ce ne fût par sa priere et en sa faveur. Il commandoit qu'on la remerciât, et que l'on lui eût obligation, pour attacher un chacun davantage à son intérêt, en cas qu'elle ou ses enfans en eussent besoin; si bien qu'en peu de temps on vit dans diverses provinces force personnes, même de grande qualité, établies à ce dessein.*

Les gens de la cour applaudissoient à la douceur, à l'honnêteté et à la conduite réguliere de Gabrielle ; mais le peuple, étranger à ses bienfaits, la jugeoit plus sévérement. Henri revenant de la chasse, Sauval, vêtu fort simplement, passa la riviere au hist. de Paris. quai Malaquais, à l'endroit où on la passe encore aujourd'hui. Voyant que le batelier ne le connoissoit pas, il lui demanda ce qu'on disoit de la paix. *Ma foi, je ne sais pas ce que c'est que cette belle paix*, répondit le batelier ; *mais il y a des impôts sur tout, et jusques sur ce misérable ba-*

teau avec lequel j'ai bien de la peine à vivre. Et le roi, continua Henri, *ne compte-t il pas mettre ordre à tous ces impôts-là? Le roi est un assez bon-homme*, reprit le rustre; *mais il a une maîtresse à laquelle il faut tant de belles robes et tant d'affiquets, que cela ne finit point. Et ce n'est rien que tout cela. Passe encore si elle n'étoit qu'à lui, mais on dit qu'elle se fait carresser par bien d'autres.* Le roi que cette conversation avoit amusé, envoya chercher le lendemain ce batelier, et lui fit répéter devant Gabrielle tout ce qu'il lui avoit dit la veille. Gabrielle, irritée, vouloit le faire pendre. *Vous êtes folle*, lui dit Henri IV, *c'est un pauvre diable que la misere met de mauvaise humeur; je ne veux plus qu'il paie rien pour son bateau, et je suis sûr qu'il chantera tous les jours : VIVE HENRI! VIVE GABRIELLE!*

La reine Marguerite refusant de consentir à la rupture de son mariage, le pape se montra peu disposé à prononcer selon les vœux du roi. D'ailleurs les bons François avoient envoyé au Saint-Pere un mémoire où ils lui représentoient que la légitimation des enfans du roi rejeteroit la

France dans de nouveaux troubles, quand il s'agiroit de la succession à la couronne. Peut-être que Henri ennuyé de ces refus, se seroit déterminé à faire le procès à la reine Marguerite, pour cause d'adultere, si un événement imprévu et déchirant pour son cœur, ne l'eût tiré de ce mauvais pas.

Il étoit à Fontainebleau avec Gabrielle, 1599.
sur la fin du carême. Pour éviter le scandale, et satisfaire aux remontrances de son pieux confesseur, il la pria d'aller passer les fêtes de Pâques à Paris. Il la conduisit jusqu'à Melun. Avant de le quitter, Gabrielle l'embrassa, les larmes aux yeux, et lui parla comme si elle eût pressenti que ces adieux seroient les derniers. Elle lui recommanda ses enfans et ses domestiques. Arrivée à Paris, elle descendit chez Zamet, riche partisan. Le lendemain étant allée aux ténebres, elle y eut quelques éblouissemens. De retour chez Zamet, elle fut frappée d'une violente apoplexie. En étant un peu revenue, on la transporta au logis de madame de Sourdis, au cloître Saint-Germain. De nouvelles attaques l'y saisirent sur-le-champ, et elle en mourut la veille de Pâques.

Hist. de Mézeray, t. 3, p. 1228.

Dès qu'elle eût expirée, elle parut si hideuse, et le visage si défiguré, qu'on ne la pouvoit regarder sans horreur. On crut qu'elle avoit été empoisonnée dans le repas que Zamet lui donna; mais cette assertion n'est fondée sur aucune preuve légitime.

Le Grain, décades de Henri-le-Grand.

Le roi s'étoit mis en chemin pour venir à Paris. Il n'en étoit pas à 4 lieues, lorsqu'il apprit la nouvelle de cette mort. Sa douleur fut excessive; il s'évanouit dans son carrosse: revenu à lui, on le força à reprendre la route de Fontainebleau. Toute compagnie lui fut insupportable pendant plusieurs jours. Sully seul l'entretint quelquefois, et eut l'adresse de le consoler, en lui faisant envisager la mort de son amante comme un bienfait du ciel. Quelle douce mélancolie respire dans cette lettre, où ce prince exprime ses regrets sur la perte d'une personne si chere!

« Ma chere sœur, j'ai reçu à beaucoup » de consolation votre visite; j'en ai bien » besoin; car mon affliction est aussi incom- » parable, comme l'étoit le sujet qui me la » donne. Les regrets et les pleurs m'accom- » pagneront jusques au tombeau....... La » racine de mon amour est morte: elle » ne rejetera plus; mais celle de mon ami-

» tié sera toujours verte pour vous, ma » chere sœur, que je baise un million de » fois ».

Sans hauteur, sans arrogance, sans fierté, Gabrielle (27) étoit affable, douce et polie ; elle avoit de plus une ame aimante. En falloit-il davantage pour enchaîner le cœur loyal et franc du bon Henri ? D'Aubigné qui ne l'épargne pas sur ses amours, fait un bel éloge de sa maîtresse. « On » n'a gueres vu, dit-il, de favorites de nos » rois, qui n'aient attiré sur elles la haine » des grands, ou en leur faisant perdre ce » qu'ils desiroient, ou en faisant défavoriser » ceux qui ne les aidoient pas, ou en épou- » sant les intérêts de leurs parens, leurs ré- » compenses ou leurs vengeances. C'est une » merveille que cette femme dont l'extrême » beauté ne tenoit rien de lascif, ait pu vivre » dans cette cour avec si peu d'ennemis ».

Hist. univ. III. part. l. 5, c. 14.



CHAPITRE XXVI.

Rétablissement de la paix dans le royaume. Amour de Henri IV pour les lettres. Son Discours au Clergé.

LA paix de Vervins amena des travaux plus paisibles et plus doux ; et si l'histoire de Henri IV, depuis cette époque, paroît moins intéressante aux lecteurs frivoles, elle l'est bien plus aux yeux d'un sage et d'un philosophe. La gloire d'un prince n'est pas de conquérir de nouvelles contrées, mais de rendre heureuses celles qu'il possede par le droit de sa naissance. Ce fut là toute l'ambition de Henri IV. En proie aux factions, depuis Charles IX, le royaume se trouvoit sans autorité, sans loix, sans police, sans crédit et sans commerce. Le premier soin de Henri fut de ranimer la confiance, de rétablir le calme dans toutes les parties de l'état, et de remettre les tribunaux en activité. Il licencia une grande partie de son armée, parce que les corps militaires promenant la corruption des mœurs et le libertinage, sont plus nuisibles

dans la paix qu'ils ne sont utiles dans la guerre. Il déclara aux gentilshommes qu'il desiroit les voir retirés dans leurs châteaux, pour économiser leurs revenus, au lieu de les dépenser à la cour. Après tant de calamités, si le luxe s'y fût introduit, auroit-il pu rétablir l'ordre dans les finances, et l'aisance dans tout le royaume ? Cette considération et le goût de la frugalité qu'il conserva toute sa vie, lui firent rejeter les ameublemens frivoles, les bijoux inutiles, les étoffes précieuses. Il s'habilla simplement de drap gris, avec un pourpoint de taffetas, sans découpures ni broderies. Il se moquoit de ces petits seigneurs inutiles qui, au lieu d'habiter et de féconder leurs provinces, venoient étaler à la cour des habits magnifiques. Il disoit plaisamment, *qu'ils portoient leurs moulins et leurs bois de haute-futaie sur leurs épaules.*

Instruit qu'un grand nombre de faux gentilshommes s'étoient exemptés de payer les impôts pendant les troubles, il en fit faire une exacte recherche, et les força de rendre les sommes qu'ils avoient volées à la misere du pauvre peuple. Il publia un édit par lequel le port d'armes fut interdit sous de grandes peines, à ceux qui n'avoient

aucun droit d'en porter. Ce moyen étoit fort sage, pour mettre fin aux querelles fréquentes, dans un état où, avant la réforme, le nombre des soldats égaloit presque celui des citoyens.

Le plus utile de tous les réglemens de police fut celui qui arrêtoit la circulation des bleds hors du royaume. En effet, en laissant transporter cette denrée chez nos voisins, le salut de la France devenoit précaire et à la merci de ses ennemis, parce que ce commerce n'en est pas un réel, et qu'il se change en pur agiotage.

Henri mit dans les frontieres des gouverneurs dont il étoit sûr, et créa un grand nombre de compagnies de maréchaussées, pour arrêter les vagabons et les brigands. Malgré l'épuisement du trésor royal et la nécessité de pourvoir à une foule de dépenses si urgentes, qu'elles exigerent un emprunt considérable, les habitans de la campagne eurent une remise sur ce qu'ils devoient de leurs tailles. Le bon Henri commençoit donc à l'exécuter ce projet de *la poule au pot*, que nous ne regarderions peut-être plus que comme un beau rêve, si la nation, rappelée à ses droits, n'eût mis le monarque dans l'impuissance de faire

le mal, et lui eût donné les moyens propres à nous faire jouir des fruits de sa justice et de sa bonté. Quand il écrivoit aux gouverneurs des provinces, il finissoit presque toujours ses lettres par ces paroles : *Ayez soin de mon peuple ; ce sont mes enfans ; Dieu m'en a commis la garde ; j'en suis responsable.*

Ainsi toutes les vues du roi se porterent du côté de l'administration. Sa sagesse lui fit former son conseil des personnes du premier mérite : Chiverni, Bellievre, Sillery, Sanci, Jeannin, Villeroi, et sur-tout Sully son bien bon ami, qu'il consulta dans toutes les circonstances. Les lettres aussi trouverent place dans ses pénibles occupations. Elles reprirent même un grand éclat sous son regne. Ayant entendu parler avantageusement de Casaubon (28), il l'invita par une lettre flatteuse écrite de sa main, à venir s'établir à Paris où il le fixa par ses bienfaits. Il tâcha envain d'y retenir le jeune Grotius qui étoit lors de la paix de Vervins, à la suite du fameuxBarnewelt, grand pensionnaire de Hollande. Il accueillit Bertius, l'un des plus savans hommes de son temps ; et Vignier qui erroit dans toute l'Allemagne, depuis que l'orage excité con-

tre les Calvinistes, l'avoit forcé de s'expatrier. Il écrivit à Juste-Lipse pour lui offrir une place honorable et six cens écus d'or d'appointement. Il voulut enfin engager le vertueux évêque de Geneve (*a*), cet ami des hommes, par la promesse qu'il lui fit du chapeau de cardinal, à venir porter en France ses talens et ses lumieres. *Quel dommage*, disoit-il, *qu'un homme de ce mérite soit relégué dans les montagnes !*

Le collége royal fondé par le brave François I, avoit beaucoup souffert des calamités publiques. Depuis plus de vingt ans, les professeurs qui fuyoient le tumulte des armes, et cherchoient le repos et la tranquillité, avoient renoncé à l'enseignement. Henri IV les rappela tous. Il les admit à son audience, et les entretint avec cette aimable familiarité, cette popularité charmante qui lui gagnoit tous les cœurs; moyens si faciles et si sûrs de leur effet, dit un écrivain moderne, qu'il paroît toujours étonnant que les rois ne soient pas tentés plus souvent d'en faire usage. Il donna les ordres les plus précis pour qu'ils fussent payés de ce qui leur étoit dû, même des

(*a*) St. François de Sales.

regnes de Charles IX et de Henri III, et leur annonça qu'il augmentoit leurs honoraires de moitié. Puis se tournant vers les courtisans : *Oui*, dit-il, *j'aime mieux qu'on diminue ma dépense, et qu'on ôte de ma table pour payer mes lecteurs : je veux les contenter. M. de Rosny les payera. Messieurs*, ajouta Rosny, *les autres vous ont donné du papier, du parchemin, de la cire ; le roi vous a donné sa parole, et moi je vous donnerai de l'argent.*

Henri IV choisit Pierre Mathieu (29) pour écrire son histoire particuliere, et lui donna le titre *d'historiographe*. Un jour que l'auteur lui lisoit quelques pages de cette histoire où il parloit de son penchant pour les femmes : *A quoi bon*, dit le roi, *de révéler ces foiblesses ?* Mathieu lui fit sentir que ce seroit une leçon pour le dauphin. Henri réfléchit un peu ; et après un moment de silence : *Oui*, dit-il, *il faut dire la vérité toute entiere. Si on se taisoit sur mes fautes, on ne croiroit pas le reste. Eh bien? écrivez les donc, afin que mon fils les évite.* Cependant plusieurs personnes voulurent faire un crime à l'historien de la liberté avec laquelle il parloit des amours de Henri ; mais ce prince eut la générosité

Hist. de Mathieu, I. 4.

de lui répondre : « Les fruits et les effets en
» sont assez connus, et ne font point de
» tort à la gloire de mes actions. Il faut
» qu'il y ait des ombres dans les tableaux,
» pour en rehausser les vives couleurs. Si
» l'on ne parloit pas de l'un, on feroit dou-
» ter de l'autre; la flatterie rendroit la vé-
» rité suspecte; jamais le plaisir n'eut le
» pouvoir de me faire perdre une occasion.
» Aujourd'hui à la guerre, demain à la chas-
» se; le lendemain, je perdois une nuit
» pour l'amour, le matin on me trouvoit
» dans les troupes, dans les affaires, et
» le plus souvent dans les périls. L'arc pour
» être en repos, ne perd rien de sa force. »

Mém. de Sully, t. 2. Lisons encore cette lettre qu'il écrivit à Sully. On ne sauroit trop multiplier de pareilles citations. On a tant de plaisir quand on voit Henri IV ouvrir son cœur à son ami ! « Les uns me blâment, lui man-
» doit-il, d'aimer les bâtimens et les riches
» ouvrages; les autres, les dames, les dé-
» lices de l'amour, etc. En tous lesquels dis-
» cours je ne nierai point qu'il y ait quel-
» que chose de vrai; mais dirai-je que ne
» passant pas mesure, il me devroit plutôt
» être dit en louange qu'en blâme; et en
» tout cas, devroit-on excuser la licence
» de

» de tels divertissemens, qui n'apportent » nul dommage et incommodité à mes peu» ples, par forme de compensation de tant » d'amertumes que j'ai goûtées, et de tant » d'anciens déplaisirs, fatigues, périls, » dangers, par lesquels j'ai passé depuis » mon enfance jusqu'à cinquante ans. L'é» criture n'ordonne pas absolument de n'a» voir de péchés, ni défauts, d'autant que de » telles infirmités sont attachées à l'impé» tuosité et promptitude de la nature hu» maine; mais bien de n'en être pas dominés, » ni les laisser régner sur nos volontés, » qui est ce à quoi je me suis étudié, ne » pouvant mieux faire. Vous savez beau» coup de choses qui se sont passées touchant » mes maîtresses (qui ont été les passions que » tout le monde a cru les plus puissantes » sur moi); si je n'ai souvent maintenu » vos opinions contre leurs fantaisies, jus» qu'à leur avoir dit, lorsqu'elles faisoient » les acariâtres, que j'aimerois mieux avoir » perdu dix mille maîtresses comme elles, » qu'un serviteur comme vous, qui m'étiez » nécessaire pour les choses honorables et » utiles ».

Henri demanda un jour en plaisantant à Dom Pedre envoyé de Rodolphe II, si ce

prince avoit des maîtresses. Celui-ci répondit séchement : *Que si l'empereur en avoit, personne n'en savoit rien. Je vois bien*, répliqua Henri, *qu'il y a des princes qui n'ont pas assez de vertus pour n'être pas obligés de cacher leurs défauts.*

Il ne mit jamais aucunes entraves à la presse, parce qu'il n'y a que de petits hommes qui puissent concevoir des inquiétudes et des craintes de sa liberté. Ayant lu le livre de *l'anti-soldat*, il demanda à Villeroi s'il le connoissoit ; et sur sa réponse négative : *Il faut*, dit-il, *que vous le voyiez, car c'est un livre qui parle bien à ma barette, et encore mieux à la vôtre.*

Lorsque ses courtisans se déchaînoient contre l'auteur (*a*) de *l'isle des Hermaphrodites*, satyre très-piquante de la cour de Henri III, où ils se trouvoient peints sous des couleurs très-fidelles : *Avez-vous compté*, leur dit-il, *que je molesterois un homme d'esprit pour vous avoir dit vos vérités ?*

Journal de l'Etoile, t. 3, p. 408. On donnoit à l'hôtel de Bourgogne une farce ridicule, où on sembloit l'accuser de

(*a*) Thomas Artur, savant poudreux. Il a donné des commentaires sur la vie d'*Apollonius*.

ruiner le peuple, et où les gens de justice jouoient un rôle très-plaisant. Il y assista avec toute la cour, et en rit beaucoup. Ces magistrats se prétendant insultés, envoyerent les comédiens en prison. Henri l'ayant sçu, les en fit sortir dès le même jour, en traitant *de sots* ceux qui s'étoient fâchés de ce badinage. *Apparemment*, dit-il, *j'y suis plus intéressé qu'eux; mais je leur pardonne de bon cœur, et ne saurois me fâcher contre des gens qui m'ont diverti et m'ont fait rire jusqu'aux larmes.*

Il aima vraiment les lettres. Il ne lui a manqué que plus de repos, d'autre tems, et un plus long regne, pour ravir à son petit fils la gloire d'avoir ressuscité les siecles d'Alexandre, d'Auguste et des Médicis. C'est ce qu'a fort bien prouvé M. l'abbé Brizard, dans un ouvrage précieux dont nous extrairons l'article suivant, écrit avec autant de chaleur que de sentiment.

« Accoutumés à ne voir dans Henri IV que le héros et le conquérant de son royaume, ou bien entraînés par ce penchant si doux, qui nous fait adorer le bon roi, (et certes, c'est la plus belle partie de sa gloire), l'ami des lettres et des arts nous a échappé. Éblouis de l'éclat du regne de

De l'amour de Henri IV pour les lettres, p. 94 et suiv.

Louis XIV, nous jetons un œil de pitié sur tout ce qui l'a précédé. Nous daignons à peine nous souvenir de ce qu'a fait son aïeul. Sans doute, il faut rendre justice au siecle du génie, et nous sommes les premiers à nous prosterner devant les statues des grands-hommes qui en ont immortalisé la gloire : mais que nos richesses ne nous rendent point injustes. Peut-être devrions-nous regarder avec moins d'indifférence, le demi-siecle qui a vu fleurir tant de talens divers : c'est la véritable époque de la renaissance des lettres ; elles n'ont éprouvé depuis ni éclipse, ni lacunes ; et le regne de Henri IV a vu naître le premier grand-homme du siecle de Louis XIV. »

Quels noms ont illustré cette période ! Montagne, qu'aucun philosophe n'a encore surpassé dans l'art de scruter le cœur humain, imprimoit son génie à ses immortels essais ; Charron se montroit le digne interprête de la *sagesse* ; de Thou composoit cette belle histoire, la seule peut-être encore dont s'enorgueillisse la nation ; le grand l'Hôpital que Henri ne fit qu'entrevoir, promettoit un législateur à la France ; Bodin osoit rechercher les droits des peuples, et traçoit le plan de cette république

où l'on trouve le germe des idées de Montesquieu; les ingénieux auteurs de la *satyre Ménippée*, versoient à pleines mains le ridicule sur les ennemis de la patrie, et le sel Attique sur leurs écrits; AMYOT donnoit ces traductions de Plutarque, dont l'aimable naiveté nous plaît encore après plus de deux siecles écoulés; les PITHOU, DUPUY, SAINTE-MARTHE, les Varrons de leur temps, sembloient creuser toutes les mines de la docte antiquité, pour enrichir les modernes: MORNAY, D'AUBIGNÉ, se servoient de leur plume avec autant de succès que de leur épée; BERTAUD, DES PORTES, PASSIRAT, laissoient échapper ces vers, dont les grâces naïves ont encore des charmes pour les oreilles sensibles et délicates. REGNIER dont Boileau n'a pas dédaigné de rajeûnir les peintures, imitoit heureusement les anciens: enfin, MALHERBE vint; car c'est sous Henri IV que ce pere de l'harmonie Françoise, fit entendre les premiers beaux vers qu'on ait faits dans notre langue.

Au mois de septembre de l'année 1598, les députés du clergé firent au roi une peinture malheureusement trop fidelle, des désordres qui régnoient dans l'église de France. Ils l'engagerent à contribuer avec eux à

Merc. Fr. à l'ann. 1598. Journal de Henri IV, t. 2. Perefixe, p. 243.

leur réformation. Ils lui dirent qu'il seroit à propos de faire recevoir le concile de Trente, en modifiant les décrets qui pourroient être contraires aux libertés du royaume. Ils le prierent de purger les bénéfices d'un grand nombre d'ecclesiastiques sans mœurs, et de laïcs qui les possédoient, et de ne conferer les évêchés et les abbayes qu'à des personnes en état d'instruire par la parole, et d'édifier par la conduite.

Henri IV ayant écouté ces remontrances, leur répondit : « Je reconnois que ce que » vous avez dit est véritable ; mais je ne » suis pas auteur de tous ces maux ; ils étoient » introduits avant que je fusse venu. Pen- » dant la guerre, j'ai couru où le feu étoit » allumé, pour l'étouffer ; maintenant que » nous sommes en repos, je ferai ce que veut » le temps de la paix. Je sais que la religion » et la justice sont les colonnes et les fon- » demens de ce royaume, qui se conser- » vent sous la piété ; et quand elles n'y se- » roient point, je les y voudrois établir, » mais pied-à-pied, comme je fais en toutes » choses. Je ferai en sorte, Dieu aidant, » que l'église soit aussi bien qu'elle étoit il » y a cent ans ; mais il faut, par vos bons » exemples, que vous répariez ce que les

» mauvais ont détruit, et que la vigilance
» recouvre ce que la non-chalance a perdu.
» Vous m'avez exhorté de mon devoir,
» je vous exhorte du vôtre ; faisons bien,
» vous et moi : allez par un chemin, et
» moi par l'autre ; si nous nous rencontrons,
» ce sera bientôt fait. Mes prédécesseurs
» vous ont donné des paroles avec
» beaucoup d'appareil, et moi avec ma jaquette
» grise, je vous donnerai des effets ;
» je suis gris au dehors, mais tout or audedans.
» J'écrirai à mon conseil pour voir
» vos cahiers, et vous pourvoirai le plus
» favorablement qu'il sera possible. ».



CHAPITRE XXVII.

Anecdotes.

HENRI IV, dans sa jeunesse, vécut au milieu des montagnes, moins en roi qu'en Spartiate. La chasse étoit son plaisir. Lorsqu'il en revenoit fatigué, il se reposoit et prenoit quelque nourriture chez un *Berret* (*a*), dont la chaumiere étoit voisine de son château. Le bon villageois, d'aussi loin qu'il le voyoit arriver, couroit à sa rencontre, et lui prenant les mains, lui disoit avec joie : *Eh adiucias lou meu Henric, adiucias lou meu Henric* (*b*). Il le menoit dans sa cabane, le faisoit asseoir sur une escabelle, et alloit ensuite tirer du vin, tandis que sa femme lui servoit du pain et du fromage. Henri plus satisfait du bon cœur et de la simplicité de ses hôtes, qu'il ne l'eût été des mets les plus délicats, buvoit à leur santé

(*a*) C'est ainsi qu'on appelle les paysans du Béarn, du nom d'un bonnet de laine, d'une façon particuliere, qu'ils portent ordinairement.

(*b*) Eh ? bon jour, mon Henri ; bon jour, mon Henri.

en s'entretenant de leurs petites affaires, et le repas fini, prenoit congé d'eux, leur promettant bien de revenir toutes les fois que l'occasion se présenteroit. Imaginez la joie de ces bonnes gens, lorsqu'ils apprirent que Henri étoit paisible possesseur de son royaume. Se rappelant qu'il mangeoit autrefois de leurs fromages, avec plaisir, ils en mirent deux douzaines des meilleurs, dans un panier. Le *Berret* se chargea de les porter lui-même, embrassa sa femme et partit. Au bout de trois semaines, il arrive à Paris, court au louvre, et sans autre cérémonie, s'adresse à une sentinelle, en lui disant : *Boli bese lou meu Henric, nostro hemme ly embie des fromagès de baque.* (*a*) Son habillement singulier, son langage extraordinaire, le firent prendre pour un fou. Il ne reçut pour réponse que quelques bourrades. Tout triste et se repentant sans doute de son voyage, il descend dans la cour du château. Là, il pense, il réfléchit sur ce qui lui a valu, malgré son présent, une si brutale réception; enfin il s'imagine que ce pourroit bien être parce qu'il a dit *des*

(*a*) Je veux voir mon Henri; notre femme lui envoie des fromages de vache.

fromages de vache. Comme il pensoit à mieux dire une autre fois, Henri IV regardant par la fenêtre, voit un homme de son pays, qui se promene dans la cour, et ordonne qu'on le fasse monter. Le *Berret* se jette aussitôt à ses pieds, lui embrasse les genoux, et lui dit affectueusement : *Adiucias lou meu Henric, nostro hemme bous embie des fromagès de buct* (*a*). *Digue donc des fromagès de baque* (*b*), lui dit tout bas le roi en se penchant avec bonté, et presque honteux qu'un homme de son pays se trompât si grossiérement. « Je ne vous con-
» seille pas, mon Henri (répliqua le Berret
» encore tout occupé de ses bourrades), de
» dire des fromages de vache ; car pour l'a-
» voir dit, un grand drôle habillé de bleu,
» m'a donné vingt coups de son fusil, et
» il pourroit bien vous en arriver autant. »
Henri IV rit beaucoup de la simplicité du bon-homme, accepta ses fromages, le combla d'amitié, et par la suite fit sa fortune et celle de sa famille.

(*a*) Bon jour, mon Henri ; notre femme vous envoie des fromages de bœuf.

(*b*) Dis donc des fromages de vache.

Ce bon roi étoit sans défiance, parce qu'il jugeoit les hommes d'après son cœur. On l'a vu dans le temps même où le fanatisme le plus féroce armoit mille scélérats pour l'égorger, se dérober à sa cour, errer dans les campagnes, et se mêler ensuite familiérement avec ceux qu'il rencontroit. Ses amis lui remontrerent plusieurs fois, que dans ces promenades solitaires, il couroit risque de perdre la vie : *La peur*, leur répondit-il constamment, *ne doit point entrer dans une ame royale ; qui craindra la mort, n'entreprendra rien sur moi ; qui méprisera la vie, sera toujours maître de la mienne, sans que mille gardes l'en puissent empêcher .... Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en frayeur.* Histoire de Perefixe, II. part. p. 479.

Dans une partie de chasse, il suivit le cerf avec tant d'ardeur qu'il s'égara dans la forêt, et n'arriva à Meudon que fort tard. Il fit loger ses officiers dans les auberges, et alla descendre chez un bourgeois. Celui-ci étoit à souper avec ses enfans. Henri IV se mit à table au milieu d'eux, sans vouloir permettre qu'on ajoutât rien au repas, ni même qu'on changeât de place. Il mangea avec beaucoup d'appétit, et alla se coucher. Il ne s'éveilla le lendemain que fort Tablettes hist. des rois de Fr. t. 2.

tard, et dit aux seigneurs de sa suite, *qu'il n'avoit jamais si bien reposé, ni dormi si tranquillement.*

Il rencontra un jour un paysan assis au pied d'un arbre. *Que fais-tu là,* lui dit-il? *Ma finte, Monsieur, j'étions là pour voir passer le roi.* « Si tu veux, ajouta le prince, » monter sur la croupe de mon cheval, » je te conduirai dans un endroit où tu le » verras tout à ton aise ». Le paysan accepte l'offre, et chemin faisant, demande à quel signe il pourra reconnoître le roi. « Tu n'au- » ras qu'à regarder celui qui aura son » chapeau, pendant que les autres auront » la tête nue ». Henri joint sa troupe, et tous les seigneurs le saluent. *Eh bien,* dit-il au paysan, *qui est le roi? Ma finte, Monsieur,* répond le rustre, *il faut que ce soit vous ou moi; car il n'y a que nous deux qui avons notre chapeau sur la tête.*

Merc. Fr. année 1610, p. 491.

L'auteur du mercure François rapporte le trait suivant dont il avoit été témoin. « La » derniere fois, dit-il, que je le vis passer, » sans autre garde que lui sixieme, au bac » de Neuilly, dans lequel il y avoit quantité » de paysans, il se fourra aussitôt parmi » eux, et demandoit à l'un une chose, et à » l'autre une autre. Il en vit un qui avoit

» les cheveux blancs et la barbe noire, » auquel il s'attacha le plus, et en voulut » savoir de lui la raison. Le paysan matois » faisoit de l'ignorant ; mais S. M. le » pressant de répondre, lui dit : *Sire, c'est* » *que mes cheveux sont de vingt ans plus* » *vieux que ma barbe.* A cette réponse » le roi se mit à rire, et la trouva si heu- » reuse, qu'il l'a racontée depuis plusieurs » fois ».

Événemens de 1599, etc.

Catherine, sœur du roi, épouse le duc de Bar, fils de Charles, duc de Lorraine. Le maréchal de Joyeuse reprend l'habit de Capucin. [*Il fit sa réconciliation dure, et se remit au devoir de bon religieux ; tellement que dans un mois après, montant en chaire, il ravissoit en admiration tous les auditeurs de sa doctrine et éloquence qui sembloient être de science infuse, joinct qu'il y apportoit des mouvemens si doucement dévotieux, que les plus durs en estoient esmeus aux pleurs et aux larmes*]. Négociation avec le duc de Savoye, pour la restitution du marquisat de Saluces. Le duc de Sa-

Chronol. septenn. l. 2, p. 76.

Guichenon, hist de Sav. Hist. de Lesdiguieres, p. 205.

voie, Charles-Emmanuel, l'avoit envahi en pleine paix, sous le regne de Henri III, durant les troubles de la ligue. Il vient en France, pour tâcher d'éluder la demande du roi, accompagné de la plupart de ses ministres, des seigneurs de sa cour, et de sa plus leste noblesse. Il est reçu avec de grands honneurs. Ses libéralités corrompent le connétable, le chancelier, le maréchal de Biron et Villeroi, qui avoient été nommés pour traiter avec le marquis de Lullins, le commandeur Beston, Roncas et Belli, grand chancelier de Savoie, tous agens du duc. La vertu de Sully fut seule à l'épreuve de sa générosité.

On conseille à Henri de faire arrêter le duc de Savoie, pour éviter une guerre, et le punir de ses manœuvres si peu délicates. « A Dieu ne plaise ! répond » le monarque ; la parole d'un roi de » France est inviolable. J'ai tiré de ma » naissance, et j'ai appris de ceux qui m'ont » nourri, que l'observation de la foi est » plus utile que tout ce que la perfidie pro- » met. J'ai l'exemple du roi François I, » qui pouvoit, par la tromperie, retenir un » plus friand morceau, savoir Charles- » Quint, et il ne l'a point fait. Si le duc

» de Savoie a violé sa parole, l'imitation » de la faute d'autrui n'est pas innocence; » et un roi use bien de la perfidie de ses » ennemis, quand il la fait servir de lustre » à sa foi ». Là-dessus il rappelle l'exemple de Philippe de Valois, qui s'étant engagé à ne point combattre contre l'empire, donne à son fils le commandement de ses troupes, assurant par-là qu'il ne violoit point sa promesse. « Mauvaise subtilité, ajoute » Henri, et qui fait tort à la mémoire de » Philippe de Valois. C'étoit un grand » prince ; mais il avoit des finesses plus » dignes d'un homme qui veut tromper des » enfans, que d'un souverain dont les pa- » roles et les actions doivent être fondées » sur la bonne foi ».

Henri donc fit dire au duc de Savoie, *que pour se trouver entre ses mains, il n'étoit pas plus en danger qu'au cœur de ses états; et qu'il étoit à sa cour aussi libre qu'à Turin. J'aimerois mieux*, ajouta-t-il, *perdre la vie que de violer la foi publique.*

Journ. manuscrit, par M. Brizard.

1600.

Le duc de Savoye disoit à Henri IV, que le mot de restitution étoit barbare pour les

princes. *Il faut en passer par-là ou par l'épée*, lui répondit Henri IV. Le duc n'obtient rien pour le marquisat de Saluces ; le roi lui déclare la guerre ; il perd en 3 mois la Bresse et la Savoye. Sully s'exposa trop au siége de Montmélian, qui fut son ouvrage. Henri IV lui en fit de grands reproches :

« Mon ami, lui écrivit-il, autant je loue
» votre zele à mon service, autant je
» blâme votre inconsidération de vous jeter
» au péril sans besoin... Partant, advisez
» à vous mieux ménager à l'avenir ; car,
» si vous m'êtes utile en la charge de l'ar-
» tillerie, j'ai encore plus besoin de vous
» en celle des finances ; que si par vanité
» vous vous les rendiez incompatibles,
» vous me donneriez sujet de ne vous
» laisser que la derniere. Adieu, mon ami,
» que j'aime bien ; continuez à me bien
» servir, mais non pas à faire le fou et le
» soldat ».

« Conférence de Fontainebleau, au sujet du livre de Duplessis-Mornai, intitulé : *Institution de l'Eucharistie*. Le cardinal du Perron eut tout l'avantage dans cette conférence. Tous deux, dit M. Huet, ont eu plus de réputation que de savoir ; et l'on cherche en vain aujourd'hui dans leurs

écrits,

écrits, sur quoi cette réputation pouvoit être fondée. »

« Edit portant réglement sur le fait des tailles, par lequel le roi déclare que la profession des armes n'ennobliroit plus celui qui l'exerçoit, et même qu'elle ne seroit pas censée avoir ennobli parfaitement la personne de ceux qui ne l'avoient exercé que depuis l'an 1563, c'est-à-dire, depuis l'époque des guerres de religion en France. Cet article mérite d'être éclairci. Tous les *hommes d'armes* étoient gentilshommes, du temps de Louis XII, c'est-à-dire, tous ceux qui composoient les compagnies d'ordonnance; mais il ne faut pas entendre par les gentilshommes d'alors, les gentilshommes issus de race noble; il suffisoit, pour être réputé tel, qu'un homme né dans le tiers-état fît uniquement profession des armes, sans exercer aucun autre emploi : il suffisoit à plus forte raison, que cet homme né dans le tiers-état, eût acquis un fief noble, qu'il *desservoit par service compétent*, c'est-à-dire, qu'il suivît son seigneur en guerre, pour être réputé gentilhomme. Ainsi donc alors on s'ennoblissoit soi-même, et on n'avoit besoin ni de lettres du prince, ni de posséder des offices pour obtenir la

noblesse : un homme extrait de race noble, et le premier noble de sa race, s'appelloient également gentilshommes, avec cette différence, que le noble de race s'appelloit gentilhomme de nom et d'armes ; au lieu que le premier noble de race s'appelloit seulement gentilhomme. *(Du Cange.)* Cette noblesse ainsi entendue, subsista en France jusqu'au regne de Henri III. Alors la noblesse acquise par la possession des fiefs, et celle acquise par la profession des armes, cessa d'être noblesse : l'article 258, de l'ordonnance de Blois, supprima la noblesse acquise par les fiefs, et l'édit de Henri IV supprima celle acquise par les armes. Depuis ce temps le gentilhomme n'est plus celui qui a servi à la guerre, ni qui a acquis des fiefs nobles, mais celui qui est extrait de race noble, ou qui a eu des lettres d'ennoblissement, ou enfin, qui possede un office auquel la noblesse soit attachée ».

Aujourd'hui il n'y a de noble que l'homme vertueux et l'homme à talens. Cette noblesse vaut bien l'autre.

1601.

« Traité de Lyon, par lequel le roi laisse le marquisat de Saluces au duc de Savoye, pour la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Geix, que ce prince lui cede. Bonaventure de Catalagirone, général de l'ordre de St. François, négocia cette paix ». Le duc de Savoye, en 1588, après l'invasion du marquisat de Saluces, avoit fait frapper une médaille, au revers de laquelle étoit un centaure foulant aux pieds une couronne renversée, et pour devise ce mot : OPPORTUNÈ. Lorsque l'échange du marquisat fût fait, Henri fit aussi frapper une médaille où il étoit représenté en Hercule, tenant en sa main droite une massue, de la gauche une couronne, et foulant sous ses pieds un centaure abattu. Il n'y avoit également pour devise que ce seul mot : OPPORTUNIÙS.

Merc. Fr. ann. 1601. Mém. de Sully, t. 2.



CHAPITRE XXVIII.

Amour du Roi pour Mlle. d'Entragues (a).

1599 et suiv. Mém. de Sully, t. 1, c. 92. Mém. de Sully, par l'Ecluse, t. 4, l. XI.

LES chagrins qu'avoit causé à Henri IV Gabrielle d'Estrée, auroient bien dû guérir ce prince de sa funeste passion pour les femmes. L'empire du sexe sur son cœur, étoit si grand, qu'il ne put y renoncer; et cette passion, presque invincible, en fomentant plusieurs partis, le priva du repos qu'il procuroit à son peuple, et hâta même, si j'ose le dire, la fin de sa carriere. Ayant eu occasion de voir Henriette de Balzac à Malzherbes où il alloit souvent chasser, il devint épris de ses charmes. Moins belle que Gabrielle d'Estrée, elle avoit plus d'agrément dans l'esprit; ses réparties étoient

(*a*) Elle étoit fille de François de Balzac, seigneur d'Entragues, et de Marie Touchet, mere du comte d'Auvergne, connu depuis sous le nom de comte d'Angoulême, et dont nous avons d'excellens mémoires. Marie Touchet l'avoit eu de Charles IX, comme nous l'avons déja remarqué, avant son mariage avec M. d'Entragues.

vives et piquantes ; mais à ces talens qui plaisoient si fort au roi, se trouvoit joint un caractere de méchanceté, de perfidie, d'ambition et d'orgueil, qui auroit dû la lui rendre odieuse. Elle sut profiter habilement, par le conseil de sa mere, de l'amour de Henri IV, et ne consentit à lui accorder ses faveurs qu'à condition qu'il lui donneroit cent mille écus. On se doute bien qu'il fallut en user de la derniere violence pour tirer de Sully une somme aussi considérable, sur-tout pour favoriser une nouvelle liaison qu'il ne voyoit qu'avec douleur.

La facilité avec laquelle mademoiselle d'Entragues obtint ce bienfait de S. M., lui prouvant l'empire qu'elle avoit sur son cœur, elle osa porter ses vues jusqu'à prétendre l'engager à contracter avec elle un mariage légitime. Elle allégua la gêne où la tenoient ses parens. Je suis observée de si près, disoit-elle au roi, qu'il m'est absolument impossible de vous donner toutes les preuves de reconnoissance et d'amour, que je ne puis refuser au plus grand roi et au plus aimable des hommes. Il faut une occasion. Eh ! ne me les ôte-t-on pas toutes avec un soin et une cruauté presque invincibles?

Je vous ai tout promis, je vous accorderai tout; mais il faut le pouvoir, et le puis-je, au milieu des argus dont je suis obsédée? Ne nous flattons point, ajoutoit elle, nous n'aurons jamais de liberté, si nous ne l'obtenons de monsieur et de madame d'Entragues. Ce n'est plus moi qu'il s'agit de vous rendre favorable, je n'y suis que trop disposée; vous avez obtenu mon cœur; que n'êtes-vous pas en droit de me demander? Elle finit par lui persuader qu'il n'obtiendroit rien s'il ne lui faisoit une promesse de sa main de l'épouser dans l'année. *Non que je veuille*, lui dit-elle, *en faire jamais usage, sentant bien que ma naissance ne me permet pas de prétendre au trône; mais pour servir d'excuse auprès de mes parens, et justifier en quelque façon ma foiblesse.*

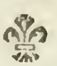
Henri IV séduit par cette fausse ingénuité, lui donna sa parole. Mais avant de lui délivrer ce honteux billet, il voulut consulter Sully qui avoit eu le bonheur rare de gagner sa confiance, en lui mettant toujours la vérité devant les yeux; moyen que les courtisans ne prennent jamais fantaisie d'employer, et qui effaroucheroit d'ailleurs le sot orgueil du commun des rois. Il le fit appeler dans la galerie de

Fontainebleau, le prit par la main et lui remit cette promesse, en lui demandant ce qu'il en pensoit. Sully, après l'avoir lue, la lui rendit, sans proférer une seule parole; mais avec un air d'agitation qui marquoit assez qu'il ne l'approuvoit pas. « Là ! » là ! lui dit le roi; ne faites pas tant le » discret; vous pouvez, sans m'offenser, » dire et faire tout ce que vous avez dans » l'esprit : c'est un dédommagement qu'il » est juste de vous accorder pour les trois » cens mille livres que je vous ai arra- » chées ». *Sire, vous le voulez donc*, reprit Sully, *et quoi que je puisse dire ou faire, vous me promettez de ne pas vous mettre en colere contre moi?* Oui, oui, *dit vivement le roi.* A l'instant Sully reprenant le papier, le met en pieces. *Comment ? morbleu !* dit Henri étonné de la hardiesse de cette action; *que prétendez-vous faire? je crois que vous êtes fou. Il est vrai*, SIRE, répondit Sully, *je suis un fou ; et plût à Dieu que je fusse le seul en France !* Pendant que le roi reprenoit les morceaux de cet écrit, Sully lui fit de fortes remontrances, que ce prince écouta sans l'interrompre; mais persistant dans sa résolution, il rentra dans son cabinet et en sortit après

un demi-quart d'heure qui fut employé à faire une seconde promesse de sa main. Il passa à côté de Sully sans lui dire un seul mot, monta à cheval, et s'en alla chasser du côté de Malzherbes où il demeura deux jours entiers. Sully se crut disgracié; mais Henri ne l'en aima pas moins; et pour le récompenser de ses bons conseils qu'il eut le malheur de ne pas suivre cette fois, il lui donna la charge de grand-maître de l'artillerie; charge qui fut long-temps sans éclat (*a*), parce que les fonctions en étoient partagées entre plusieurs, et qui devint une charge de la couronne en faveur du duc de Sully.

Je termine ici l'article de la marquise de Verneuil, parce que le reste de son histoire est nécessairement lié à celle de Marie de Médicis, dont je vais parler.

(*a*) Louis XI réunit à cette charge celle de grand-maître des arbalètriers, qui finit dans Aymar de Prie, vers l'an 1534.



CHAPITRE XXIX.

Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Démêlés de cette Princesse avec la Marquise de Verneuil et le Roi. Naissance de Louis XIII.

Après la mort de Gabrielle d'Estrée, tous les grands du royaume presserent Henri IV de faire dissoudre son mariage, afin de pouvoir donner, par une nouvelle alliance, des successeurs à la couronne. Il se fit à ce sujet, dit Sully, comme une conspiration du parlement, de tous les autres corps et du peuple.

Histoire de Marie de Médicis, t. 1. Mém. de Sully. Histoire de Marguerite, par M. Mongez.

Le procureur-général, la Guesle, lui adressa un discours où il lui citoit l'exemple de Louis XII et de Charles VIII, et l'invitoit à donner à ses sujets la satisfaction qu'ils demandoient. Sully reprit alors son commerce de lettres avec Marguerite de Valois. Cette princesse ne fit plus aucune difficulté, et parut même se porter avec plaisir à tout ce qu'on exigea d'elle pour la dissolution de son mariage. Elle envoya une requête au pape, où elle lui

Chronol. sept. fol. 95.

disoit : *Que contre sa volonté, son frere, le roi Charles IX et la roysne sa mere l'avoient mariée, auquel mariage elle n'avoit apporté autre consentement que la parole et non le cœur; que le roy et elle estant au troisiesme degré de parenté, elle supplioit Sa Saincteté de déclarer leur mariage nul.* Le Saint Pere, sollicité par le cardinal d'Ossat et Sillery, chargea le cardinal de Joyeuse, l'évêque de Modene et l'archevêque d'Arles, de juger de la nullité du mariage, qui fut prononcée le 24 septembre 1599.

Vie du cardin. d'Ossat, t. 2, p. 322.

Pendant qu'on travailloit à Rome à cette dissolution, le grand-duc de Toscane offrit aux agens de Sa Majesté de donner à Henri IV sa niece en mariage. Henri IV, *par pure importunité*, agréa la proposition, objectant seulement que Marie de Médicis *étoit de la même maison que Catherine, qui avoit fait tant de mal à la France, et à lui en particulier.* Il nomma Sully, le connétable, le chancelier, et Villeroi, pour traiter des conventions avec Johannini, que le grand-duc avoit envoyé à Paris à cet effet. L'affaire ne traîna pas en longueur; en peu de jours l'accord fut conclu. Le roi ne s'attendoit pas à une si prompte

expédition. Il fut si frappé lorsque Sully alla lui communiquer les articles qu'on avoit signés, qu'*il parcourut sa chambre à grands pas, rongeant ses ongles, grattant sa tête, et paroissant plongé dans des réflexions qui l'agitoient si violemment, qu'il fut près d'une heure sans parler.* Enfin, rompant le silence : « Eh bien ! dit-il avec vi-
» vacité, en se frappant les mains l'une
» contre l'autre, eh bien ! de par Dieu,
» soit, il n'y a remede ; puisque pour
» le bien de mon royaume vous dites
» qu'il faut que je me marie, il faut
» donc se marier ». Il avoua depuis à Sully, que la cause de son irrésolution avoit été la crainte de rencontrer une femme dont l'humeur ne fût pas mieux accommodante à la sienne que celle de la reine Marguerite.

Bellegarde, grand-écuyer de France, fut député avec quarante gentilshommes, pour épouser, au nom du roi, la princesse de Toscane. Le 7 octobre, le cardinal Aldobrandin, que le pape avoit rappellé exprès de sa légation, lui donna la bénédiction nuptiale ; et Marie de Médicis s'étant quelques jours après rendue à Livourne, s'embarqua sur la galere générale du grand-

duc, le plus riche et le plus beau bâtiment qu'on eût vu jusqu'alors sur la Méditerranée. Elle étoit escortée de six autres galeres du même prince, de cinq du pape, et de cinq de Malthe. Elle arriva à Marseille le 3 novembre, où elle fut reçue avec les plus grands honneurs, et d'où elle se rendit à Lyon le 3 décembre : elle y reçut les complimens de tous les corps, et toute la ville ne fut occupée qu'à lui témoigner sa joie par des fêtes et des réjouissances. Henri IV en ayant été informé, prit la poste par un temps très-pluvieux, et arriva à Lyon à neuf heures du soir. La reine étoit dans ce moment à souper. Ayant sue l'arrivée du roi, elle le termina promptement, et se retira dans sa chambre. A peine y fut elle, que Bellegarde frappa si fort à la porte, qu'elle jugea que ce devoit être sa majesté. Elle se leva aussitôt et courut se jetter aux pieds de Henri. Ce prince la releva et l'embrassa. Ce ne furent qu'honneurs, caresses, baisers, respects et devoirs mutuels. Après les premiers complimens, Henri IV la prenant par la main, s'approcha de la cheminée et s'entretint avec elle une demie-heure, et alla ensuite souper. Il chargea madame de

Nemours de lui dire : *Qu'il estoit venu sans lict, s'attendant qu'elle luy feroit part du sien, qui leur devoit estre commun dès-lors en avant.* Médicis répondit à madame de Nemours : *Qu'elle n'étoit venue que pour obéir et complaire aux volontés de sa majesté, comme sa très-humble servante.*

Les bons François se réjouirent de cet événement et le célébrerent avec une magnificence, un épanchement de joie qui prouve combien ils aimoient Henri, et quel desir ils avoient que leurs enfans eussent pour maître un héritier de ses vertus. C'étoit d'ailleurs le seul moyen d'assurer dans le royaume la paix et la tranquillité. Le roi fut très-sensible aux vœux de son peuple, et son bonheur eût été à son comble, sans les querelles domestiques qu'il appréhendoit si fort, et qui survinrent aussitôt après les nouveaux nœuds qu'il venoit de former. Il nomma pour dame d'honneur de Marie de Médicis, madame de Guercheville, *qu'il avoit trouvée plus vertueuse qu'il n'eût voulu*, en lui disant que, puisqu'elle étoit véritablement dame d'honneur, elle le seroit de la reine sa femme. Il auroit pu donner la même qualité à Catherine de

Rohan, sœur du vicomte de ce nom, qui lui répondit un jour à une déclaration galante, qu'elle étoit trop pauvre pour être sa femme, et de trop bonne maison pour être sa maîtresse. Il donna la charge de dame d'atour à madame de Richelieu, malgré la reine qui demandoit Léonora Galigaï, qu'elle avoit emmenée exprès. Voici une des premieres brouilleries d'Henri IV et de la reine : mais la principale cause de celles qui eurent lieu dans la suite, fut que le roi ne conserva pas pour son épouse un cœur entier, et qu'il ne mit aucun frein à sa passion pour mademoiselle d'Entragues.

Cette fille adroite ayant fait de vains efforts pour qu'il remplît ses engagemens, ne se contentoit pas du marquisat de Verneuil qu'il lui avoit donné, et dont elle prit le nom, mais demandoit encore cent mille écus pour se mettre en état d'épouser le prince de Joinville. Henri consultant là-dessus le chancelier de Bellievre : *Sire*, lui dit-il, *je suis d'avis que vous donniez cent mille beaux écus à cette belle demoiselle, pour lui trouver un beau parti.* Sully, qui n'étoit pas à beaucoup près aussi libéral de l'argent du roi, répondit avec émotion, qu'il étoit bien aisé de nommer cent mille

beaux écus, mais difficile de les trouver. Alors Bellievre reprenant gravement la parole, sans regarder Sully, ajouta : *Sire, je suis d'avis que vous preniez deux cens mille beaux écus et les donniez à cette belle demoiselle, et trois cens mille, et tout, si à moins ne se peut.* Pourquoi Sully ne reconnut-il pas la nécessité d'écarter d'auprès du roi la perfide marquise de Verneuil ?

Cependant Galigaï voyant que le roi refusoit toujours de lui donner la place de *dame d'atour*, s'adressa à la marquise, qui lui promit d'obtenir pour elle cette faveur, à condition qu'elle la serviroit auprès de la reine. La promesse fut fidélement observée de part et d'autre. Galigaï fut nommée *dame d'atour ;* et la reine, contente d'être délivrée de madame de Richelieu, témoigna à madame de Verneuil, par des réceptions amicales, combien elle lui étoit obligée du service qu'elle lui avoit rendu.

Henri compta trop sur cette faveur momentanée, et donna à sa maîtresse un appartement au louvre. Mais bientôt les orages recommencerent, la jalousie de la reine se réveilla. La marquise, fiere et insolente, se permettoit sur cette princesse

des propos indiscrets ; et les courtisans, qui sement les dissentions pour se supplanter mutuellement, ne manquoient pas de l'en instruire.

Journal de Henri IV. Merc. Fr. Mém. de la princesse de Conti.

Le roi revenant un jour de St.-Germain avec la reine, la princesse de Conti et le duc de Montpensier, la voiture où ils étoient tous quatre, versa en passant le bac de Neuilly. Henri et le duc se sauverent par la portiere ; mais la reine et la princesse alloient se noyer, si M. de la Châtaigneraye ne se fût jeté à l'eau, et ne l'eût retirée par les cheveux. La marquise de Verneuil, en parlant au roi de cet accident, lui dit qu'elle avoit été en peine pour lui, mais que si elle y eût été présente, en le voyant sauvé, elle eût crié de bon cœur, la *reine boit*. On se doute bien que ce prétendu bon mot rapporté à Marie de Médicis, l'aigrit fortement et contre la marquise et contre le roi qui la soutenoit malgré ses perfidies atroces.

Mém. de Sully, par l'Ecluse, I. 17.

Si l'on blâme Henri IV de n'avoir pas renoncé à la marquise de Verneuil, après avoir uni sa main à celle de Marie de Médicis, on doit blâmer celle-ci de son caractere inquiet, capricieux, hautain, querelleur, dur et intraitable, qui lui faisoit traverser

verser tous les projets du roi. Ce prince parlant à Sully des agrémens de sa maîtresse, de l'enjouement de son esprit, de ses réparties pleines de vivacité et de sel, lorsqu'elle étoit une fois sortie de ses accès de fougue et de caprice : « Je ne trouve point tout cela chez moi, ajouta-t il ; je ne reçois de ma femme ni société, ni amusement, ni contentement ; elle n'a ni complaisance dans l'esprit, ni douceur dans la conversation ; elle ne s'accommode en aucune maniere, ni à mon humeur, ni à mon tempérament. Lorsqu'en rentrant chez moi je veux commencer à lui parler familiérement, et que je m'approche pour l'embrasser ou la carresser, elle me fait une mine si froide que je suis obligé de la quitter-là de dépit, et de m'en aller chercher quelque consolation ailleurs. Ma pauvre cousine de Guise est tout mon refuge, lorsqu'elle est au louvre, quoiqu'elle me dise bien mes vérités quelquefois ; mais c'est de si bonne grace que je ne m'en offense nullement, et que je ne laisse pas de rire avec elle. »

Sully fut souvent chargé de le réconcilier avec la reine ; il le fit plusieurs fois ; mais l'avis qu'il lui donna pour vivre tou-

jours en bonne intelligence, ne fut pas suivi : c'étoit de faire passer les monts à Léonora, à Concini, et à tous ces Italiens insolens et factieux, que Marie avoit amenés en France. Henri IV eut lieu de s'en repentir. Trop foible pour abandonner ses maîtresses, et trop bon pour imposer à son épouse un silence absolu sur ses désordres multipliés, il passa des jours tristes et malheureux. Il ne vécut jamais une seule semaine sans querelle. Une fois même, Marie de Médicis fut si transportée de colere, qu'elle osa lever le bras contre lui ; heureusement elle fut retenue par Sully. Excédé de sa mauvaise humeur, Henri la quitta un jour brusquement, et partit pour Fontainebleau, en lui faisant dire qu'il la renverroit à Florence avec sa suite, si elle continuoit à le fatiguer de ses reproches et de ses travers. Mais le cœur du roi étoit sans fiel. Un sourire, une lettre tendre, une complaisance de la part de la reine, étouffoit son ressentiment, et il lui rendoit aussitôt ses bonnes graces. C'est dans ces momens de calme qu'il disoit à ses amis : *Que si elle n'eût point été sa femme, il eût donné tout son bien pour l'avoir pour sa maîtresse.*

Hist. de la mere et du fils, t. 1.

Cependant Marie de Médicis donna un dauphin à la France (*a*). Depuis plus de quatre-vingt ans elle en avoit été privée. Le peuple, dans tout le royaume, fit éclater sa joie par toutes les réjouissances qu'il put imaginer. Henri IV ne pouvoit modérer la sienne; il étoit dans l'ivresse. Il couroit dans les salles du château, et envoyoit dans l'appartement de la reine tous ceux qu'il rencontroit, pour qu'ils vissent le dauphin qui venoit de naître. La Boursier (*b*) lui ayant représenté que cette affluence d'étrangers incommoderoit peut-être la reine : *Tais-toi, sage-femme,* lui dit-il, *cet enfant est à tout le monde ; il faut que chacun le voye et s'en réjouisse.* Il ne put s'empêcher d'en écrire le jour même à Sully. *Mon ami*, lui marquoit-il, *de tous les témoignages miraculeux que j'ai reçus de l'assistance de Dieu, depuis mon avénement à la couronne, il n'y en a pas un seul qui m'ait fait ressentir plus vivement les effets de sa divine bonté. Je ne m'en réjouis pas tant pour ce qui me touche, que*

(*a*) Le jeudi 27 septembre 1601, à Fontainebleau.

(*b*) Elle a publié une relation de la naissance de Louis XIII.

pour le bien général de mes sujets. Henri IV ne prévoyoit pas que Louis XIII dût faire le malheur de la nation, en rempant sous un prêtre sanguinaire et perfide.



CHAPITRE XXX.

Conspiration du Maréchal de Biron, du Comte d'Auvergne, et du Maréchal de Bouillon avec le Duc de Savoye.

Le maréchal de Biron couvert de gloire, et comblé d'honneurs et de biens par Henri IV, se plaignoit, depuis le traité fait avec l'Espagne, que ce prince dévoré d'une basse jalousie, ne pouvoit lui pardonner ses triomphes, et cherchoit à les faire oublier en le laissant privé d'emplois, et en méprisant même *cette épée qui l'avoit placé sur le trône*. Jamais reproches furent plus mal fondés. Biron étoit maréchal de France, chevalier des ordres, duc et pair, gouverneur de Bourgogne, etc.; et Henri IV ne parloit de ses exploits qu'avec les sentimens les plus vifs de l'admiration et de la reconnoissance. Quel éloge plus flatteur pour lui, que ces mots adressés au corps de ville de Paris, qui venoit le féliciter sur ses victoires: *Voici*, dit-il en montrant Biron, *un homme que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis*. Mais l'insatiable

Histoire de Henri IV, par Mathieu, l. 5.
Chronol. septen. l. 5.
De Thou, l. 125.
Histoire du duc d'Epernon, l. 5.
Dupleix.

vanité du maréchal n'étoit pas satisfaite ; il lui falloit une couronne ; et qui oseroit assurer qu'elle eût suffi à ses desirs, si la fortune eût secondé ses projets criminels ?

Les ducs de Bourbon et de la Trimouille qui brilloient auparavant à la tête des Huguenots, se voyoient avec inquiétude réduits à jouer le rôle insipide et souvent dangereux de courtisan : l'un souple et politique, l'autre fier et hautain ; tous les deux redoutables par leur ambition et leur habileté dans la guerre. Le comte d'Auvergne, fils naturel de l'atroce Charles IX, élevé dans ses maximes, cherchoit à se venger de ne pouvoir, malgré la promesse de Henri IV, faire asseoir sur le trône la marquise de Verneuil sa sœur. Tels étoient les principaux mécontens de la cour.

Le duc de Savoye qui ne pouvoit se résoudre à perdre le marquisat de Saluces, eut l'adresse de les mettre dans son parti, en flattant leur ambition. Pour vaincre les derniers scrupules de Biron, il appela à son secours le gouverneur de Milan, dom Pédro Henriquez de Azevedo, comte de Fuentes, l'ennemi le plus acharné et le plus entreprenant qu'ait eu Henri IV. Biron traita secrétement avec eux. Emmanuel lui pro-

mettoit sa troisieme fille en mariage, dotée de cinq cens mille écus, et Philippe III transportoit à cette princesse tous ses droits de souveraineté sur la Bourgogne, dont les limites devoient être beaucoup étendues pour former ce nouvel état. On divisoit le reste du royaume entre les seigneurs de France qui étoient du parti.

Cependant la guerre fut déclarée au duc, et Henri IV offrit au maréchal le commandement d'une de ses armées. Biron, forcé par politique de l'accepter, fit tout ce qu'il put pour sauver les places devant lesquelles il se présentoit; mais ses stratagêmes furent inutiles; il les emporta toutes sans le vouloir, et à contre-cœur. Emmanuel, ainsi dépouillé, fit la paix aux conditions que nous avons marquées.

Les négociations et les attentats du maréchal, étoient venus à la connoissance du roi. Le prenant un jour à part dans le cloître des cordeliers de Lyon, il l'interrogea sur les intrigues dont on l'accusoit. Biron ne répondit que d'une maniere vague sur ses intelligences avec le duc de Savoye. Il confessa seulement, qu'il s'étoit laissé entraîner dans des démarches imprudentes en faveur de ce duc, afin d'épouser la princesse sa

Vittorio siri, memorie recond. 4e. partie.

fille, et qu'il ne se seroit jamais laissé séduire sans la fureur où l'avoit mis le refus que lui avoit fait le roi du gouvernement de la citadelle de Bourg en Bresse.

Henri eut pitié des égaremens du maréchal, et l'embrassant avec bonté : *Bien, mon ami*, lui dit-il, *ne te souvienne jamais de Bourg, et je ne me souviendrai jamais de tout le passé.* Comme il savoit que les distinctions étoient sensibles pour son cœur, il l'envoya en Angleterre à la tête de la plus illustre noblesse de France, annoncer son mariage à la reine Élisabeth. Biron en reçut une leçon bien frappante. Cette princesse lui montrant le portrait du malheureux comte d'Essex son favori, qu'elle venoit de faire décapiter, lui tint, sur le devoir des sujets, sur l'ingratitude et sur les malheurs où se sont ordinairement précipités les ambitieux, des discours bien faits pour tourmenter sa conscience.

Mais Biron n'en fut pas ébranlé. De retour de Londres, il reprit ses premiers projets, et continua ses intrigues avec le duc de Savoye et le comte de Fuentes. Le roi en reçut des avis certains de divers endroits; il apprit même qu'il avoit signé un acte d'association avec le comte d'Auvergne et

le duc de Bouillon, pour se maintenir *envers et contre tous, sans nul excepter.*

D'après ce traité, les conjurés ramassoient dans les provinces tout ce qu'ils pouvoient trouver de mutins dans la noblesse et parmi les gens de guerre. Ils ne laisserent échapper aucune occasion pour aigrir l'esprit du peuple, et entraîner dans la révolte les villes les plus éloignées de la capitale. Le subside extraordinaire du sol pour livre, sur toutes les denrées qui circuloient dans le royaume, établi par l'assemblée des notables de 1594, devoit finir au bout de trois ans; mais n'ayant pas été supprimé comme on l'avoit promis, il y eut quelques soulévemens. Les factieux en profiterent, et peignirent Henri IV comme un tyran. Ils publioient par-tout qu'il vouloit créer de nouveaux impôts, abolir les priviléges du clergé et de la noblesse, et bâtir des citadelles pour gouverner selon ses caprices. Il eût été dangereux de laisser accroître la fermentation. C'est pourquoi Henri partit de Fontainebleau, et se montra à ses peuples sans appareil militaire, et avec la confiance que lui inspiroit la pureté de ses intentions.

Perefixe. Mém. de Sully, l. 13.

Il reçut à Poitiers les députés des villes

de Guienne, et répondit à leurs doléances avec cette affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs : *Mes enfans*, leur dit-il, *les impôts que je leve ne sont pas pour enrichir mes ministres et mes favoris, comme a fait mon prédécesseur; mais pour supporter les charges de l'état. Si mon domaine eût été suffisant pour ces dépenses, je n'aurois rien voulu prendre dans la bourse de mes sujets. Je desire avec passion leur soulagement, et rien de plus faux que les alarmes qu'on a jetées parmi eux ; je ne veux de citadelle que dans leur cœur.* On supprima l'impôt de la *pancarte*, et les murmures cesserent.

Lett. et ambass. de Canaye, t. 1.

Depuis long-temps Dufresne-Canaye, ambassadeur de France à Venise, mandoit au roi, qu'on faisoit courir sur ses mœurs et sur sa religion des bruits fort désavantageux; qu'on publioit que son royaume étoit épuisé, afin de détacher les Vénitiens de son alliance, et qu'on voyoit souvent à Turin des François, dont les conférences nocturnes avec les ministres de cette cour, annonçoient des intrigues qu'il falloit prévenir. Henri avoit négligé ces avertissemens; enfin, éclairé par la conduite même que tenoit Biron, depuis son retour d'An-

gleterre, il ne douta plus qu'il n'y eût des projets contre l'état, et que ce maréchal n'en fût l'ame, et il résolut de le faire arrêter avec le comte d'Auvergne.

Mais il falloit avant tout avoir en main la preuve de leurs crimes. Le roi qui savoit que la Fin (*a*) étoit le principal agent des coupables, vint à bout de le détacher de leurs intérêts, par l'entremise du vidame de Chartres, qui l'assura de sa grace, de la part de sa majesté, s'il vouloit découvrir tous les mysteres de leur conspiration.

La Fin content de se mettre en sûreté aux dépens de Biron, prit toutes les mesures possibles pour masquer sa trahison. Il manda au maréchal que des affaires de famille nécessitoient sa présence à la cour; qu'il ne pouvoit se dispenser d'y aller sans se rendre suspect, et que cependant il hésitoit encore, de crainte de déplaire au parti. Biron ne soupçonna rien; il conseilla même

---

(*a*) C'étoit un gentilhomme Bourguignon, de la maison de Beauvais-la-Nocle, sans foi et sans honneur, dit le président de Thou. Henri IV qui le connoissoit bien, dit plusieurs fois au maréchal: *Ne laissez point approcher cet homme de vous; c'est une peste, il vous perdra.*

à la Fin de partir incessamment, en lui disant qu'il se reposoit sur son adresse et sa fidélité. « Vous avez ma vie et ma for-
» tune entre vos mains, lui ajoutoit-il dans
» sa lettre ; brûlez vos papiers ; ne menez
» avec vous aucun de ceux qui vous ont
» accompagné en Piémont ; ne faites nulle
» mention de Renasé votre secrétaire,
» car il n'est plus au monde : attendez-
» vous à être mal reçu du roi ; mais vous
» l'adoucirez en lui disant, que vous n'avez
» été en Italie, *que pour un voyage de*
» *dévotion à Notre-Dame de Lorette*. Vous
» avouerez qu'en passant par Milan, on
» vous a parlé du mariage d'une des filles
» du duc de Savoye avec moi ; mais que
» je n'y ai point voulu consentir, sachant
» que le roi avoit dessein de me marier ».

Sur la parole du roi, la Fin vint à Fontainebleau au mois de mars, et révéla tout ce qu'il savoit de la conspiration du maréchal. Les mémoires, les lettres et le traité qu'il fournit, ne laisserent aucun doute sur cette affaire ; et le conseil du roi fut d'avis de faire venir sur-le-champ Biron à la cour. Henri prit tous les ménagemens possibles pour ne point alarmer le coupable, qui dans le désespoir auroit pu, ou

se sauver en Espagne, ou lever sur-le-champ l'étendard de la révolte. Il parla du maréchal au baron de Lutz (*a*) qui lui étoit tout dévoué, en termes fort obligeans. Il lui dit qu'il avoit beaucoup de joie d'avoir entendu la Fin; qu'il lui avoit ôté beaucoup de défiances et de soupçons; qu'il ne doutoit

---

(*a*) Edme Lalain, baron de Lutz, neveu de Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, avoit été un des plus opiniâtres ligueurs. Il dévoila tout ce qu'il savoit, quand il vit l'emprisonnement de Biron. Son repentir lui fit obtenir sa grace. Henri, pour le récompenser de sa sincérité, le maintint dans son gouvernement du château de Dijon, et de la ville de Beaune. On le trouve mêlé dans les intrigues de la cour de Louis XIII. S'étant vanté de s'être trouvé dans le cabinet de Henri III, avec le maréchal de Brissac, lorsque ce prince prit la résolution de faire périr le duc de Guise, et d'avoir empêché le maréchal d'en avertir le duc, le chevalier de Guise se détermina à se venger de lui. Il attaqua le baron de Lutz, dans la rue St. Honoré, et le tua avant même qu'il se fût mis en état de défense (1613). La reine sensible à la mort de son favori, disgracia le chevalier de Guise. Le jeune baron de Lutz voulant venger la mort de son pere, par la voie des armes, envoya un cartel à l'assassin. Le défi fut accepté. Malheureusement la piété filiale du jeune de Lutz fut mal récompensée; il fut tué par le chevalier de Guise.

Histoire de Louis XIII, par le Vassor, t. I, p. 172.

pas de la fausseté des bruits scandaleux qu'on avoit fait courir sur Biron, et qu'il étoit persuadé qu'ils n'avoient d'autres fondemens que ses rodomontades, dont il lui conseilloit de se corriger, parce que ses ennemis en abusoient pour le perdre.

Le baron de Lutz écrivit tout ce détail à Biron, et la Fin de son côté lui marqua qu'il ne lui étoit pas échappé un seul mot qui pût lui nuire.

Malgré les ordres réitérés du roi, Biron ne bougeoit pas de son gouvernement de Bourgogne. On lui envoya d'Escures, son ami, et non son complice, pour lui dire qu'il falloit absolument se rendre à la cour. Les sollicitations de d'Escures furent inutiles. Alors on lui dépêcha le président Jeannin, qui l'assura de la bonne volonté du roi, en lui faisant comprendre que son obstination à ne point venir l'accusoit encore plus que la voix publique. Le maréchal, agité des plus cruelles inquiétudes, ne savoit quel parti prendre. On lui donnoit des avis qui le faisoient trembler. Enfin, trompé par la Fin, par ses amis, par les ministres, il se détermina à partir. Chemin faisant, il reçut plusieurs lettres où on lui conseilloit de ne pas approcher de la cour, parce

que toutes ses manœuvres criminelles avoient été dévoilées. Malgré ces avis, il continua sa route, se rendit à Fontainebleau; et lorsqu'il vint saluer le roi : *Vous avez bien fait de venir*, lui dit ce prince en l'embrassant, *car j'allois vous chercher moi-même.*

Henri avoit pour Biron la même tendresse qu'autrefois : il souffroit de le voir égaré; il vouloit le faire rentrer en lui-même; il vouloit que ce maréchal, à qui il avoit sauvé la vie (*a*), et qu'il avoit comblé de biens, sollicitât son indulgence par l'aveu sincere de son crime; il vouloit, enfin, après s'être entiérement réconcilié avec lui, le forcer à la reconnoissance par des nouveaux bienfaits. *S'ils pleurent*, disoit-il, en parlant des coupables, *je pleurerai avec eux; s'ils se souviennent de ce qu'ils me doivent, je n'oublierai pas ce que je leur dois; ils me trouveront aussi plein de clé-*

Histoire de Henri IV, par Mathieu, t. 2, p. 234.

(*a*) C'étoit en 1590, au passage de la riviere d'Aîne, lorsque le fameux duc de Parme, Alexandre de Farnese, se retiroit vers les Pays-Bas, après avoir fait lever le siége de Paris. Biron étoit perdu, si Henri IV voyant le péril où il étoit, n'eût volé promptement à son secours.

mence qu'il sont vuides de bonnes affections : je ne voudrois pas que le maréchal de Biron fût le premier exemple de la sévérité de ma justice, et que mon regne, qui jusqu'à présent a ressemblé à un air calme et serein, se chargeât soudain de nuées, de foudres et d'éclairs.

Intrigues du cabinet, t. 1, l. 1.

Après deux conversations avec le maréchal, il le pressa dans une troisieme de lui découvrir ses complots avec l'Espagne et la Savoye. Il lui fit entendre qu'il en connoissoit toutes les particularités, et lui promit sa grace, s'il en faisoit l'aveu. Biron trompé de nouveau par le traître la Fin, qui lui avoit dit en arrivant : *Bon courage, mon maître, ils ne savent rien*, répondit au roi ; qu'il n'étoit pas venu pour se justifier, mais pour apprendre le nom de ses calomniateurs, afin d'en demander justice, autrement qu'il se la feroit lui-même. Là-dessus on alla dîner ; et après le repas, le roi l'appela dans son cabinet, et le conjura de nouveau de lui parler à cœur ouvert. L'orgueil de Biron fut encore inflexible. Le roi ne pouvant se résoudre à le perdre, chargea le comte de Soissons et quelques autres seigneurs, de tâcher de vaincre son opiniâtreté ; mais ce fut inutilement. *Mon ami,*

ami, disoit Henri les larmes aux yeux, à son cher Sully, *voilà un malheureux homme que le maréchal; j'ai envie de lui pardonner, et de lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié; mon cœur ne peut se résoudre à faire du mal à un homme qui a du courage, qui m'a bien servi, et avec qui j'ai vécu familiérement. Voyez-le donc, arrachez-lui l'aveu de ses intrigues, et faites ensorte que je lui puisse pardonner.*

Les instances de Sully ayant été inutiles, le roi revint lui-même à la charge une quatrieme fois, pour ébranler le coupable. Biron sortoit de jouer avec la reine, à dix heures du soir. Il l'appelle dans son cabinet et lui dit: *Maréchal, c'est de votre bouche que je veux savoir ce dont à mon grand regret je suis trop éclairci. Je vous assure de votre grace, quelque chose que vous ayez commise contre moi, si vous l'avouez avec franchise.* Biron ne croyoit pas le roi aussi bien instruit qu'il le paroissoit; il ne croyoit pas qu'il eût aucune preuve de ses intrigues; il avoit vu la Fin jeter au feu l'original de son traité avec l'Espagne et la Savoye; et pouvoit-il soupçonner que ce traître avoit eu l'adresse de l'en tirer, et

l'audace de le remettre entre les mains de Henri? Il persista donc dans son opiniâtreté, et répondit avec hauteur à sa majesté : *que c'étoit trop presser un homme de bien.* Là-dessus le roi se retira en lui disant : *Adieu, baron, vous savez ce que je vous ai dit.*

Biron alloit sortir, lorsque Vitry, capitaine des gardes, le saisit par le bras, et lui demande son épée. *Ah! mon épée*, dit le maréchal en soupirant, *mon épée qui a rendu tant de services!* Il la détacha, et on le conduisit à travers une foule de soldats armés, dans une chambre où il fut gardé toute la nuit.

Il ne sera pas hors de propos de remarquer que Biron voulut associer la religion à ses projets, parce que le prétexte de sa défense aveugle le peuple et l'arme presque toujours, dès qu'il soupçonne ses intérêts blessés. Ainsi le maréchal ne paroissoit en public qu'avec l'extérieur de la piété la plus édifiante. Un chapelet à la main, il déclamoit sans cesse contre les protestans, et tâchoit de ranimer contre eux les cruelles inimitiés qui venoient de s'éteindre. Lorsqu'il fut arrêté : *Voyez*, dit il aux soldats qui l'entouroient, *voyez comme on traite les bons catholiques!* Que de partisans lui

auroient fait ces paroles dix ans auparavant! Elles auroient produit en sa faveur ces scenes affreuses de discorde et de guerre que nous avons vu se renouveller si souvent dans ce malheureux siecle. Mais on commençoit déjà à distinguer le fanatisme de la religion, et à reconnoître que la morale de l'évangile, loin d'inspirer un esprit de persécution, ramenoit au contraire tous les hommes à l'indulgence et à la bonté. Ce changement dans les opinions, étoit l'ouvrage de la philosophie douce, humaine et tolérante de Henri IV et de Sully. Eh! que n'a-t-on suivi leurs principes? Nous n'aurions pas vu les trois regnes affreux qui ont succédé, ni perdu une liberté qui nous coûte tant d'efforts pour la recouvrer.

Pendant qu'on arrêtoit Biron, Praslin, autre capitaine des gardes, s'assuroit de la personne du comte d'Auvergne. Il lui demanda aussi son épée : *Tiens, prends-la*, répartit tranquillement le comte; *elle n'a jamais tué que des sangliers; si tu m'eusses averti de ceci, il y a deux heures que je serois couché et dormirois.* Il passa en effet une nuit très-tranquille; mais Biron ne le fut gueres. Livré à une espece de fureur, il se promenoit à grands pas, frappoit du

poing contre les murailles, poussoit des cris affreux, et se plaignoit sans cesse de l'ingratitude du bon Henri.

Le lendemain les deux prisonniers furent transférés à la bastille. Trois jours après tous les parens de Biron vinrent se jeter aux pieds du roi. Le duc de la Force portoit la parole, et son discours fut des plus touchans. Les services du maréchal, ceux de sa famille, la honte du supplice, furent les principaux moyens qu'il employa pour émouvoir le cœur sensible du monarque. Mais son éloquence fut inutile. Henri avoit irrévocablement résolu la mort du coupable que sollicitoit la sûreté de l'état. Il promit avec beaucoup de bonté, que son indignation ne s'étendoit pas sur les parens du maréchal, parce que les fautes étoient personnelles, et qu'il accorderoit toujours sa bienveillance et son estime à ceux de sa maison qui s'en rendroient dignes.

Au moins, Sire, reprit le maréchal, *nous avons la consolation qu'on ne trouve point qu'il ait rien entrepris contre votre personne sacrée. Faites ce que vous pourrez pour son innocence*, répartit aussitôt le roi, *et je vous seconderai.*

Matthieu, t. 2, l. 5. Que d'agitations ! que d'angoisses ! que

de chagrins n'éprouvoit pas ce prince de se voir forcé de donner la mort à son ami ! « Son obstination l'a perdu ,disoit-il ; s'il » eût voulu m'avouer des crimes dont j'ai » les preuves écrites en main, il ne seroit » pas où il est. Je voudrois avoir payé deux » cens mille écus , et qu'il m'eût donné » moyen de lui pardonner. Jamais je n'ai » tant aimé personne comme je l'ai aimé. Je » lui eusse fié mon fils et mon royaume ».

Le maréchal, dans les premiers jours de sa prison, mangeoit fort peu et ne prenoit aucun repos ; son esprit même parut aliéné, et sa bouche ne s'ouvroit que pour proférer des blasphêmes contre le roi. Mais dès qu'il apprit que la requête de ses parens avoit été rejetée, ses fureurs cesserent, et n'envisageant les horreurs de la mort qu'en frémissant, il implora, mais trop tard, la bonté de Henri. Sire, lui écrivit-il, je suis votre créature, élevée et nourrie à la guerre par vos libéralités et votre sage valeur. Vous m'avez rendu capitaine ; vos combats et vos batailles ont été mes écoles, où en vous obéissant comme mon roi, j'ai appris à commander les autres. Laissez-moi donc vivre, sire, pour mourir au milieu d'une armée, servant d'exemple d'homme de

guerre qui combat pour son prince, et non d'un gentilhomme qui périt sur un échafaud, en présence d'un peuple avide et impatient de ces spectacles affreux. Que ma vie, sire, finisse au même lieu où j'ai accoutumé de répandre mon sang pour votre service; et permettez que celui qui m'est resté de trente-deux plaies que j'ai reçues en vous suivant et imitant votre courage, soit encore répandu pour la conservation de votre empire. Les factieux de votre royaume ont éprouvé votre clémence, et jamais, à l'exemple de Dieu, vous n'avez aimé la ruine de personne. A présent, sire, le maréchal de Biron vous demande la même grace, et vous supplie d'oublier sa faute, en vous rappellant les services de son pere, dont les cendres vous conjurent de lui pardonner, etc., etc., etc.

Le parlement eut commission de lui faire son procès, et il fut convaincu d'avoir traité avec le duc Emmanuel contre les intérêts de l'état, de lui avoir donné les moyens de se défaire du roi, lorsqu'il assiégeoit le fort Sainte-Catherine, promis à Philippe III, de rendre le royaume électif, comme en Allemagne. On le condamna à perdre la tête en place de Grêve : mais

Henri IV sollicité par ses parens, et craignant d'ailleurs quelques mouvemens de la part de ses amis, voulut que la bastille fût le lieu de l'exécution. Il lui accorda aussi la grace de faire son testament. *Ah! quelle grace! quelle grace!* s'écrioit d'une voix entrecoupée par les sanglots, le malheureux Biron. *Que le roi fait aujourd'hui de bien au roi d'Espagne, de lui ôter un si grand ennemi que moi! Quoi? ne pouvoit-on pas me garder céans, les fers aux mains, pour se servir de moy en un jour d'importance? Monsieur*, en s'adressant au chancelier, *vous avez tant aimé mon pere, remontrez au roi que jamais je n'ai attenté à sa personne, et qu'il se fait grand tort. Que diront mille gentilshommes, mes parens? Espere-t-il qu'ils puissent, moy mort, luy faire service?* En montant sur l'échafaud, il cria aux soldats rangés à l'entour: *Oh? que je voudrois bien que quelqu'un de vous me donnât d'une mousquetade au travers du corps! Hélas! quelle pitié!* Il se mit à genoux, se banda lui même les yeux, et au moment où le bourreau voulut lui couper les cheveux: *Qu'on ne m'approche pas*, s'écria t-il de toutes ses forces, *qu'on ne m'approche pas; si l'on me met en fougue,*

j'étranglerai la moitié de ce qui est ici. Enfin, il se remet à genoux et crie au bourreau : *Dépêche, dépêche.* Celui-ci lui répondit : *Monsieur, il faut dire votre* in manus ; et en même temps, dit Cayet, *il lui coupa la tête si dextrement, qu'à peine vit-on passer le coup.*

Ainsi mourut dans des accès de fureur, de démence et de foiblesse, Charles de Gontaud, maréchal de Biron, un des plus grands guerriers de son siecle. On ne peut lire sans émotion et sans pitié le récit que Victor-Palma-Cayet nous a laissé de son supplice. On y voit l'intrépide, le fier et l'ambitieux Biron, tourmenté par le souvenir de sa grandeur et de ses crimes, pleurer sur son ingratitude envers son roi, et regretter amérement une vie qu'il avoit pu racheter, en déposant ses erreurs et ses fautes dans le sein de son meilleur ami. C'est à tort qu'on l'a comparé au malheureux comte d'Essex. Il n'y a de rapport entr'eux que celui du supplice. Essex périt, moins victime d'état, que de la jalousie de la reine Elisabeth, qu'il n'avoit pu trouver belle dans sa vieillesse, lorsqu'elle avoit encore la ridicule prétention de le paroître. Mais la tête de Biron étoit né-

cessaire pour étouffer les conspirations toujours renaissantes : la prison du coupable n'eût fait que les entretenir, par l'espérance qu'elle auroit laissé aux factieux de pouvoir un jour l'en délivrer. Ainsi cette exécution n'est pas une tache à la gloire de Henri IV, comme l'ont dit plusieurs écrivains ; elle sera plutôt, si on se rappelle les efforts qu'il fit pour sauver le maréchal et les bontés qu'il eut dans la suite pour sa famille, le triomphe de la justice et de l'amitié, et l'éloge de son cœur (*a*).

Les biens de Biron ayant été confisqués, il les rendit à son frere. La chambre des comptes autorisée par d'antiques, mais d'injustes loix, refusoit de vérifier les lettres-patentes expédiées à ce sujet. Henri IV lui répondit : *Je trouve votre regle pleine de zele et de discrétion ; mais quant à moi je veux qu'on sache que ce n'a esté ny l'or,* Recherch. de Pasquier, liv. 5.

(*a*) Biron fut enterré à S. Paul. On fit plusieurs épitaphes, pour être gravées sur son tombeau. Voici la meilleure :

L'an mil six cens deux, en juillet,
L'on fit ce gtand Biron deffaire,
Tant pour le mal qu'il avoit faict,
Que pour celui qu'il vouloit faire.

ny l'argent, ny les biens qui m'ont semondè à la mort du défunt, ains la vengeance publique en celuy qui avoit conspiré contre le repos général de moy et de mon royaume. Et pour ceste cause ay-je voulu que son procez luy fust fait, afin de servir d'exemple à chacun. Maintenant il me plaist de gratifier son frere du bien à moy adjugé, pour l'exciter à bien faire, tout ainsi que par la mort du défunt il doit estre destourné du mal. On voit que si Henri IV eût vécu plus long-temps, il auroit effacé du code criminel toutes ces dispositions que *l'assemblée nationale* s'est empressée de proscrire, parce qu'elles outrageoient l'humanité et la raison.

Le comte d'Auvergne, qui étoit peut-être aussi coupable que Biron, obtint sa grace en faisant un récit exact de toute l'intrigue. On ne peut se dissimuler qu'il la dut en partie aux prieres et aux larmes de la trop fameuse marquise de Verneuil.

Le duc de Bouillon, troisieme chef de la conspiration, ne voulut jamais paroître à la cour, malgré les plus fortes assurances de pardon et d'amitié que lui donnoit Henri. Il quitta Turenne, où il s'étoit retiré, et s'enfuit à Geneve, et delà à Hei-

delberg, chez l'électeur Palatin. Le baron de Luz, le prince de Joinville et les autres conjurés, éprouverent aussi la clémence du roi.

L'hypocrite Taxis, au nom du roi d'Espagne, l'archiduc Albert et le fourbe Emmanuel, féliciterent Henri IV de ce qu'il avoit découvert les projets formés contre sa personne. La reine Elisabeth fit de même, par un ambassadeur qu'elle envoya exprès à la cour de France; mais ses complimens ne sont pas suspects : elle avoit exhorté le roi à sévir contre Biron. *Les sceptres*, lui disoit-elle dans sa lettre, *sont des tisons enflammés, qui doivent brûler les mains de ceux qui ont fantaisie de les toucher.*

Evénemens de 1602.

« Ambassade des Suisses, qui viennent renouveler leur alliance avec la France. (Le prévôt des marchands fut chargé de les recevoir et de les défrayer avec leur suite pendant leur séjour à Paris. Pour fournir à cette dépense, il demanda la permission de mettre une taxe légere sur les fontaines : *Cherchez un autre expédient*,

lui répondit le roi ; *il n'appartient qu'à Jesus-Christ de changer l'eau en vin*). Edit contre les duels. Charge de surintendant des mines, créée en faveur de Roger de Bellegarde, grand-écuyer de France ; Beringhen en eut le contrôle général.

» Lettres de légitimation du fils de Henriette de Balzac et du roi, autorisées par semblables lettres qu'avoit obtenues le duc de Vendôme, et qui sont les premieres de cette espece. Entreprise manquée du duc de Savoye sur Geneve : une pareille entreprise n'avoit pas eu plus de succès en 1534. »

1603.

Supplém. à l'hist. de la rivalité de la France et de l'Angleterr. t. 3, p. 155.

Mort d'Elisabeth, à l'âge de soixante-neuf ans. Elle eut pour successeur Jacques VI, roi d'Ecosse, dit Jacques Ier. Elle (*a*) mourut avec toutes les foiblesses de

---

(*a*) On m'accusera d'avoir substitué au portrait d'Elisabeth, par le président Hénault, celui que M. Gaillard a tracé de cette princesse, dans son excellent ouvrage sur la rivalité de la France et de l'Angleterre. C'est ainsi qu'on devroit écrire l'histoire ; elle seroit alors l'école des vertus, et la leçon des souverains.

Louis XI à qui elle n'avoit que trop ressemblé pendant sa vie, par la dissimulation, par la cruauté, par ses vengeances, par ses intrigues, par la maxime de *diviser pour régner*, qui fit la base de sa politique. Jalouse et implacable dans ses jalousies, comme Henri VIII son pere; capable comme lui de haïr et de perdre ce qu'elle avoit le plus aimé; hautaine, impérieuse, injuste, elle réunissoit même des vices qui sembleroient s'exclure, si les exemples de cette réunion étoient moins communs; l'emportement et la fausseté. Mais ses grands défauts lui laissoient de grandes qualités; elle aimoit la gloire, elle aimoit son peuple, elle en fut aimée; elle fut respectée de l'Europe; son nom est encore illustre; le nom Anglois le fut par elle. Elisabeth a mérité l'éloge que faisoit d'elle Sixte-Quint: *Un gran cervello di principessa*. On conçoit cependant que le machiavéliste Sixte-Quint, qui fit trancher quatre mille têtes, et qui portoit envie à la reine d'Angleterre d'avoir fait *saltar una testa coronata*, pouvoit admirer en elle des qualités qu'on blâmeroit justement aujourd'hui.

» Quand on songe au supplice du duc de Nortfolck, de la reine d'Ecosse, du

comte d'Essex même, à tant de petitesses méprisables et de violences odieuses, à tant de persécutions si cruelles et si absurdes contre les catholiques, peu s'en faut qu'on ne dise comme un Anglois (*a*) : que sa gloire fut usurpée ; mais on n'usurpe point la gloire pendant quarante-cinq ans de regne, et sur-tout on ne l'usurpe point un siecle et demi après sa mort. Puisque la gloire d'Elisabeth n'a rien perdu, puisque le temps y a mis le sceau, elle étoit fondée sur des titres réels, et rien ne peut y porter atteinte.

» Si l'on compare Elisabeth avec les derniers Valois, dont les regnes répondent au sien, c'est pour elle un trop foible avantage de les avoir tous effacés ; mais elle ne peut soutenir le parallelle avec Henri IV. On sait qu'elle fut aimée de son peuple ; mais l'attendrissement ne s'est point attaché à son souvenir : son nom réveille plutôt l'idée de la gloire que le sentiment de l'amour. Les traits de bonté ne s'offrent point en foule dans son histoire ; il faut les chercher, et l'on voit presque toujours qu'ils ne partent pas du caractere.

(*a*) Le docteur Hard.

Elle fit jouir son peuple de la paix; mais la guerre ne convenoit ni à son sexe, ni à son goût; Henri IV aimoit la guerre; il devoit aux armes sa gloire et sa couronne; il étoit le héros de l'histoire; il l'eût été de la fable, et il sacrifia ses inclinations guerrieres au desir de rendre son peuple heureux.

» Henri aimoit autant à pardonner qu'Elisabeth à se venger. Elisabeth et Henri furent tous deux économes; voilà leur trait de ressemblance le plus fort; et cette heureuse qualité leur valut à tous deux l'honneur d'être restaurateurs de leur nation : mais Henri succédant aux Valois, et long-temps rejeté par ses sujets, eut bien plus à réparer qu'Elisabeth, qui avoit reçu un royaume paisible et soumis. »

Négociation du marquis de Rosni en Angleterre, qui renouvelle les traits déjà faits avec Jacques Ier., du temps qu'il n'étoit encore que roi d'Ecosse, et ceux qui avoient été conclus avec Elisabeth : par le même traité, les deux princes se promirent de défendre les Hollandois contre l'Espagne. Rétablissement des Jésuites en France : le roi choisit parmi eux, l'année suivante, le pere Cotton pour son confesseur.... Ordre mis dans les finances et dans

tous les différens corps de l'état, par le marquis de Rosni, qui avoit été fait surintendant dès 1599. Les dettes de l'état se trouvoient monter à trois cens trente millions. Etablissement de manufactures de soie, dont Saintot eut l'intendance. Autres manufactures de tapisseries, de faïence, de verrerie, etc. Le roi fait construire de nouveaux bâtimens, des viviers, des jardins, etc. Il aimoit à être comparé à François Ier. Le vicomte de Rohan est fait duc et pair.... Il avoit épousé la fille du duc de Sully, et fut colonel-général des Suisses.

1604.

Mort de la duchesse de Bar; elle étoit huguenote, et on avoit mis auprès d'elle Cayet, ministre protestant, pour l'instruire et la confirmer dans la nouvelle religion : ce même Cayet devint depuis catholique et docteur en théologie; c'est l'auteur de la *chronique novénaire et septénaire* (*a*)....

(*a*) C'est un recueil excellent, rempli d'anecdotes et de particularités sur la jeunesse de Henri IV. Ces traits sont d'autant plus précieux, que Cayet les savoit de la bouche même du prince, et qu'il est

Lo

Le maréchal de Bouillon continue de cabaler. Quelques séditieux de Bretagne sont punis de mort. Etablissement des François dans le Canada. Traité conclu entre le roi et le sultan Achmet, par M. de Breves. Il est remarquable en ce qu'il fut imprimé à Paris, en turc et en françois, de l'imprimerie des langues orientales, arabique, turquesque, persique, etc. ; ce qui prouve qu'il y avoit alors à Paris des caracteres arabes et des caracteres des autres langues orientales, avant même la bible polyglotte de le Jay : il est encore remarquable par l'art. IV, parlequel toutes les nations, y est-il dit, y compris les Anglois, pourront commercer librement sous la banniere et protection de France, et sous l'obéissance des consuls François. Introduction de la paulette.

---

presque le seul qui en parle. Aussi, malgré ses défauts, dit M. Brizard, sa prolixité, son style pesant, son érudition déplacée, on le lit encore avec plaisir, on le consulte avec fruit ; il s'y montre par-tout impartial et bon François. Cayet mourut deux mois avant Henri IV.



CHAPITRE XXXI.

Conspiration du Comte d'Auvergne, de la Marquise de Verneuil et de d'Entragues. Procès des coupables.

1604. Inventaire de l'hist. de France, t. 2. Mém. de Sully, l. 19 et suiv. Mezeray, - -

Le supplice du maréchal de Biron ne ramena point le calme que Henri IV en avoit espéré, parce que ce prince fut trop indulgent à l'égard de ses complices. Ce n'est pas souvent que l'histoire a lieu de condamner dans les rois un excès de bonté. Le comte d'Auvergne, malgré le pardon qu'il avoit eu de ses fautes, malgré la faveur que Henri continuoit d'accorder à sa famille, avoit renoué ses intelligences avec les Espagnols. Ceux-ci imbus de l'affreuse politique de Philippe II, cherchant, au mépris de la paix, toutes sortes de moyens pour entretenir dans le royaume l'esprit de révolte, sans avoir cependant de but fixe, sans prévoir même s'ils en retireroient quelques avantages, avoient persuadé à ce jeune ambitieux, que le dauphin ne pouvoit légitimement succéder à la couronne, et que le fils de la marquise de Verneuil sa

sœur, y avoit des droits incontestables. Ils lui avoient promis les plus puissans secours pour réaliser ce projet ridicule et fou, mais dangereux pour l'état ; et le comte d'Entragues, séduit lui-même par une brillante perspective, ne songeoit qu'à hâter le moment de l'exécution.

On frémit quand on pense aux moyens qu'il employa. Profitant de l'imprudence de Henri qui alloit presque toujours sans gardes au château de Verneuil, il se cacha dans la forêt, avec quinze assassins. Heureusement le prince ne fut pas apperçu des uns, et se débarrassa des autres par son adresse et sa valeur.

On comptoit parmi les conjurés, les ducs d'Epernon, de la Tremouille, de Rohan, de Bellegarde, le maréchal de Montmorenci, d'Humieres, Duplessis-Mornai, et la plupart des grands du royaume, qui cherchoient à faire soulever les provinces où ils se trouvoient. Le duc de Bouillon publiant ses travaux, ses exploits et sa disgrace, armoit les protestans d'Allemagne, qui le regardoient comme leur plus zélé défenseur. Le duc de Savoye n'attendoit qu'un moment favorable pour se déclarer partisan de la marquise de Verneuil; et Marie

de Médicis elle-même, trompée par les intrigues de Zuniga, ambassadeur Espagnol, qui avoit persuadé à cette princesse, par l'entremise de Concini et de sa femme, que la haine du roi pour Philippe III étoit contraire à l'intérêt de ses enfans, entretenoit le feu des cabales, en se conduisant presque dans tout par des principes opposés à ceux de Henri.

Cependant les brouilleries de la reine avec la marquise de Verneuil, donnerent occasion de soupçonner les vues ambitieuses de cette derniere. Elle se flattoit publiquement de la promesse de mariage que le roi avoit eu la foiblesse de lui accorder, ét prétendoit même qu'en vertu de cet écrit son fils étoit, plutôt que le dauphin, l'héritier légitime de la couronne. Médicis instruite de ces propos indiscrets, en craignit les suites, et supplia le roi de retirer ce billet d'entre les mains de la marquise. Soit complaisance pour la reine, soit désir de se venger des infidélités connues de madame de Verneuil, Henri IV redemanda la promesse; mais il ne l'obtint qu'après plusieurs refus, et en donnant vingt mille écus à sa maîtresse, et en promettant le bâton de maréchal de France

au comte d'Entragues qui n'avoit jamais servi.

D'Auvergne, d'Entragues et la marquise n'en furent que plus ardens à poursuivre la royauté qu'ils ambitionnoient pour le petit *prince Henri*. Le premier se fit reléguer en Auvergne, en proposant un cartel au comte de Soissons, afin d'y préparer loin de la cour tout ce qu'il falloit pour assurer l'entreprise. Mais ses intrigues ayant été reconnues par une de ses lettres qu'on intercepta, il reçut ordre de se rendre à la cour. Ce commandement déconcerta d'Auvergne. Se doutant bien qu'il étoit découvert, il demanda une abolition de tout le passé, alléguant la mauvaise intelligence qui régnoit entre lui et les princes du sang, et les soupçons qu'avoit le roi de sa conduite. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa détention, il vécut dans de continuelles alarmes; tant il est vrai que la conscience est un cruel bourreau pour un coupable! On lui envoya d'Escures pour l'exhorter à se confier à la bonté du roi: *On ne m'appelle*, lui répondit-il, *que pour me faire porter la tête sur l'échafaud*. Son imagination frappée, dit éloquemment un de nos historiens, ne lui présentoit que des

Intrigue du cabinet par M. Anquetil, t. 1, l. 2.

prisons, des chaînes, la torture, et d'autres objets sinistres ; il frémissoit à la seule pensée qu'il pouvoit être renfermé *dans ce grand monceau de pierres* : ainsi nommoit-il la bastille. Pour éviter ce malheur, il prit le parti de renoncer à tous les lieux habités ; il ne vivoit plus que dans les forêts et les campagnes les plus solitaires. L'amour charmoit quelquefois son ennui dans ces lieux sauvages, mais sans calmer ses frayeurs. Il avoit une maîtresse nommée madame de Châteaugai, femme de moyen âge, qui joignoit la maturité du conseil à l'emportement de la passion : habile à monter un cheval et à manier les armes, elle ne craignoit ni la fatigue, ni les périls. Ils se donnoient des rendez-vous dans des chaumieres écartées : sur toutes les avenues étoient placés des domestiques avec des cors de chasse, chargés de donner l'alarme à la vue de la premiere personne suspecte ; et ils poussoient la précaution jusqu'à avoir des chiens pour suppléer à la négligence des sentinelles. Ces plaisirs passagers, mêlés de tant d'inquiétudes, ne faisoient qu'une légere diversion aux peines du comte. *Enfin*, écrivoit d'Escures, *il porte sur son visage*

l'empreinte des remords et de la tristesse, n'a pas un sol pour vivre, et est environné de tous les maux et afflictions que souffrent des enfans maudits et bannis par leur pere.

Malgré tant de précautions, le comte d'Auvergne fut pris et amené à cette bastille qu'il redoutoit si fort. D'Entragues, la marquise de Verneuil, et un Anglois, nommé Morgan, qui avoit été l'agent de la négociation, furent arrêtés en même-temps. Le parlement instruisit leur procès 1605.
avec chaleur; mais les preuves n'ayant point paru suffisantes contre la marquise, elle fut reléguée dans l'abbaye de Beaumont-les-Tours, avec un plus amplement informé; et les autres furent condamnés à perdre la tête en place de Grêve.

Madame de Verneuil qui, pendant l'instruction de son procès, n'avoit rien rabattu de sa fierté, qui avoit même dit que la mort n'avoit rien d'effrayant pour elle, et qu'elle ne demandoit au roi que trois choses, *un pardon pour son pere, une corde pour son frere* (a), *et justice pour*

Mém. de Bassompier t. 1, p. 165

(*a*) La marquise parloit ainsi contre le comte d'Auvergne, parce qu'aux trois interrogatoires qu'il subit, il rejeta tout sur elle.

elle, vint, à la nouvelle de cet arrêt, se jeter aux pieds son ancien amant, pour lui demander la vie. Par une foiblesse impardonnable, le roi lui permit de se retirer à Verneuil, et la déclara innocente, par des lettres publiées le 16 septembre; et par une foiblesse plus grande encore, il lui rendit son cœur, et vécut avec elle dans la même familiarité qu'auparavant. Il commua la peine de mort statuée contre d'Entragues et d'Auvergne en celle de prison perpétuelle, et leva la confiscation de leurs biens qui avoit été prononcée. Il adoucit encore, peu de temps après, le sort de d'Entragues, qu'il exila dans sa maison de Malesherbes. Morgan fut banni à perpétuité du royaume; mais pour le comte d'Auvergne, il ne sortit de la bastille qu'en 1616. Le parlement se plaignit au roi de ce qu'il rendoit son jugement illusoire, et l'exposoit ainsi à la haine et à la vengeance des parties : *Vous avez fait*, lui répondit Henri, *la fonction de bons juges, et je veux à mon tour faire celle de bon roi.* Avouons cependant que ce pardon de Henri IV est blâmable. Les peines qu'un prince inflige doivent sans doute être au-dessous de l'offense; mais il faut aussi

qu'il ne soit pas trop indulgent, afin que la bonté soit en lui toujours une vertu, et jamais une foiblesse.

Événemens de 1605.

« Fondation de la maison royale de la *charité chrétienne*, en faveur des officiers et soldats estropiés au service. Un fou, nommé Jean de Lisle, attente à la personne du roi; il est arrêté et enfermé ».

1606.

« Accommodement du duc de Bouillon, par la cession de Sédan au roi, qui, content de sa soumission, lui rendit cette ville au bout d'un mois. Sully érigé en duché-pairie, en faveur du marquis de Rosny ».

(Assemblée du clergé, qui charge Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, de faire des remontrances à Henri IV, et de lui demander la publication du concile de Trente. Henri IV lui répond : « Vous » m'avez parlé du concile, j'en desire la » publication; mais comme vous avez dit, Merc. Fr. ann. 1606.

» les considérations du monde combattent
» souvent celles du ciel ; néanmoins je
» porterai toujours et mon sang et ma vie
» pour ce qui sera du bien de l'église
» et du service de Dieu. Pour ce qui est
» des simonies et des confidences, que ceux
» qui en sont coupables commencent par
» se guérir eux-mêmes, et excitez les autres
» par vos bons exemples à le faire. Quant
» aux élections, vous voyez comme je pro-
» cede ; je suis glorieux de voir ceux que
» j'ai établis bien différens de ceux du
» passé, etc. »).

Interdit de Venise.

1607.

L'interdit est levé, à la sollicitation de Henri IV, et par les soins du cardinal de Joyeuse. Le roi réunit la Navarre et ses autres états patrimoniaux à la couronne, et par-là les rend inaliénables. Le duc d'Epernon entre en carrosse dans la cour du Louvre, sous prétexte d'incommodité ; le roi accorda la même distinction au duc de Sully, en 1609 ; et sous la régence de Marie de Médicis, cet honneur s'étendit à tous les ducs et officiers de la couronne, et leur est demeuré....

1608.

Négociation du président Jeannin, pour faire cesser la guerre entre les archiducs et les états de Hollande. (L'ambassadeur d'Espagne demande au roi quel est celui de ses ministres dont il fait le plus de cas, afin qu'il puisse traiter avec lui. Aussitôt le prince envoye chercher son chancelier, M. de Villeroi et le président Jeannin, et dit à l'ambassadeur qu'il va lui donner lieu de les connoître par lui-même. Le premier arrive ; le roi lui montre quelques fentes au plancher de sa chambre, en disant : *M. le chancelier, ce bâtiment menace ruine ; on n'y est pas en sûreté ; j'ai envie de déloger au plus vîte et de me rendre à Saint-Germain ou à Fontainebleau.* --- *Sire*, répond le chancelier, *vous ne pouvez mieux faire ; ce bâtiment va tomber, et votre majesté ne peut y demeurer sans péril.* M. de Villeroi vint ensuite, et Henri IV lui ayant tenu le même discours : *Sire, il faut voir*, répondit-il, *il faut auparavant faire venir des architectes et prendre leur avis.* Enfin le président Jeannin arrive ; il considere les fentes, et dit : *Je ne vois*

Anecd. de Fr. par Berthou.

rien là, Sire, qui doive vous allarmer; ce bâtiment est bon, et il durera plus que votre majesté. Dès qu'ils se sont retirés, le roi dit à l'ambassadeur : *Vous connoissez maintenant mes trois ministres ; le chancelier me dit tout ce que je veux ; M. de Villeroi ne me dit rien ; le président Jeannin me dit ce qu'il pense, et il pense toujours bien.*) Inondation de la Loire, qui cause bien des ravages : cette année fut appelée l'année du grand hiver. (Les habitans des villes, bourgs et villages qui avoient le plus souffert de ce désastre, dont Sully fut témoin, remirent à ce ministre un mémoire qu'il envoya au roi. Ce prince lui fit cette réponse :

« Dieu m'a donné mes sujets pour les » conserver comme mes enfans ; je veux » que mon conseil les traite avec charité. » Les aumônes sont très-agréables à Dieu, » particuliérement en cet accident. Si j'en » agissois autrement, ma conscience en » seroit chargée. Je veux qu'on les sou- » lage de tout ce que l'on jugera que je le » pourrai faire ».

Dom Pedro de Tolede, ambassadeur du roi d'Espagne, arrive à Fontainebleau. Un jour voyant l'épée de Henri, que portoit un

de ses officiers, il s'avança, mit un genou en terre et la baisa, *rendant*, dit-il, *cet honneur à la plus glorieuse épée de la chrétienté.*

On lui fit voir toutes les beautés de Fontainebleau, et il dit à cette occasion, qu'il n'y trouvoit personne de plus mal logé que Dieu : *Nous autres François*, lui répliqua le roi, *nous logeons Dieu dans nos cœurs, et non pas entre quatre murailles, comme vous autres Espagnols ; et encore douté-je, si, étant logé dans vos cœurs, il ne seroit pas logé dans des pierres.*

Dom Pédro, dans une audience, demanda, pour Philippe III, l'honneur de s'allier plus étroitement avec lui, en faisant un double mariage de leurs enfans, pourvu qu'il voulût quitter la protection des Pays-Bas. « Mes enfans sont d'assez bonne mai-
» son, lui répondit le roi, pour trouver
» un parti. Je ne veux point des amitiés
» contraintes et conditionnées ; je ne veux
» point abandonner mes amis ; ceux qui
» n'en voudront pas être pourront s'en
» repentir ». Sur ce propos l'ambassadeur voulut exalter la puissance de l'Espagne. Le roi, sans s'émouvoir, lui dit, que c'étoit

la statue de Nabuchodonosor, composée de différens métaux, dont les pieds sont d'argile. Dom Pédro, piqué, en vint aux reproches et aux menaces ; mais Henri lui dit : *Si le roi d'Espagne continue ses attentats, il me verra bientôt à Madrid porter le feu jusques dans l'escurial.* L'Espagnol répondit arrogamment : *Le roi François y fut bien. C'est pour cela*, répartit le roi, *que j'y veux aller venger son injure, celles de la France et les miennes.* Après quelques paroles un peu hautes, le roi baissant le ton de voix, lui dit : *Monsieur l'ambassadeur, vous êtes Espagnol, et moi je suis Gascon ; ne nous échauffons pas davantage.*

Merc. Fr. Quelques seigneurs ayant dit, en présence du même dom Pédro, que Henri IV n'étoit plus aussi vigoureux qu'autrefois, et qu'il étoit fort incommodé de la goutte, ce prince voulut prouver le contraire à l'ambassadeur. Il le fit appeler sur les six heures du matin, et le fit promener à grands pas pendant cinq grandes heures, en lui parlant de diverses affaires. Il le fatigua tant que dom Pédro supplia S. M. de lui permettre de se retirer pour aller se mettre au lit, étant si las qu'il ne pouvoit

plus se soutenir. *Monsieur l'ambassadeur*, lui dit le roi, *je suis bien aise que vous rapportiez en Espagne l'état de ma santé, et que je ne suis pas tellement incommodé de la goutte, que si les Espagnols veulent avoir la guerre, je ne sois plutôt à cheval qu'ils n'auront mis le pied à l'étrier.*

1609.

Treve de douze ans des Espagnols et des Provinces-Unies, par laquelle la république de Hollande est reconnue pour souveraine. Mort de Jean-Guillaume, duc de Cleves, sans enfans : elle donne lieu aux prétentions du marquis de Brandebourg, du duc de Neubourg, du duc des Deux-Ponts, de l'électeur de Saxe et du marquis de Burgau, à cause des alliances qu'ils avoient prises dans la maison du duc de Cleves.

Ordonnance de police, du 12 novembre, portant que les comédiens des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais ouvriroient leur porte à une heure après-midi, et qu'à deux heures précises, soit qu'il y eût du monde, soit qu'il n'y en eût point, ils commenceroient leurs représentations, pour que le jeu fût fini avant quatre

heures et demie. Ce réglement avoit lieu depuis la Saint-Martin jusqu'au 15 février. Paris étoit alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui ; il n'y avoit point de lanternes, il y avoit beaucoup de boues, très-peu de carrosses et quantité de volcurs ; c'étoit un grand obstacle pour fréquenter les spectacles, sur-tout en hiver ; c'est ce qui donna lieu au réglement de police.



CHAPITRE XXXII.

Retraite du Prince de Condé avec son épouse, à Bruxelles, puis à Milan.

Un cardinal nous a tracé avec beaucoup de complaisance le portrait de mademoiselle de Montmorenci (*a*) ; et les graces de cette princesse, qui ont animé son pinceau dans cet endroit de son histoire, devoient naturellement attiser dans le cœur de Henri IV le feu d'une passion qui y fut toujours en activité. Un bal masqué que donna Marie de Médicis, vit naître ces nouvelles amours qui, comme toutes les autres, remplirent d'amertume l'ame trop sensible du roi. Le mariage de la jeune princesse avec le marquis de Bassompierre, un des plus aimables gentilshommes de

Mém. sec. de Siri. Histoire de Flandre, par le cardinal Bentivoglio. Anecd. des reines et régent, t. 6.

(*a*) Charlotte-Marguerite de Montmorenci, fille de Henri I du nom, duc de Montmorenci, maréchal et connétable de France, connu sous le nom de *Damville*, mort le 2 avril 1614; et de Louise de Budos, sa seconde femme, morte le 26 septembre 1598. Elle naquit le 11 mai 1594, et mourut le 2 déc. 1650.

la cour, étoit sur le point de se conclure. Henri IV craignant que la tendresse mutuelle des deux amans ne fût un obstacle à la sienne, engagea Bassompierre à rompre avec la princesse, en lui promettant la main de mademoiselle d'Aumale, avec la rénovation du duché en sa personne, et fit, aussitôt après, célébrer, à Chantilly, le mariage de Charlotte de Montmorenci avec le prince de Condé.

Mém. de Sully, par l'Ecluse, l. 26, t. 7.

Les circonstances qui suivirent les fêtes des nôces, fortifierent encore plus à la cour les soupçons de galanterie entre le roi et la princesse. Deux mille écus donnés pour les habits de nôces, des pierreries de la valeur de dix-huit mille livres, plusieurs autres bienfaits et des gratifications en argent, faites à Condé en faveur de ce mariage, des visites peut-être un peu trop fréquentes, parurent à bien des personnes des preuves certaines de l'intelligence de ces prétendus amans.

Le prince de Condé n'ayant pas encore assez d'expérience pour se mettre au-dessus des plaisanteries et des discours malins que répandoient les courtisans qui cherchent toujours à multiplier les semences de division, prit le parti d'éloigner la princesse

de la cour, et sous ce prétexte il l'envoya dans sa terre de Muret. Le roi fort offensé de cette démarche, pria Condé de la faire revenir, et sur son refus il lui fit plusieurs menaces et lui ôta même une pension dont le retranchement n'étoit pas fait pour le calmer. Mais paroissant condescendre à la volonté de Henri, Condé feignit d'aller chercher lui-même la princesse, et faisant, sous main, préparer des relais sur la route des Pays-Bas, il partit avec elle, deux heures avant le jour, accompagné seulement de deux gentilshommes et de deux domestiques, et gagna Landrecie en grande diligence.

Cette retraite jeta le roi dans un désespoir ridicule : *Ah ! mon ami*, dit-il à Bassompierre, lorsqu'on vint la lui annoncer, *je suis perdu ! cet homme mene sa femme dans un bois ; je ne sais si c'est pour la tuer, ou pour la mener hors de France.* Là-dessus, quoique la nuit fût avancée, il envoya chercher ses ministres et demanda leur avis. Villeroi conclut à entamer des négociations ; Jeannin à envoyer à la poursuite des fugitifs, et à déclarer la guerre à l'archiduc, s'il refusoit de les livrer ; et Sully à ne rien faire ; *parce que*, dit-il au

Mém. de Bassompier. t. I.

roi, *quand les Espagnols verront que vous ne vous souciez ni du prince, ni de sa femme, ils les abandonneront d'eux-mêmes.* Le conseil du président, conforme à la vivacité de Henri, prévalut, et on dépêcha sur-le-champ Praslin, qui ne put atteindre Condé qu'à Landrecie, et qui fit de vains efforts pour le ramener. On employa, aussi sans succès, les prieres et les menaces auprès de l'archiduc. Les ministres d'Espagne, et principalement le marquis de Spinola, l'homme de confiance de *Philippe*, firent échouer tous les projets. Cette cour, suivant les principes d'une fausse politique, parce que la vraie doit être fondée sur l'équité la plus scrupuleuse, sur l'intégrité la plus exacte, cherchoit l'occasion d'exciter quelque brouillerie en France, pour dissiper l'orage que Henri conjuroit sur elle.

Mém. pour l'histoire de France.

A toutes les démarches auprès de l'archiduc succéderent de nouvelles tentatives auprès de Condé. Le roi envoya à Bruxelles, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, le marquis de Cœuvres son ami. Cœuvres ne pouvant non plus gagner le prince, ni obtenir de l'archiduc de le lui remettre avec la princesse sa femme, en-

treprit d'enlever la princesse. Celle-ci, entourée de gens consommés dans l'art de la séduction, applaudit à ce projet, et y donna même les mains. Mais Henri IV, malheureusement pour lui, en fit confidence à la reine, qui trouva le moyen de le faire échouer, en dépêchant sur l'heure même un courier au marquis de Spinola.

La découverte de cette entreprise, loin de rassurer Condé, lui fit craindre de n'être pas en sûreté à Bruxelles où il y avoit beaucoup de François. C'est pourquoi il en partit secrettement à la fin de février, et se retira à Milan, auprès du comte de Fuentes qui en étoit gouverneur. Il ne rentra en France qu'après la mort du roi.



CHAPITRE XXXIII.

Projet de paix perpétuelle. Préparatifs de guerre. Assassinat de Henri IV.

1610. GRACE aux soins paternels de Henri IV, dont les principes de gouvernement seront ceux des rois qui s'intéresseront à la prospérité publique ; la confusion, l'indigence, l'anarchie et tous les maux entraînés par une longue suite de guerres civiles, d'autant plus violentes qu'elles étoient le fruit de l'ambition des grands et du fanatisme des peuples, avoient disparu depuis la paix de Vervins, et toutes les classes de citoyens se livrant sans crainte à ses travaux, la France avoit pris une face riante et majestueuse. Les sages économies d'un ministre vertueux, avoient procuré, dans le court espace de quinze années, les moyens de payer une dette de trois cens trente millions, qui en feroient huit cens deux de notre monnoie actuelle, de racheter pour trente-cinq millions de domaines, et de diminuer les impositions de trois millions. Outre cette dette immense acquittée, Henri IV

entreprit de grands travaux pour faciliter le commerce intérieur. Il commença le canal de Briare, éleva les galeries du Louvre, bâtit le Pont-Neuf, fonda le collége de la Fleche, protégea les manufactures de soie, de cuir doré, des toiles d'orties, et avoit encore à la Bastille plus de quarante millions en réserve. D'où lui étoient venues tant de richesses ? De l'anéantissement des droits usurpés, du recouvrement des droits réels, de la simplicité de la perception, de l'ordre exact et lumineux auquel Sully sut assujétir les finances, de la balance entre la recette et la dépense établie par cet habile calculateur; enfin, des encouragemens donnés à l'agriculture, comme la principale et peut-être l'unique source du bonheur des peuples. Ajoutez encore à ces causes la passion du bien public, qui fut toujours la boussole de Henri IV et de son ministre. *Je veux*, disoit souvent ce prince, *je veux que chaque paysan mette tous les dimanches une poule dans son pot.*

Ce n'étoit pas assez pour sa grande ame que d'avoir donné la paix à l'état, de l'avoir donnée à l'Italie, à Venise, à la Savoye, à l'Espagne ; il voulut encore

étendre ses vues bienfaisantes sur l'avenir, et la fixer pour toujours dans l'Europe. C'étoit pour mettre à exécution ce sublime projet connu sous le nom de *République chrétienne*, et dont Elisabeth a l'honneur d'avoir conçu la premiere idée, qu'il résolut de porter la guerre en Allemagne, afin d'ôter à la maison d'Autriche l'excès de puissance qui la rendoit redoutable aux autres états. En promettant de ne rien conserver pour lui de ses conquêtes, il s'assura de la Suede, de l'Angleterre, du Dannemarck : il mit dans son parti les protestans de la Hongrie, de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie, et d'une partie de l'Autriche. L'électeur de Baviere consentit à tout. Les Suisses parurent disposés très-favorablement : le pape même, dont il se défioit, entra dans ses vues et promit tous les secours qu'il pourroit donner. En cas de refus, quatorze mille hommes devoient marcher en Italie, et forcer tous les petits souverains qui la partagent à s'unir avec la France pour l'intérêt commun.

La guerre achevée, Henri IV divisoit l'Europe en quinze puissances fixes, auxquelles tout aggrandissement étoit défendu : six monarchiques héréditaires, la France,

l'Espagne, l'Angleterre, la Suede et la Lombardie : six électives ; la Papauté, l'Empire, la Hongrie, la Bohême, la Pologne et le Dannemark : quatre republiques ; Venise, la Suisse, l'Italie et la Belgique. D'après la nouvelle division des états, la maison d'Autriche se trouvoit réduite à l'Espagne et aux Indes. Le pape y gagnoit le royaume de Naples : la république de Venise, la Sicile : la république Helvétienne, la Franche-Comté, l'Alsace, le Tirol, le pays de Trente et leurs dépendances : la Hongrie, les états de Transylvanie, de Moldavie et de Valachie : enfin la Savoye prenoit le nom de royaume de Lombardie, et étoit accrue de tout le Milanois.

Ces quinze puissances devoient former ensemble une association pour le maintien de l'équilibre et de la paix. Un sénat composé des ambassadeurs de chacune d'elles, auroit plaidé les causes et décidé de tous les grands intérêts des nations. Une armée formidable, levée à frais communs, auroit garanti l'Europe des invasions étrangeres, et de la manie des conquêtes ; et le systême de la balance ainsi établi, tous les souverains n'auroient con-

servé de troupes que celles qu'il leur falloit pour maintenir le bon ordre dans leurs états.

Ce projet, qu'on a regardé comme impraticable, est traité de *fort sensé* par le bon abbé de S. Pierre. « Henri IV auroit » procuré, dit-il, le plus grand bienfait » qu'il soit possible, non-seulement à ses » sujets, mais encore à toutes les nations » chrétiennes, et même, par une suite nécessaire, au reste de la terre ; bienfait » auquel toutes les familles vivantes et » futures eussent participé durant tous les » siecles à venir ; bienfait qui emporte » l'exemption des maux immenses et innombrables que causent les guerres civiles et étrangeres ; bienfait qui eût » produit tous les biens qui résultent » nécessairement d'une paix universelle et » inaltérable. S'il eût exécuté ce merveilleux projet, il eût été, sans comparaison, le plus grand homme qui ait été, » et qui sera jamais ».

Henri IV ne voulant pas être l'agresseur, attendoit une occasion où la maison d'Autriche donnât lieu à une rupture. La succession de Cleves et de Juliers étant ouverte, lui fournit un prétexte spécieux pour

déclarer la guerre. L'empereur prétendant que faute d'enfant mâle, ces duchés, comme fiefs de l'empire, devoient y être réunis, envoya l'archiduc Léopold pour s'en emparer en son nom, au mépris des droits naturels qu'y avoient l'électeur de Brandebourg et le prince de Neubourg, mariés tous les deux aux filles du duc de Cleves. Henri IV se déclara pour ses alliés, et annonça qu'il se mettroit à la tête de ses troupes. Depuis long-temps on n'avoit vu d'armée aussi formidable. Quarante mille hommes étoient sur pied, sans y comprendre six mille Suisses, le régiment des gardes, et quatre mille gentilshommes prêts à monter à cheval au premier ordre. Un pareil armement n'étoit-il fait que pour tirer la princesse de Condé des mains des Espagnols, comme l'ont écrit plusieurs historiens? et Sully en auroit-il fait les préparatifs avec tant de diligence et d'ardeur, si Henri IV n'eût pas médité une grande entreprise?

Avant que de se mettre en campagne, ce prince voulut régler le gouvernement intérieur de son royaume. Il en confia la régence à Marie de Médicis, et lui donna un conseil composé des cardinaux de

Joyeuse et du Perron ; des ducs de Mayenne, de Montmorenci et de Montbazon, des maréchaux de Brissac et de Fervaques, de M. de Châteauneuf, garde-des-sceaux de la régence ; de Harlai, de Nicolaï, de Liancourt, de Pontcarré, de Gesvres, de Villemontée et de Maupeou, sans l'avis desquels elle ne pouvoit rien conclure.

Les choses étant ainsi disposées, il étoit sur le point de partir, et déjà même les troupes commençoient à défiler sur les frontieres, lorsqu'il fut malheureusement retardé par la funeste cérémonie du couronnement de la reine. C'étoit avec répugnance qu'il avoit consenti d'y assister, parce qu'il craignoit qu'elle ne lui fût fatale. *Ah! mon ami*, disoit-il à Sully, *que ce sacre me déplaît! Je ne sais ce que c'est; mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur; je mourrai dans cette ville, je n'en sortirai jamais; ils me tueront; je vois bien qu'ils mettent leur derniere ressource dans ma mort. Ah! maudit sacre! tu seras cause de ma mort.* Agité par ces pressentimens sinistres, il demanda que les préparatifs fussent interrompus; mais l'orgueilleuse Médicis redoubla ses instances,

et le roi crut ne pouvoir pas lui refuser cette satisfaction. Cependant la cérémonie du sacre se fit à Saint-Denis, le 13 mai, avec un appareil magnifique. Celle à laquelle on se préparoit pour le dimanche 16 du même mois, devoit encore surpasser celle du couronnement. Mais à mesure que ce jour fatal approchoit, Henri IV sentoit un redoublement de tristesse et de mélancolie. *Mes amis*, disoit-il à ceux qui tâchoient de faire diversion à sa douleur, *mes amis, je mourrai l'un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez ce que je valois, et la différence qu'il y a de moi à un autre homme.* Il monta en carrosse sur les quatre heures après-midi, accompagné des ducs d'Epernon et de Montbazon, du maréchal de Lavardin, de Roquelaure, de la Force, de Mirebeau et de Liancourt, premier écuyer. Quand on lui demanda où il souhaitoit aller : *Tirez-moi d'ici*, dit-il d'un ton chagrin, lorsqu'il fut sous la premiere porte; il renvoya sa garde, fit lever des deux côtés les mantelets du carrosse, et demanda qu'on le conduisît à l'arsenal. Arrivé dans la rue de la Ferronnerie, son carrosse fut arrêté par deux charrettes; et pour passer

plus commodément, tous les gardes se disperserent. Un scélérat, nommé Ravaillac (*a*), qui le suivoit depuis le Louvre, et qui méditoit son crime depuis long-tems, saisit ce moment pour l'assassiner. Il monte sur une des roues du carrosse, et s'appuyant d'une main sur la portiere, il plonge de l'autre un couteau à deux tranchans dans le cœur de Henri IV. Le bon roi percé de deux coups, n'eut que le tems de crier, *qu'il étoit blessé.* Il expira à l'heure même.

Quando invenient parem ?

(*a*) Il étoit natif d'Angoulême, et âgé de 31 à 32 ans.



CHAPITRE XXXIV ET DERNIER.

Procès de Ravaillac. Médicis se fait déclarer Régente.

On transporta sur-le-champ le corps du roi au Louvre, et pour ne pas répandre la consternation et le désespoir parmi le peuple, on cria qu'il n'étoit que blessé. La reine instruite de ce funeste accident, tomba évanouie. Revenue de sa foiblesse, M. de Silleri lui présenta le dauphin. *Hélas! le roi est mort*, lui dit-elle. *Madame*, lui répondit le magistrat, *les rois ne meurent point en France; voilà le vôtre*, ajouta-t-il en lui montrant Louis XIII; *ni vous, ni les François ne pouvez en avoir d'autres.* Sans donner d'autre marque de douleur, Médicis alla le lendemain au parlement, et se fit déclarer régente, presque l'épée à la main.

Ravaillac, après avoir commis cet exécrable assassinat, ne s'enfuit point. Armé de son couteau, il resta immobile auprès du carrosse. Il fut pris, interrogé plusieurs fois par des commissaires du parlement,

et condamné à être tiré à quatre chevaux dans la place de Grêve. L'arrêt fut exécuté le 27 mai.

On prétend que l'assassinat d'Henri IV ne fut pas le fruit d'un complot. Cependant qu'on réfléchisse sur la suppression des pieces du procès de Ravaillac, sur la liberté qu'on lui laissa dans la prison de s'entretenir avec ceux qui desiroient lui parler, sur les petites recherches du parlement pour connoître les coupables ; qu'on réfléchisse sur la conduite de Marie de Médicis, sur celle de tous les seigneurs de la cour, sur la mort prompte et subite des personnes qui furent enfermées à ce sujet, sur la sécurité et la tranquillité de l'Espagne à la vue du déluge de maux qui étoient sur le point de fondre sur elle ; et qu'on ose prononcer ensuite que Ravaillac n'étoit pas l'instrument dont se servirent les ennemis de l'état pour perdre le valeureux, le bienfaisant, le doux et le bon Henri IV.

Ce prince n'eut point d'enfant de sa premiere femme, Marguerite de Valois ; mais il en eut six de Marie de Médicis, dont cinq lui survécurent. Savoir :

Louis XIII.

Anonyme de Bourbon.

Jean-Baptiste

Jean-Baptiste Gaston, duc d'Orléans.

Elisabeth, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne.

Christine, mariée à Victor-Amédée, prince de Piémont, puis duc de Savoye.

Et Henriette Marie, femme de Charles I, roi d'Angleterre.

Il laissa aussi de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, César, duc de Vendôme.

Alexandre, dit le chevalier de Vendôme, grand-prieur de France.

Et Catherine-Henriette, Mariée à Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf.

De Henriette de Balzac d'Entraigues, marquise de Verneuil, Henri duc de Verneuil.

Et Gabrielle-Angélique, femme du duc d'Epernon.

De Jacqueline de Beuille, comtesse de Moret, Antoine de Bourbon, comte de Moret, tué à la bataille de Castelnaudari.

Et de Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault.

Et Marie-Henriette de Bourbon, abbesse de Chelles.

Il reste encore bien des choses à dire sur Henri IV. J'ai omis beaucoup de détails curieux ; j'ai passé sous silence une foule d'actes de bravoure, de bienfaisance, de tendresse et d'humanité. Je réparerai mes torts, si le lecteur le juge nécessaire, et je perfectionnerai cet essai, en embrassant un plan plus exact et plus étendu. Il ne sera jamais d'occupation plus chere à mon cœur que celle d'écrire l'histoire du bon Henri IV, et du sage Sully.

FIN.

NOTES
SUR L'HISTOIRE DE HENRI IV.

(1) MARGUERITE, reine de Navarre, et sœur de François I, restaurateur des beaux-arts en France, ne contribua pas moins que lui au progrès rapide que les lettres firent sous ce regne célebre. Elle est la premiere Françoise qui se soit distinguée dans cette carriere. Elle naquit à Angoulême, le 11 d'avril 1492, et fut élevée à la cour de Louis XII. Elle se maria deux fois; la premiere au duc d'Alençon, et la seconde à Henri d'Albret, roi de Navarre. On peut dire que son goût pour la poésie, triompha des préjugés de son siecle, qu'elle passa les beaux jours de sa jeunesse à la cour la plus voluptueuse de l'Europe, sans avoir été galante, qu'elle eut le cœur le plus tendre, sans avoir aimé ses maris, et que souvent opposée aux principes du gouvernement, elle n'en eut pas moins une très-grande influence dans les affaires qu'elle conduisoit avec habileté. Car, comme dit Brantôme, « son » discours étoit tel, que les ambassadeurs qui parloient à elle, en étoient étrangement ravis, et en » faisoient de merveilleux rapports à ceux de leur » nation. Ils l'alloient toujours trouver, après avoir

Parnasse des Dames, t. 4.

» fait leur principale ambassade, et bien souvent lors-
» que le roi avoit de grandes affaires, il les remettoit
» à elle qui savoit fort bien entretenir et contenter
» de beaux discours les ambassadeurs : aussi étoit-
» elle fort habile à tirer le vers du nez d'eux, dont
» le roi disoit souvent qu'elle lui assistoit très-bien,
» et le déchargeoit de beaucoup ».

Les guerres de religion qui éclaterent sous ce regne, auroient désuni le frere et la sœur, s'ils avoient eu moins d'estime et d'amitié l'un pour l'autre. Le connétable de Montmorenci eut la hardiesse de dire à François I, que s'il vouloit exterminer les hérétiques, il devoit commencer par sa sœur. « Ne parlons pas
» de celle-là, répondit-il; elle m'aime trop, et ne
» croira jamais que ce que je croirai ».

Il est vrai que cette princesse, touchée des malheurs qui menaçoient la France, faisoit son possible pour réunir les deux partis; on dit même qu'elle proposa au roi un moyen de conciliation. Quelques luthériens, moins outrés dans leurs principes, avoient imaginé une messe réformée, que l'on appeloit *la messe à sept points*. Ce prince ébranlé par l'éloquence de Marguerite, fit rendre la liberté à plusieurs luthériens, assista au sermon de trois de leurs prédicateurs les plus célebres, et sans les nouveaux troubles qui s'éleverent alors, on ne sait quel parti auroit pu prendre ce monarque.

Marguerite étoit si sensible au sort des malheureux, qu'elle employoit presque tous ses revenus à secourir ceux que le chancelier Duprat, sous le voile de la religion, persécutoit avec acharnement. « Souvent elle
» en parloit au roi, dit un auteur contemporain, et

» à petits coups elle tâchoit d'enfoncer dans son ame » quelque pitié des luthériens ».

Son amour pour son frere, son courage et son esprit éclaterent dans le voyage qu'elle entreprit en Espagne, pour tirer François I de sa captivité. Elle parla à Charles-Quint avec tant de force et d'adresse, qu'il changea tout-à-coup de conduite à l'égard de son prisonnier. « Or, si cette reine, dit Brantôme, parla » bien à l'empereur, elle dit encore pis à son conseil, » et fit tant enfin, que ses raisons furent trouvées » bonnes et pertinentes ».

La mort de François I fut pour elle le coup le plus sensible. Les expressions dont elle se servit pendant la derniere maladie de ce prince, sont une image fidelle de sa douleur. « Quiconque viendra, disoit-elle, à » ma porte, m'annoncer la guérison du roi mon frere, » tel courrier, fût-il las, harassé, fangeux et mal» propre, je l'irai baiser et accoler comme le plus » propre prince et gentilhomme de France. S'il avoit » faute de lit pour se délasser, je lui donnerois le » mien, et coucherois plutôt sur la dure ».

Brantôme ajoute : « Qu'ayant sçu la mort du roi, » elle en fit des lamentations si grandes, qu'oncques » puis ne s'en put remettre ».

Elle passa les dernieres années de sa vie dans le recueillement et l'étude, et donna jusqu'à sa mort des preuves de son tendre amour pour les lettres, de sa douce bienfaisance, et de la piété la plus sincere.

Ses ouvrages furent recueillis de son vivant, par Jean de la Haye son valet-de-chambre, et publiés en 1547, deux ans avant sa mort, sous le titre de *Marguerite de la Marguerite des princesses, très-illustre reine de Navarre.*

Ses contes qui sont un modele de naïveté, ont été souvent réimprimés. *Elle les composoit*, dit Brantôme, *dans sa litiere, en allant par le pays.*

(2) Florent Chretien naquit à Orléans, en 1541, et mourut en 1596. On a de lui une traduction en vers François du poëme d'*Oppian, sur la chasse*, in-4.; des épigrammes Grecques, des satyres très-mordantes, et plusieurs autres ouvrages. Henri IV lui confia sa bibliotheque de Vendôme; mais cette place ayant été assiégée et prise par les ligueurs, Chretien fut fait prisonnier. Son illustre et généreux disciple, dit de Thou, lui procura bientôt la liberté, en payant libéralement sa rançon.

(3) Jeanne d'Albret disoit souvent qu'elle ne vouloit pas que *son fils fût un illustre ignorant*. Aussi lui avoit-elle donné quelque teinture des lettres Grecques. Il entendoit passablement les auteurs Latins.... Il avoit orné sa mémoire des plus beaux passages des anciens, les citoit quelquefois, et toujours à propos. Il avoit souvent à la bouche ce beau vers de Virgile:

Parcere subjectis, et debellare superbos.
(Pardonner aux vaincus, et vaincre les superbes).

Il étoit encore mieux dans son cœur. Il en fit la regle de sa conduite; car c'est sur-tout le sentiment, la morale, ou les pensées, qui élevent l'ame qu'il cherchoit dans les poëtes. Horace avoit la préférence; il en aimoit la lecture, et se faisoit expliquer les endroits les plus frappans. (Il a fait aussi des vers François qu'on lit encore avec plaisir, et que je rapporterois,

s'ils étoient moins connus). (*Amour de Henri IV pour les lettres*).

(4) François de Guise défendit Metz contre Charles-Quint. Pendant le siége, un officier Espagnol lui écrivit pour lui demander un de ses esclaves sauvé dans la ville avec un cheval de prix qu'il avoit dérobé. *Guise*, généreux dans ses procédés comme dans ses principes, renvoya le cheval, mais ne voulut jamais remettre dans les fers un homme qui étoit devenu libre en mettant le pied sur les terres de France. Son humanité s'accordoit avec les priviléges du royaume.

Personne ne connoissoit mieux les regles de l'honneur, et ne savoit mieux réparer une offense. A la bataille de Renti, où cet illustre *Balafré* fit des prodiges de valeur, *Saint-Fal*, un de ses lieutenans, s'avançant avec trop de précipitation, il l'arrêta en lui donnant un coup d'épée sur le casque. On lui dit après le combat, que cet officier se croyoit insulté. M. *de Saint-Fal*, lui dit avec noblesse le duc dans la tente même du roi, vous vous croyez compromis par le coup que je vous ai donné, parce que vous avanciez trop; mais il vaut mieux que je vous l'aie donné pour vous arrêter, que pour vous faire avancer : ce coup est plus glorieux qu'humiliant pour vous. Il prit l'assemblée pour juge, et *Saint-Fal* fut content d'une excuse qui lui valut des éloges.

Rien n'inspire aux troupes le respect et la confiance, comme ces attentions délicates, la preuve la moins équivoque d'un caractere magnanime et vertueux. Aussi le duc de Guise fut-il nommé d'une voix unanime, *lieutenant général des armées du roi au dedans*

et au dehors. Ce choix fut le salut de la France. En huit jours, au milieu de l'hiver, il chassa les Anglois pour toujours de Calais qu'ils possédoient depuis plus de deux siecles.

Son autorité avoit si peu de bornes, qu'il recevoit assis et couvert *Antoine*, roi de Navarre, qui se tenoit debout et tête nue. Le connétable de Montmorenci lui donnoit *du monseigneur et du votre très-humble et très-obéissant serviteur*, tandis que Guise lui écrivoit simplement, *monsieur le connétable*, et au bas *votre bien bon ami.*

A la journée de *Dreux*, Condé est pris; Guise le fait coucher dans son lit, à ses côtés, le soir même de la bataille. Son rival n'étoit plus, après la victoire, que son parent et son ami. Si quelque chose pouvoit expier le massacre de *Vassi* qu'on lui impute, ce seroit la réponse sublime qu'il fit au furieux qui s'étoit introduit dans son camp pour le poignarder: *Si ta religion te porte à m'assassiner, la mienne veut que je te pardonne.* Paroles mémorables que Voltaire a empruntées à la vertu, pour élever la tragédie au-dessus d'elle-même.

L'histoire reproche au duc de Guise l'ambition de *Pompée*, la politique, des qualités qui n'étoient pas de la vertu, et la religion le massacre de *Vassi.*

(5 Montmorenci battit les calvinistes à la journée de Saint-Denis, en 1567. Il vit néanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandoit, et fut abandonné des siens, que la terreur avoit saisis. Le généreux vieillard ramassa alors toute sa vertu pour terminer sa longue vie par une action héroïque. Il reçut

huit blessures dangereuses, fut démonté et rompit son épée dans le corps d'un officier calviniste. Un cordelier, son confesseur, ayant voulu exhorter à la mort ce héros couvert de sang et de blessures : *Pensez-vous*, lui répondit-il, *que j'aie vécu près de 80 ans, pour ne pas savoir mourir un quart d'heure?* Le connétable expira quelques instans après. (*Dict. hist.*)

(6) Bertrand de Salignac, baron de la Mothe-Fénélon, nous a laissé une *histoire du siége de Metz*, des *voyages*, *mémoires et négociations*. C'est lui qui, étant ambassadeur en Angleterre, refusa d'excuser auprès d'Elisabeth le massacre de la Saint-Barthelemi. Il avoit l'ame douce et sensible, la conversation agréable et instructive; l'amour de la vertu et de la vérité brillerent dans ses écrits et dans sa conduite. Enfin il fut le grand oncle de l'immortel Fénélon. (*Amour de Henri IV pour les lettres.*)

(7) Lorsque *Tanneguy-le-Veneur*, seigneur, lieutenant-général au gouvernement de Normandie, reçut les ordres de Charles IX pour faire massacrer les huguenots à Rouen. *Je croyois*, dit-il, *les avoir combattus avec assez de réputation et d'honneur toutes les fois qu'ils se sont armés, pour qu'on ne me choisît pas pour être leur assassin.* Sully, de Thou et d'Aubigné disent que tous ses efforts pour empêcher ce massacre, furent impuissans, et qu'il n'en put sauver qu'un très-petit nombre. Le lendemain, avant que de jeter dans la Seine tous ces cadavres d'hommes, de femmes et d'enfans, dont les rues étoient jonchées, on imagina charitablement de les dépouiller pour dis-

Hist. de l'ordre du S. Esprit, pag. 233.

tribuer aux pauvres leurs vêtemens encore tout dégoûtans de sang. Qu'est-ce que l'homme, s'il a pu croire que son Dieu vouloit qu'il assassinât ses concitoyens? ou s'il ne le croyoit pas, si la religion n'étoit qu'un prétexte pour piller, violer, pour assouvir des haines, de jalouses fureurs, des vengeances particulieres; il est bien affreux d'être obligé de penser qu'il n'y a que la crainte des loix qui le retient; et que demain la moitié d'une ville égorgeroit l'autre, si elle croyoit pouvoir l'égorger avec impunité.

Année Fr. t. 3, p. 263. (8) On frappe à la porte du maréchal de la Force; il envoie une servante pour l'ouvrir. La cour est bientôt pleine de soldats. A leur tête marche le capitaine *Martin*, qui crie : tue, tue. Tranquille, parce qu'il étoit pieux, le bon pere lui dit : *Monsieur, faites ce qu'il vous plaira; aussi-bien je n'ai guere plus de temps à vivre!.... mais ayez égard à ces jeunes enfans qui jamais n'ont offensé personne, et à la mort desquels vous n'aurez pas grand acquet. J'ai moyen de vous donner une honnête rançon qui vous sera plus profitable.* On convient de deux mille écus; le pillage ne se fit pas moins. Tous les coffres sont enfoncés avec les chenets de la cheminée : alors *Martin* commande qu'on le suive; et avant que de sortir, il leur fait rompre leurs mouchoirs pour les mettre en croix sur leurs chapeaux et bonnets, et retrousser la manche du bras droit jusqu'au haut de l'épaule : c'étoit le signal donné à tous les massacreurs.

Il n'y avoit que le pere et les deux enfans, leur valet de chambre et un page, cinq en tout. En passant devant le louvre, ils crurent bien que l'on alloit

les *dépêcher* ; car ils virent quantité de ceux de la religion que l'on tuoit et que l'on jettoit dans la riviere, qui étoit déjà en beaucoup d'endroits rouge de sang. Arrivé à son logis, *Martin* qui avoit d'autres exécutions à faire, dit au sieur de la Force, que *s'il vouloit donner sa parole et lui promettre de ne bouger point de là, ni lui, ni ses enfans, il les laisseroit en la garde de deux suisses, et que cependant il fît diligence pour se procurer sa rançon.*

Le respectable vieillard envoie le valet de chambre chez sa belle-mere pour chercher deux mille écus. Elle demande deux jours pour les trouver.

Cependant les suisses touchés de leurs malheurs, leur proposent des moyens de s'évader. Non, dit la Force, j'ai engagé ma foi, je ne la fausserai point, étant résolu d'attendre la providence de Dieu qui disposera de nous suivant son bon vouloir.

Tout-à-coup entre le comte *de Coconas*, avec cinquante hommes, qui de la part de *Monsieur*, venoient les prendre. On les dépouille de leurs manteaux et bonnets. C'étoit donc pour marcher à la mort ! A peine sont-ils au fond de la rue des *Petits-Champs*, près le rempart, qu'un général s'éleve : *tue, tue.* L'aîné des enfans est le premier blessé, chancelle et tombe. Le cadet inspiré sans doute par le ciel, se laisse tomber comme son frere, quoiqu'il n'eût reçu aucun coup. Le pere étoit déja mort ; les massacreurs courent à d'autres. Un pauvre homme du quartier, passe à côté du jeune *Caumont.* Hélas ! celui-ci n'est qu'un petit enfant. Le petit enfant l'entend et leve la tête : *je ne suis pas mort..... Par pitié sauvez-moi la vie.* Le bon-homme étonné, lui dit :

paix ! ne bougez, petit, car ils sont encore là. Peu de tems après : --- *Levez-vous vîte, mon enfant, car ils sont en allés.* Il le couvre d'un manteau, car il étoit nud. Les voisins lui ayant demandé ce qu'il menoit là : --- C'est mon neveu qui est ivre, et que je fouetterai bien ce soir.

Cet homme étoit un marqueur du jeu de paume de la rue *Verdelet.* La nuit se passe ; au point du jour, on se glisse vers l'arsenal. *Caumont* avoit l'habit du neveu et un vieux bonnet rouge, où étoit attachée une croix de plomb. Quel fut le transport de sa tante ! Mais elle trembloit encore ; car l'arsenal étoit comme les autres maisons, soumis à des visites barbares. On le fait passer à la chambre des filles, où il est mis entre deux lits couverts de *vertugadins.* Ce ne fut que sous la livrée du maréchal de Biron qu'il fut possible de le faire sortir comme page, et avec le passe-port du roi. On vouloit le conduire au pays, et le chemin étoit hérissé d'entraves et de piéges. Dans une hôtellerie, il se rencontre avec un homme de condition qui avoit la robe de chambre de son frere ; c'étoit un forcené catholique qui, fier de ses prouesses, racontoit avec délices tout le mal qu'il avoit fait à la boucherie des huguenots.

Enfin, après huit jours de crainte et d'espérance, le jeune *de Caumont* se rendit au château de Castelnau-des-Mirandes, où son oncle versa des larmes de joie. Il avoit un fils, il en eut deux.

La peine est déja loin quand le bonheur commence !

(9) Pierre Ramus, ou la Ramée, naquit à Cuth, village de Vermandois, vers 1502. Il soutint dans une

these publique, que *tout ce qu'Aristote avoit enseigné, n'étoit que faussetés et chimeres.* L'université, pour venger Aristote, lui intenta un procès criminel. L'affaire fut portée au grand conseil, qui lui défendit d'enseigner. L'arrêt fut rendu en 1543, et peu s'en fallut qu'on ne l'envoyàt aux galeres. Il fut bafoué, joué sur les théâtres, et il souffrit tout sans murmurer. Cependant il devint dans la suite un des plus célebres professeurs de l'université, et rendit à ce corps les plus grands services. Mais il eut bien des persécutions à souffrir lors du massacre de la S. Barthélemy. Il étoit au collége de Presle. Il se cacha dans une cave où il demeura deux jours. Charpentier, un de ses ennemis, l'y découvrit, et l'en fit arracher. Ramus lui demanda la vie; Charpentier consent à la lui vendre; et après avoir exigé tout son argent, il le livre aux assassins qui étoient à ses gages. Il fut égorgé et jeté par les fenêtres. (*Dict. hist.*)

(10) Gaspard de Coligni naquit le seize février 1517: son pere célebre sous le nom de maréchal de Chatillon, fut un des plus grands capitaines de son siecle. La mort l'enleva dans la ville d'Ax, lorsqu'il marchoit à la tète de l'armée, pour faire lever le siége de Fontarabie, vivement pressée par les Espagnols. Gaspard n'avoit alors que cinq ans. Cette perte fut réparée par les soins d'une mere tendre et vigilante, qui se livra sans partage à l'éducation de ses enfans. Cette mere respectable étoit *Louise de Montmorenci*, sœur du connétable de ce nom, dame d'honneur de la reine *Éléonore* qui, dans une cour galante et voluptueuse, conserva la pudeur et la sainteté des mœurs antiques. Gaspard fut le plus grand capitaine

de son temps, quoiqu'il fût peut-être le moins heureux. Une fille d'une rare beauté, tombe entre ses mains, lorsque la ville d'Arlon fut prise d'assaut, et pillée. Fondant en larmes, elle se jette à ses pieds, le prie de lui sauver l'honneur. Coligni, naturellement généreux, la releve et la console. Sur les informations qu'elle lui donne, il veut la réunir avec une de ses tantes qui, quoique plus âgée, étoit encore plus belle. Coligni arrache celle-ci des bras d'un officier François qui préparoit un outrage. Il confie la niece et la tante à un de ses gens, et leur fournit une escorte pour les conduire dans un couvent à quelques lieues de la ville. L'escorte est rencontrée par un détachement ; ceux qui le commandent, appercevant de belles femmes, maltraitent l'escorte, la mettent en fuite, s'emparent des deux victimes, et assouvissent sur elles leur brutalité. Coligni irrité porte ses plaintes au duc d'Orléans, second fils de François I. Ce prince, jeune encore, n'est pas indigné comme il auroit dû l'être de l'atrocité de l'attentat. Coligni revient à la charge, et les coupables sont punis sévérement. Les deux infortunées plongées dans le désespoir, demandent à s'ensevelir sous un voile. Coligni paya leur dot.

Il apprit au fantassin à respecter les possessions du cultivateur et du citoyen désarmés. Des peines de mort furent décernées contre les blasphémateurs. Toute profanation fut punie par la corde ; le plus léger larcin livroit son auteur au bourreau. C'étoit sans humeur et sans caprice qu'il dictoit ces arrêts de mort. Le soldat avoit coutume de dire : *Dieu nous préserve du cure-dent* de notre général ! Il en avoit un toujours à la bouche, sur-tout quand il interrogeoit les coupables.

(11) Anne de Joyeuse, duc et pair, et amiral de France, premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de Normandie, fut un des principaux favoris de Henri III, qui lui fit épouser Marguerite de Lorraine, sœur puinée de la reine Louise son épouse. Ayant surpris au Mont-St.-Eloi, un détachement de huguenots, il ne leur fit aucun quartier. Ceux-ci se vengerent à la bataille de Coutras, et le massacrerent de sang-froid, en criant le *Mont-Saint-Eloi*.

(12) François d'Epinay, seigneur de Saint-Luc, avoit épousé Jeanne de Cossé. Henri, pour le récompenser de sa fidélité à son service, le fit gouverneur de Saintonge, lieutenant-général de Bretagne, chevalier de ses ordres, en 1595, puis grand-maître de l'artillerie. On ne l'appelloit que le brave Saint-Luc.

(13) Après le massacre de la S. Barthélemy, on fit des libelles sanglans contre ceux qu'on en soupçonnoit être les auteurs.

Voici des vers qui parurent contre Catherine.

Comparaison de Catherine et de Jesabel.

L'on demande la convenance
De Catherine et Jésabel,
L'une, ruine d'Israël,
L'autre, ruine de la France;
L'une étoit la malice même,
Et l'autre est la malice extrême:
Enfin le jugement est tel:
Par une vengeance divine
Les chiens mangerent Jésabel;
La carogne de Catherine.
Sera différente en ce point,
Car les chiens n'en voudront point.

Catherine, après sa mort, fut diffamée comme la mégere de la France. On fit contre elle l'épigramme suivante :

Tres furias Erebi ne posthac dicite vates,
Addita nunc priscis est Catharina tribus.
Quod si tres illas à se dimitteret Orcus,
haec illi fuerit pro tribus una satis.

(14) Monsieur Roze, nagueres évêque de Senlis, et maintenant grand-maître du collége de Navarre, et recteur de l'université, fit dresser l'appareil et les personnes par son plus ancien bedeau. La procession fut telle. Ledit recteur Roze quittant sa capeluche rectorale, prit sa robe de maître ès arts avec le camail et le rochet, et un hausse-col dessus, la barbe et la tête rasée tout de frais, l'épée au côté, et une pertuisane sur l'épaule. Les curés *Amilton*, *Boucher*, *et Lincestre*, un petit plus bizarrement armés, faisoient le premier rang; et devant eux marchoient trois moynetons et novices, leurs robes troussées, ayant chacun le casque en tète dessous leurs capuchons, et une rondache pendue au col, où étoient peintes les armoiries et devises desdits seigneurs. Maître *Julian Pelletier*, curé de S. Jacques, marchoit à côté, tantôt devant, tantôt derriere, habillé de violet, en gendarme scholastique, la couronne et la barbe faites de frais, *une brigandine* sur le dos, avec l'épée et le poignard, et une halebarde sur l'épaule gauche, en forme de sergent de bande, qui suoit, poussoit et haletoit pour mettre chacun en rang et ordonnance. Puis suivoient de trois en trois cinquante ou soixante religieux, tant cordeliers que

Jacobins,

jacobins, carmes, capucins, minimes, bons-hommes, feuillants, et autres, tous couverts avec leurs capuchons et habits agraffés, armés à l'antique catholique, sur le *modele des épîtres de S. Paul* : entr'autres y avoit six capucins ayant chacun un morion en tête, et au-dessus une plume de coq, revêtus de cottes de mailles, l'épée ceinte au côté par-dessus leurs habits, l'un portant une lance, l'autre une croix, l'un un épieu, l'autre une harquebuse, et l'autre une arbaleste, le tout rouillé par humilité catholique : les autres presque tous avoient des piques qu'ils branloient souvent, par faute de meilleur passe-temps, hormis un feuillant boiteux, qui armé tout à crud se faisoit faire place avec une épée à deux mains, et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire pendu par derriere, et le faisoit bon voir sur un pied faisant le *moulinet devant les dames*. A la queue y avoit trois minimes tous d'une parure, sçavoir est, ayant sur leurs habits chacun un plastron à corroyes, et le derriere découvert, la salade en la tête, l'épée et pistolet à la ceinture, et chacun une harquebuse à croc sans fourchette : derriere étoit le prieur des jacobins en fort bon point, traînant une *halebarde gauchere*, et armé à la légere en morte-paye : je n'y vis ni *chartreux ni célestins*, qui s'étoient excusés sur le commerce. Mais tout cela marchoit en moult belle ordonnance catholique, apostolique et romaine, et sembloient les anciens *cranequiniers* de France. Ils voulurent en passant faire une salve, ou escoupeterie ; mais le légat leur défendit, de peur qu'il ne lui mésadvinst, ou à quelqu'un des siens comme *au cardinal Cojetan*. Après

ces beaux peres marchoient les quatre mendians, qui avoient multiplié en plusieurs ordres, tant ecclésiastiques que séculiers ; puis les paroisses; puis les seize quatre à quatre, réduits au nombre des apôtres, et habillés de même, comme on les joue à la Fête-Dieu. Après eux marchoient les prévôt des marchands et échevins, bigarrés *de diverses couleurs*, puis la cour de parlement telle quelle, les gardes italiennes, espagnoles et wallonnes de monsieur le lieutenant, puis les cent gentilshommes de frais gradués par la sainte union, et après eux quelques *vétérinaires de la confrairie de S. Eloy*. Suivoient après monsieur de Lyon tout doucement ; le cardinal de Pellevé tout bassement, et après eux M. le légat, *vrai miroir de parfaite beauté*, et devant lui marchoit le doyen de Sorbonne, avec la croix où pendoient les bulles du pouvoir. Item venoit madame de Nemours, représentant *la reine mere, ou grande mere (in dubio)* du roi futur, et lui portoit la queue mademoiselle de la Rue, fille de noble et discrette personne *monsieur de la Rue*, ci-devant tailleur d'habits sur le pont S. Michel, et maintenant un des cent gentilshommes et conseillers d'état de l'union, et la suivoient madame la *Douairiere de Montpensier*, avec son écharpe verte, *fort sale d'usage*, et *madame la lieutenante de l'état* et couronne de France, suivie de mesdames de Belin et de Bussy le Clerc. Alors s'avançoit et faisoit voir monsieur le lieutenant, et devant lui deux massiers fourrés d'hermines, et à ses flancs deux Wallons portant hoquetons noirs, tout parsemés de croix de Lorraine rouges, ayant devant et derriere une devise en broderie, dont le corps

représentoit l'histoire de Phaëton, et étoit le mot, *in magnis voluisse sat est.* Arrivés qu'ils furent tous en cet équipage en la chapelle de Bourbon, monsieur le recteur Roze quittant son hausse-col, son épée et pertuisane, monta en chaire, où ayant prouvé par bons et authentiques passages, que c'étoit à ce coup que tout iroit bien, proposa un bel expédient pour mettre fin à la guerre dans six mois pour le plus tard, ratiocinant ainsi. *En France il y a dix-sept cens mille clochers*, dont Paris n'est compté que pour un : qu'on prenne de chacun clocher un homme catholique, soldoyé aux dépens de la paroisse, et que les deniers soient maniés par des docteurs en théologie, ou pour le moins gradués nommés, nous ferons douze cens mille combattans, et cinq cens mille pionniers. Alors tous les assistans furent vens tressaillir de joie, et s'écrier, ô coup du ciel ! puis exhorta vivement à la guerre, et à mourir pour les princes Lorrains, et si besoin étoit, pour le roi très-catholique, avec telle véhémence, qu'à peine peut-on tenir son régiment de moines et pédans, qu'ils ne s'en courussent de ce pas attaquer les forts de Gournay et Saint-Denys : mais on les retint avec un peu d'eau bénite, comme on appaise les mouches et frêlons avec un peu de poussiere. Puis monsieur le Cathédrant acheva par cette conclusion (*beati paupe-res spiritu*, etc.) Le sermon fini, la messe fut chantée en haute note par monsieur le révérendissime cardinal de Pellevé, à la fin de laquelle les chantres entonnerent ce motet. (*Quàm dilecta tabernacula tua !*) Lors tous ceux qui devoient être de l'assemblée,

accompagnerent M. le lieutenant au louvre ; le reste se retira en confusion qui çà qui là chacun chez soi.

[15] On connoît assez l'origine de Sixte V, ainsi il est inutile de la rapporter ; mais il ne le sera pas de rappeller la cruauté avec laquelle il sévit contre un gentilhomme Espagnol qui ayant reçu, dans l'église, un coup de hallebarde d'un Suisse, s'en vengea en le frappant rudement avec un bâton de *pélerin*. Sixte V fit dire au gouverneur de Rome qu'il vouloit que justice fût faite avant qu'il se mît à table. L'ambassadeur d'Espagne et 4 cardinaux allerent le supplier, non d'accorder la vie au meurtrier, mais de lui faire trancher la tête, parce qu'il étoit gentilhomme. Sixte répondit : *Il sera pendu; je veux bien cependant adoucir la honte dont se plaindroit sa famille, en lui faisant l'honneur d'assister à sa mort.* En effet, il fit planter la potence devant ses fenêtres, et s'y tint jusqu'après l'exécution ; puis se tournant vers ses domestiques : *Qu'on m'apporte à manger*, leur dit-il ; *cet acte de justice vient encore d'augmenter mon appétit.* Le lendemain on vit *Pasquin* avec un bassin rempli de chaînes, de haches, de potences, de cordes et de roues, répondant à *Marfario* qui lui demandoit où il alloit : *Je porte un ragoût pour réveiller l'appétit du S. Pere.* --- Lorsqu'il apprit que la reine Elisabeth avoit fait trancher la tête à Marie Stuart, il s'écria avec enthousiasme : *O beata femina qui aye gustato il piacer di far saltare una testa couronata.* Qu'on juge par ces deux traits qui ne sont pas les seuls de ce genre, du caractere de Sixte V.

(16) Le chevalier d'Aumale resta long-tems sans sépulture, et on le mit dans un méchant coffre de bois, que les Parisiens envoyerent. De Vic offrit à la duchesse de Nemours de rendre le corps; mais elle lui fit dire qu'il étoit maître des tombeaux des rois ses prédécesseurs, et qu'il l'y fît enterrer. Enfin, le 15 juin de la même année, (*il fut porté par quatre crocheteurs, dans une petite église à S. Denis, proche la grande, sans aucun convoi, et fut jetté dans une fosse, comme un gueux, de peur que les rats qui jà lui avoient mangé le nez et les oreilles, n'achevassent de manger le demeurant.*)

Mém. de critique, etc. par d'Artigny, t. 4, p. 26.

(17) François *de la Noue*, surnommé *bras de fer*, fut le plus vertueux comme le plus brave des Bretons. Il rendit les plus grands services aux calvinistes. C'est à la prise de Fontenoi, qu'il reçut au bras gauche un coup qui lui brisa l'os. On le lui coupa, et il fut remplacé par un de fer, dont il se servoit très-bien pour manier la bride de son cheval. Il y avoit donc déjà des *Truchet*, des *Laurent*. Après l'exécrable journée de la S. Barthélemi, le roi le nomma général des troupes envoyées pour le siége de la Rochelle. C'étoit une belle occasion d'enchaîner près de lui, la victoire et la fortune; et il fut assez généreux, pour proposer à plusieurs reprises, des voies de conciliation entre les deux partis. Le ministre la Place, protestant d'un caractere inquiet, outré de cette modération, prodigue à ce héros pacifique les noms les plus odieux et finit par lui donner un soufflet. *Lanoue*, calme jusques dans ses premiers mouvemens, se borne à renvoyer le brutal à sa femme, pour *re-*

Ann. Fr. par M. Manuel, t. 2, p. 7.

médier, dit-il, *au dérangement de sa raison.* Il n'étoit point assez lâche pour proposer un cartel, à un ministre de paix.

Au service des états-généraux, dans les Pays-Bas, il fit prisonnier le comte d'Egmont à la prise de *Ninove*, et inspira une telle ardeur aux soldats, que loin de piller, ils négligerent même de recevoir leur paye. On leur annonça que leurs soldes étoient arrivées à *Menin*. --- *Nous ne savons point perdre, à compter de l'argent, un tems que nous pouvons employer à vaincre.* On ne lit pas souvent de ces traits-là, dans les casernes.

Pendant les troubles de la ligue, il soutint le roi de son épée, de ses conseils et de son argent. Il étoit question de faire entrer des munitions de guerre et de bouche, dans *Senlis*; mais les royalistes n'avoient pas de quoi les acheter, et les traitans n'ont jamais su faire de crédit, même à la patrie qui les a enrichis. *Oh! oh!* dit le loyal chevalier, *ce sera donc moi qui ferai la dépense! Garde son argent quiconque l'estimera plus que son honneur. Tandis que j'aurai une goutte de sang et un arpent de terre, je l'employerai pour la défense de l'état où Dieu m'a fait naître.* Il engage aussi-tôt la terre des *Tournelles* aux marchands.

Le duc *de Longueville* étoit chargé de secourir cette ville. Lorsqu'il fut en présence de l'ennemi : --- Messieurs, s'adressant aux officiers de son armée, voici M. *de la Noue* qui me demande mes ordres : ils sont de le proclamer notre chef et de combattre sous lui en cette journée. Cette action décéloit dans ce prince une ame bien grande. *La Noue* après s'être long-

tems défendu, fut forcé de déférer à l'ordre de son général, et la victoire justifia la confiance de l'armée.

C'est sous les drapeaux d'Henri IV, à l'ombre de ce *panache blanc* qui conduisit toujours au chemin de l'honneur, que ce héros termina la plus glorieuse carriere. Il périt au siége de *Lambale*, d'un coup de mousquet, dans le tems qu'il étoit monté sur une échelle pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la place. Le bon Henri fut touché de sa perte. *C'étoit*, dit-il, *un grand homme de guerre, et un plus grand homme de bien.*

Les catholiques et les protestans le pleurerent. Aux vertus du citoyen et aux qualités du guerrier, il joignit les connoissances de l'homme de lettres. Ses discours *politiques* et *militaires* annoncent qu'au milieu des crimes et des vices, s'étoit dejà développée dans sa tête, cette philosophie tolérante qui ne paroissoit pas encore sous le regne de Louis XIV. Ses contemporains avoient toujours à la bouche le mot du farouche *Omar*: *crois ou meurs. Vraiment, Messieurs*, leur disoit-il, *il faudroit que premiers, vous eussiez prouvé qu'il est juste que c'est l'utilité publique d'ensanglanter vos mains dans les entrailles de vos compatriotes, avant que vous permettre une telle boucherie. Ne vaudroit-il pas mieux que par douceur, vous les fissiez venir à concorde, et par bons exemples de vie, vous vous missiez en devoir de les convertir? Efforçons-nous d'amollir le cœur de ceux qui nous haïssent, par instructions, plaisirs et services: et après, Dieu nous donnera une paix assurée.*

(18) Armand de Gontault, baron de Biron, grand-maître de l'artillerie en 1569, maréchal de France en 1577. Il fut un des plus grands hommes de son siecle. Son attachement à Henri III, dont il n'étoit point aimé, et à Henri IV séparé de l'église Romaine, mérite beaucoup d'éloges. L'ambition fut son seul défaut, et il eut le malheur de le transmettre à son fils. Voici son portrait tracé par Brantôme.

« Lorsqu'il est mort, il est mort un très universel, » fut pour la guerre, fut pour les affaires d'état, » lesquelles il a traité autant et les a sceues aussi » bien que seigneur de France. Aussi la reyne-mere, » quand elle avoit quelque grande affaire sur les bras, » l'envoyoit querir toujours, fut en sa maison ou » ailleurs, et avoit son grand recours en luy. Luy-» mesme, en goguenardant, il disoit, qu'il estoit un » maistre aliboran, qu'on employoit à tout faire, » comme il estoit vray, et s'entendoit avec elle très-» bien en tout, fut pour affaire de paix, fut de guerre, » auxquelles il estoit très-universel, et pour com-» mander, et pour exécuter. Il avoit fort aymé la » lecture, et la continua fort bien dès son jeune » âge. Il avoit été curieux de s'enquerir et sçavoir » tout, si bien qu'ordinairement il portoit dans sa » poche des tablettes, et tout ce qu'il voyoit et » oyoit de bien, aussitost il le mettoit et escrivoit » sur lesdites tablettes; si bien que cela couroit à » la cour en forme de proverbe, quand quelqu'un disoit » quelque chose, on luy disoit, tu as trouvé cela » ou appris dans les tablettes de Biron.......J'ay veu » plusieurs s'estonner de luy, que luy, qui n'avoit » jamais traité grandes affaires avec pays étrangers,

» ny moins esté ambassadeur, pour le mieux enten-
» dre, comme un monsieur de Lansac, de Rambouillet
» et le maréchal de Retz, et autres chevaucheurs de
» coussinets : il en sçavoit plus que tous eux, et
» leur en ont fait leçon, tant de celles de dehors que
» dedans du royaume ».

Le maréchal de Biron ne pardonnoit jamais les fautes militaires. Ayant ordonné à un officier de brûler une maison, celui-ci de peur d'être inquiété, lui demanda l'ordre par écrit : *Ah ! corbleu !* répondit Biron, *êtes-vous de ces gens qui craignent tant la justice? Je vous casse ; jamais vous ne me servirez ; car tout homme de guerre qui craint une plume, craint bien une épée.*

L'habitude de la guerre n'avoit point rendu son caractere farouche. Il fut un héros plein d'humanité. Son intendant lui représentoit que le nombre de ses domestiques étoit trop grand : *Sachez donc d'eux*, lui dit-il, *s'ils peuvent se passer de moi.*

Lorsqu'il fut fait chevalier du Saint-Esprit, il allégua ses exploits comme la preuve la plus authentique de sa noblesse. *Il n'apporta*, dit Brantôme, *que cinq ou six titres fort antiques*, et les présentant au roi : Sire, dit-il, *voilà ma noblesse ici comprise.* Puis mettant la main à son épée : *Mais, Sire*, ajouta-t-il, *la voici encore mieux.*

[19] A la premiere session, dit l'auteur de la satyre Ménippée, j'entendis sur le soir qu'on avoit mis en délibération de quel bois on se chaufferoit le carême suivant, et sur quel pied danseroit l'union. J'ai aussi sceu depuis que le résultat du conseil portoit qu'on feroit

plusieurs carêmes en l'an, avec fréquentes indictions de jeûnes doubles, qui se tourneroient en continuë, comme les doubles tierces. On y fit aussi des défenses de vendre des œufs de couleur après Pâques, parce que les enfans s'en jouoient auparavant, qui estoit de mauvais exemple. On défendit aussi *les jeux de Bourgogne*, et *les quilles de maistre Jean Rozeau.* Pareillement fut aux femmes enjoint *de porter de gros culs*, et d'enger en toute seureté sous iceux, sans craindre le babil des sages-femmes. On murmura aussi que les carrosses seroient censurés, et les mulets bannis de Paris. Aussi fut advisé de convertir l'hostel de Bourgogne en un collége de Jésuites qui avoient besoin de récréation, pour la grande quantité de sang dont ils étoient boursoufflés, et leur falloit un chirurgien pour les phlébotomiser. Plusieurs autres saintes et louables ordonnances furent faites d'entrée de jeu, dont on promit me donner la liste; mais sur toutes choses, on exaltoit le labeur de Monsieur de Lyon, qui forgeoit une loi fondamentale, par laquelle seroit porté que quiconque dedans Paris ou en ville bridée de l'union, parleroit de paix de 20 ans, ou demanderoit le commerce libre, et regretteroit le bon temps passé, seroit envoyé en exil à Soissons, comme hérétique et maheutre; on paieroit à la bourse de l'union certaine quantité de dales, pour l'entretenement des docteurs. Quelques-uns mirent aussi en avant que, si le roi de Navarre se faisoit catholique, il falloit que M. le lieutenant se fist huguenot, et que son feu frere l'avoit bien voulu estre, si on l'y eust voulu recevoir. Quant à l'élection d'un roi tout neuf, on dit qu'elle fit mise sur le bureau, mais que ce ne

ne fut sans dispute, parce que les uns proposoient qu'il valoit mieux entrer en république, comme les anciens Gaulois. Les autres demandoient la démocratie anarchique, les autres, l'oligarchie Athénienne; aucuns parlerent d'un dictateur perpétuel, et de consuls annaux, qui fut cause pour la diversité des opinions, on n'en pût rien résoudre. Toutes fois, il y a quelque apparence qu'ils parlerent d'avoir un roi; car un nommé Trépelu, vigneron de Suresnes, sous-tint fort et ferme que le roi estoit le vray astre et le vray soleil qui avoit depuis si long-tems régy et esclairé la France, et icelle nourrie, fomentée et substantée de sa chaleur; et que, si quelquefois le soleil survenant après la gelée de la nuit, faisoit geler les vignes, il ne s'ensuivoit pas qu'il fallust cracher contre luy, et ne s'en servir plus, ny pour cela laisser de boire chopine, quoyque le vin fust cher.

(20) Les états de la ligue devoient-ils souffrir patiemment que le parlement leur fît la loi? On ne reconnoissoit pas dans cette compagnie le droit de disposer de la couronne, puisqu'on avoit cru nécessaire d'assembler les états pour cette opération; par quel vertige le parlement auroit-il donc osé s'ériger, en surveillant de leur conduite, s'il n'avoit été sûr de la protection du duc de Mayenne?

Observ. de Mably, sur l'histoire de France, t. 6, l. 8. c. 3.

Je croirois que ce seigneur pressé par les intrigues des Espagnols, et ennemi des prétentions de la cour de Madrid, qu'il étoit cependant obligé de ménager, vouloit leur nuire en feignant de la servir. Il se cacha sous le nom de parlement, et se servit du crédit de cette compagnie, pour faire échouer les projets

de l'Espagne, ou du moins pour y opposer un obstacle de plus. Il est vrai que les historiens ne disent pas que le parlement fut invité par le duc de Mayenne, à donner cet arrêt qui l'élevoit au dessus des états; mais doit-on en être surpris? Le mystere le plus profond devoit être l'ame de cette opération, pour qu'elle produisît l'effet qu'on en attendoit. Mayenne ne s'adressa sans doute qu'aux principaux membres du parlement qui lui étoient dévoués; et tout son artifice auroit été perdu pour lui, si on eût su qu'il avoit sollicité un arrêt contraire aux intérêts de l'Espagne. Ne voit-on pas que cet arrêt est dicté par le duc de Mayenne? C'est pour lui ouvrir le chemin du trône, que le parlement en veut écarter les étrangers. Si cette compagnie n'eût pas été conduite par ce motif secret; si elle eût été véritablement attachée à l'ordre de succession, en ne voulant cependant rien faire qui pût préjudicier à la religion catholique; pourquoi ne se seroit-elle pas expliquée d'une maniere plus claire? Pourquoi n'auroit-elle parlé que confusément du successeur d'Henri III, ou du cardinal de Bourbon? Tous les princes de la maison royale n'étoient pas hérétiques et relaps; et si l'arrêt du parlement n'eût pas été l'ouvrage de l'intrigue, il auroit nommé le prince que les loix appelloient au trône.

Les historiens disent que le duc de Mayenne fut extrêmement irrité de l'arrêt et de la députation du parlement; il devoit dire seulement qu'il eut l'art de le paroître. Dans un temps où le mensonge, l'intrigue et la fourberie étoient l'ame de la politique, étoit-il si rare et si difficile d'emprunter des sentimens contraires à ceux qu'on avoit en effet? Pour

ne se pas brouiller avec les Espagnols, pour rallentir leurs démarches, pour ménager ses propres partisans, pour persuader aux Parisiens mêmes, que l'arrêt du parlement étoit d'une bien plus grande importance qu'il n'étoit, Mayenne ne devoit-il pas feindre une colere qu'il n'avoit pas? S'il eût été véritablement irrité, pourquoi n'auroit-il pas cherché à soulever les états contre le parlement?

(21) L'Huillier, prévôt des marchans, Langlois, échevin, et bon nombre d'autres, accompagnés des héraults, trompettes et gens de toutes sortes, à pied et à cheval, faisant grand bruit, alloient et couroient en tous les quartiers et rues de la ville.... annonçant la paix, pardon et grace au peuple, qui témoignoit sa joie par des acclamations redoublées, que faisoient hommes, femmes et enfans, de *vive le roi, la paix et la liberté*, le peuple se mêlant librement et familiérement avec les soldats qu'ils faisoient boire et entrer dans leurs maisons, et distribuant en grand nombre les billets que Brissac leur donnoit, et qui avoient été la veille imprimés à Saint-Denis, comme il suit: Journal de l'Etoile.

De par le Roi.

Sa majesté desirant de réunir tous ses sujets, et les faire vivre en bonne amitié et concorde, notamment les bourgeois et habitans de sa bonne ville de Paris, veut et entend que toutes choses passées et avenues depuis les troubles soient oubliées; défend à tous ses procureurs-généraux, et leurs substituts, et autres officiers, d'en faire aucune recherche à l'encontre

d'aucune personne que ce soit, même de ceux qu'on appelle vulgairement les *seize*, selon que plus à plein, et déclaré par les articles accordés à ladite ville. Promettant, sadite majesté, en foi et parole de roi, vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine, et de conserver tous sesdits sujets et bourgeois de ladite ville en leurs biens, priviléges, états, dignités, offices et bénéfices. Donné à Senlis, le vingtieme jour de mars 1594, et de notre regne le cinquieme. *Signé*, Henri; et par le roi, Ruzé.

Ces billets qui se donnoient de main en main, furent en peu de temps portés jusques aux quartiers les plus reculés. Les cloches sonnoient par-tout en signe de réjouissance; et les gens de bien, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à un tel et si subit changement, passerent bientôt de la surprise et de la crainte, à la joie et au contentement, tel qu'il n'en fut jamais vu de semblable, même en beaucoup de ceux que jusques-là l'on avoit tenu pour francs ligueurs. Alors le roi sortit de Notre-Dame : il se trouva pour le voir, si grande affluence de peuple venu de toutes parts, que l'église, le parvis et les rues voisines qui y abordent, n'étoient pas assez grandes pour les contenir. On n'oyoit de toutes parts que des cris et acclamations de joie, comme en jour de fête et de triomphe, et si sa majesté fût venue dans une paix assurée.

Journal de l'Etoile.

(22) Le cardinal Pelé ou Pellevé, étoit au lit, griévement malade, et comme mauvais françois et déterminé ligueur, ne put entendre que le roi étoit dans Paris, et bien voulu de ses bons sujets, sans entrer dans un grand trouble ; ce qui le jeta en telle frénésie, qu'il se mit à crier comme un enragé qu'il étoit : *qu'on le prenne*, *qu'on le prenne*, et mourut le samedi 26 mars, [âgé de 77 ans] de douleur et de rage, à ce que chacun disoit, de ce que les affaires de la ligue s'en alloient en déroute, et que le roi étoit dans Paris, et avoit par-tout la victoire.

[23] L'amiral de Villars passionné pour la gloire de son roi, n'ambitionna que l'honneur de laver dans son sang la tache imprimée à son nom par le caractere

d'ancien ligueur. Abhorré des Espagnols qui le taxoient de parjure, pour être rentré dans le devoir, il leur jura une haine éternelle, comme aux auteurs de la séduction. Les François s'étant emparés de Ham, y furent assiégés. Le maréchal de Bouillon, le comte de St. Paul et Villars se réunirent pour la secourir; mais le maréchal, du haut d'un côteau, appercevant l'armée Espagnole rangée en bataille, dans une position respectable et forte de 8000 hommes, crut qu'il n'y avoit d'autre ressource que la retraite. Il avertit l'amiral de se borner à la défensive, en se retirant, et que pour lui il ne feroit qu'une fausse attaque, et qu'aussi-tôt il iroit le rejoindre sur une hauteur qu'il indiqua. Villars avide de partager le péril et la gloire de vaincre, répondit brusquement qu'il ne s'en iroit point, sans avoir combattu, et puisque le maréchal étoit résolu de charger, qu'il suivroit son exemple. Alors il leve les mains, en s'écriant: « Or sus, mes » compagnons, voici l'occasion par nous tant désirée » pour faire connoître notre affection et loyauté envers » le roi et la France, et notre valeur aux ennemis; » que chacun me suive et fasse comme moi, je jure » que tout ira bien ». Aussi tôt il prend sa salade, et le pistolet à la main, il se précipite dans une forêt de lances Espagnoles. L'ennemi ébranlé par ce choc impétueux, se laisse égorger sans vengeance. Sa défaite étoit inévitable; le maréchal, au lieu de le seconder, n'eut pas plutôt fait sa fausse attaque, qu'il fit sa retraite pour favoriser celle de l'infanterie. L'amiral seul contre tous, se voyant attaqué en queue et en flanc, les plus braves sans espoir de vaincre, l'abandonnent pour sauver leur vie. Son cheval est tué, et dans sa chute il lui casse la cuisse. L'ennemi le dégage presque mourant, et le fait prisonnier; il rend son épée en rugissant. Sa plus grande douleur fut de se voir environné de ligueurs qui servoient contre leur patrie dans l'armée Espagnole. Il essuye leurs outrages; il leur répond avec fierté, et oubliant qu'il est leur prisonnier, il leur dit: Perfides invétérés, je ne me plains de la fortune que par l'impuissance où elle me met de vous punir. Corbleu! je..... Les Espagnols survinrent et prétendirent que le prisonnier

leur appartenoit. Les François refusoient de lâcher une si belle proie, et pour terminer la querelle, ils le massacrerent avec Hacquevile et Sesseval; on croit que cette querelle n'étoit que simulée pour avoir un prétexte de se venger d'un déserteur de leur parti.

La haine de l'ennemi le poursuivit jusques dans la tombe où il fut jeté sans aucune cérémonie; mais les regrets de son roi furent sa plus belle pompe funebre. Il apprit sa mort avec une sensibilité qui fait l'éloge de son cœur. « Hélas! dit-il, ce pauvre mort ne faisoit qu'entrer à mon service; malgré les impressions » désavantageuses qu'on a essayé de m'en donner, » c'est lui qui s'est comporté le plus vaillamment et » loyalement dans cette journée ». Il avoit été nommé chevalier du St. Esprit en 1595; mais il fut tué avant d'être reçu. Il revit dans ses neveux qui ont entretenu la pureté de la source dont ils sont sortis: leur goût pour les sciences et les arts embellit encore la noblesse de leur origine. Heureux ceux qui, comme César, savent faire de grandes choses, et ont le talent de les écrire!

(24) Jean d'Aumont se distingua dans sa jeunesse par sa bravoure, sous le maréchal de Brissac, en Piémont. Il fut maréchal de France en 1579, et fut tué en 1595 d'un coup de mousquet, qu'il reçut à Comper, près de Rennes.

(25) *Charles d'Humieres, marquis d'Ancre, lieutenant général au gouvernement de Picardie.* Quelques momens avant la bataille d'Ivri, Isaac de Vaudrai-Moy, et lui, envoyerent dire à Henri IV qu'ils n'étoient qu'à deux lieues avec les troupes qu'ils lui amenoient de Picardie. Henri IV, soit impatience de combattre, dans la crainte de laisser ralentir l'ardeur qu'il remarquoit dans son armée, ne les attendit pas: le soir lorsqu'ils vinrent le saluer, s'appercevant qu'ils avoient l'air mortifié: *Mes amis*, leur dit-il en les embrassant, *vous avez assez souvent battu mes ennemis sans moi, pour que j'aye cru que je pouvois, sans vous fâcher, les battre une fois sans vous.*

La plupart des historiens font de grands éloges de la valeur, des talens et des services que ce Charles d'Humieres rendit à Henri IV. (26)

(26) « Je suis frappé de vos raisons, dit Henri IV au » chancelier; mais j'ai donné ma parole; je la tiendrai. » Votre majesté est la maîtresse, répondit-il; mais elle » voudra bien me donner un certificat de tout ce » que je viens lui représenter, afin qu'on ne me puisse » pas reprocher, et aux miens, qu'étant revêtu de » la premiere magistrature du royaume, j'ai gardé » silence, par lâcheté ou par dissimulation, sur une » affaire si importante ». Il obtint ce certificat; et lorsqu'il scella les provisions du duc de Guise, il écrivit de sa propre main, au dessous du sceau, que par un acte authentique, signé des quatre secrétaires d'état, sa majesté avoit reconnu que c'étoit contre son avis qu'elle avoit accordé ce gouvernement.

[27] L'édit de Nantes paroît l'ouvrage de la mauvaise foi ou d'une politique timide qui tend des piéges; il est nécessaire d'en examiner quelques articles, pour faire mieux juger de la situation incertaine où se trouvoit le royaume.

Obs de Mably sur l'hist. de Fr. t. 6.

On obligea les réformés à restituer les églises dont ils s'étoient emparés, et les biens qui en dépendoient. On leur défendit de tenir leurs prêches dans des habitations ecclésiastiques. On autorisa les catholiques à acheter les bâtimens construits par les réformés, sur les fonds qui appartenoient à l'église, ou à demander en justice qu'ils achetassent les fonds attachés à ces bâtimens. Henri IV n'osoit trancher aucune difficulté; ainsi l'édit de pacification qui n'auroit dû travailler qu'à abolir le souvenir des usurpations passées et des prétentions réciproques des deux religions, préparoit de nouvelles discussions entr'elles, et par-là fomentoit leur haine.

Les seigneurs hauts-justiciers qui avoient embrassé la réforme, eurent dans leurs châteaux l'exercice public de leur religion; mais ceux dont les terres étoient moins qualifiées, n'obtinrent cette liberté que pour eux ou trente personnes. Si leurs fiefs étoient dans la mouvance d'un seigneur catholique, ils ne pouvoient même jouir de cette liberté de conscience, sans en avoir obtenu sa permission. Cet exercice de la religion réformée, étoit d'autant moins capable de satisfaire

ceux qui la professoient, qu'un seigneur haut-justicier n'avoit un prêche dans son château, qu'autant qu'il l'habitoit. S'il s'absentoit, le pays étoit ridiculement privé de son culte ; il étoit même exposé à le perdre sans retour, si cette terre, par vente, succession ou autrement, passoit à un seigneur catholique. Comment pouvoit-on exiger que les réformés fussent tranquilles sur leur état, et ne donnassent aucune inquiétude au gouvernement, tandis qu'ils ne jouissoient que d'une maniere précaire et passagere, de la liberté de conscience ? Si on craignoit les réformés, on ne pouvoit leur accorder un exercice trop public de leur religion ; ces petits prêches, toujours à la veille d'être fermés ou interdits, n'étoient propres qu'à être des foyers d'intrigue, de cabale et de fanatisme.

Il fut défendu aux réformés de faire aucun exercice de leur religion à la cour, à la suite de la cour, à Paris, ni à cinq lieues de cette capitale. Si ce n'étoit pas leur dire que leur religion étoit odieuse, c'étoit du moins les avertir qu'elle ne devoit s'attendre à aucune faveur. Pourquoi la loi qui devoit être impartiale pour être raisonnable, montre-t-elle cette partialité ? C'étoit attiser le feu qu'on vouloit éteindre ; ce n'étoit pas une loi, mais un traité qu'il falloit mettre entre les deux religions. Croira-t-on que les Allemands se fussent soumis à l'ordre établi par la paix de Westphalie, s'il eût été l'ouvrage d'un législateur, quoique les articles en soient aussi sages que ceux de l'édit de Nantes le sont peu ?

Il dut paroître d'autant plus insupportable aux réformés de payer la dîme aux ministres de la religion romaine, qu'il étoit très-juste à ceux-ci de l'exiger : Il falloit donc qu'ils payassent leurs ministres, et c'étoit les soumettre à une nouvelle contribution. Il ne convenoit même pas que le gouvernement se chargeât de leur payer leur salaire, parce qu'il n'étoit pas de l'intérêt des réformés, que leurs ministres fussent à la charge de l'état, et qu'ils pouvoient regarder ces salaires comme une source de corruption. Pourquoi les obliger d'observer les fêtes prescrites aux catholiques, de s'abstenir ce jour-là de tout travail ou de ne travailler qu'en secret, et enfin, de se soumettre

à l'égard du mariage, aux loix de l'église romaine, sur les dégrés de consanguinité ou de parenté ?

Tous ces réglemens devoient éloigner les uns des autres des citoyens qu'il falloit rapprocher. Je sais que dans la pratique on adoucissoit la rigueur de cette loi ; on fermoit les yeux ; mais cette condescendance pouvoit-elle rassurer les réformés, quand ils voyoient les catholiques armés de la loi contre eux ? Qu'on me permette de le dire, il est ridicule, il est dangereux de faire une loi qu'il est sage de ne pas faire observer exactement ; et, quand un gouvernement en est réduit à cette extrémité, ne doit-il pas juger qu'il est à la veille d'éprouver quelque malheur, et qu'il a pris par conséquent un mauvais parti ?

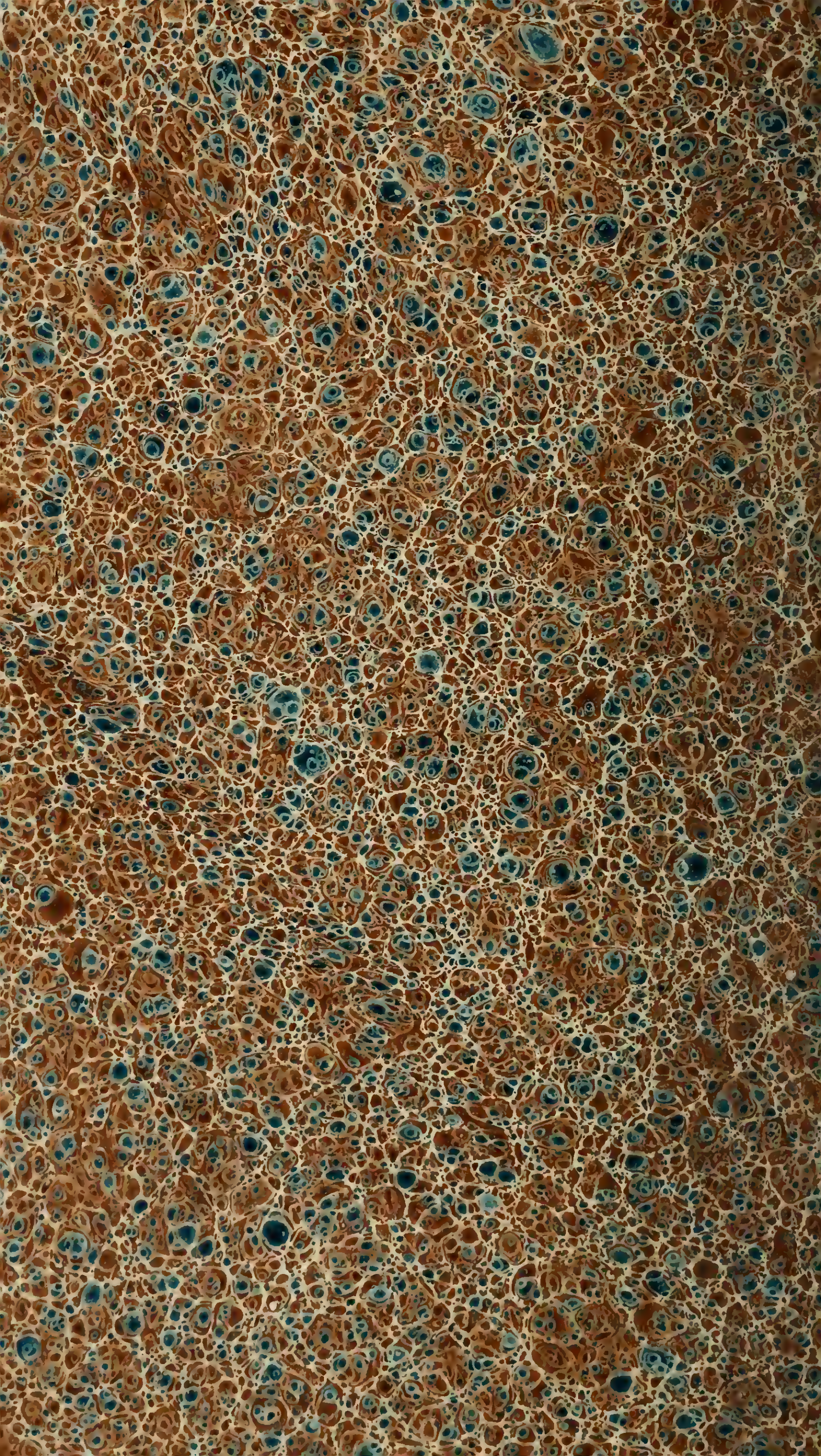
Je serois trop long, si je voulois examiner ici chaque article de l'édit de Nantes, et en faire voir les inconvéniens ; mais je ne puis me dispenser d'y faire remarquer une contradiction monstrueuse. Tandis que le gouvernement avoit une si grande peur des états-généraux, et ne vouloit pas leur abandonner le soin de concilier les deux religions, pourquoi permettoit-il aux réformés de s'assembler tous les trois ans, et d'avoir des places de sûreté ? Si par ce privilége on vouloit préparer la France à devenir protestante, il ne falloit donc pas par les autres articles, préparer la ruine du calvinisme ? Puisqu'on ne cherchoit en effet par l'édit de Nantes, qu'à tendre des piéges secrets aux réformés, et qu'à se faire des prétextes pour les perdre, pourquoi leur permettoit-on de s'assembler et de s'éclaircir en conférant ensemble sur leurs intérêts ? C'étoit diviser le royaume et empêcher que les catholiques et les réformés ne s'accoutumâssent peu-à-peu à leur situation. On ne conçoit point, par quel motif, par quelle raison, le gouvernement craignoit-il moins des places de sûreté dans les mains des protestans, que la convocation réguliere des états-généraux, puisque ces places de sûreté annonçoient la guerre civile, et que les états-généraux auroient conservé la paix ? M'est-il permis de le dire ? La guerre civile paroissoit moins fâcheuse au gouvernement, que la moindre diminution, ou le moindre partage de l'autorité publique.

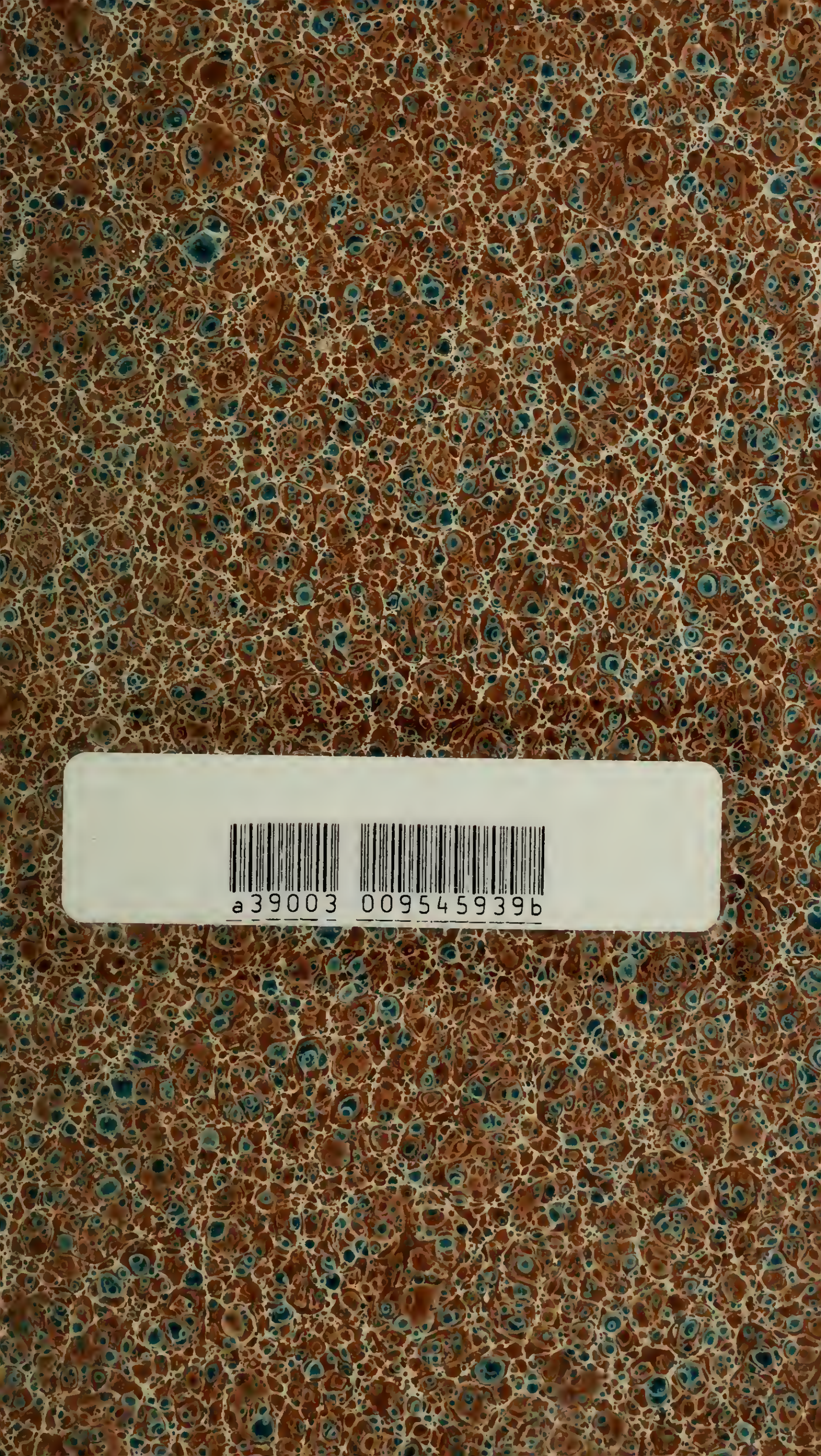
Il est aisé de s'appercevoir que Henri IV n'avoit entretenu la tranquillité publique, que par les détails journaliers d'une prudence attentive à ne rien négliger : il appliquoit toujours quelque palliatif aux maux qui se montroient ; mais il ne falloit pas s'attendre que ses successeurs eussent la même sagesse. Plus le tems affoibliroit le souvenir des calamités de la guerre civile, plus le zele des catholiques devoit devenir fougeux, et l'inquiétude des réformés impatiente. C'est dans l'espérance d'amener des tems plus favorables à la religion romaine, que le fanatisme arma plusieurs assassins, et que Ravaillac commit son attentat. On ne peut se déguiser que ce ne soit le zele aveugle et impie des catholiques, qui ait fait périr un prince qui avoit des ménagemens pour les réformés, qui donnoit sa confiance à quelques-uns d'eux, et qui empêchoit qu'ils ne fussent accablés sous la haine de leurs ennemis.

(28) Isaac Casaubon, né à Geneve en 1559, mort en 1614. Il affecta toujours de montrer un esprit de paix dans les querelles de la religion. Un de ses fils s'étant fait Capucin, alla lui demander sa bénédiction : *Je te la donne de bon cœur*, lui dit-il, *je ne te condamne point, ne me condamne pas non plus.* Etant allé en Sorbonne, on lui dit : *Voilà une salle où l'on dispute depuis 400 ans.* Qu'y a-t-on décidé, demanda-t-il sur-le-champ?

[29] Pierre Mathieu naquit en 1563, et mourut en 1621 à Toulouse. Il a fait de lourdes compilations. On a de lui une histoire de Henri IV, que Péréfixe a fait oublier. Elle est semée d'anecdotes singulieres et de faits curieux.

Fin des Notes.




a39003 009545939b

